Digitized by Google

OF
2

Digitized by Google

DE

L'AGONIE DE LA FRANCE.

TOME PREMIER.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8

Digitized by Google

DE

L'AGONIE DE LA FRANCE.

EXAMEN DE LA SITUATION

MORALE, — MATÉRIELLE, — POLITIQUE,

DE LA MONARCHIE FRANÇAISE. (1835 — 1838.)

PAR M. LE MARQUIS DE VILLENEUVE,

Ancien préfet des départemens de Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Cher, Creuse, Corrèze,
Ancien administrateur-général du midi du royaume sous les ordres de monsieur le Dauphin;
Ancien Conseiller-d'État;
Membre de l'Académie des Jeux-Floraux et de l'Académie des Sciences, de Toulouse.

DEUXIÈME ÉDITION,
Revue, complétée, et augmentée d'un *volume*.

Scribantur hæc ad generationem alteram.
PS. 101.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

ÉDITEURS :

PÉRISSE FRÈRES,
PARIS : rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 8
LYON : Grande rue Mercière, n° 33.

DELLOYE,
PARIS : rue des Filles-Saint-Thomas,
place de la Bourse, n° 13

1839.

Digitized by Google

INTRODUCTION

A LA DEUXIÈME ÉDITION.

Une première édition de cet ouvrage en 1835 avait été fort incomplète. Son impression s'avançait lorsque éclata l'attentat de Fieschi. C'était l'Assassinat qui venait remplir la scène politique. Ce fut à la Raison d'en descendre. L'horreur commandait le silence; la compassion l'inspirait; et, n'eût-ce été que par bienséance, certains points de vue, inséparables de la perspective générale que nous allions embrasser, durent être à l'instant soustraits aux regards, dérobés à la plus simple discussion.

Il fallut mutiler. Il fallut abattre des chapitres complets. Ces mutilations difformes s'adaptent mieux à des convenances d'administration qu'à la génération des idées. L'ouvrage devint irrégulier, parfois inintelligible. L'auteur se disait : La critique peut-elle demander compte à l'architecte d'un pavillon brûlé, d'un jour muré? non, aujourd'hui : oui, demain : a pu répondre la Raison publique, si le jour ne se rouvre, si le pavillon ne se relève et l'édifice ne s'achève.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Des années ont passé; le crime s'est tu; en ses auteurs et en ses vengeurs l'irritation a paru de part et d'autre se détendre; et le bons sens, cette Raison de tout le monde, paraît aussi maintenant moins absorbé par les faits de chaque jour; et, sinon plus éclairé ni plus fixé en ses vues d'avenir, du moins plus méfiant de son sort et plus enclin à un libre examen.

En restituant à la deuxième édition de ce livre la plupart des retranchemens qui ont altéré la première, je ne fais donc qu'user de temps mieux appropriés au droit commun et au droit légal.

Le droit commun a proclamé la liberté de la parole; et l'exercice de cette faculté est un devoir quand elle s'applique à de vastes considérations qui peuvent encore être salutaires.

Le droit légal, qui la restreint pour les journaux et brochures, a eu la sagesse de l'abandonner aux ouvrages de long cours : et au fait, de quoi auraient servi contre les derniers des Statuts en soi excessifs, arbitraires, atrabilaires? que sert de battre l'avenir avec des lois et l'air avec des verges?

Mieux que le droit légal, la discrétion règle et pèse et tempère. Et en cet écrit, par exemple, alors même qu'attiré par la douleur sur les écueils où flotte et se brise le navire de notre patrie, je me sens incité à méditer les causes et les effets des tourbillons qui l'enveloppent, il n'est pas en mon dessein de m'avancer jusqu'aux limites où la légalité pose sa barrière. Non; ce n'est pas nous adversaires des perturbations, ce n'est pas nous qui allons chicaner le terrain vague entre l'arbitraire et la liberté. C'est nous qui, en deçà de la délimitation, adoptons et

inscrivons pour épigraphe ces trois simples et franches maximes :

A l'Histoire sévère appartient le passé;

Au Silence ou à la Réserve, le présent;

A la libre Philosophie, l'avenir.

Au surplus, il y aurait méprise à considérer ce livre comme œuvre de parti, dans le sens vulgaire, équivoque et brutal de ce mot. Nullement. C'est l'œuvre du patriotisme; c'est l'élan de la conviction. Loin de nous assurément, et bien loin, la neutralité; loin cette immobilité de cœur et d'esprit qui se tient en dehors des partis et des opinions s'entre-choquant depuis un demi-siècle avec un si fatal fracas. J'assiste au choc, placé entre les rangs trop désordonnés de la section française ou même européenne qui aspire à la *conservation*. Mes vœux lui appartiennent. Mon langage doit lui être conforme. Qu'est-ce en doctrine que l'impartialité? indifférence. Qu'est-ce en doctrine que l'indifférence? pis que nullité. C'est en fait désertion, abjuration, apostasie. Entre le vrai et le faux, est-ce qu'il existe une station, un arrêt, un point-milieu? si de l'un à l'autre il y a séduction, entre l'un et l'autre y a-t-il option? Le vrai est vrai. Appartenir au parti du vrai reconnu est nécessité de l'existence..... mais à la vérité s'allie la justice. La justice n'apprend pas à être toujours doux aux siens, toujours rude aux adversaires. Sa balance non plus n'incline pas, ainsi qu'auparavant on l'a trop vu, en sens inverse. Elle est ferme et droite; elle est vraie. Véracité, justice: sous cette double égide, on se défend, ou triomphe, de toute préoccupation propre à égarer la critique ou l'éloge.

Comment, diront ceux-ci, louez-vous le chef de la mai-

son d'Orléans? — C'est qu'en respectant les personnes l'aversion reste aux choses : et d'ailleurs, dans l'équité de la louange est la force de la censure.

Comment, diront d'autres, vous qui vénérez les titres et affectionnez les personnes de la branche aînée de la maison Royale, exposez-vous ses erreurs?— C'est que dans le droit de la censure est le sel de la louange, et dans le droit d'avertir est le privilége de l'affection.

Honorer les personnages en ce qu'ils ont d'honorable, mais embrasser fortement le *parti* du droit et de la raison, en être le *partisan véridique*, telle a été ici l'inspiration des opinions ou des jugemens. « Amitié à Platon! amitié « et préférence à la Vérité! »

D'autres motifs m'ont fait plus vaciller dans un deuxième appel à la publication, surtout après avoir, non rétréci, mais agrandi mes cadres. Plus on est éloigné et solitaire, mieux on entend retentir, comme en vagissemens ou en mugissemens inarticulés, la rumeur confuse de cette foule d'hommes oisifs, langoureux ou blasés, qui s'écrient ou murmurent avec plus d'humeur ou plus de stupeur encore aujourd'hui que cinq ans en arrière : les livres ont fait leur temps; que nous veulent-ils?

Et j'en conviendrai : les dispositions méditatives ou inflammables se raréfient de plus en plus. Ceux qui croient n'être ou veulent n'être que spectateurs, s'isolent, s'engourdissent, s'endorment : et las aussi, fatigué du spectacle des conflits où la presse est engagée, rassasié d'une polémique ordinairement infructueuse, j'hésitais à faire entendre une seconde fois la voix assourdissante des sinistres oracles. Comment remuer cette apathie universelle, l'apathie surtout des gens de bien, cette atonie et

ce dégoût, symptômes les plus tristes de l'agonie physique et morale? comment luire en ces ténèbres? A tant d'opinions, à tant d'affections opposées, comment dire : prenez : lisez : jugez?

La révolution de Juillet a eu de nombreux fauteurs et d'ardens antagonistes.

Les rangs des fauteurs ou rêveurs de 1830 se sont désunis : mais leur bannière est encore identique : elle est hostile.

Les rangs des adversaires de 1830 s'étaient bien mal à propos scindés en face de l'ennemi commun. Il y a cinq ans, leurs contradictions paraissaient tristement flagrantes. Et certes alors, un livre où était niée la validité des abdications de Rambouillet, a dû, pour cette unique parenthèse, être repoussé par ceux qui contestaient aux autres et acceptaient pour eux en fait, le principe de l'élection des rois. Discorde trop inopportune! langage trop impérieux! On est aujourd'hui moins agité sur des questions dont l'application était accidentelle, mais dont le principe est et doit être permanent.

La voie aux dissentimens n'est pourtant pas close; et plus d'un homme de bien s'attache plus à une personne qu'à un droit, à sa propre nuance qu'à ses propres principes. Les journaux surtout, les journaux même analogues, ne sont point commodes. Rarement ils sont la glace fidèle où se réfléchissent les opinions d'autrui. Les opinions, ils ne les exposent point; ils les imposent. Ce fait, il faut qu'il soit noir ou blanc; ce nom, il faut qu'il soit placé haut ou bas; ce mot doit être prononcé avec un accent grave ou aigu. C'est le *schibboleth* des Israélites.

Digitized by Google

A tout Hébreu qui accentuait mal *schibboleth*, le fleuve servait de tombeau. Le tombeau d'un livre, c'est le silence; et par les journaux seuls, ou à longs intervalles du moins, il y a bruit ou silence, vogue ou mortel oubli. Donc heurter tant de journaux et tant de nuances et tant d'hommes ou d'intérêts, c'est s'infliger d'avance la paralysie qui tue, la sépulture du silence.

Il est douteux en effet, qu'en dépit des intérêts si diversifiés qui en sont l'objet, un ouvrage long, sombre et libre, soit lu et compris par mille personnes, approuvé par cent, analysé par cinq critiques qui en auront ouvert au moins la première et la dernière feuille.

Or qu'advient-il de cent suffrages?

Comptés? c'est peu : ai-je dû me répondre.

Pesés? c'est peut-être beaucoup. Sait-on si dans les cent approbateurs, dix ou quatre ou un ne s'élèveront pas qui, réveillés par un son fugitif, seront aptes à accomplir la mission du salut public? Sait-on quelle portée peut avoir l'apparition d'une idée juste, la rectification d'une idée fausse? Dans la confusion des ténèbres ou du désordre, l'artilleur n'éteint point son feu en disant : que fera ce projectile de plus ou de moins? Un boulet fortuit donna la mort à Turenne. Nelson périt de l'aventureuse balle d'un soldat perché sur une hune. Qu'est-ce que l'étincelle du caillou? Parfois un incendie. Qu'est le germe d'un chêne? Peut-être une forêt. Qui le sait donc? Lu et entendu et approuvé par un fort petit nombre de ces hommes à qui appartient l'empire des Esprits et parfois le sort des Empires, peut-être exciterai-je en eux l'inspiration qui rappellerait de sa lente agonie la patrie commune. . . . .

. . . . . Et à ces mots, surmontant dégoûts et répugnances, j'ai repris et complété ce livre de vérité ; je l'ai ramené vers son but qu'il n'avait point atteint.

Oh ! si une merveille pouvait se voir ! si l'activité de l'attaque se transposait dans les rangs de la défense ?... Qu'un écrit paraisse où la malédiction contre la royauté s'intitule : *Paroles d'un croyant;* qu'un autre se produise en tribun *du peuple*, conviant le peuple aux saturnales d'un jacobinisme christicole ; qu'un autre encore en cent mille vers pervertisse jusqu'à la poésie ; soudain les presses infidèles en prodiguent les volumes. Prose harmonieuse ou vers étranges, ce n'est point là l'attrait de la curiosité. Le charme du désordre, c'est le désordre même. Les lecteurs sains ne sont, pas moins que les pervers, insatiables du poison ; et l'esprit de confusion propage ses œuvres en tout pays par mille voies. Qu'en sens contraire se présente un livre disant, proclamant : Vous allez à la mort par le suicide ! l'Esprit d'ordre s'arrêtera-t-il encore çà et là à quelques dissonances, pour faire de la voix qui s'élève la voix du désert ?

Une circonstance me détermine à tenter de nouveau la publicité sous la perspective plus ou moins illusoire d'une moindre inefficacité. A une époque encore rapprochée de 1830, le mécanisme intérieur se mouvait conformément à ses anciens mobiles. Mes souvenirs conservaient leur fraîcheur ; et j'avais la conscience de notions précises sur l'organisation de la France, en ayant manié naguère en détail et bien des régions et bien des hommes. Mes opinions à cet égard avaient dû s'asseoir avec fixité ; elles n'ont pu ensuite que s'aggraver par le contraste des faits avec les principes. Mais l'Étranger ne m'était connu que par l'his-

toire ou par des récits. Or j'ai voulu mieux le voir afin de pouvoir mieux offrir à ma patrie des avertissemens exacts. Ces quatre années qui viennent de s'effacer de notre misérable existence, je les ai mises à comparer l'Étranger et le Français. Du Zuiderzée au Tibre, du Rhin à l'Elbe et à l'Adriatique, j'ai visité les gouvernemens, leurs chefs et leurs peuples. Les lieux inconnus ne sont trop souvent pour l'esprit qne des noms. J'ai reconnu ces lieux ; ils ont pris à mes yeux des formes, une physionomie, une vie distincte; ils se sont personnifiés ; et c'est alors qu'opposant les idées, les penchans, les forces morales et physiques des contrées parcourues, j'ai pu peser avec plus d'assurance et d'ensemble la durée respective de la France et des nations voisines. Le dirai-je? plus d'une fois, et non sans surprise, non sans atténuer des jugemens trop absolus, j'ai trouvé parmi des chefs étrangers moins de science politique que nous n'en possédons, nous formés et endoctrinés par une révolution de cinquante ans. En eux j'ai cru remarquer un sentiment du péril commun, moindre qu'on ne l'éprouve au sein de la France elle-même, où un tact prompt indique d'abord la portée d'un acte ou d'un principe. Plusieurs, hélas! s'imaginent n'assister qu'à un drame; ils y ont leur rôle pourtant; ils sont engagés, même à leur insu, dans l'arène où la France se débat; cette France effroi et modèle, envie et jouet, des peuples encore subordonnés à son influence; cette France encore supérieure aux autres peuples par quelques points, malgré ses immenses fautes, odieuse à tous, et néanmoins pour tous objet d'hommages ou type d'imitations serviles. Si la France est agonisante, l'Europe est loin d'une santé parfaite; en ce vaste corps saignent ou s'ulcèrent bien des

plaies. L'esprit de révolution en est une; et à tout prendre, vainement charmées par l'illusion du bien-être qui a suivi la chute du Conquérant, l'Europe et la France ont beau se prosterner au pied des autels de la Paix : la Paix! c'est pour nos fils la Minerve des Anciens. Elle demeure morne; elle détourne ses regards : *Aversa Deæ mens.*

Ainsi j'ai dû développer des considérations sur la *force fédérative* de la France, sujet que la première édition n'avait qu'effleuré. En froissant les idées reçues, en émettant des vœux qui sont loin d'être généraux, il a bien fallu sonder la situation des insignes puissances, surtout celle de l'Autriche et de l'Angleterre, plus encore celle de la Russie. Examiner leurs rapports avec la France ne suffisait pas : il a fallu les contempler en elles-mêmes, les considérer aussi dans leur position réciproque. Ce fut une matière délicate : comment la préserver de toute erreur? Du pied des murs extérieurs, comment deviner l'état intérieur de la forteresse? Mais aujourd'hui l'intérêt et les desseins des gouvernemens, la diplomatie, les cours, ont-ils de longs mystères? la Perse ou l'Égypte sont-elles en leurs tendances générales plus impénétrables que Pétersbourg ou Londres? Les événemens isolés ne dévoilent-ils pas l'ensemble des plans? et la presse révélatrice n'est-elle pas à l'observateur qui groupe les faits ce qu'est le compas à l'astronome qui mesure, immobile, la distance et le mouvement des planètes?

La plus vaste et la plus opaque de ces planètes, la Russie, domine en ces considérations. Pénétrer en son Empire fut dans mes vœux et n'a pu être en mon itinéraire. J'ai dû la deviner; et de là peut-être, des jugemens fallacieux. Surtout peut-être ai-je donné une importance trop tran-

chante à ses armées et à sa population : ses armées, dont j'ai représenté l'invincible discipline ; sa population, dont je n'aurais pas assez limité l'expansion par l'infertilité du terroir et par l'immensité des forêts. Avoir mal vu par des livres ou par les yeux d'autrui est en moi une crainte que balancent pourtant d'imposans témoignages.

Le mouvement actuel des grands États auxquels paraît dévolue la prépondérance est un bien vaste objet. Comme il est lié par des nœuds multipliés, intimes, à notre avenir de salut ou de perte, à l'état futur de la Chrétienté entière ! Telles furent surtout les combinaisons que je considérai en ces divers circuits. Creuser çà et là au lieu d'effleurer, agir en naturaliste qui détache les scories des monts plus qu'en botaniste qui rassemble des fleurs, fut donc la loi du voyageur. En coordonner les résultats fut le labeur de l'appréciation solitaire ; et maintenant, sous les graves rapports qu'offre à l'esprit l'examen de la situation actuelle de l'Europe et de l'Asie, des puissances maritimes et continentales, l'édition nouvelle a dû et pu remplir les cadres de son sujet. Il est vrai qu'écrites à la fin de 1838, les considérations d'ordre politique n'ont pu suivre pas à pas les incidens partiels de 1839. Telles qu'alors elles apparurent dans le silence de la réflexion, telles aujourd'hui elles se produisent dans le tumulte des événemens publics. Il en est survenu de ces incidens soudains en 1839, et des incidens bien graves : le péril actuel de l'empire Ottoman, par exemple. Qu'elle est rapide la roue où tournent en ce siècle non-seulement les hommes et les opinions, mais les trônes et les peuples ! Un Sultan meurt, et l'Europe est ébranlée ! Mais ces circonstances soudaines ne sont que les développemens progressifs du réseau qui dérobe aux

yeux l'avenir de la monarchie française : réseau que j'ai tenté de soulever en masse et non en parcelles, de loin et non au jour le jour.

En un mot, c'est en m'attachant aux vues générales, mais en les portant au dehors comme au dedans du royaume, que je me suis fait un devoir de peser toutes les chances d'ordre et de désordre, afin d'arriver sciemment à poser le terrible problème : *La France doit-elle périr?*

Soumettre à la méditation publique un tel problème, c'est provoquer des objections. J'en ai ouï plusieurs ; toutes n'ont pas été solides ni même spécieuses.

« Quel appât offert au lecteur que le titre de l'ouvrage », écrivait un grave personnage : « et qui donc aime à s'entendre dire qu'il est à l'agonie ? » — Question à laquelle je ne trouve point de réponse.

« Les peuples n'ont point d'agonie, les peuples ne meurent point », imprimait un critique : — et moi j'ai cherché en vain la poussière des Chaldéens, des Phéniciens, des Romains.

Sans doute un sol existe où vivent des familles et des tribus, où croissent des plantes et des animaux. Mais ce sol n'est plus l'Assyrie ni la Phénicie. Il y eut des hommes dans la Gaule qui n'était point la France ; et des cités subsistent, des moissons se lèvent, dans la contrée où fut la Pologne.

Un autre a dit : « Comment, en énonçant l'agonie de la France, adresser votre cri d'alarme à la génération subséquente, *ad generationem alteram ?* il y a contradiction : ou point d'agonie ou point de générations successives. »

Je répondrai : L'agonie ou la mort ne sont point synonymes. L'agonie, c'est le combat de la vie contre la mort.

Au jardin des Olives, le Sauveur des hommes souffrit les angoisses de l'agonie. Il les surmonta néanmoins. Il en sortit plein de vie, de forces, de ce calme divin qu'il légua aux siens pour exemple. Sa mort ne fut que l'œuvre de violences ultérieures, que le grand œuvre de sa volonté.

Je répondrai encore : L'agonie d'un peuple n'est point celle d'un homme. Elle ne marque point la mort ou le salut entre hier et demain. Elle dure; elle résiste; elle se traîne; elle s'efface même en ses intermittences : la Pologne entra dans les voies de la mort un siècle avant de mourir : eh! avait-elle sa pleine vie, alors qu'elle vit s'éteindre (et, osons le dire, sans presqu'un regret!) Sobiesky, son puissant roi qui venait de sauver l'Europe? L'empire Ottoman agonise depuis un siècle. Le Bas-Empire romain prolongea ses alternatives près d'un siècle entre Théodose et Augustule. Bien plus de siècles passèrent avant que l'empire d'Orient, épuisé de mille maux, exhalât sous le cimeterre de Mahomet II le dernier de ses soupirs.

J'ai cru de loin entendre Paris ou quelques-unes de ses heureuses tribus disant : Nous marchons sur le velours; nous sommes riches; nous sommes jeunes. Que nous importe que des abimes soient au-dessous de la surface unie et douce où nous jouons notre postérité inconnue? — Mais d'autre part j'ai cru voir que les rangs de ce fortuné public s'éclaircissaient et qu'on y comprenait de loin en loin l'instabilité des jouissances. On le comprendra mieux quand on voudra se rappeler que Constantinople, au temps du dernier Paléologue, eut une veille et un lendemain; une veille où les chars divertissans et empreints de deux couleurs rivales volaient dans le cirque; un lendemain où

dans une durée de sept heures la ville fut vide de ses six cent mille habitans.

Pourquoi au moins, a-t-on dit encore et même loin de Paris, pourquoi ne pas s'intituler seulement : *De l'avenir de la France?*

Je réplique : On peut traiter de l'avenir de la Russie : c'est un peuple neuf ; il s'élève ; il grandit ; et l'on est libre d'essayer des calculs propices ou contraires sur ses dimensions futures. L'Amérique du nord est une autre arène où les progrès d'un avenir florissant peuvent se mesurer. Mais la France est patemment en déclin. En moyens absolus, elle est amoindrie ; en situation comparative, elle est dépassée. Déployez la carte du monde, et dites si elle y occupe le rang où jusqu'en 1789 elle était parmi les puissances. Ses convulsions de République et d'Empire ébranlèrent le globe. Mais le délire, est-ce la force? L'accès fébrile et l'épuisement qui le suit, sont-ce la santé robuste et constante? En proie tour à tour et souvent tout ensemble, à des crises externes ou internes, offre-t-elle au spéculateur l'adolescence qui se développe ou la vétusté qui se débat? Qu'on espère un heureux terme à cette agonie douloureuse : rien d'impossible ; mais pour en surmonter l'angoisse, grand Dieu ! arbitre des empires ! faites que les yeux en voient les symptômes ; que l'esprit en discute les chances ; que la raison s'éveille pour substituer les préceptes qui sauvent aux prestiges qui trompent, qui s'évanouissent, qui laissent au corps social comme au corps humain la mort pour dernier arrêt.

Quoi qu'il advienne de notre attente et de nos désirs, l'agonie est la dénomination de notre état. Non : ce n'est point une expression inspirée par le souvenir, par le re-

gret, par l'antipathie : la conviction n'a point trouvé ailleurs son mot propre.

Laissant donc en arrière les doléances de la vanité infirme, je n'ai eu qu'à opter entre le silence complet ou la reproduction des présages ; et le silence, nullité plus commode que salutaire, n'a pas dû prévaloir.

En des considérations si étendues dois-je résoudre un autre genre d'objections ?

On a dit : Pourquoi hasarder aux yeux d'un tel siècle tant de doctrines ou d'opinions ? — La conscience les inspire. Je n'ai pu que notifier en détail dans le titre des volumes mes anciennes fonctions, afin qu'également dégagée d'homonyme et d'anonyme, la responsabilité morale ne se trompât point d'adresse.

On a dit : Pourquoi tant de noms propres et de mentions quasi-satiriques ? — Soit : j'ai effacé des noms.

On a ajouté : La sincérité est trop rigide envers les faits ; la sévérité est trop inflexible envers des personnages qui possédèrent ou exercèrent la puissance. — Mais les faits sont de l'histoire ; mais les contemporains vivans ou morts appartiennent à l'histoire aussi, en tant qu'hommes politiques ; et plus ils s'élevèrent, plus ils sont justiciables du redoutable tribunal. Napoléon et Louis XVIII, leurs actes et leurs ministres, auront-ils encore des flatteurs ou des juges ? Et de la part du juge, y a-t-il une rigueur, y a-t-il une indulgence ?

Et puis, est-ce à une telle personne, à un tel événement, qu'aujourd'hui la prévoyance arrêtera l'élan de ses méditations ? Ah ! reportons-nous aux régions supérieures pour plonger de haut nos regards sur les dernières destinées de la nation française. C'est de là que la royauté elle-même,

Digitized by Google

en ses dissensions intestines, en ses chocs de dynastie, semble n'être plus, le dirai-je? qu'un intérêt secondaire, quoiqu'elle soit en elle-même l'image et le lien de tous les intérêts. Mais déjà que de ruines autour d'elle! que de graves objets s'en désunissent et partagent la scène et captivent l'Intelligence dont l'œil plane sur le chaos social! Religion et éducation, propriété et finances, société domestique et professions publiques, force militaire et force fédérative, France en un mot, famille et patrie : du haut de nos tristes sommets nous voyons ces débris flotter au sein des vagues. Montons plus haut encore : Europe, Catholicité, civilisation universelle, générations futures; tous ces combles de l'humanité actuelle, tous ces faîtes de l'avenir imminent, nous les apercevons ou atteints ou menacés. Les voilà, les points prédominans de l'horizon immensément assombri. Nous y attachons et nos vœux défaillans et nos aventureuses conjectures. Dans ce vaste ensemble, s'affaissent au loin les hauteurs mêmes des trônes rivaux. Qui verrait la tour du hameau, quand le déluge viendrait submerger la cime des monts?

Digitized by Google

DE

L'AGONIE

DE LA FRANCE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE Ier.

J'ai vécu. Ainsi s'exprime l'académicien Duclos, en commençant ses *Considérations sur les Mœurs du dix-huitième siècle.*

Consumer soixante ans dans l'imperturbable oisiveté de Paris, y observer les mœurs effrénées dont le régent et Louis XV donnaient l'exemple, y dis-

puter sur la musique, ou quintessencier le cœur humain, ou sophistiquer contre le Christianisme, c'était là pour lors *avoir vécu!*

Tel n'a pas été notre sort à nous, qui avons apparu sur la terre à la suite de cette génération-là. Nous avons vécu à d'autres conditions.

Heureux encore si nos voix désolées n'avaient qu'à répéter ces poétiques chants de Racine :

« Nos pères ont péché, nos pères ont péri,
« Et nous portons la peine de leurs crimes! »

A nous n'appartient point une telle innocence. L'héritage de nos pères, nous le livrons à nos successeurs bien autrement grevé de crimes et de vertiges. Il est vrai que notre expérience pourrait en être le puissant correctif; mais qui veut croire à l'expérience? Comment son pâle flambeau illuminera-t-il les ténèbres que déjà la génération suivante épaissit comme à plaisir dans les routes scabreuses où nous la devançâmes?

De 1789 à 1839, un demi-siècle a fini son cours.

Il l'a fini dans le fracas, dans des péripéties incroyables, dans des vicissitudes inouïes : et la vie d'un homme a passé : la vie d'une nation déjà bien ancienne y a-t-elle également trouvé son terme? Doit-elle y ajouter d'autres siècles encore ou du moins d'autres années? Aura-t-elle appris de Médée l'art de rajeunir le corps par la dissection des mem-

bres? Ou doit-elle expirer à la suite de cette longue et cruelle agonie?

Voilà le problème qu'au sein d'une retraite profonde je me propose d'examiner.

J'ai vu commencer le cercle des douleurs; et mes premiers regards à Paris, dans mon adolescence, tombèrent sur les têtes des gardes-du-corps, triomphalement portées, le 6 octobre 1789, par la populace parisienne : populace hurlant, folâtrant et traînant après elle Louis XVI et sa famille et leur sinistre cortége. Ce fut un jour décisif; son triomphe est encore tout entier. Il livra Paris à la Révolution et la France à Paris.

Quarante ans ensuite, le 29 juillet 1830, autre extrémité du cercle, autre spectacle; et moi-même alors, fragment de ce spectacle de destruction, échappant à pied de Paris bouleversé, entendant autour de moi répéter mon nom compris entre les noms proscrits, cheminant à travers les barricades, franchissant la dernière barrière encore entr'ouverte trois minutes avant qu'elle ne fût close à main armée, je pus encore d'un dernier regard, en ces flots tumultueux, apprécier le délire des vainqueurs, l'inhabileté des défenseurs, la stupéfaction des spectateurs moins complices qu'insoucians : l'insouciance! un des caractères mornes qui signalent les peuples usés!

Dans l'intermédiaire, que de points du cercle j'ai vus tracés en traits de flamme, de sang ou de

boue! J'ai conversé avec la déesse Raison de Paris et avec la déesse Raison de Bourges. Cité devant des clubs où le cordonnier tutoyait celui dont une heure ensuite il cousait la chaussure; contemplateur ahuri aux fêtes burlesquement célébrées par le jacobinisme en honneur de la Vieillesse, de la Jeunesse, de l'Agriculture et autres divinités; observateur fortuit et tacite en des conventicules secrets de théophilanthropes qui jouaient leur apostolat sur le succès de tel nouveau costume théophilanthropique en bleu ou blanc, rouge ou noir, etc., etc., j'ai encore devant les yeux toutes ces orgies; et les yeux les livrent à la réflexion de la solitude, les soumettent à la méditation qui les rapporte aux temps futurs.

Omettrai-je les épreuves et les actions personnelles? Parler de soi est en général chose odieuse. Qu'est en cette masse effrayante d'hommes et de faits qui s'amoncellent, qu'est l'abjection du *moi* humain? Et pourtant, les faits individuels appuient les raisonnemens sur la vérité authentique des exemples. Des épreuves personnelles sont aussi, pour qui veut y reporter ses réflexions, les plus sûrs jalons des souvenirs comme les meilleures leçons de l'avenir. Enfin, pour qui parle au public, ce sont les meilleurs titres de créance offerts à la foi publique. Or donc, en remémorant le cercle douloureux où roula notre demi-siècle, j'ai pu aussi en marquer les points divers par les emprisonnemens

de Robespierre, par l'effusion de l'avant-dernière goutte de mon sang dans les assassinats du Directoire, par les violences et par les enlèvemens où Napoléon regrettait de ne m'avoir pas consumé en holocauste (1).

Ainsi les ennemis ont signalé leur passage en ma mémoire par des traces profondes.

Que dirai-je des amis? Ce ne fut plus la violence épuisant ma vie dans le sang versé ou dans les réclusions forcées. C'est la légèreté ou la bizarrerie, flétrissant le cœur et déconcertant le bon sens. Il faut bien le dire; car à quoi servirait l'adulation? La vérité est la dette du passé envers le futur : et la franchise qui peut jeter sur des temps à venir le reflet d'une leçon, est due à la Restauration encore plus qu'aux autres périodes. Quelle part nous fit-elle à nous ses fermes athlètes en ce violent combat gagné d'abord et puis perdu? Éclairs de bienveillance et années de disgrâce ou d'exil au fond des lieux les plus déserts; quelques honneurs et de fréquentes avanies; des anomalies incompréhensibles; tel fut mon destin, et en général telles furent sur les soutiens de la monarchie en cette série dernière les impressions d'une roue de fortune que la

(1) Voir la Correspondance de Napoléon avec Carnot son ministre, dans les cent jours.

J'eus le bonheur de me soustraire à ses dures mains dans ma translation de Toulouse à Vincennes

Restauration et la Révolution conjurées semblaient faire à mains jointes tourner à l'envi.

Jamais on ne connut si peu les hommes. Jamais on ne se fit un tel jeu de l'amitié, une telle illusion sur l'inimitié. Jamais on ne proclama plus haut par les faits le fatal et faux système qu'on ne perd point ses amis, qu'on acquiert ses ennemis. Toute autre phase de la Révolution a renié le mode d'assimiler le bien et le mal. Il fut le fantôme décevant et perfide de la Restauration seule; et par cet égarement s'expliquent sans effort l'immobilité des uns, l'audacieuse ingratitude des autres, à la dernière catastrophe de 1830.

Le bon sens, a-t-on dit, est le maître des choses humaines. Par bon sens, j'entends la liaison naturelle des pensées et des actes. Par non-sens, j'entends l'incohérence, soit des idées, soit des actions. A la double incohérence qui a si souvent caractérisé la période de la Restauration, a-t-on pu reconnaître l'empire du bon sens? Ma mémoire m'en présente un exemple personnel; je le citerai. C'était en juillet 1815; deux faits m'advinrent le même jour, presqu'à la même heure. D'une part, je reçus du roi Louis XVIII une lettre où il me disait : « Je « n'oublierai jamais les services que vous m'avez « rendus »; et d'autre part, je lisais dans la Gazette l'ordonnance du même roi qui me destituait brutalement de la préfecture où j'avais rendu ces mêmes services. Qui expliquera et excusera ces non-sens

de l'intervention royale? Et afin de compléter les contradictions étranges, le jour où le roi me disait, là : « Je vous remercie »; ici : « Je vous casse », était celui où je rentrais sur le sol français à côté de l'héritier de son trône; c'était celui où, muni par lettres-patentes des pleins pouvoirs du roi son oncle, M. le Dauphin daigna m'en conférer l'exercice sur tout le midi du royaume. J'exerçais donc un grand pouvoir de par le roi, pendant que le roi me flattait d'une main et me brisait de l'autre : un seul jour voyait le pour et le contre, le bien et le mal, sur le même point et sur le même homme, s'entre-heurter de la même impulsion. A qui entendre, à qui croire, de toutes ces incohérences? Où étaient l'équité, la rectitude, le bon sens enfin, ce grand arbitre des affaires? Et de tels contrastes pouvaient-ils correspondre au dévouement de la loyauté? Pouvaient-ils satisfaire à la simple raison des spectateurs? Incohérence au surplus fatale plus d'une fois et en plus d'un lieu, si elle n'explique pas moins en ce moment la lenteur des progrès du roi d'Espagne Charles V que la déplorable chute du roi de France Charles X!

Oh! loin, bien loin de moi la pensée de me produire ainsi sur la vaste scène où nous allons entrer. Combien d'autres en ma ligne politique ont autant et plus éprouvé les coups du sort et les contre-coups d'un délire à peu près général! Mais (il m'importe de répéter ce motif fort opposé à l'égoïsme) je vais

parler à la *future génération.* Je lui dois l'exhibition des lettres qui peuvent m'accréditer devers elle. Si, dans son temps, elle me demande : « Avez-vous connu la révolution face à face, dans toutes ses phases? » Je réponds d'avance : « En voilà les preuves » ; et, associé aux revers qui ont frappé tant de Français, je peux dire avec eux de la Révolution ce qu'on disait de Mars au sujet du maréchal de Rantzau brisé en pièces par la guerre :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur

Si la génération future ajoutait : « Avez-vous connu aussi la Restauration dans les hommes qui l'ont guidée, dans les effets qu'elle a produits au loin comme de près? » je répondrais : « Oui; cinq préfectures et l'administration générale du quart du royaume pendant la crise terrible de 1815, m'ont mis en mesure de mûrir mes jugemens. »

Enfin, je suis contraint encore de le dire, l'histoire en général, l'histoire de France surtout, fut l'étude de ma vie : et sans doute elle a dû mûrir aussi mes opinions.

Ainsi l'expérience, l'étude, la réflexion, concourront peut-être à m'accréditer envers celle des races présentes ou futures qui voudront étudier les symptômes de notre dissolution sociale.

Mais pourquoi écrire ces observations?

Mais à quelle adresse effectivement pourront-elles parvenir?

Je les écris, comme un navigateur revenu du tour du monde décrit la région peu connue où il a fait naufrage, signale les écueils qu'il a observés, blâme les fausses manœuvres qu'il a vues, et, sans trop s'inquiéter ni de l'éloge ni du blâme, se livre à la conviction d'accomplir un dernier devoir éventuellement utile.

Je les adresse à la race ultérieure plus qu'à la génération immédiate qui nous suit : car autant les faits terribles et en tout sens gigantesques de 89, de 93 et de Napoléon avaient porté dans les esprits de vives clartés et dans les cœurs une sorte de grandeur, autant la pruderie de la molle Restauration, et sa fausse allure, et son gouvernement oscillatoire qui se fit nécessairement corrupteur, et le conflit de toutes les opinions ballottées dans son vide, et son intarissable loquacité, ont semé dans les têtes de ce qui s'intitule la *jeune France* des germes faux et flasques de demi-vérités, de demi-erreurs, de demi-volontés, au-dessus desquelles ne surgit dans sa plénitude qu'une présomption étonnante.

En un mot, sous le règne de l'austère Louis XVI, les opinions et les mœurs, saines encore dans plusieurs provinces, flottaient à Paris et dans sa vaste sphère sans règle et sans frein. Trente ans de malheurs ou de phénomènes avaient donné à l'âge suivant le temps d'épurer les mœurs et de redresser les opinions. Survinrent quinze autres années d'une paix décevante, où s'éleva une autre race, oublieuse

des leçons subies par nous; orgueilleuse quand elle sait ou qu'elle peut; vaniteuse quand elle ne sait pas ou qu'elle ne peut pas; prétentieuse, sans mesure, s'élançant, avec les transports d'une joie tantôt féroce et tantôt niaise, vers l'avenir où ses yeux s'éblouissent au prestige d'un Eldorado et se dissimulent les approches du chaos. Qu'elle en supporte l'épreuve; elle l'a voulu. Mais qu'au moins s'élève après elle, si la Providence réserve à la France d'autres années, une race moins déréglée que la génération de Louis XVI, plus persévérante que la nôtre, plus habile et plus modeste que celle de nos premiers successeurs.

Puisse être là le terme de cette *agonie* dont je vais considérer les symptômes!

Classer ainsi des générations successives dans une immense nation, c'est user, me dira-t-on peut-être, d'expressions inexactes; c'est placer des bornes dans le vague, une régularité dans la confusion. Je le sens. L'homme assis au bord d'un large fleuve voit à chaque minute se dérouler sous ses regards une nappe liquide dont toutes les gouttes se pressent, arrivent, fuient, se mêlent, et ne donnent pas de prise au discernement. Ainsi de nous, frêles humains; ainsi de nos vaines prévisions. Les générations humaines sont à la fois identiques et successives : comment attribuer la raison à l'une, imputer l'imprudence à l'autre? Comment entrevoir en arrière, dans le cours des âges, tel âge auquel plus qu'au précédent peuvent

se porter nos paroles? Le fait est pourtant que, sans pouvoir établir au milieu de flots tous fugitifs un point mathématique pour distinguer les uns des autres, l'histoire signale dans le torrent des générations les vicissitudes qui changent les mœurs, les volontés, les résultats. Ainsi, Lyon voit sous ses murs le Rhône et la Saône unir leurs ondes, mais non les confondre à l'instant : l'œil suit l'un et l'autre fleuve dans le lit commun ; de l'un on peut dire : il est lent et limoneux ; de l'autre, il est fougueux et terrible : image des races de la Restauration et de la Révolution, de leur impur et imparfait mélange.

Qu'au surplus en ce qui précède et en ce qui suivra, les traits généraux de censure et de reproche ne donnent aux exceptions que plus de relief et de saillie. Dans les temps honteux de l'empire romain

> Thraséas au sénat, Corbulon à l'armée,
> Des crimes de leur temps sauvaient leur renommée.

Ainsi dans nos sombres jours s'élèvent, au milieu d'une génération faussée, des jeunes gens doués d'une instruction solide et d'une vraie force d'esprit : ceux-là prêtent l'oreille aux récits du passé; ils les sollicitent; ils les méditent. A vingt-cinq ans, ils ne croient pas savoir gouverner à leur propre choix ou une escadre ou un empire; ils dédaignent le sot adage qu'il faut « marcher avec son siècle », et ils prennent le rebours du siècle actuel pour le droit chemin. Parmi

les femmes jeunes et raisonneuses, il en est de jeunes et de raisonnables qui ne disent point avec une réflexion profonde : « *Le siècle a fait un pas* » : attendu que les voitures sont plus commodes, les boudoirs mieux distribués bien que moins riches, les parures plus jolies bien que moins magnifiques : jouissances qu'effectivement une longue paix a propagées en Moscovie comme en France.

Dans la bourgeiosie envieuse sont encore des hommes qui honorent le rang social ; dans l'opulente finance, des banquiers qui honorent le sol de la terre comme principe et type de la vraie richesse ; dans le commerce spéculateur et industriel (mais ceci est plus rare), des esprits droits et des cœurs généreux qui révèrent sur les parchemins l'empreinte sacrée du temps, et sur les descendans actuels les longs services des vieux ancêtres. Enfin même au barreau, sont des orateurs de bon sens qui ne s'enivrent point à la fumée de la tribune ou des tribunaux ; qui reconnaissent quelque chose dans la réflexion méditative, dans la science acquise, dans la littérature écrite, dans la politique pratique ; pour qui en un mot, *improviser*, l'art de remplir vite avec des sons les lacunes de la pensée ou de la mémoire, alors même qu'ils en possèdent le talent au suprême degré, n'est pas le superlatif du mérite de l'homme public et privé.

Ce sont là nos hommes supérieurs : ce sont les vrais *esprits forts :* qu'ils s'en souviennent en me

lisant. Partis de plus loin, franchissant plus d'obstacles, ils trouvent dans leur génie ou dans leur âme la vigueur qu'il leur faut pour toucher au but : ce but, c'est la vérité en toute chose. Nobles exceptions à leur profession ou à leur âge, je les signale. Je m'en reprocherais l'omission. Mais au fond, qu'importent à la destinée générale d'une nation les faits ou les hommes exceptionnels ? Qu'importe à l'immense nuit la scintillation des étoiles ? Qu'importent quelques oasis au voyageur qui contemple et veut peindre les arides solitudes de l'Arabie-Pétrée ?

CHAPITRE II.

DE L'ORGANISATION NATURELLE DES PEUPLES.

La France doit-elle survivre à son demi-siècle de révolution? Telle est donc la thèse que j'examine.

Le Créateur, en semant les astres dans l'espace, leur imposa des lois certaines pour régler leur orbite et perpétuer forcément leur splendeur.

Les lois qu'il donna à la nature humaine durent se concilier avec le don du libre arbitre dont l'homme, seul entre les êtres créés, fut gratifié.

L'homme connaît ces lois : il peut les suivre; il peut les enfreindre; Dieu attend : il a marqué la vie pour le temps d'épreuve; il attend avec patience, parce qu'il est, suivant le sublime mot de saint Augustin, éternel; *Patiens quia æternus.*

Ces lois n'existent pas seulement pour l'homme individuel : elles concernent la société humaine, puisqu'une des lois essentielles de la nature humaine, c'est que les hommes doivent vivre en corps de société : conséquemment ils existent pour s'unir, agir et réagir, se perpétuer en masse de peuples, sous la forme de nations distinctes. Ces nations, à moins

d'efforts violens qui en dispersent les parcelles, sont agglomérées dans une certaine portion de territoire, de manière à occuper par leur ensemble ce petit globe terrestre *abandonné de Dieu* au travail comme *à la dispute* de l'homme : globe vaste à nos yeux, atome dans l'espace, mais grand aux yeux de la raison, parce qu'il est fait pour être ou fécondé et embelli, ou stérilisé et dégradé, par l'intelligence organisée dont il est le passager séjour.

Formées et établies, ces nations ont leur *constitution* naturelle, d'après laquelle on les voit croître, grandir, durer. Elle a pour élémens le type originaire du peuple, le climat, le territoire, la doctrine religieuse, le langage même, l'habitude et ensuite les souvenirs. C'est le tempérament sanguin ou bilieux, vif ou flegmatique, de l'homme individuel ; et comme la nature applique à l'individu le caractère de sa race, de son climat, de son éducation, de ses alimens, ainsi elle applique au tempérament des nations le sceau de leurs élémens primordiaux et essentiels.

Quand on parle d'un homme, on dit de lui avec une égale propriété dans les termes ; sa *constitution*, son *tempérament*. Quand il s'agit d'un peuple, ces termes sont également justes et synonymes.

L'histoire de chaque nation, c'est le récit des actes de ce tempérament. Il appartient à la sagesse de l'améliorer par un bon régime, à l'aveugle orgueil de prétendre à le changer par une infusion

étrangère qui augmentera à volonté, dit-on, la dose ou du sang ou de la bile originels : orgueil qui fut le caractère étrange de notre âge et de notre pays.

Pour vivre, il faut donc que les nations accomplissent les conditions soit *morales*, soit *matérielles*, soit *politiques*, que leur imposa le Créateur de tous les êtres moraux ou physiques.

Ces conditions, lois vitales de chaque peuple, s'expriment de leur histoire. Elles sont des faits; elles sont, parce qu'elles sont. Que la théorie les rassemble et s'élève sur leur base : c'est son droit, tant qu'elle conserve son état de postériorité. Mais la vérité s'explique et se développe, *à priori*, par elle-même. Elle a pour agent le temps; elle a pour sujet et substance la société dont elle, et non l'artifice de l'homme, façonne les organes.

Tels sont les principes. A leur flambeau, suivez l'histoire de la France; scrutez-en le long cours; et décidez si elle persiste dans les conditions MORALES, MATÉRIELLES, POLITIQUES, qui firent sa vie de quatorze siècles, et qui, maintenues ou renversées, doivent ou maintenir sa longévité, ou l'ensevelir dans leurs ruines.

CHAPITRE III.

DES CONDITIONS SOCIALES.

La première des *conditions* MORALES de la vie sociale en France, c'est la religion;

La seconde, c'est l'éducation;

La troisième, c'est l'instruction appliquée à la conduite de la vie.

Au premier rang des *conditions* MATÉRIELLES sont:

1° L'état de la propriété privée, répartie entre la culture des terres, les arts de l'industrie, les bénéfices du commerce;

2° L'état des finances publiques : et ce deuxième objet me conduira à examiner la répartition actuelle des impôts et des capitaux mobiles;

Enfin j'aborderai la question délicate des *conditions* POLITIQUES. Elle me portera

Quant à l'intérieur, à examiner l'état présent, la force ou la faiblesse de notre clergé, de notre noblesse, de notre magistrature;

Quant à l'extérieur, à considérer dans le même objet la décadence de la France en force fédérative et en force relative : relation appliquée principale-

ment aux progrès démesurés de l'Angleterre et de la Russie.

Et maintenant que je jette un premier regard sur l'horizon dont il faut parcourir l'étendue, je sens que je n'ai pas à redouter seulement les difficultés de la route : il me sera difficile d'éviter des méprises, des réminiscences, des similitudes.

Des méprises! elles concerneront des faits, des chiffres, des dates : un contrôle serait nécessaire. Comment l'exercer dans le fond d'une lointaine retraite? ou comment attendre des moyens propices quand le temps, emporté d'une violence inouïe, vole, se précipite et s'évapore, précipitant avec lui livres et révolutions, arrachant ou flétrissant d'avance les fruits non mûrs de l'arbre qu'on arrose. On spécule; on calcule; et la mort ou le caprice d'un homme, un coup d'apoplexie, un coup de canon, une bluette d'un esprit faux, vont liquéfier les laves qui dorment sous l'Europe!

Des réminiscences dans l'ordre moral! D'autres explorateurs ont parcouru les régions où je m'engage. A-t-on pu oublier les *Considérations* que publia M. de Maistre, il y a trente ans? MM. Burke, de Bonald, Bergasse et autres grands esprits ont aussi relui dans nos tempêtes. Je les admirai alors; et l'assentiment intime a dû confier à la mémoire leurs vérités reçues ou réfléchies.

Des similitudes dans l'ordre matériel et politique! Il est évident qu'un fonds semblable d'idées et de

jugemens alimente chaque jour le travail des intelligences. Sans cesse la France et l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, voient des fanaux luire au haut d'observatoires divers. Tantôt c'est par la presse périodique qu'une foule d'hommes éminens épanchent des trésors de savoir, d'esprit et de style; tantôt la méditation se développe en de vastes et sérieuses compositions; mais ces nombreux journaux, ces mémorables ouvrages, je les ignore. Des bords de la Seine au pied des Pyrénées, quels échos suffiraient à les redire? et comment donc fuir des ressemblances qui se présentent ici et là à l'esprit frappé d'objets semblables et saturé, pour ainsi dire, des mêmes germes?

Malgré ces inconvéniens, je vais poursuivre. Le lecteur rectifiera les chiffres : et quant aux réminiscences et quant aux ressemblances, puissent-elles être fréquentes et complètes! Ah! loin d'être un mécompte, elles seront mon point d'appui. De quel droit, seul, invoquerai-je la confiance? A quel titre suffisant, si j'eusse été solitaire en ces espaces souvent ténébreux, aurais-je pu dire aux générations qui nous pressent : Venez, suivez-moi dans les plaines de l'immensité, dans les nuages de l'avenir?

PREMIÈRE PARTIE.

Etat en France des conditions MORALES nécessaires à la vie de la société.

LIVRE II.

CHAPITRE Ier.

DE LA RELIGION EN FRANCE.

Ab Jove principium. Le Christianisme primitif jeta dans les Gaules de profondes racines. On a dit que ce royaume avait été fondé par les évêques ; et en effet, de Clovis à Charlemagne, de Charlemagne à saint Louis, de saint Louis aux temps de Luther, combien puissamment les évêques et l'Ordre politique dont ils étaient les chefs agirent sur le gouvernement, sur

l'administration et sur les mœurs! Les guerres de la réforme religieuse ébranlèrent leur influence; elle se releva sous le régime des puissans cardinaux de Richelieu et de Mazarin. Alors elle fit ombrage au plus impérieux de nos monarques; et Louis XIV, un moment frappé des talens du cardinal de Janson, lui refusa l'entrée de son Conseil, parce qu'il s'était, disait-il, imposé la loi de n'y jamais admettre les chefs de l'Église. Bossuet ne tint, sous son règne, que le sceptre de la science et de l'éloquence. Il est probable que si Louis XIV n'eût pas survécu à son petit-fils le duc de Bourgogne, Fénelon eût reçu de son élève la mission de remplir les *cinquante ans de bonheur* qu'il avait, disait-il, *préparés à la France*. Moins jaloux ou moins circonspect que son bisaïeul, Louis XV remit toutes les rênes de l'empire entre les mains du cardinal de Fleury. Pacifique, vieux, plus sage que profond, Fleury trouva, comme sans y songer, le secret de donner plus à la France que ne lui ont laissé toutes les conquêtes de Napoléon. Le conquérant Napoléon, il faut bien le reconnaître, n'a rien laissé; au contraire, Belgique, Louisiane, Antilles, en fin de compte il a tout dissipé. Étonnant parallèle! Un cardinal octogénaire, presque imperceptible entre nos ministres, Fleury ajouta la Lorraine à nos province et le royaume de Naples aux trônes où s'asseyait la race des rois de France. Tant les empires trouvent souvent mieux leur compte en bénéfice dans l'obscurité que dans le faux éclat,

dans la sagesse même en ses vieux ans, que dans le génie sans règle même en son zénith !

Dans un royaume ainsi façonné durant un long cours de siècles par l'habileté du sacerdoce et de l'épiscopat, le Christianisme a dû et devrait encore tout ombrager de ses rameaux tutélaires.

Il arriva, en effet, qu'aucune hétérodoxie n'y prédomina; l'Arianisme introduit par les Visigoths fut repoussé par le corps épiscopal; l'Islamisme fut écrasé sous le *marteau* de l'héroïque père de Pépin. Le schisme des Grecs tenta en vain d'éblouir les regards par la perspective des couronnes de l'empire d'Orient. Vinrent ensuite Luther et Calvin; pour ou contre leurs sanglantes bannières coulèrent des flots de sang français. Mais en définitive, et de part et d'autre, les dogmes fondamentaux du Christianisme s'affermirent dans les esprits au milieu des luttes corporelles les plus acharnées.

Les esprits fléchirent quand le *protestant* Bayle déclara, du fond de la Hollande, qu'il « *protestait* « contre toutes les religions », et quand Voltaire se fit de sa mobile imagination un levier pour soulever contre la loi chrétienne toutes les passions des temps énervés.

Tout prit alors le caractère d'une subversion morale; tout y aida.

Le régent et sa cour y aidèrent par leurs débordemens, et Louis XV par son imprévoyance non moins que par sa propre dépravation.

Le cortége doré qui, depuis Louis XIV, abandonnait imprudemment les manoirs paternels des provinces pour venir en poste, à Versailles,

> . . . . . Essuyer des mépris
> Qu'il revenait soudain rendre en poste à Paris,

ce cortége crut pouvoir professer et propager des doctrines qui l'affranchissaient de liens gênans et laisser commodément la religion au peuple.

Enfin, l'Église elle-même et ses chefs aidèrent à la décadence religieuse.

La logique de Bossuet venait de pulvériser les doctrines de Luther et de Calvin, lorsque d'un germe imperceptible en Flandre et à Paris, surgit une doctrine nouvelle, subtile, abstruse et dure, celle qui prit le nom de Jansénius. Qu'elle ait attiré de nombreux prosélytes, c'est un fait, mais un fait inexplicable. Jamais séduction moins attrayante n'offusqua l'imagination ou les sens. Telle est pourtant la dépravation du goût parmi les esprits blasés et les cités oisives, qu'elle eut ses livres et ses disciples. Le clergé dut la combattre. Elle brava les rigueurs du clergé et du gouvernement; il y eut des excès parmi les vainqueurs, trop de ténacité dans les vaincus. Double faute : car d'une et d'autre part s'usèrent les forces de l'Église de France en des combats stériles, où dès le principe s'était consommé sans fruit pour les vérités fondamentales le mâle génie d'athlètes

chrétiens tels que Pascal et Arnaud. De tels combats se livraient sous les regards moqueurs du philosophisme; et quand il vit, là l'Église gallicane, ici le parlement de Paris qui se disait le défenseur de l'Église et le fléau du philosophisme, se détourner de leur ennemi commun, pour se provoquer, se heurter, s'engager mutuellement dans des procédés quelquefois ridicules, il accueillit d'un sourire infernal ces spectacles au fond duquel apparaissait son prochain triomphe.

Il faut le reconnaître d'ailleurs : du sein de l'Église de France ne s'éleva, dans la vraie lice où le philosophisme combattait si ardemment, aucun athlète comparable à Rousseau et à Voltaire. Bossuet et Fénelon, faits pour de tels combats, avaient paru trop tôt.

Ainsi, dans le clergé les talens pâlirent; dans les premiers ordres de la société, le Christianisme s'altéra; et, au contraire, une doctrine affranchie de tout joug, libre de tout lien, livrant le cœur, l'intelligence et les sens à une complète anarchie, rayonnait à Paris et des feux du génie et de la splendeur des rangs.

Bientôt le philosophisme ne crut plus devoir accorder l'égalité au Christianisme. Laissant le paradoxe, il saisit la hache, égorgea les prêtres, brisa les autels, adora des femmes érigées en image physique de la raison humaine; puis, reculant quelques pas en arrière de cette extravagance, il proclama

l'*Être-Suprême* et donna au dieu retrouvé un étrange prédicateur et un étrange grand prêtre : pour prédicateur, Robespierre; pour grand prêtre, La Reveillère-Lépaux : incroyables spectacles que nous avons pourtant vus! de nos yeux, vus!

Avec des pensées bien plus profondes, Napoléon aperçut dans le Christianisme, au moins un instrument de puissance. Son impérieux génie subjugua jusqu'au fanatisme avant lui dominant. Indécis dans ses propres opinions, il fit, toutefois, fléchir sa cour révolutionnaire et ses soldats fanatiquement impies, sous le nom dédaigné ou abhorré du Dieu des Chrétiens. Il conduisit lui-même ses généraux à la métropole de Paris, opposant la jubilation d'un front triomphateur aux contorsions de leurs traits convulsifs. De gré ou de force, il mit fin au schisme constitutionnel, institua des siéges épiscopaux, et il s'avança jusqu'à imposer un catéchisme. Singulier monument des infirmités humaines que ce catéchisme où le plus vain orgueil et l'adulation trop soumise représentaient, en langage religieux, Napoléon comme l'envoyé spécial du Très-Haut, comme une sorte de messie moderne! Là, il y eut faiblesse dans le conquérant qui ordonna de tels blasphèmes; faiblesse dans l'épiscopat qui les reçut de sa main. Vain et faux calcul des uns et des autres! la foi chrétienne ne s'inspire pas ainsi; et néanmoins, il y eut cela de vrai que le Très-Haut a signalé Napoléon dans des vues de bonté sous le rap-

port religieux, comme il l'a envoyé sous d'autres rapports dans des vues de sévérité et même d'extermination.

La réalité de la foi et des pratiques chrétiennes remonta sur le trône de France avec la race de saint Louis. Mais qui l'eût dit? Quel effet inexprimable! les destins du Christianisme suivirent dès lors un cours tout opposé à celui des probabilités morales.

Personne n'est moins que moi disposé à reconnaître un saint dans le roi Louis XVIII. Imbu de tant d'idées fausses où se jouait son esprit orné et brillant, avait-il sauvé du naufrage des opinions bien fixes sur les vérités religieuses dont les Bourbons avaient conservé jusqu'alors, avec tant de soin, le fil traditionnel? Je ne saurais l'affirmer; mais toujours est-il que Napoléon, plus ou moins chrétien, l'était moins en apparence que Louis XVIII; et quant aux autres membres de la famille royale, cet autre frère de Louis XVI, comme lui symbole vivant de candeur, cette angélique fille du roi martyr, ce pieux gendre du *juste couronné*, ne formaient-ils point un groupe de chrétiens de la primitive Église, offert à l'imitation, à l'admiration, à l'expiation, de la moderne Babylone?

Près d'eux un cortége, où se remarquaient beaucoup d'hommes sincères, reproduisait en partie leurs exemples. Là se voyaient surtout deux personnages qu'une intime et tendre amitié aime, en ce

moment, à rappeler de leurs tombeaux trop tôt ouverts : le duc Mathieu de Montmorency, le duc de Rivière !

De ces cimes du Liban découlaient les eaux pures de la religion antique ; elles s'épanchaient de degré en degré ; elles allaient sourdre au loin dans les provinces, et elles y fécondaient des germes qui tendaient ensuite à se faire jour par la chambre des députés : aussi 1815 et 1816 virent du haut des tribunes législatives jaillir de beaux discours, quelques bons règlemens et l'abolition de la loi aussi insociale qu'impie du divorce.

Démonstrations toutefois infructueuses ! Laissant à d'autres plumes le soin de développer des causes qui m'entraîneraient trop loin du point où je m'arrête, je me borne à montrer les effets ; ils sont comme inexprimables ; entre ce qui fut et ce qui aurait dû être, il y eut un contraste effrayant.

Napoléon avait, sans le moindre effort, détrôné Voltaire et Rousseau. Au théâtre, le premier semblait n'être plus qu'une pâture pour la critique littéraire ; ses tragédies se jouaient rarement, et *Mahomet* devenait inintelligible. Le second ne voyait plus tous les boudoirs s'ouvrir à son *Héloïse*, et ne voyait que peu de cerveaux creux rechercher encore son *Émile* et son *Contrat social*. Consultez les archives de la librairie : plus de nouvelles éditions en l'honneur des œuvres de ces grands philosophes de Ferney et de Genève ; tout au plus les anciennes s'écou-

laient-elles péniblement. Pour Diderot et Helvétius, bien plus encore pour Bayle et Spinosa, quelle bibliothèque nouvelle étalait en ses rayons leurs pesans volumes? En un mot, spectateurs et lecteurs, tous, sous Napoléon, renient ou cachent les idoles du philosophisme.

Quelques années plus tard, observez de nouveau les faveurs de la presse; à peine a-t-elle assez de types pour reproduire par tous les caractères, sous tous les formats, les paradoxes de Genève et les bouffonneries de Ferney : les éditions marchent par centaines; les volumes circulent par millions; on ne vend plus, on donne, on prodigue, les blasphèmes accumulés en *forme compacte*. L'Évangile même n'est pas plus ménagé pour le calvinisme que pour le catholique; de nouveaux Procustes l'allongent, le rapetissent, lui donnent leur nom; ils publient un *Évangile-Touquet*. De telles rapsodies, que n'assaisonne aucun sel, qui n'offrent au goût que le suc acerbe de l'impiété brute, inondent les quais, les faubourgs, les boutiques de Paris; et les Bourbons y régnaient!

Dans les temps de Napoléon et même sous le Directoire, pendant que le philosophisme encore honteux des saturnales sans-culottides s'imposait un profond silence, le Christianisme enfantait les œuvres les plus insignes de la littérature récente. Il révélait dans M. de Châteaubriand le don d'user de la langue française comme Amphion de la lyre, et dans M. de

Bonald une force de tête qui, appliquant le principe chrétien à la *législation primitive* et à la *théorie des pouvoirs*, a enseigné à la France et à l'Europe réfléchissantes, soit des vérités nouvelles, soit les raisons religieuses des vérités reconnues. Étranger par son origine, mais Français par son style, par ses sentimens, par son influence, M. de Maistre éblouissait l'Europe en des pages où étincelaient les feux que le génie allumait aux flambeaux de la vérité chrétienne.

Voici venir au trône, tour à tour, les frères de celui qui monta de l'échafaud dans les cieux; et d'un grand talent jaillit l'un de ces livres qu'inspirent les peuples en déclin et qui souvent leur survivent. M. l'abbé de La Mennais s'essaye à remuer le siècle en ses mortelles langueurs. Il attaque avec vigueur l'*indifférence religieuse*; mais il se hâte, il ne publie avec rectitude que le premier volume; il se détourne au second; et puis il s'arrête, il s'égare, il tâtonne, il tombe.

Le XVIIIe siècle avait donné au philosophisme l'ascendant du talent; le XIXe le rendait au Christianisme; et pas un homme du parti adverse ne pouvait disputer la palme à ces quatre hommes illustres.

Sous Napoléon probablement, concentrés dans la propagation des grandes vérités, ils auraient éclairé la scène du monde par des lumières qui auraient illustré notre littérature, agrandi leurs noms et surtout servi le genre humain.

Sous la Restauration, on les détourna de leur vocation divine. L'aridité de la politique, des honneurs indiscrets ou des procédés insensés changèrent en filets d'eau de larges fleuves. On vit M. de Châteaubriand vainement ministre, M. de Bonald obscurément député, M. de La Mennais cité en police correctionnelle; tous trois, ou trop empressés ou trop obligés à amortir sur des bancs décorés ou hideux le glaive dont la Providence avait armé leur intelligence! Et M. Frayssinous, autre homme supérieur en son genre lorsqu'il exerçait, par la vigueur de la logique et de l'éloquence, un merveilleux ascendant sur la jeunesse studieuse, passa, de la chaire où il rayonnait, dans les tribunes et dans les conseils où il s'éclipsa (1).

Je ne sais quel avortement stérilisa les germes du génie, alors que partout la vanité, ivre de ses propres fumées, jeta pêle-mêle le sort des humains à travers des voies si trompeuses en des chutes où la fragilité commune a trop paru.

Dans les chefs du pouvoir, il y eut défaut de discernement des hommes; dans l'homme, il y eut défaut de discernement de soi-même : ces deux nullités ont été bien fatales.

Repompées ainsi de tous les points par la vanité aride ou par l'opinion absorbante, les sources religieuses que la Révolution avait rouvertes par l'effu-

(1) Non pour toujours, heureusement!

sion du sang, et dont Napoléon avait recreusé les canaux, se desséchèrent; les sources du philosophisme, au contraire, se remplissaient en sens inverse. Aux débordemens des vieux livres s'adjoignirent les journaux quotidiens, les écoles savantes, les professeurs salariés par l'État pour les hautes chaires. L'affluence produisit un torrent. On n'y distingua pas deux ou trois hommes dominateurs, comme au temps de Voltaire et de Jean-Jacques; ce fut comme une plaine de tout point submergée, où les flots battaient les hauteurs. Là furent les masses, la génération vouée aux arts libéraux, les portions les plus vivaces de la société. De toutes parts retentirent de nouveau les accens du fanatisme. *Parti prêtre, congrégation, jésuites :* ces insipides mots furent le talisman véritablement burlesque que les habiles imaginèrent, que les prosélytes affamés propagèrent, que les sots en foule adoptèrent.

En vain il se forma plusieurs sociétés de missionnaires pour opérer dans les masses populaires une réaction propice au principe religieux. Elles ne se contentèrent pas d'attaquer tous les villages du royaume; elles affrontèrent hardiment les plus grandes villes. Deux chefs-lieux des préfectures que j'ai occupées, reçurent des missions de mon temps. Non-seulement comme chrétien, mais comme homme public, j'en suivis attentivement les exercices. C'était un spectacle prodigieux! Il y avait prodige dans

la multiplicité et dans la diversité des talens oratoires, dans la ferveur et dans la force physique de ces nouveaux apôtres; il y avait prodige aussi dans l'empire absolu et soudain qu'ils exerçaient sur les flots d'auditeurs de tout rang, de tout sexe, de toute opinion, accumulés dans leurs églises. On aurait dit le fer se liquéfiant dans la fournaise. Mais en reconnaissant et bénissant ces émotions propices à l'ordre moral, j'en observais aussi les résultats réels. Ils ne laissaient guère d'impressions profondes; et cela s'explique.

Les missionnaires s'adressaient et à l'intelligence et au cœur. Ils voulaient prouver et réformer.

Prouver le Christianisme en quelques conférences! traiter de Dieu, de l'homme, du monde visible et invisible, en quelques heures! c'était prendre un cadre trop étroit pour y placer en relief la solution de toutes les difficultés.

Réformer en ce même cours d'heures fugitives les mœurs d'une ville, les habitudes invétérées de ses classes diverses, les vices cachés ou patens que l'âge actuel infuse, pour ainsi dire, dans chaque auditeur par tous les pores, hier, aujourd'hui et demain! c'était demander aux eaux purificatrices du Jourdain l'abondance de l'Océan.

Le divin esprit du Christianisme opéra ainsi dans son commencement. Mais ce que Dieu fit pour le genre humain tout entier, l'eût-il fait pour un seul peuple? et devait-il cette faveur au peuple français,

saturé du sang de ses martyrs, moteur criminel ou criminel instrument de tant de désordres?

Les missions ne répandaient que des semences fructueuses. Quelles mains ensuite en développaient la culture? Au départ des missionnaires, ne restait que le clergé ordinaire : faible en nombre, souvent faible en talens, absorbé par des fonctions saintes et pénibles et ternes, il voyait s'étioler, languir, se flétrir et périr les plantes si subitement nées dans ses sacrés parvis. Les villes ébranlées jusqu'en leurs fondemens sous les coups accumulés des vérités chrétiennes, retombaient comme affaissées sous leurs propres efforts. Peu à peu les églises se dépeuplaient; les heures du jour reprenaient leurs occupations profanes ou pires. Il restait cependant une impression vaguement religieuse, quelques pratiques respectables, des chants de cantiques dont les airs délicieux devenaient populaires : c'était mieux qu'auparavant; mais de ces menus effets à la réforme substantielle d'un peuple, quelle distance! Des éclairs avaient brillé: leur sillage s'évanouissait dans la nuit profonde.

Quelquefois la nuit s'obscurcissait davantage, non-seulement par les oppositions du contraste soudain, mais par l'effet de deux contradictions morales.

Derrière les fervens missionnaires, souvent auprès d'eux et quelquefois jusque dans l'enceinte de l'église ouverte à tout venant, rugissait la secte qui, sous le nom de Libéralisme, reproduisait par indivis

les démons incarnés du philosophisme et du jacobinisme. Timide d'abord, elle s'enhardit à mesure que la prétendue Restauration lui permit de reprendre vie et force. Des écrits calomnieux, elle passa aux interruptions verbales, aux menaces, aux violences; elle en vint même à assiéger et à occuper corporellement jusqu'aux sanctuaires : violences qui, transformant nos temples de paix en arènes de scandale, dénaturaient dans son essence l'œuvre religieuse.

L'autre opposition fut celle du gouvernement royal. Que Napoléon, attentif et contraint de l'être à l'apparition de tout pouvoir excentrique, ait entravé l'action du pouvoir religieux des missions sur les masses, on le conçoit. J'ai vu à Toulouse celle qui, la première, éveilla ses ombrages. Un homme, le père Miquel, remua pendant quarante jours la capitale du Languedoc, suffit seul à tout et à tous, et termina sa mission en faisant défiler dans les rues de la cité, comme une armée en bataille, quarante mille personnes. Surpris d'un tel acte de puissance en un seul homme, Napoléon s'en inquiéta et prohiba. Les ministres des Bourbons ne prohibaient pas les missions; mais, divisés eux-mêmes en leurs confuses croyances, ils les considéraient au loin, quelques-uns avec répugnance, tous avec indifférence. Agens secondaires de l'autorité publique, nous, chefs des départemens, suivions les traces des chefs du gouvernement. Certes, libre à nous de nous en écarter :

libre à chaque préfet d'aimer à son gré la musique, la danse ou les missions. On laissait à l'homme son franc arbitre; mais du gouvernement royal à l'administrateur provincial, ne survenaient ni instruction, auparavant; ni incitations, pendant; ni questions, après. L'altération ou l'extension du principe religieux ne s'apercevait plus de Paris.

A cet égard, je citerai ce qui m'advint en 1816. M. le duc de Richelieu était alors premier ministre; j'occupais la préfecture de Bourges. Une mission arrive : elle triompha de la torpeur propre au Berry. Paysans et militaires, hommes publics, hommes privés, presque tous en éprouvèrent l'influence; et sa durée fut pour la ville une période de bon ordre, de paix et, peu s'en fallait, d'extase religieuse. Tant que l'imposante basilique de Bourges retentit de ses terribles ou onctueux discours, le théâtre se ferma; les comédiens s'éloignèrent spontanément. La mission terminée, ils revinrent; et, suivant les règlemens de police, ils me soumirent le répertoire des pièces qu'ils allaient représenter sur la scène. *Tartufe* y figurait en première ligne. « Vous avez trop « bon goût, dis-je poliment au directeur, pour jouer « *Tartufe* le lendemain d'une mission : attendez un « mois. Pour les autres, comme il vous plaira. » Or, voilà que le duc de Richelieu apprend par l'une de ces bouches libérales qui avaient tant d'empire sur son faible esprit, apprend, dis-je, ce trait de despotisme oriental et de vandalisme gothique. Il

rencontre le soir, chez sa sœur, un de mes parens. « Ah! ah! lui dit-il en grinçant le rire, On défend à Bourges de jouer le *Tartufe!* Ah! ah! le *Tartufe* qu'on jouait devant Louis XIV! Vraiment! défendre le *Tartufe!* » Et obligation me fut imposée d'autoriser les comédiens à effacer bien vite les impressions déjà trop fugitives, et à jouer leur *Tartufe* sur des bancs à demi déserts où étincelaient pourtant des regards démoniaques. Qui plus est, ces regards je dus mettre ma force à les braver; je crus devoir assister en personne au spectacle, afin de déconcerter, par ma présence, les allusions de l'outrage au culte public. Au fait, en cet exemple, chacun joua un rôle naturel; les comédiens trouvèrent du sel à lutter contre les missionnaires; je trouvai du bon goût et du bon sens à rendre au public un hommage que, eussé-je adoré la lune, j'aurais dû lui rendre : M. de Richelieu trouva une ineptie de plus à faire, et la fit.

Ainsi, n'ai-je pas eu tort d'observer que les missions tentées par le clergé français, sous le règne des deux rois Bourbons, pour redonner aux peuples de France un essor général vers le Christianisme, éprouvèrent deux oppositions ! l'une violente, celle du philosophisme et du jacobinisme ranimées de leurs cendres; l'autre, sourde et irréfléchie, celle du gouvernement royal, assez maladroit pour tirer sur ses guerriers et pour miner ses propres bases.

Ainsi, encore, s'expliquent ou du moins se conçoivent les effets contradictoires de Napoléon et des Bourbons. Sous Napoléon, qui fut musulman en Égypte, le Christianisme se rallume : sous les Bourbons, qui, heureux ou malheureux, furent sans cesse fervens catholiques, le Christianisme en France s'attiédissait, s'usait, et allait s'éteignant dans la foule où se pressent les classes moyennes de la société.

Arrivons maintenant à considérer son état présent et les conséquences de son déclin.

CHAPITRE II.

DE L'ATHÉISME EN FRANCE.

Au terme des vicissitudes que le Christianisme a subies en France depuis cinquante ans, sous des gouvernemens si divers, mais tous ou ennemis acharnés ou amis languissans, nous pourrons évaluer l'intensité de la foi chrétienne, en l'examinant à Paris, dans les provinces du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Midi; dans le commerce; dans la bourgeoisie; dans les artisans; dans le peuple inférieur; à l'armée; dans la magistrature; dans les chambres législatives; dans la législation qui en émane; enfin, dans le gouvernement qui donne à tout l'impulsion et la direction.

Balançant les résultats de cet examen au poids du sanctuaire, nous jugerons alors si la France est chrétienne, si elle tend vers une autre religion, si elle s'éteint dans l'athéisme, ce dernier abîme sans fond où le néant dévore les nations putréfiées.

Paris est-il chrétien? Voyageur qui arrivez des rives du Bosphore, dites-nous : Quand vous pénétrâtes dans les murs de Byzance, vous fîtes-vous cette demande : Constantinople est-elle mahométane? Les

mille tours de minarets, ces voix retentissantes qui appellent sans cesse le peuple à la prière, un regard du dernier musulman, auraient levé vos doutes.

Allez à Saint-Pétersbourg et à Moscou : le prêtre de l'Orient y manifeste partout les symboles de son culte. Il y a peu d'années qu'à Pétersbourg l'empereur Nicolas a inauguré un monument en mémoire de son frère Alexandre Ier. Toute la Moscovie semblait y assister ; cent mille soldats remplissaient la place, le monarque à leur tête, ce monarque dont l'aspect, rappelle, dit-on, ce vers célèbre :

Le monde, en le voyant, a reconnu son maître.

Mais il sait, lui, reconnaître un maître qui le domine. Par quel acte va s'ouvrir une solennité en apparence profane? par l'office des morts. La voix grave du clergé le fait entendre au loin ; partout règne un recueillement profond : Nicolas descend de cheval, écoute l'office à pied, s'agenouille à la dernière prière; et ses cent mille guerriers mettent aussi genou en terre à l'exemple de leur chef, rendant du fond de leur âme un sincère hommage à leur Créateur. Vous figurez-vous, pendant la prétendue Restauration, un roi de France et une armée française en cette attitude?

Tandis que le culte grec opère ainsi à Pétersbourg, vous voyez à Vienne ou à Madrid, à Madrid même actuellement scellé au plomb du jacobinisme, vous

voyez le catholicisme se produire le front levé, du trône à l'échoppe.

Et à Londres même où le commerce du monde accumule tant de trésors et tant de passions, le dimanche fait sentir profondément sa solennité divine.

Et, s'il faut remonter jusqu'au temps où Rome idolâtre était parvenue à l'apogée des grandeurs, de l'opulence et de la perversité, aurait-on questionné sur leur culte ces Romains dont la vie était comme entrecoupée de rits religieux, consacrant tous leurs actes et jusqu'à leurs festins par des ablutions, par des sacrifices, par des hommages rendus de toute sorte à la divinité? Que pouvait de plus Rome païenne?

Que peut de moins Paris chrétien, s'il l'est encore? L'eau du baptême est jetée sur le front de l'enfant qui vient de naître; au pied de l'autel s'agenouille une fois le jeune homme qui se marie; quelques cierges luisent une demi-heure autour du cercueil de l'homme mort. Retranchez ces trois époques obligatoires de la vie humaine; où est la religion de Paris?

Cité imprudemment colossale, elle renferme environ six cent mille adultes. Pas cinquante mille ne participent aux deux plus grandes solennités du culte chrétien, la naissance et la résurrection du Médiateur. Comptez cent mille, en y comprenant les cultes dissidens : à quoi et à qui croient de fait les autres cinq cent mille âmes qui nagent au hasard

et s'engloutissent tour à tour dans le gouffre du temps?

Le dimanche à Paris produit sur les deux classes dominantes de ses habitans deux effets opposés l'un à l'autre et aussi peu religieux l'un que l'autre. Pour le peuple c'est le travail; pour la bourgeoisie, c'est l'ostentation. Le bourgeois va se parer, voir, se faire voir : c'est là exclusivement sa fête; et en effet, n'est-ce pas un spectacle enchanteur que celui qu'en un beau jour de printemps offrent à l'œil le dimanche de Paris, ses boulevards, ses Tuileries, ses Champs-Élysées? « Si ce n'est pas là un peuple heureux, je « n'y entends plus rien », me disait un jour à cette vue le duc de Richelieu effréné dans sa jubilation. Il était alors premier ministre du joyeux peuple. Pour ses yeux pénétrans, la nation française était là toute en passé, présent et avenir. Ainsi le podestat de Saint-Marin totalise au forum la félicité de sa paroisse. Mais à Paris, comme en une autre mythologie, les Champs-Élysées sont voisins de ce Tartare où Thésée, assis sur un roc, « *et assis pour l'éter-* « *nité* », dit Virgile, criait aux mortels et de sa déplorable voix et de son terrible exemple :

« Apprenez la justice et le respect des dieux.
Discite justitiam moniti et non temnere divos. »

Vain avertissement! pas plus que la bourgeoisie, le peuple parisien ne s'en occupe. Pour lui, le dimanche n'est pas même un jour de repos légal : je ne dis pas

de repos absolu; car, véritablement, il est comme impossible qu'en ce tourbillon d'hommes et d'affaires, un seul jour sur sept soit retranché tout à fait du travail et du mouvement sans compromettre le sort des uns et le cours des autres. Mais qui veut ou peut se reposer trouve du goût à enfreindre la loi religieuse pour le plaisir de l'enfreindre : c'est le sel de sa dépravation. Considérez à Paris, et dans plusieurs villes de France, la foule des ouvriers : travailler le dimanche, se reposer, rire et boire le lundi, est leur règle pratique.

J'ai voulu, à cet égard, me donner un spectacle accompli. Nous atteignions Pâques de 1833. Déjà près de trois ans avaient passé sur la grande effervescence et ses grands résultats. Quelques pierres de l'archevêché de Paris subsistaient encore. Voir, un jour de Pâques, et si longtemps après la tempête politique, des ouvriers de Paris arrachant dans le calme de l'abrutissement, au prix d'un salaire régulier que le gouvernement soldait, la dernière pierre de l'édifice où les siècles avaient vu mourir tant d'évêques, et où Napoléon voulait placer le Pape, me parut chose curieuse en fait de christianisme. Des torrens de pluie déconcertèrent, en cette solennité, le voyageur et le démolisseur. Mais au dimanche suivant, à l'Octave de Pâques, l'expérience était belle encore : j'allai sur les lieux ; je demandais à mes propres yeux la conviction ; elle fut parfaite. Oui ; l'ouvrier impassible creusait et extirpait les fonda-

tions. Rien ne se fait avec plus d'ordre et de sang froid. C'était la rivière qui coule, le flocon de neige qui tombe, la feuille séchée qui s'en va par les airs, le balancier de l'horloge qui va et vient éternellement... Insensés automates!

Et un passant, jugeant à ma mine que je n'étais pas un inspecteur officiel de ces chefs-d'œuvre-là, me dit de lui-même : « Ah! j'y étais; la foule s'é-« tendait jusque là-bas : il y avait trente mille dé-« molisseurs et deux cent mille spectateurs! »

Les exemples de l'impiété franchement frénétique ou nonchalamment spectatrice pourraient se multiplier.

Bornons-nous à deux grands faits patens pour avoir une vue nette du degré de christianisme qui anime Paris.

Et d'abord, comptez le nombre et observez l'ampleur des basiliques que sa foi voue au culte divin. J'omettrai la rive gauche de la Seine. Il y a évidence que là était de trop une basilique au moins, celle où le génie des derniers rois de France voulut vainement entrer en lice avec le génie des papes. Aussi qu'en faites-vous en ce moment? — Un Panthéon. — Que veut dire : Panthéon? — Tous les dieux. — Que veut dire : tous les dieux? — Voltaire et Rousseau, putréfiés en bas, déifiés en haut. — Exquis jugement! merveilleuse protestation contre l'athéisme!

Mais si le nombre des églises est exubérant à la

gauche du fleuve, passez à la droite, et calculez. Vous marchez au nord à travers ces longues rues qui, telles que les rues de Richelieu ou de Montmartre, renferment chacune isolément la population d'une grande ville. Vous traversez les boulevards; vous atteignez les quartiers neufs où afflue l'opulence des métaux et qui, de merveille en merveille, se prolongent jusqu'aux barrières. Disséminée dans nos campagnes, cette population construirait et occuperait deux cents églises. Mais là, deux basiliques dignes de ce nom, Saint-Eustache et Saint-Roch suffisent. Saint-Germain-l'Auxerrois en outre, c'était beaucoup. Les vandales l'avaient mise en lambeaux, et de ses débris avaient tenté de faire une *mairie :* informe ruine qu'il est bien de réparer, qu'il eût été mieux de prévenir. Peut-être achèvera-t-on la Magdelaine par vénération pour les beaux-arts qui en font une sœur jumelle du temple érigé à la Bourse : et bon gré, mal gré, ce monument païen en dehors, vide en dedans, prêtera son secours. Mais passé le boulevard et dans la magnifique Chaussée-d'Antin, que voit-on? trois chapelles de village, je crois : rien, pour mieux dire. « Le fils de l'homme « n'y a pas où reposer sa tête. » En sorte qu'on entre forcément dans ce cercle vicieux d'idées funestes et déplorables : Paris sans églises parce qu'il ne veut pas de culte, et sans culte parce qu'il n'a pas d'églises.

L'autre fait patent résulte des détails statistiques

de l'administration. On assure, j'ai peine à le croire, qu'il existe à Paris quarante mille ménages fortuits que n'a unis, non-seulement aucun lien religieux, mais même aucun lien civil et légal. Ce sont des accouplemens bestiaux qui se rencontrent, s'abandonnent, s'échangent, mettent au jour des petits qu'ils délaissent. La charité inépuisable des instituts religieux les recueille, les allaite, essaie de les élever. A leur tour, ils entrent dans le monde sans y avoir connu ni les sourires de la mère ni les leçons du père. Ils y entrent marqués au front d'un signe réprobateur qu'ils fécondent et qu'ils propagent. Ces milliers d'êtres accidentels dont nulle loi divine ni humaine ne scella l'existence, que sont-ils? que seront-ils? où les emportera le soin d'une vie qui, fondée hors de la société domestique, ira s'animalisant de jour en jour? Énumérez ces milliers d'humains; supputez et pesez leurs races; le vice y a jeté tous ses élémens; l'âge donne à leurs organes une fermentation violente. Apostats-nés, séditieux-nés, armés d'ailleurs de toutes les passions éminemment parisiennes, ils doivent méconnaitre, ébranler, tendre sans cesse à renverser non-seulement le Christianisme, mais l'état civil et l'état politique des autres hommes.

Paris, disait pourtant l'empereur de Russie Alexandre étonné que Napoléon eût quitté un tel séjour pour aller se confondre à Moscou, Paris est un paradis terrestre. Paradis en tant que nul autre lieu sur la terre

n'émeut si vite et n'assouvit si aisément tous les vœux soit déréglés, soit raisonnables, de l'opulence; oui, sans doute. Londres même, où le sensualisme anglais a épuisé les combinaisons, ne réunit pas au même degré tous les fruits du génie social. Mais, ainsi que dans le paradis terrestre il fut un fruit qui donna la mort, de même à Paris, l'arbre du bien et du mal produit le fruit mortel de l'athéisme pratique dont cinq cent mille âmes sont empoisonnées.

Là le jour qui passe n'a ni veille ni lendemain. On oublie l'une; on ne prévoit pas l'autre. Enivré et comme hébété par les facilités de la vie physique, considérant la nature comme son tributaire obligé, ahuri à la moindre de ses rigueurs, ne sachant d'ailleurs comment croissent ni le pain ni le vin, faisant, lorsqu'il est professeur de sciences, des expériences agricoles dans un vase de fleurs, le Parisien écrit en vers et en prose :

On ne vit qu'à Paris, et l'on végète ailleurs.

Il vit, si vivre c'est dissiper chaque journée dans le vagabondage des courses et dans l'inanité des discours; si vivre c'est diviser son être et avoir sans cesse étourdiment une oreille, un œil, un pied, un regret, une pensée, où l'on n'est pas; il vit, bien que chaque matin soixante mille autres Parisiens plus vulgaires demandent au soleil levant d'où leur viendra le pain de la journée : car ils sont soixante mille à qui la veille n'a laissé ni une obole d'argent

ni une once de pain; il vit, si vivre c'est toucher sans souci sa rente à l'expiration du semestre, et moissonner sans culture, et jouir sans travail, aussi insouciant de l'autorité humaine que de l'autorité divine. Le dieu du monde, le roi de l'État, deviennent pour lui des êtres réels alors seulement qu'ils offrent à ses sens usés des spectacles nouveaux. Bridaine ou Ravignan, en chaire; Berryer, à la tribune; Fieschi, à l'échafaud; le roi de France, à Saint-Denis; le sac, aux Tuileries; Rachel, à la tragédie; le feu, au théâtre Italien; tout est bon; tout réjouit, attire, entasse, *fait fureur*. Ainsi qu'il fut à Rome, ainsi qu'il fut à Byzance, c'est toujours le cri unique et absolu de la vie physique : *Panem et circenses*. La divinité accabla Paris de ses bienfaits; il ne songe à elle que de loin en loin. La royauté l'a entouré de prodiges : il la brise quand bon lui semble. Et cette vie brutale qui n'est dans la nature ni physique ni morale de l'homme, il la pousse jusqu'au cercueil, à l'aspect duquel, enfin réveillé de ses rêves d'orgueil et d'ignorance, il aperçoit obscurément où est la végétation, où est la vie.

Des considérations politiques me ramèneront plus tard à cette cité dominatrice. Il ne s'agissait ici que d'évaluer en quelque sorte les degrés de son atmosphère religieuse. Les voilà : contemplateurs des glaciers du pôle, c'est à vous de comparer.

L'atmosphère de Paris se développe hors de son enceinte; elle embrasse les campagnes lointaines;

un rayon de trente lieues en éprouve l'influence. Là aussi les soins de vivre sont plus nombreux qu'aux anciens jours; les besoins, plus compliqués; les goûts, plus raffinés; et là aussi l'esprit se détourne de son principe, oublie ses traditions, s'appesantit dans le matérialisme; non que les édifices consacrés en ces florissantes campagnes au culte religieux ne soient pas en nombre suffisant; mais la solitude règne au sanctuaire; l'instruction s'y raréfie, s'y évapore; et hors les laboureurs, la classe populaire elle-même y incline systématiquement vers l'indifférence.

Par delà ce cercle de trente lieues, la perspective religieuse varie; elle s'étend ou se resserre, elle s'épure ou s'efface, suivant et les distances et divers incidens qui ont plus ou moins ralenti les progrès de la dépravation morale.

Vers l'Est, la race allemande, plus avancée dans les arts de l'industrie, paraît avoir aussi rétrogradé dans les voies chrétiennes. Aux œuvres on peut juger la foi. Les dispositions révolutionnaires sont plus enracinées là qu'ailleurs: c'est un fait notoire. Il est d'autant plus remarquable qu'il a surmonté le caractère flegmatique et débonnaire, la bénignité habituellement propre aux peuples laborieux qui fécondent ces belles provinces. Or de sa nature, la Révolution est antichrétienne. Ainsi d'abord la lente influence de Luther a, de la Meuse au Rhin, prédisposé les esprits au républicanisme; et puis, la Révolution triomphante a réagi, a ouvert un suc-

cès facile aux doctrines subversives du Christianisme.

Un résultat contraire, il est vrai, s'observe au centre et au midi du royaume, où le Protestantisme a fait de longs et terribles efforts sous la bannière républicaine de Calvin. Le fracas des guerres de religion, les ruines qu'elles entraînent, les haines qu'elles suscitent de race en race, ont laissé dans la croyance catholique une impression qui dure. On s'y est tenu comme en présence de l'ennemi, plus vigilant sur soi, plus attaché à son drapeau. En ces pays, la foi chrétienne, le prêtre, l'église, ont une vie propre et permanente.

De sorte que le Protestantisme aurait propagé le Philosophisme à l'est du royaume, l'aurait au contraire, sinon réprimé, du moins ralenti, dans plusieurs sections du sud et du centre.

A l'occident aussi la foi chrétienne vit dans les classes laborieuses des races vendéennes et bretonnes; races dont la constance est un propre et beau caractère.

La race flamande, contre-balançant l'influence morbifique de sa riche industrie par les habitudes graves de la vie rurale, conserve assez, dans la mansuétude de ses mœurs, l'esprit catholique du Belge empreint lui-même encore des traces de la domination espagnole.

La race méridionale qu'entourent de leur imposante ceinture les Alpes, la Méditerranée et les

Pyrénées, réfléchit dans sa physionomie mâle et rude bien des analogies avec l'Espagnol et l'Italien. Comme eux, elle a dérivé son idiome du latin et sa foi de Rome chrétienne. Plus qu'eux, elle a décoloré l'un et l'autre, mais ne les a pas effacés, et l'accent religieux est plus prononcé là qu'au nord et à l'est de la Seine.

Des traits si généraux toutefois ne sauraient porter l'empreinte de la vérité exacte : il y a erreur à délimiter ainsi la situation actuelle du Christianisme en France par zones territoriales. Que n'est-ce en effet ! Que ne pouvons-nous dire avec assurance : Hors Paris et la trop vaste circonscription de sa sphère personnelle et l'orient du royaume, le Christianisme est demeuré victorieux ! Non : l'Ouest et le Midi et le Nord ne sont pas chrétiens au XIXe siècle comme ils l'étaient sous Louis XIV. Le mal relatif y est moindre; mais le mal absolu y remplit de grands espaces; et pour apporter à cet examen une mesure plus précise, apprécions, sous le point de vue religieux, moins les surfaces du sol que les classes diverses entre lesquelles la société se divise.

Voici la bourgeoisie et voilà le peuple.

Je distinguerai dans la bourgeoisie trois positions : le commerçant qui habite les grandes villes ; le propriétaire qui réside dans les petites ; le lettré qui exerce les professions libérales.

Par commerçant j'entends cette foule d'hommes dont les uns façonnent, dont les autres échangent,

les produits que la consommation demande à l'industrie.

C'est une chose singulière comme entre ces hommes, plus ou moins habiles à mettre en œuvre les dons de la Providence, il en est peu qui remontent de la matière brute à son suprême auteur. Mesurer et calculer, c'est l'emploi de leur temps. Dans la circulation rapide des métaux monnayés qui glissent chaque jour entre leurs mains, il semble que ces mains contractent une souillure âcre et irritante. Il en est beaucoup pour qui user de l'or n'est que le second but : leur première joie, c'est de voir l'or, de le palper, de le grouper, de l'accumuler, de le rouler, de le dérouler. Le métal qu'on croit posséder, et qui au contraire possède, devient culte. On y met sa foi ; il absorbe l'âme ; il est idole. N'importe ici comment ni pourquoi : que le moraliste explique le fait ; mais le fait est qu'en général fabricant, négociant, banquier, inhérens et béans sur le chiffre de l'or supputatif, attachent bien peu de prix à la conservation en France du Christianisme.

Des villes d'ordre inférieur jusqu'aux bourgs à peine naissans, suivez l'autre classe de la bourgeoisie : une partie du jour, le bourgeois propriétaire se promène les mains au dos, sous les arcades de la halle. Il a lu la gazette en son obscur café. Doué d'une mince instruction, il puise en un répertoire d'erreurs ou de mensonges une politique orgueilleuse ou niaise. Il s'y livre avec bien plus d'attraits

qu'à la culture des terres. Il va et commentant et raisonnant et s'échauffant. Sa vanité se complaît en lui-même où la nature a souvent mis peu, où l'art et l'étude ont mis bien moins encore; et il se croit l'esprit aussi fort que celui de Voltaire, lorsque remémorant quelques scandales vrais ou faux, il attribue par privilége exclusif aux rois, aux prêtres, aux nobles, tous les vices dont le genre humain a sali son histoire. Quelle place occcupe le Christianisme dans ce cerveau étroit et dans ce cœur à demi pervers dont, même aux champs, l'orgueil a fait sa proie!

L'orgueil a subjugué avec bien plus d'empire encore la troisième section, celle des hommes que j'appelle lettrés. Ceux-ci, disséminés dans les villes et dans les campagnes, semblent n'avoir rapporté de leurs études que des germes de choix pour dépraver et annuler l'intelligence. Quand Galien eut décrit le mécanisme du corps humain, « Voilà, s'écria-t-il, le plus bel hymne à la divinité! » Plus savant encore, Hippocrate aurait descendu l'échelle des siècles pour unir sa voix à ce cri d'admiration. Maintenant, une foule de sectaires d'Esculape qui peuplent nos villes et nos bourgs, mécréent le spiritualisme et honorent la Nature. Qu'est-ce que la Nature? Est-ce un être vivant, un être mort, un être actif ou passif? Ils n'en savent rien; mais c'est leur mot; et sous cette grossière enveloppe, l'athéisme est, sinon leur foi, du moins leur vœu.

Digitized by Google

Moins prétentieux en hautes sciences, le notaire, l'avocat, l'avoué, comptent leurs actes, leurs paroles, leurs écritures. C'est leur champ; c'est leur savoir-faire. Ils en cultivent le sol trop fertile avec une ardeur qui dévore leur existence et abâtardit leurs pensées. L'ordre moral s'efface à leurs yeux : ils ne placent qu'en eux l'ordre social. Déviation inexprimable! la propriété foncière, origine et fin de l'ordre social, ne leur inspire qu'une considération secondaire. Eux, s'intitulent : *Capacités;* ils se jugent prédominans. La propriété, le territoire, déjà saignés de toutes veines par le fisc, sont desséchés par ces classes qui ont entrepris et en partie réalisé, sans loi agraire, l'étonnante opération de déplacer les fruits du sol ou ses possesseurs.

Non, et je rappelle avec énergie mes premières paroles, non qu'il n'y ait en tous ces états des exceptions dignes de tous nos hommages. En ce médecin, je vois briller la vraie science, la foi et l'honneur, qui l'égalent aux premiers rangs de la société; en cet avocat, la conscience du juste, l'éloquence sincère et appropriée au barreau; en ce notaire, des vertus douces, modestes, désintéressées, ornées de talens sur qui repose la paix des familles. Mais, encore une fois, j'omets les Thraséas ; j'omets ceux qui surnagent (*rari nantes!*) sur le vaste Océan. Or, et sauf les exceptions, qui méconnaitra dans les professions libérales la prédominance de l'esprit irréligieux? Qui, du haut du Niagara, ne

jugera pas l'irrésistibilité du torrent se précipitant, bondissant, remplissant de son écume ou de ses vapeurs toutes les gradations de l'atmosphère ?

De l'analyse de la bourgeoisie, passez au peuple. Il se divise aussi en deux sections, les artisans, les cultivateurs.

Placé dans les villes grandes et petites, l'artisan en contracte vite et les vices et les opinions : sans doute opinions simplement négatives; car si parfois il fait le savant, d'ordinaire il s'en tient à nier ou à oublier les leçons primitives qui le gênent. Mais cette nuance de perversité suffit à sa corruption. Livré sans grande peine à des labeurs sédentaires, il y recueille un lucre plus fort que celui des champs. Il connaît donc le repos des classes plus fortunées, en même temps qu'il boit à la coupe de l'avidité satisfaite : coupe enivrante! la soif du mieux s'en irrite sans mesure : il faut monter de plus en plus et de jour en jour. A proportion qu'il s'élève, sa foi consciencieuse décline ; et, dans la plupart de nos villes, l'artisan comme le marchand sont parvenus à ce terme fatal où l'homme matérialisé ne se réveille qu'au sinistre appel de l'inévitable mort.

Un sentiment plus intime de l'ordre et de ses rapports subsiste dans l'esprit du peuple des campagnes. La régularité de ses travaux l'y dispose. Pour lui le dimanche est un vrai jour de fête. Ce jour lui porte repos et distraction. Le Protestantisme qui abrogea presque tous les signes extérieurs du culte divin

et en exclut tous les beaux-arts, traita cruellement la nature de l'homme. L'homme doit travailler pour vivre, et le travail de la terre est son grand atelier. Voyez dans les campagnes cette foule de cultivateurs qui, en effet, composent la masse du genre humain. Chaque saison leur apporte ses intempéries. Il les subit avec une constance qui étonne; il fauche et il moissonne sous le poids de trente et quarante degrés de chaleur que lui darde le soleil de la canicule. Après six journées de tels efforts, luit le *jour du Seigneur*. Certes, il l'aime; il entend avec joie la cloche qui l'annonce; c'est le jour où ses muscles, violemment tendus, vont s'assouplir; et, s'il est fidèle à l'observance qui l'appelle à sa paroisse, il trouve dans son église le seul édifice décoré et plus ou moins doré qu'il connaisse; ses yeux y aperçoivent quelques peintures dont les couleurs le réjouissent; ses oreilles y peuvent ouïr quelques chants dont l'harmonie, fût-elle rude, l'attire et le calme. Il écoute alors l'instruction du prêtre. Jamais les sept sages de la Grèce ne firent entendre des vérités si hautes et si sensibles que le dernier vicaire de nos paroisses rurales. Si elles sont couvertes d'un voile, la main du prêtre le soulève. Il est même remarquable que la plupart des paraboles dont le cultivateur entend l'explication au prône, sont prises dans l'ordre de ses mœurs ou de ses soins. C'est l'ivraie mêlée au froment; c'est le bon pasteur qui rassemble ses brebis; c'est la semence qui tombe et germe ou sèche

suivant le sol. L'agriculture explique au cœur toutes ces allégories. Peu à peu au flambeau doux et pur que les prêtres chrétiens font luire en ces lieux de réunion fraternelle, l'homme des champs reconnaît sa marche; il se résigne à travers les ténèbres d'une vie incessamment fatigante. Son esprit s'étend par la réflexion, et son âme s'élève par la prière.

Ainsi et les saisons, et les années, et les lourds travaux, et les légers délassemens, se succèdent. Maintenu sous la dure loi du travail et sous la loi consolante de l'Évangile, le laboureur catholique cède à l'accomplissement de l'une et de l'autre sans trop relever une tête superbe.

Telle est, en généralisant le point de vue, la situation actuelle de la population rurale; et là se révèlent des mouvemens de séve, quelques chances de salut. Dans les contrées où les traits que je viens de tracer s'adaptent le mieux, on aperçoit même, il faut le dire, des physionomies de paysans sur lesquelles la foi et la candeur impriment un caractère vénérable et presque auguste. L'homme des campagnes et le bourgeois des villes, lorsqu'ils demeurent incorruptibles, honorent la nature humaine, puisqu'ils montrent en elle le pouvoir de dompter les plus violentes des passions humaines. A cet égard, honneur à vous, noble Vendée, Bretagne et Flandre, Languedoc et Provence!

Toutefois, dans ce tableau des mœurs champêtres

Digitized by Google

surviennent et des exceptions nombreuses et des chances contraires.

Ces habitans des communes contiguës au repaires de vices et d'erreurs qu'on appelle bourgs, aux grandes fabriques, aux grandes routes, aux rivages des mers, ne sont plus les hommes de l'âge d'or. Ce soldat qui fit les guerres impies de la révolution et les guerres dévorantes de l'empire, a repris le soc; mais il a conservé d'autres idées, d'autres mœurs, d'autres goûts que ceux de ses ancêtres. Ce jeune paysan qui a appris à lire est certes un érudit; il lui faut un autre costume et un autre état.

Des éruptions souterraines ébranlent la chaumière; la religion leur fait obstacle, soutient le choc, maintient encore l'équilibre. Mais qu'une étincelle pénètre à ces trainées de poudre, que l'égalité des champs soit prêchée comme l'est depuis un siècle l'égalité des rangs, que la doctrine qui donne tout pouvoir à la majorité des nombres soit appliquée aux propriétés du sol comme à la manufacture des lois, l'explosion produira soudain d'étranges métamorphoses; l'agneau deviendra tigre; ivre d'avidité et d'orgueil, le tigre mettra sa proie en lambeaux; et une fois le sang léché par lui, il ne voudra pas plus souffrir les chaînes de la religion que la personne de ses ministres. Le prêtre, il le dévorera comme il aura dévoré le riche; l'église, il la renversera comme il aura saccagé et bouleversé l'élégant manoir ou le riche comptoir qui dominait la chaumière.

Eh! que n'avons-nous pas vu? Nous ne sommes pas prophètes; nous ne sommes qu'historiens. En 1789, plié à l'ordre par des siècles de foi, le peuple des campagnes sommeillait paisiblement dans l'harmonie commune des états et des idées. Quatre ans après, il assistait à la clôture de son église, brûlait au besoin les livres et les ornemens de l'autel, et s'en allait, le fusil en main, chasser au noble et au prêtre. En 1830, après trente ans, dont quinze écoulés sous un joug fermement despotique et quinze autres sentimentalement passés sous un gouvernement par trop patriarcal, qui n'eût dit le tigre apprivoisé? Il ne s'est point jeté sur les hommes; on l'a tourné ailleurs. Mais voyez-le bondir contre les édifices religieux; voyez-le à Saint-Germain-l'Auxerrois; suivez-le à l'Archevêché de Paris; remarquez bien ces sauts périlleux au dôme de Sainte-Geneviève, où, pour l'insigne honneur d'enlever la croix suprême, il combine avec un merveilleux succès des prodiges d'équilibre et de frénésie. Au premier signe aussi, dans toutes les autres cités du royaume, il renverse ou mutile les croix; il outrage les pieux monumens; ou bien, quand il ne fait pas, il redevient agneau pour laisser faire, sanctionnant l'impiété ou par la lâcheté ou par l'indifférence.

Toutes ces scènes hideuses, vous qui lisez ceci, vous les avez vues. Or, dites, pensez-vous bien qu'un tel peuple soit immobilisé dans la foi chrétienne? Attendez de nouveau qu'un cri flatteur émeuve ses

oreilles. Ce ne sera plus le cri de haro contre les droits féodaux et contre les dîmes cléricales; ce ne sera plus la trompette du club, proclamant: « Guerre « aux châteaux! paix aux chaumières! » bien qu'encore tous ces mots usés de la vieille révolution ne soient pas sans quelque charme enivrant pour le peuple campagnard. Mais qu'au lieu de crieurs viennent des arpenteurs; que les agens complaisans et méthodiques des contributions et du cadastre annoncent aux bons paysans qu'il convient de toiser dans un meilleur esprit les domaines territoriaux; le sol tremblera, le volcan éclatera; et qu'au fracas de l'explosion le prêtre catholique s'avance et dise: « *Le bien d'autrui tu ne prendras* »; ce prêtre, assailli de décombres brûlans, tombera, périra, et entraînera dans sa ruine l'autel du dieu qui a scellé de son sceau la distinction du juste et de l'injuste.

Qu'un autre autel soit ensuite érigé à d'autres dieux; qui peut y songer? Est-ce qu'avec nos livres et nos yeux une religion nouvelle se peut faire? Est-ce qu'un Mahomet pourrait chez nous fonder par le sabre un culte nouveau? Est-ce qu'un Institut tenterait encore des phrases et des échafauds? Quoi! encore la Théophilanthropie? le Décadi? ou bien, le Protestantisme a-t-il encore assez d'énergie vitale pour réformer à sa guise la nation qui, dans sa verdeur, écarta les innovations et qui dans sa vétusté n'aurait pas mieux la force de se traîner à

Genève qu'à Rome? Mais une croyance nouvelle et active faite de main d'homme, est impossible; mais l'ancien Protestantisme, plus décrépit encore que la nation française, se dissout dans tous ses membres. Nulle réalité en ces deux hypothèses. Dieu cru ou nié au choix de chacun, voilà tout. Un athéisme pratique, tout simple et tout net, est d'ailleurs si commode! Ne serait-ce pas le lit de repos que convoitera le peuple français, tant celui des campagnes que celui des somptueuses cités? Hélas! c'est le lit où l'on meurt. Les Romains y moururent; et les Français y périraient aussi bientôt, s'ils n'ont pour délasser leurs membres fatigués du doute que ce lit de bronze!

J'ai peint tout à l'heure le prêtre enseveli dans les ruines de l'autel, victime de sa pieuse résistance : et en ceci n'ai-je pas trop présumé d'un héroïsme indécis? Ailleurs, je dois considérer le clergé français dans tous ses développemens; mais à n'observer ici que sa composition élémentaire, je n'oserais affirmer quelle serait sa résolution dans une crise équivoque. Le jeune clergé est presque tout composé d'élémens populaires et quasi rustiques. La plupart de ses membres sortent de la chaumière; ils n'en sortent souvent qu'après leur première enfance : et alors déjà leurs yeux et leurs cœurs ont partagé ces besoins, ces vœux, ces envies, trop redoutables à la propriété dominante. Certes, dans la tribu des nouveaux lévites plus qu'en toute autre

profession, les exceptions se présentent nombreuses et vénérables. Il en est beaucoup dont l'intelligence comprend l'ordre social, et dont le cœur s'élève à la hauteur que la poésie donne au cœur des rois. Nombreux, ils ne forment pas néanmoins, (j'ai cru l'apercevoir!) la majorité; et plaise à Dieu que ceux-là en qui les sentimens et la science n'ont pas pris le même essor, ne soient pas mis au creuset du sophisme impie en face de la plèbe fraternelle soulevée par l'indigence et par la rapacité! Est-il certain qu'ils se résolussent à distinguer le dogme spirituel des objets temporels? D'insuffisantes études lutteraient mal peut-être contre d'éblouissantes et de captieuses illusions. Ils ne se précipiteraient pas; ils glisseraient: et leur chute n'en serait ni moins réelle pour eux, ni moins impulsive envers le peuple vers un commun abîme.

Clergé et peuple d'ailleurs ne manqueraient ni d'excuses ni d'exemples. Que d'exemples d'infraction au droit de propriétaire ont été récemment donnés de race en race et de rang en rang! En 1791, la révolution a pris les propriétés d'autrui; et le premier fait de Louis XVIII, en 1814, sous les yeux des autres rois, a été de sanctionner ces prises. En 1830 et depuis, un budget de plus d'un milliard a absorbé les produits du sol français, et s'est fondu en grande partie dans les emplois publics. Ces emplois sont dévolus sous mille formes à l'indigence ornée d'un frac. Par eux, elle s'approprie,

non pas le champ, mais les fruits du champ: mode plus subtantiel encore; car il dispense la partie-prenante de participer aux frais de culture. Que peut donc répliquer l'indigenee ainsi favorisée au peuple invoquant à son tour le partage des champs et des fruits?

Que peut, d'autre côté, répliquer au peuple la royauté européenne, après qu'elle-même a participé systématiquement et au partage de la Pologne, et au démembrement de l'Allemagne, et à l'escamotage de l'Indostan! *Suum cuique :* telle était l'inscription dérisoire que le roi de Prusse Frédéric-le-Grand, faisait graver sur les poteaux dont il étreignait la Pologne. *Suum cuique*, dirait aussi, en saisissant et possessions et possesseurs, le peuple démuselé de tout frein religieux et n'invoquant plus que la Nature : toujours la Nature! ce dieu de ceux qui n'en ont pas ; ce dieu qui érige le sophisme en oracle et le crime en dogme.

Au point où nous sommes, tous les droits sont faussés; tous gémissent et souffrent violence. Le Dieu des chrétiens seul résiste dans les consciences. C'est Hercule encore aux prises avec Anthée. Si, dans ce long conflit de cinquante ans, l'Anthée moderne parvient à s'appuyer derechef sur la Terre envahie, ne voudra-t-il pas s'y affermir en étreignant d'atteintes mortelle son rival voué à la défense de tous les droits, en rejetant l'Hercule chrétien dans des régions étrangères? Et alors ne s'évanoui-

ront-ils pas ces débris de l'ordre ancien que remplacera un désordre effroyable ?

Reste à voir si la révolution religieuse où le peuple se jetterait de chute en chute entraîné par l'attrait impérieux du pillage, trouverait un contre-poids dans les dispositions chrétiennes de ceux qui ont le pouvoir humain de repousser le mal.

Quels sont ces contre-poids ? C'est la magistrature; c'est l'armée; c'est le gouvernement.

J'observe dans la magistrature et les hommes et les fonctions.

Les hommes qui revêtent le costume redoutable auquel s'attache le droit de vie ou de bonne prise sur la personne et sur la fortune d'autrui, sont d'abord reconnaissables aux trois ères de leur institution : l'ère de l'Empire, l'ère de la Restauration, l'ère de Juillet.

A la première, peu de foi chrétienne; à la dernière, bien moins encore. L'ère qui date des Bourbons y a plus d'affinité; elle a plus de gravité aussi sans aspirer toutefois à reproduire les temps sérieux où le chancelier de France ne cheminait qu'au pas dans une voiture noire, et où le corps judiciaire adaptait l'ensemble de ses mœurs publiques et même privées à la solennité de formes partout empreintes d'un caractère religieux.

Plus nous avançons, plus l'influence de l'époque dernière doit prévaloir. En réorganisant sa magistrature, Napoléon y incorpora les débris des anciens

naufrages, les dépositaires des anciennes traditions : où sont aujourd'hui les élémens des choix qui recrutent l'ordre judiciaire? Ils sont dans la foule des élèves qu'ont formés les écoles de droit : et de quels alimens, de quels sucs, en quel esprit, les écoles disséminées en France ont-elles abreuvé leurs nourrissons? Paris, Grenoble, Poitiers, répondez!

Moins encore observera-t-on l'esprit religieux dans les rangs pressés de la foule d'hommes qui, en divers états, à divers titres, forment le long cortége de l'ordre judiciaire. N'opposez point au spectacle patent des masses le sophisme des exceptions : il a été déjà expliqué; c'est d'ensemble que nous considérons ce cortége, et nous le voyons encore plus près que le peuple de l'athéisme pratique.

Écartant d'ailleurs ces impressions relatives à la généralité des personnes, mais contestables en tel et tel lieu par tel et tel magistrat, ne nous arrêtons qu'à deux faits sensibles.

Le premier, c'est le serment. Nul ordre d'hommes n'use plus du serment que l'ordre judiciaire. Il l'impose à tous les témoins dans toutes les causes. Il le pousse au delà même de ses limites essentielles, en contraignant à jurer qu'on dira non-seulement la vérité, mais *toute* la vérité : espèce d'absolutisme repoussé par les cœurs scrupuleux ou par les esprits délicats. Plus d'une fois en des temps tels que ceux où nous sommes, temps où trop souvent le crime légal sera vertu morale et réciproquement, temps où

il arrive que des jugemens se dégradent en assassinats politiques, l'obligation indéfiniment imposée de tout dire, mettra aux prises le serment et la conscience, le serment et la plus simple probité. *Toute vérité!* Quoi? on révèlera l'hospitalité donnée à un ami accusé! Quoi? on meurtrira une victime innocente peut-être, et soi-même peut-être, d'indices suspects et souvent vains! Soit, enfin : vous exigez, ô juges! le serment qu'on dira *toute* la vérité. Mais ce serment, qu'est-ce? c'est le nom de Dieu invoqué; c'est la présence de Dieu appelée à l'appui des témoignages de l'homme. « Qu'ainsi Dieu me soit en aide » : telle était jadis la formule consécratoire de tout serment. Il faut donc que Dieu domine vos lois humaines; il faut abjurer de toute votre énergie le principe infernal que : *la loi est athée;* et au contraire, voilà qu'appelé à revêtir la toge, vous prêtez vous-même un serment nominal à une série de lois constitutives d'où le grand nom de l'auteur de l'ordre, du juge des justices, est effacé. Plus de religion nationale en France! Conséquemment liberté à chacun d'avoir celle qu'il veut, de n'en avoir aucune si bon lui semble. Dès lors le serment n'est plus à vos yeux qu'une promesse humaine : vous ne pouvez sans inconséquence, comme juges, entendre autrement l'appel fait à la parole du témoin. Nul sceau divin ne la consacre : il n'y a plus de serment dans le sens strict de ce mot, *sacramentum.* Son essence est détruite. Usez, abusez du mot : la chose n'est plus.

Serment public et constitution athée sont termes contradictoires. Ainsi de deux choses l'une : ou vous reconnaissez un principe religieux, ou vous le désavouez. Si vous persistez dans la foi de vos pères, comment les tribunaux n'ont-ils pas réclamé contre l'abolition *substantielle* du serment, contre l'athéisme dont la loi fondamentale a reçu le sceau? Et si vous la reniez, cette éternelle doctrine, le problème en question, quant à l'ordre judiciaire, n'a que trop reçu sa solution fatale.

Le second fait patent qui m'éclaire dans l'investigation où je suis engagé, n'est au fond que l'expression patente de la maxime fondamentale adoptée de fait par la magistrature : point de religion. Il en est la preuve et il s'explique par elle. Jadis le Christ était figuré dans les sanctuaires humains où se rend la justice de l'homme : lieux où en effet, bien plus que sur les monnaies courantes, l'invocation devait être solennellement consacrée. « Le Christ règne et triomphe et commande. » *Christus regnat, vincit, imperat :* telle était la devise de la monnaie; devise ensevelie à présent dans l'oubli comme tant d'autres symboles du peuple chrétien. A toute force, la monnaie et l'inscription pouvaient n'avoir pas un rapport nécessaire. Mais au sein des tribunaux, au lieu le plus apparent, sur la tête du chef des juges, paraissait un symbole bien plus expressif : le rédempteur des hommes attaché sur sa croix. On l'y voyait accomplissant son sacrifice volontaire au prix des plus pé-

nétrantes douleurs. Là, plus d'erreur possible à l'œil et à l'esprit. Il y avait alors profession du christianisme. Il y avait reconnaissance publique de la nature divine et suprême au nom de laquelle l'homme exerce sur l'homme le droit de vie et de mort. Ce crucifix légal, partout vous l'avez arraché de vos salles judiciaires. Or cet acte public est une profession publique. En nul lieu, nul peuple n'a déclaré autrement sa foi et son culte. Il y a donc maintenant de votre part profession opposée à la foi chrétienne. Pour vous maintenant, ni la Croix ni le Croissant; rien : pur athéisme; d'où suivent ces corollaires : au peuple, les théories de la licence; à l'avenir, les conséquences de ces théories en faveur du désordre; ou, tout au plus, un ordre passager et imposé par la contrainte fortifiée de toutes les inconséquences.

Toutefois, et comme en une nuit profonde on remarque quelques vers-luisans qui se glissent sous l'herbe, ainsi remarquons quelques légers exemples dont la magistrature a osé reluire sur des points épars. Depuis deux ans, il est donc vrai, (qu'est-ce qu'un État qui compte son bon sens par années?), depuis, dis-je, les symptômes progressifs de la dissolution morale, un fonds de pudeur, de raison, de sagesse, a prévalu sur l'esprit du temps en quelques chefs-lieux de tribunaux. Mais l'avulsion du signe chrétien, sa disparition des salles judiciaires, ont été un fait général; la restitution n'appartient qu'à des faits particuliers. Nulle part elle n'a reçu le ca-

ractère d'un acte de la puissance publique; on ne peut donc lui donner celui d'une profession publique : la loi et ses organes sont donc toujours antichrétiens. Or ils sont dénués de tout autre culte; or ne déclarer ni foi ni culte, c'est, en tant que corporation sociale, professer de fait l'athéisme.

... Poursuivons. Eh! que dirai-je de l'ordre militaire? Est-ce en lui plus qu'en l'ordre judiciaire que la conviction consciencieuse placera un contrepoids aux passions subversives stimulées par le fanatisme irréligieux? l'un connaîtra-t-il mieux que l'autre le levier moral qui motive et consacre l'opposition du droit au crime? Adoptant le langage du paganisme, je dirai de l'un et de l'autre : Le glaive de Thémis est émoussé et le bras de Mars désarmé. Supposez une de ces catastrophes où les fermens de la cupidité immédiatement applicable soulèvent le peuple : quelle option ferait la force militaire entre son devoir et les calculs de son bien-être? Où est, *solde à part*, le gage religieux de ce devoir?

Généraux, officiers, soldats, composent la hiérarchie de la force militaire.

Nous avons ouï parler de généraux chrétiens, et notre histoire nous les montre bien haut. Quel est ce Bayard, qui, les reins cassés, près de mourir, fait une croix de la poignée de son épée pour invoquer sous cet emblème la clémence du Dieu des armées? Quel est ce grand Condé qui, victorieux dès son adolescence, fier et non pas ivre de sa première

victoire, fléchit le genou sur le champ de bataille, et rapporte au Très-Haut sa vie, sa gloire, son patriotisme? Quel est, plus haut encore, ce Turenne qui, au terme des plus savantes combinaisons, à la veille du combat où il est sûr de vaincre, reçoit l'Eucharistie et est emporté par un boulet de canon? Quels hommes! quelle dignité humaine en ces actes de soumission à la grandeur divine! Ajoutons, pour honorer notre génération, un autre héros chrétien, le généreux Bonchamp, assez maître de lui au milieu des furies de la guerre du jacobinisme, pour consacrer sa mort par la liberté donnée à cinq mille soldats républicains dont pas un n'eût balancé à le fusiller, si la victoire eût transposé les rôles. Près de ces nobles, magnanimes et pures images, appelez celles des généraux qui ont illustré la République, l'Empire et même la Restauration; appelez leurs élèves, guides actuels des guerriers français: voyez-les agir comme militaires; et jugez s'ils ne sont pas dominés, subjugués et comme vaincus dans leur conduite extérieure par le préjugé irréligieux. Ce généreux Danremont qui, frappé sous Constantine du boulet mortel, n'eut que le temps de s'écrier: Mon Dieu! aurait-il osé invoquer Dieu en ordonnant l'assaut? Ce jeune et habile Riquet-Caraman, l'un des plus savans chefs du plus savant corps des armées d'Europe, de l'artillerie française, n'osa demander que sur son lit de mort l'assistance du prêtre de sa foi cachée: il la demanda et ne put

l'obtenir. Où est, en un mot, dans nos armées de terre ou de mer, l'officier général, tout honnête homme et tout habile homme qu'il soit, qui ne croirait donner mauvaise opinion de ses talens, s'il professait avec quelque hauteur la foi de Charlemagne, ou même s'il manifestait la croyance en l'Être absolu qui donne ou ôte la vie aux frêles mortels?

En cette étonnante faiblesse, généraux et officiers réagissent les uns sur les autres. Ainsi qu'une terreur panique entraîne tous les rangs, la peur de je ne sais quoi les précipite dans la nullité du matérialisme. Moins fort en sa situation, le simple officier craint plus encore de paraître animé du souffle de vie intellectuelle. Timide et gauche, s'il croit; hardi ou effréné, s'il ne croit pas; en masse, indifférent et morne; il n'a pas l'orgueil de s'humilier devant Dieu; il a la vanité de croire qu'un genou en terre devant Dieu, au son du tambour, c'est beaucoup; car c'est une manœuvre. Là est tout l'hommage rendu au Très-Haut par cette chétive créature.

Un signe de croix, un fredon de psaume, un livre à la main : non certes. Plutôt affronter une batterie. Si pourtant, ces hardis guerriers qu'un coup d'œil à l'église déconcerte et trouble, s'honoraient d'un peu d'instruction, de littérature, de bon goût, c'est chose assez sublime que le langage d'Isaïe et de David; c'est chose assez onctueuse que la morale de l'Évangile. Non vraiment : l'attitude des bras croisés sans distinguer une des paroles dont le son

vient expirer à des oreilles sourdes, est bien plus relevée.

Mais qu'au moins les bienséances soient observées! Nullement. L'irrévérence au pied des autels est, parmi les officiers français, un tic inexplicable. Plus ils sont réunis et brillans de tenue militaire, plus le tic matériel obsède et possède leur être physique.

Il existe à Bourges, métropole ancienne de la Gaule centrale, une antique et vaste basilique, à cinq nefs, à colonnes sveltes qui élèvent bien haut une voûte imposante et brunie par les siècles. Bourges est un chef-lieu de division militaire, et j'en occupais la préfecture en 1816. Jamais je n'entrai dans ce temple auguste et sombre sans éprouver quelque chose de cette impression intime et comme divine qui pénétrait nos ancêtres dans les forêts profondes. C'est là qu'en nos jours de solennité chrétienne, je voyais arriver bruyamment, brutalement, j'ai presque dit insolemment, des corps d'officiers qui semblaient, pour cette circonstance expresse, frappés d'animalisation. Ils prenaient comme à tâche de replier leurs habitudes au rebours. A l'exercice, l'officier français observe le plus grand ordre : ici, le désordre et la confusion. Ailleurs, l'attitude ordinaire de l'officier est la station debout; ici, s'asseoir avec mollesse et jambes croisées, était son seul mouvement. A peine accordait-il une légère inclination aux momens les plus impérieux du sacrifice; bien

vite, il reprenait son siége : ses jarrets las paraissaient lui refuser tout service. Sous le drapeau, silence respectueux ; ici, par exception, des conversations continues et tumultueuses. Sortait-on du temple en ces fêtes encore plus solennelles où des processions publiques réunissent tous les corps investis d'un caractère, et où les mœurs publiques exigent encore plus de régularité extérieure? décence impossible dans les officiers d'état-major ; un troupeau de moutons n'était pas plus désordonné que leur marche; une légion de femmes n'aurait pas eu plus de langues intempérantes et mouvantes; une troupe de forts de la halle n'eût pas plus grossièrement cloué sur sa tête les chapeaux ronds que blanchit la farine. Leur général (informe personnage au reste et infirme symbole de nos généraux,) croyait lui-même du bon ton de m'adresser sans cesse la parole. Il ne voyait pas qu'on le voyait; il le sentait moins encore; et il me fallait quelque fermeté pour ne blesser le public qu'à demi en ne lui répondant que des monosyllabes.

Au contraire, je me trouvai un jour dans l'armée anglaise, au moment où, sous les ordres de l'illustre Wellington, elle venait en 1814 camper sur la Garonne. C'était le Vendredi-Saint, surveille de la bataille de Toulouse. Midi sonna. Je m'entretenais avec le lieutenant-général Alten, commandant des corps hanovriens et anglais. Tout à coup son visage prit une teinte sérieuse et grave. « Pardon, me dit-

« il : c'est aujourd'hui un grand jour dans ma reli-
« gion ; mes bataillons m'attendent pour le célé-
« brer. » *Ma* religion ! Sans doute il me considérait, moi Français, comme étranger au Christianisme, et sinon adorateur de la déesse Raison, du moins indifférent à l'anniversaire du jour où l'Homme-Dieu consomma son ineffable expiation. Sans autre remarque, il partit d'un air pénétré. Ses soldats, éblouissans de propreté, sous leur uniforme écarlate, formaient un carré immense. Un aumônier y préparait la prière. M'y associer n'était pas licite; je m'éloignai avec respect et avec la réflexion qu'inspirait un tel contraste entre ces guerriers venus des frimas du Nord, et ces autres guerriers qui, comblés par la Providence des dons de la nature physique, garnissaient sur la rive en face, dans le plus profond oubli des devoirs chrétiens, le coteau hérissé d'artillerie où le surlendemain allait ouvrir tant et de si amples tombeaux. « *Morituri salutamus te, Cæsar* », disait le gladiateur romain au maître orgueilleux qui le vouait à la mort. Il me semblait entendre les Hanovriens et les Anglais dire aussi, en ce jour sinistre, au maître du monde : « Nous te
« saluons, ô Dieu ! en allant mourir, si tels sont tes
« ordres. » Triste, mais pénétrante soumission ! Acte digne de l'homme et de son auteur, du guerrier et du suprême arbitre des combats ! De l'autre côté, au contraire, en ce sombre silence, ou quel blasphème ou quel abrutissement !

Chose étrange, que de toutes les armées d'Europe et du monde, l'armée française soit la seule où l'officier n'ait pas le courage, le très-petit courage, de braver le respect humain si mal entendu !

Chose étrange encore que ces mêmes officiers français dont l'irréligion extérieure est si peu digne de leur bon sens et de leur fermeté, d'ailleurs civilisés, polis, instruits, ne soient plus reconnaissables quand ils ont quitté l'uniforme ! Sous l'habit civil, l'officier croyant est observateur des bienséances; et, parvenu au terme de sa carrière, l'officier vieilli est d'ordinaire un modèle vivant et vénérable de probité mâle et d'exactitude sévère. Il en est dont l'attitude religieuse a même quelque chose de plus solennel et de plus imposant que celle du plus rigide magistrat.

L'uniforme semble être le talisman qui égare la raison du guerrier en action. Mais qu'est-ce que l'uniforme militaire, sinon le cachet public qui caractérise le rôle social du guerrier ? Le sceau public est-il donc le sceau de l'athéisme ?

Que l'uniforme empoisonne vite le soldat qui le revêt, faut-il s'en étonner, lorsque les chefs font le poison et l'imprègnent de leur virulent exemple ? Le soldat a ses jours et ses lieux de licence. Hors de là, il ne serait point habituellement irréligieux. Il n'attache point ordinairement à cette faiblesse l'idée bizarre de bel-esprit. Mais la voix des chefs le domine : elle commande l'omission des devoirs. L'o-

mission amène l'oubli, et l'habitude de l'oubli est bientôt prise. Qu'importe maintenant aux troupes françaises de n'avoir plus dans les régimens un aumônier qui leur retrace les rapports de l'homme à Dieu? Leurs messes militaires ont cessé; leur concours ne s'associe plus aux grandes solennités chrétiennes : que leur importe?

Il arrive pourtant que près d'expirer sur le champ de bataille ou dans son hôpital militaire, le soldat mortellement atteint, adresse, au prêtre absent, un désir; à Dieu oublié, une invocation; à son gouvernement athée, la malédiction; à sa paroisse originelle, un amer regret :

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Ce sont là des indices de cœurs plus faussés que dépravés : et je réitère ma question : comment donc ont-ils été faussés par l'uniforme, sceau du service public?

Exposons une autre remarque en excuse des soldats français : c'est qu'en général, leur temps de milice accompli, ils reprennent d'ordinaire avec plaisir sous la chaumière les habitudes de leur enfance et qu'ils redeviennent paysans plus que soldats. Ceux qui veulent mourir soldats, ont à l'hôtel des Invalides un refuge illustre et souvent pieux. Qui n'a vu avec vénération dans cette noble église le parvis couvert d'invalides agenouillés? Qui n'a

admiré leur silence, leur simplicité, leur calme et l'application méditative de leur prières ?

Mieux guidés, les soldats français pourraient ne pas dédaigner l'alliance des devoirs divins et humains : mais nous considérons ici ce qui est, non pas ce qui devrait et pourrait être. Or, il est trop sensible que les régimens français ne donnent aucun signe extérieur de croyance religieuse : spectacle hideux que ne présentèrent jamais ni l'Egyptien de Sésostris, ni le Grec d'Alexandre, ni l'Indostan, ni l'Amérique; spectacle que repousseraient les hordes du Baskir et les clans de l'Ecossais ; trop juste motif de l'antipathie plus d'une fois manifestée en Algérie contre le drapeau français par les tribus de l'Arabe.

Que le camp ou la caserne ne soient pas un monastère : eh ! sans doute ; on l'entend bien ainsi. Mais ce n'est pas de rigorisme qu'il s'agit : c'est de l'hommage dû par la créature intelligente au Créateur qui le fit à sa similitude : et n'est-il pas tout ensemble et odieux et constant qu'en France aujourd'hui, cet hommage est ou omis ou renié par les corps appelés à ceindre le glaive au nom de la société et à soutenir l'ordre social par la force physique?

Surpris d'un tel aspect, quelquefois je me suis demandé si l'aversion pour le Christianisme n'était pas dans les officiers français un raffinement de l'honneur. Accomplir ses devoirs, est la loi es-

sentielle du militaire. Le Christianisme en impose de pénibles ; le Catholicisme en est le strict et rigoureux surveillant. Il y a hypocrisie, aurait pu se dire le génie militaire, à les reconnaître et à les omettre. En les bravant tous, nous ne trompons ni Dieu ni les hommes. Vaine argutie ou vaine excuse ! Le faux honneur ne peut aller jusqu'à la profession apparente des doctrines de néant qui dissolvent et l'être humain et la société humaine. Nulle part probablement le soldat n'est, comme guerrier, meilleur que le soldat français. Mais en s'appropriant l'impiété patente, le soldat français se fait pire aux yeux de Dieu qu'il outrage, et aux yeux de la société politique qu'il frappe à mort.

Et en ce coupable travers, j'observai encore un contre-sens : c'est que la profession militaire et la profession chrétienne ont toutes deux le même principe dominateur, le même fond : c'est le mépris de la vie.

Autre contre-sens encore. A quoi, pour le prix de son sang, aspire le vrai militaire? A la gloire. Qu'est-ce que l'amour de la gloire, sinon le goût de l'immortalité, le tact de la spiritualité : deux principes vivifians du caractère chrétien ? hors d'eux, la gloire, au champ de carnage, est inintelligible. Le mépris de la vie serait insensé. De toutes les fumées, la plus vaine c'est dans le guerrier mécréant la gloire payée par la vie. Il est dans la stricte raison ou que l'honneur militaire étouffe l'athéisme ou que

l'athéisme soit la paralysie de l'honneur militaire.

Convaincu de la contradiction qui désunit son esprit et son cœur, gémissant d'un double tort, le militaire français peut à son tour récriminer et renvoyer à la société elle-même les griefs qu'elle déplore. Elle se plaint de moi, dira-t-il : mais ses propres chefs veillent-ils mieux à sa protection contre le fléau de l'athéisme? Que lui doit le soldat plus que les guides à qui elle-même a confié son salut! Observez donc les assemblées qui lui donnent des lois sans compte et sans mesure. Méditez l'esprit de ces lois, et voyez en quel esprit l'autorité suprême les propose ou les exécute.

Il est vrai que l'équilibre des torts pourrait absoudre l'armée française s'il s'agissait de peser concurremment les torts et les excuses des corps militaires et civils. Un soin plus général nous occupe. De quel poids le Christianisme pèse-t-il encore en faveur de la France? C'est sur ce point que la balance est tendue. Or les fautes du guerrier comme celles de la magistrature ont été mises dans le bassin de l'athéisme. Tous maintenant inculpent la législation elle-même; et en effet combien plus sont lourds et aggravans les actes du législateur si, appelé et rémunéré pour cimenter l'édifice, il en précipite la chute à force de dissolvans!

Depuis la catastrophe de juillet, peut-on se dissimuler la tendance législative?

Tous les yeux en sont frappés; tous les souvenirs occupés.

La recrudescence du divorce n'avait-elle pas déjà prévalu à coups de boules en l'une des Chambres? et avec quelle peine l'opposition de l'autre Chambre a maintenu le triomphe du dogme chrétien?

Sans la fermeté de la Cour de cassation, magistrature suprême, connaîtrait-on dans les lois un dimanche? et encore, où voir la croyance, où sentir les mouvemens de l'âme, en ces subtilités qui motivent de tels arrêts? Je cherche le législateur religieux : je n'entends que le légiste exact.

Que de fois n'a-t-on pas voulu supprimer des siéges épiscopaux? Il semblait qu'à chaque budget le sort civil de l'Épiscopat et du sacerdoce fût l'objet légitime d'une décision douteuse. Il a été préservé par l'état de paix : laissez venir l'état de guerre!... et toutefois, il est cimenté par un traité en bonne et due forme. Il est sous la garantie du droit des nations; et il devrait avoir une garantie plus ferme encore dans l'intérêt immédiat des gouvernemens agressifs : car c'est à ce pacte solennel qu'ils doivent la paix rétablie entre les propriétés et les consciences; et à l'ombre de la paix se multiplient les fruits succulens que leur insatiable fisc recueille dans le surcroît des sommes produites par l'enregistrement des achats et des ventes. Qu'en resterait-il si l'imprudence brisait l'œuvre de Napoléon, si un traité synallagmatique tombait sous la volonté du plus fort? L'abri sera faible

devant l'ouragan : mais là où il sera mutilé, ses rameaux sècheront et ses fruits avorteront.

Malgré ces droits de l'un et cet intérêt de l'autre, malgré ces longues racines qui se croisent dans tout le sol, voyez quel fanatisme sourd, louche, honteux de lui-même, domine obscurément et les lois, et leurs auteurs, et leurs exécuteurs. On assiége de loin, on sape tout bas, le roc sourcilleux où le prêtre a trouvé refuge. L'indifférence est dans le public assistant au siége. Mais l'hostilité constante anime l'agresseur. Au moindre indice de résistance, l'injure est dans sa bouche. S'il s'adoucit, c'est artifice; s'il caresse, c'est contorsion : sa nature y résiste. Ses sombres regards ne s'éclaircissent par momens que dans l'espoir de diviser le pasteur et les ouailles. *Désolez leur patience*, écrivait le Directoire au sujet des prêtres fidèles; et les sbires obéissans entendaient avec finesse et accomplissaient avec rigueur ce langage des Juliens du jour. « N'abattez plus les croix; c'est assez qu'elles n'offensent plus dans les villes les regards des citoyens », ont dû écrire les directeurs modernes du fanatisme moins brutal et plus savant. Mais, ont-ils ajouté, la bourse à la main, mais il nous importe qu'on chante à notre manière le *Domine salvum;* il faut qu'il soit chanté : « ou la famine ou le *Domine.* »

« *Quomodò cantabimus in terrâ alienâ*, ont dû répondre les forts en Israël : comment chanterions-nous pour vous les cantiques de Sion? Vous nous êtes étrangers. Jéhovah ou Baal, croix ou turban, ne

vous importent. Un seul mot, *rien*, est écrit au frontispice de votre ouvrage. Tout est nul à vos yeux. La Divinité y est nulle : son nom même est effacé de vos codes. La royauté est nulle : vous lui substituez le *gouvernement*. Trône et autel sont pour vous choses fictives ; et votre gouvernement légal et abstrait a pour axiome fondamental de reléguer hors de la puissance agissante et le Dieu du monde et le chef de l'État.

Cette réponse n'a pas été faite.

Or je suppose pour un moment que la logique existe encore en France, et je me permets d'user ainsi de ses formes peu flexibles.

D'un côté je prête l'oreille à la parole du prêtre qui, du coin de l'autel, à la face de tout le peuple, dit :

« Dieu ! je vous prie pour le roi qui par votre « miséricorde a pris le *gouvernail* du royaume. » (*Suscepit regni gubernacula :*)

D'autre part, j'entends le philosophe de juillet dire :

« Il n'y a plus de religion d'État » ;

et ajouter dans son théorème sacramentel :

« Le roi ne peut mal faire : il n'est responsable de rien ;

« Le roi règne et ne *gouverne* pas. »

Si le roi *a pris le gouvernail*, il gouverne au rebours de votre maxime :

Ou s'il ne *gouverne pas*, pourquoi obligez-vous les prêtres à proclamer qu'il a pris le gouvernail ?

Et puis, vous contraignez le clergé, ici à changer, là à maintenir, son rituel, et vous ne reconnaissez point le clergé national!

Vous exigez des prières publiques : et l'État est officiellement athée!

En sorte que la prière imposée présente ce sens non moins littéral que blasphématoire :

« O Dieu! c'est par la miséricorde divine que l'athéisme légal a pris le gouvernail du royaume : « faites qu'il subsiste chargé de vos dons, vainqueur « de ses ennemis, arbitre de la terre. »

Ou bien vous dégradez le raisonnement jusqu'à vous contredire et dans les termes et dans les choses.

Mais la conséquence ne vous effraie point, et vous dites : Il est de fait que le catholicisme, le protestantisme, le philosophisme, existent simultanément en France. La loi leur est commune : il faut donc qu'entre eux elle soit neutre; il faut qu'elle soit athée.

Nous reprenons et nous disons : Si elle est athée, si même il faut qu'elle le soit en faveur de l'athéisme systématique (genre d'absurdité monstrueuse qui pourtant est rare); en un mot si votre législation est négative, pourquoi en faites-vous pour nos prêtres un fardeau positif? Pourquoi nous imposez-vous des doctrines contraires? et pourquoi contraignez-vous toutes les Basiliques de France à retentir de paroles qui s'assourdissent l'une l'autre?

Hâtons-nous de nous dégager de l'oppressive

étreinte où la logique voudrait serrer clergé et philosophes, théologie et politique. Les mots cachent des choses, et ces choses sont graves.

Bien qu'en définitive le bon sens finisse par régner sur les affaires humaines, le contre-sens peut avoir sa période triomphante. Un gouvernement nouveau ne s'établit point sur les bancs de l'école. Vivre est son œuvre première. Qu'a pu faire le système de juillet, né de la souveraineté populaire et de l'indifférence religieuse? Aura-t-il reculé devant des syllogismes? Il avait la force physique : à travers tous ces nuages, il a entrevu dans l'ordre ecclésiastique un reste de force morale; et tout en abattant ou laissant abattre les croix, il s'en est approprié la vertu; il a altéré ou s'est adapté le rituel, un rituel conçu pour d'autres temps, d'autres hommes et d'autres sentimens.

Si la prière actuelle disait, et ne disait que : *Quæsumus ut Francorum rex virtutum omnium percipiat incrementa :* « Nous vous demandons que le roi des « Français croisse en toutes sortes de vertus », elle aurait le double avantage d'être évangélique et de n'être point politique : milieu où les doctrines de juillet ont prétendu mettre le clergé, mais en théorie plus qu'en fait.

Parmi les favoris de juillet, tous assurément ne sont pas infatués de ces contradictions délirantes. Mais les hommes d'esprit (et il en est plus d'un en leurs rangs;) et les hommes d'État (ceux-ci sont ra-

res ;) ont cru pouvoir se dire entre eux : Que nous font les prières du clergé? c'est le clergé qu'il nous faut!

La théorie, la liberté, la tolérance, tous ces mensonges du siècle, ont opéré suivant leur coutume ; elles ont imposé la contrainte.

Qu'a pu faire le clergé? il a cédé; car dans l'ivresse des premiers agresseurs, dans le calcul des seconds, tout l'établissement religieux était mis presqu'à ce prix. Aux vœux pour la personne, il a joint des vœux politiques. Ceux-là sont conformes à l'esprit du Christianisme; par ceux-ci, le clergé tranche en apparence une question délicate de la politique abstruse. Il cède aussi contre sa conviction aux anniversaires de juillet : date où si notre histoire et notre mémoire ne sont pas un dépôt de contes, se rattache assez nettement la subversion des symboles et des édifices du Catholicisme. Il adopte les héros de cette date ou bien il en subtilise la commémoration. D'insignes mariages où l'Église voit des périls, et où l'État ne reconnaît point son ancienne unité, n'ont pas non plus trouvé en lui de contradicteurs acerbes ; ils y ont rencontré quelques excuses, quelques célébrans. Jeté hors de ses anciennes voies, faussé en ses conditions et souffrant violence comme tout le reste, le clergé, collectivement pris, céderait probablement à d'autres insistances. Là, le Protestantisme offrant son commode voile à l'Athéisme! Ici le Philosophisme politique jouant aux dés la consistance

de l'organisation catholique! D'une et d'autre part, péril de mort! Rarement l'ordre ecclésiastique fut jeté plus démoniaquement dans une entrave plus serrée entre le zèle et la prudence. Ces religieux cantiques de Sion, tant convoités par le gouvernement irréligieux, on a donc consenti à les détourner, à les amplifier, à les répéter sans fin : il n'est plus en Europe de royaume où le psaume invocatif résonne plus fréquemment avec ses variantes que sous les voûtes des temples français; et en l'ordonnant ainsi, le clergé a jugé sans doute qu'en face d'un gouvernement pour qui l'abrogation d'un traité solennel ne serait qu'un jeu, les mots perdaient leur valeur, cessant d'exprimer les idées de la logique.

Approuver ni blâmer n'est point ici mon objet encore. Je n'expose que des faits publics; je n'en observe que le reflet sur la situation religieuse de la nation française. Il est juste d'en reconnaître d'abord un premier effet; il a été salutaire. C'est qu'à la condescendance du clergé a répondu la circonspection de ses antagonistes. L'esprit persécuteur s'est adouci partout, ou s'est concentré dans les rangs subalternes. Mais l'autre effet palpable, est ce langage extraordinaire de la prière retentissante. Est-elle comprise? ne l'est-elle pas? Comprise, elle invoque Dieu pour la loi athée. Non comprise, quelle est cette déplorable extrémité? La valeur et le sens ont donc été retranchés de la prière comme du

serment! Prière et serment! ces deux rapports de l'homme à Dieu ne sont plus donc que des sons insignifians du langage humain!

Et voilà précisément le témoignage substantiel de l'ascendant pris en France par l'athéisme légal. L'invocation au Tout-Puissant n'est plus qu'un vain apparat, tellement vain que, étalé ou omis, il n'émeut pas davantage les cœurs paralysés. Que, Anvers pris, un *Te Deum* eût été adressé au Dieu des armées; que la session législative s'ouvre, et qu'aucun appel au Dieu des lumières ne précède son ouverture, c'est la même impression. Qu'à l'aspect de l'Arabe et du Maure on résiste ou on défère au droit qu'a tout soldat français de vivre ou mourir lui aussi, en chrétien; le député légiste qui va trancher ce problème par sa boule blanche ou noire, songe-t-il au droit suprême de la Divinité? il entre; il sort; il regarde; il flotte entre deux hontes; il vote, uniquement occupé de n'être ni plus qu'un Parisien ni moins qu'un Turc. Que le chef de l'État et ses fils évitent de déclarer leur foi religieuse par des actes solennels; qu'une autre part de sa famille, au contraire, la manifeste avec empressement: même inanité dans l'effet encore. Une tombe s'ouvre; une jeune et belle princesse y descend avant l'heure. Ses derniers actes et ses dernières paroles s'imprègnent d'une piété céleste: on les admire; on les oublie. Dans la vie publique ou privée de tous, contraste et contre-sens, mensonge ou vérité, négation ou doute

ou foi, tout s'amalgame; tout se fige en un moule glacé. Paris fait à son image une bonne partie de la France; et les yeux de Paris, ceux des grandes cités, ceux des grandes corporations, ceux des hommes publics, obscurcis et comme éteints dans le vague des perceptions matérielles, s'arrêtent stupidement derrière le voile épais qui leur dérobe l'astre bienfaisant ou terrible dont la lumière remplit l'immensité de l'espace et l'infini de la durée.

CHAPITRE III.

DE L'ÉDUCATION EN FRANCE.

Au second rang des conditions *morales* qui doivent maintenir ou renverser la société française, est l'éducation.

L'homme naît merveilleux composé de deux substances. L'une et l'autre appellent des alimens corrélatifs.

Les alimens empoisonnés tuent le corps : salubres, ils le développent; et le développement des organes prospère en raison de la puissance nutritive des alimens. S'il y a dans ces alimens défaut de quantité ou de salubrité, les organes souffrent; mais toujours guidés par l'action exclusive de la nature physique, ils ne se dévient point de leur objet : ils ne se trompent point dans leur destination. L'œil voit; l'oreille entend; le poumon respire.

La substance spirituelle ne suit pas des lois absolument semblable. D'une part, le poison la déprave sans lui donner la mort; d'autre part aussi, douée de libre arbitre, elle en peut user contre ses lois mêmes : elle peut se fourvoyer totalement dans les actes qui sont ses organes patens. Son cœur

doit aimer; son esprit, comprendre. Mais libre à elle d'aimer de cœur ou de saisir spirituellement des choses qui ne sont dignes ni de son esprit ni de son amour.

Il existe en effet dans cet esprit indivisible deux facultés principales : l'intelligence et la volonté.

La volonté sans intelligence est l'état du sauvage ; homme incomplet ; état de barbarie et non certes état de nature.

L'intelligence laisse aussi l'homme incomplet lorsqu'elle ne règle point la volonté : ce n'est pas là non plus l'état naturel, c'est-à-dire l'état où l'auteur de tout bien a institué la nature humaine.

Ces deux états se rapprochent souvent plus qu'il ne semble ; et si la férocité est dans l'un, la cruauté active ou passive se manifeste dans l'autre.

La différence est que dans le sauvage, il y a imperfection; dans l'homme civilisé dont la volonté se dépravé, il y a décomposition ; l'un n'a point gagné ; l'autre a perdu : nul n'est complet.

Le premier va monter à la civilisation ; le second en va suivre le déclin : et voilà les deux bouts du cercle où roule l'ordre social : défaut et excès, insuffisance et exubérance.

Aux mêmes extrémités aboutissent dans un cercle semblable, là l'homme inculte, ici l'homme inhabilement cultivé.

Un accord harmonieux entre l'intelligence et la volonté peut seul constituer l'état parfait de

l'homme considéré soit dans une situation collective soit dans son existence individuelle. En cet accord s'opère la beauté morale de l'esprit humain ainsi que la beauté physique des physionomies résulte de l'harmonie des traits.

Cultiver la volonté sans éclairer l'intelligence, c'est opérer le vide; un élève, un peuple, ainsi faits, veulent le bien et font souvent le mal; et de là, les superstitions, les erreurs politiques des nations ou de leurs princes, l'inconsidération, la témérité, l'abus de choses saintes et vraies.

Mais cultiver l'intelligence sans guider la volonté, c'est armer le mal des forces propres au bien; c'est créer des instrumens aux passions les plus subtiles : et de là, soit dans l'état, des révolutions; soit dans la famille, des procès iniques; soit dans l'un et dans l'autre, l'oppression du faible par le fort, du simple par l'habile, souvent même de la vérité par le sophisme. L'architecture a embelli l'édifice : mais l'édifice est inhabitable.

Ainsi que l'ignorance, la science a ses vices. Ne prohibez point la science : dirigez-la. Si Rousseau eût pu régler ainsi sa propre intelligence, il n'aurait point, dans son fameux discours, sophistiqué contre la science en elle-même. Il en vit les torts; il se dissimula les torts contraires; et il conclut comme s'il n'y avait pas un milieu entre le sauvage et le sophiste, entre la barbarie et la corruption, entre l'enfance et la caducité.

Ce milieu, le saisir, c'est l'objet de l'éducation; s'y tenir, c'est le fruit commun de l'intelligence et de la volonté.

Faudrait-il opter entre la volonté aveugle et l'intelligence effrénée? seul, je n'oserais. Mais j'invoque l'histoire, et elle me dit : Un peuple doué d'une volonté saine et d'une intelligence médiocre, peut faire à toute force de grandes choses; un peuple excellant en science et vicié en volonté, peut commettre bien des fautes et bien des crimes. A la première assertion, correspondent Rome et ses premiers âges; à la seconde, la France et son XVIIIe siècle.

En ce moment où nous examinons si la France doit revivre ou succomber à travers ces crimes et ces fautes, il faut donc explorer le mode et les effets du plan suivi pour y *harmoniser* (qu'on permette ce terme) l'intelligence et la volonté des jeunes générations qui forment ou vont former l'ordre social et l'ordre domestique.

Pendant que les corps profitaient du lait nourricier que leur dispensait la nature, où les intelligences naissantes ont-elles puisé le premier lait dont elles ont aussi dû se nourrir? et lorsque échappés aux vagissemens et aux périls du berceau les enfans ont demandé l'aliment destiné à leur substance spirituelle, s'est-il trouvé partout des mains assez pures pour rompre en leur faveur le pain de vie? *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.*

Saisissons en effet ces âmes neuves à l'époque où la diversité des situations sociales commence à nuancer l'avenir. Quelle que soit la profession ultérieure, c'est dès l'âge où l'âme en quelque sorte respire, que l'éducation commence. Qui va la diriger? qui va écarter le poison dont l'âme peut être, non pas tuée comme le corps, mais si tôt corrompue?

Suivez les enfans dans les campagnes et dans les cités.

Jadis, au village, sitôt que la raison commençait à poindre, le curé et un magister s'emparaient des jeunes esprits. Le curé faisait un choix; il enseignait à ses enfans adoptifs l'art de lire et d'écrire : quelques-uns se poussaient jusqu'aux élémens de la langue latine. Près du curé, ordinairement le magister ouvrait une école; ses leçons obtenaient plus d'auditeurs et moins de succès. Ceux des enfans qu'on laissait hors de ces deux bandes d'élèves, ne savaient que garder les troupeaux. Mais arrivait, pour tous, l'âge de la première communion, où le pasteur, initiant l'âme à tous les prodiges de l'ordre spirituel, frappait d'une empreinte en quelque sorte sacrée et généralement suffisante, les intelligences mêmes les plus limitées.

Aujourd'hui, le curé ne pourrait instruire des élèves sans un diplôme légal. Il n'a donc pas d'élèves, sous peine de vexations ou d'une dépendance au moins équivoque. Ainsi, le soin de nourrir au pain de la science l'enfant du village est dévolu à un

instituteur *imposé* à la commune. Imposé est le mot : car il faut que la propriété acquitte un impôt annuel et spécial en francs et centimes pour *l'instituteur communal ;* cet impôt est tout neuf : et on y ajoute encore des francs et des centimes pour solder une instruction gratuite en faveur des jeunes villageois. Et pourquoi un tel tribut? C'est, ont dit les faiseurs modernes, c'est que la propriété a le devoir d'instruire à ses dépens le non-propriétaire. Ce devoir, qui m'y oblige? Un champ est à moi, et pour le défendre je paye tribut aux soldats et aux juges qui me protégent. Mais d'où me vient l'obligation de solder une armée d'instituteurs comme une armée de soldats? Que, touché à l'aspect d'un spirituel enfant, j'aide à son éducation, alors j'agis en bienfaiteur, non en débiteur. Le caractère de débiteur m'est imprimé par cette vaine utopie qui tend à faire instruire tout le monde aux frais de tout le monde. Là est une attaque à la propriété, sujet auquel je serai dans la suite ramené encore. L'attaque est d'autant plus vive, qu'en soldant l'instituteur sans le choisir (car le curé serait naturellement l'homme de son choix,) le propriétaire hasarde cruellement l'emploi de ses fonds. Il met du feu à la portée de l'élève rustique. Ce feu n'allumera-t-il qu'une lampe obscure, ou sera-t-il l'étincelle de la torche qui incendiera le manoir du propriétaire bienfaiteur ?

Là de plus, et dans les hypothèses les plus douces,

sont l'irruption sur le domaine de l'agriculture et la dépopulation des champs. Elles sont bien pétulantes la vanité et l'ambition du Français. Il n'en est pas de lui comme des cultivateurs flamands ou allemands qui, sachant écrire, n'écrivent que les comptes de leurs bestiaux et de leurs gerbes. Façonnées à la plume, ces mains de jeunes docteurs français ne croient-elles pas se salir en touchant de nouveau la charrue?

J'admets que la propriété paye, que l'instituteur instruise, que le villageois apprenne. Au sortir des écoles rurales, qu'est ce villageois? Où est la règle de ses mœurs? Où est le frein de sa volonté irritée par des lueurs de savoir? Qu'il reste aux champs, il peut y être dompté par le travail champêtre si artistement combiné, des mains de la Providence, pour toutes les saisons. Mais un attrait puissant le pousse à quitter ses foyers et à demander la fortune aux villes; et il y court; et lancé dans une arène de vices sans l'armure fortement trempée dont le pasteur n'a pu le revêtir, il y accroît les embarras du travail commun et la masse de la perversité progressive.

A cet égard, les enfans des villes sont mieux préparés. Sans doute, ils ont plus jeunes des exemples plus pervers que leurs contemporains des champs. Mais ils sont mieux protégés par des instituteurs plus habiles, et surtout, en bien des lieux, par cet admirable institut qui, sous l'habit et sous le nom les plus modestes, ont fait de l'art d'inculquer la *doc-*

trine chrétienne aux fils du peuple un chef-d'œuvre de talent comme de vertu.

A tout prendre, l'instruction des enfans mâles dans les classes inférieures a gagné en étendue, perdu en solidité. Leur vue s'allonge; leur probité se rétrécit. Hommes faits, ils sont dévorés par la soif d'être mieux à tout prix. Plus d'intelligence, moins de vertus; y a-t-il bénéfice dans l'échange?

Le dommage est sensible; et tout faible qu'il soit par individu, multiplié par huit millions d'hommes qui apportent chacun de sa chaumière un tribut de désordre au chaos social, ce dommage aggloméré, ce tourbillon passionné, forme le torrent qui se précipite, inonde et submerge ses rives; rives déjà lointaines et bientôt imperceptibles.

Dans les classes supérieures, à l'éducation élémentaire succèdent les études classiques.

Je n'examine pas vers quel esprit politique sont dirigées ces études. Bien d'autres avant moi ont observé, avec une amère et équitable censure, la prédominance qu'y usurpait l'esprit républicain. Assurément on n'a qu'à prêter l'oreille aux chants d'Homère : leur suavité se répand d'elle-même sur la monarchie patriarcale. Ecoutez ensuite la délicieuse élocution de Tite-Live. En vain elle se mêle aux clameurs grossières des séditions démocratiques : il eût été facile de ne pas confondre l'harmonie d'une prose cadencée avec les rugissemens du forum. Tacite inspire avec raison l'effroi et l'horreur

des tyrans de Rome; il inspire souvent le regret des temps républicains; mais ses noirs tableaux reproduisent avec un éclatant relief la grande et belle physionomie de Trajan. *User et ne pas abuser* aurait dû être et ne fut pas l'axiome constant dans l'art d'appliquer les chefs-d'œuvre de l'antiquité à l'éducation des Français. L'impulsion généralement donnée par les maîtres, avant comme depuis la révolution, tournait l'imagination des élèves vers les exploits et vers les personnages des républiques.

Et puis, dans l'éducation classique, l'antiquité fut tout; les temps modernes peu de chose; la France à peu près rien; et notre généreuse chevalerie est tombée inconnue ou défigurée; et les exploits de Du Guesclin, et de Bayard, et de Henri IV reluisent à peine de quelques pâles rayons; et nos guerres anglaises, italiques, religieuses demeurent ensevelies dans les nuées de poussière qu'élèvent autour d'elles les Grecs et les Perses.

Quels tableaux Tite-Live ou Tacite auraient tracés de cette Jeanne d'Arc brûlée à petit feu par les Anglais sur l'échafaud de Rouen, après avoir, le glaive et la bannière en main, entraîné son roi, si longtemps vaincu, à travers les provinces couvertes d'escadrons anglais, jusqu'aux murs de Rheims où elle le fait sacrer sous cette bannière triomphante qu'elle-même tient et abaisse au pied de l'autel royal? Un poëte philosophe s'est trouvé, le meilleur poëte du XVIIIe siècle, qui n'a vu en ces tableaux

sublimes que matière à des traits sales et hideux. Ni la poésie ni l'histoire n'ont vengé l'héroïne du patriotisme français. C'est au nom de Clélie, de Coclès, de Brutus, héros vrais ou fabuleux du républicanisme naissant, qu'on fait palpiter le cœur des élèves. Dix heures d'études sont données à la république romaine : une à la monarchie de France.

Laissant à l'écart, toutefois, cette direction injuste et fatale, je ne songe qu'à examiner la face morale des études classiques. Quels en sont les asiles? Quels, les hommes? Quels, les fruits?

Les asiles de l'éducation classique sont ou des colléges splendidement dotés par l'État, ou des établissemens hasardés par des associations religieuses, ou des pensionnats péniblement fondés par des instituteurs laïques.

Aux premiers sont dévolus l'action publique du gouvernement, sa force, son argent, ses puissans moyens de communiquer physiquement la science.

Aux seconds, le gouvernement n'accorde que la suspicion publique et l'opposition secrète.

Pour les troisièmes, il y a dans le gouvernement tolérance ou indifférence, ou faveur légère en bienfaits, ou contradiction active en moyens, suivant que ces pensionnats fléchissent le genou ou redressent la tête en face du matérialisme. La Société plus clairvoyante agit sur une ligne tout opposée. Les faveurs se portent aux établissemens religieux, se refusent aux colléges de l'État, se balancent entre les pen-

sionnats dans le sens inverse du gouvernement, suivant que ces pensionnats laïques se montrent ou propices ou hostiles aux doctrines de la religion.

Par *Société*, j'entends ici la France dans ses élémens les plus sains et les plus purs; c'est l'agglomération des chefs de famille; car de là dérive la société politique.

Et en exposant cette tendance, j'en puise les symptômes là où ils sont les moins contestables et les plus solennels. Tout père veut que ses enfans soient élevés le mieux possible. Il veut que son fils soit respectueux et sa fille vertueuse. Un tribunal secret se forme dans la conscience du chef de famille, tout révolutionnaire qu'il soit. N'y vît-il point l'intérêt de ses enfans, il y verrait le sien propre. Dans ce colloque intime, l'intérêt l'éclaire, le cœur l'entraîne.

Or, c'est toujours vers les établissemens dirigés par des corps ou par des hommes empreints du sceau religieux, que les pères de famille, en tous les états et dans toutes les opinions, tournent leurs regards inquiets et l'éducation de leur postérité. Il est peu d'exceptions à ce fait.

Qu'il y ait contradiction entre les opinions de l'esprit et les mouvemens du cœur, soit. Une contradiction! n'est-ce pas l'homme tout entier? Chez les modernes, l'instinct moral domine parfois les actes; chez les Païens, il dominait jusqu'au culte. « L'intrépide Romain », observe très-bien Jean-Jacques Rousseau, « divinisait la peur, lui offrait

« des sacrifices » ; et moi j'ajoute : Le fanatique philosophe sacrifie à la tendresse paternelle. J'ai vu des Jacobins confier leurs enfans aux Jésuites. Qu'aurait inspiré à Robespierre son cœur ou son esprit? Je n'ose l'avancer. Mais c'est dans le sein des Jésuites de Bordeaux que fut déposé par sa famille le fils de Chaumette, cet autre héros du Terrorisme. Ici la nature se relève ; elle renforce sa voix ; vous l'entendez qui domine les cris rauques des passions. Vivante elle opère ainsi que la nature inanimée. Donnez une volonté au chêne tordu ; et l'arbrisseau né d'un de ses rejets reprendra par son ordre, comme il reprend en effet par le cours de sa séve, son ascension vers les cieux. Or dans les âmes éperdues au fond de la matière, les préjugés hostiles s'effacent ou s'affaiblissent : l'homme va au philosophisme ; le père revient au christianisme.

Aussi, tyranniser les pères dans le choix des hommes et des moyens auxquels ils veulent confier l'éducation de leurs enfans, c'est porter la tyrannie dans le sanctuaire du cœur, dans le siége de la nature humaine.

Le Français en est là pourtant. Déclamateur de liberté, il subit au fond de son être, en sa postérité, l'étreinte d'acier de la tyrannie. J'ai remarqué dejà que l'éducation populaire n'était plus le domaine des pasteurs de paroisse. L'éducation classique est également imposée en de tels modes, en de tels lieux, par de tels hommes spécialement brevetés,

sans que les familles puissent éviter le joug dont elles font elles-mêmes, chose étrange! les frais pécuniaires, en subissant le double impôt mis et sur la personne et sur la propriété.

Que Napoléon ait voulu plier, dès l'enfance, la génération nouvelle à ses formes militaires, à son fantôme de *grand-empire*, on conçoit ses motifs; ils expliquent sa vaste machine d'Université impériale: mais ils confirment aussi l'assertion que nulle part la tyrannie n'est si dure et si pénétrante que là où ses serres aiguës s'enfoncent dans la famille pour y saisir ses victimes.

La Russie, affirment les gazettes, opère ainsi en Pologne. Elle saisit les enfans polonais à leur début dans la vie, et elle en fait des Russes. Mais du moins elle n'inscrit pas sur ses drapeaux, et sur ses monumens, et dans ses oukases, en lettres majuscules, le mot : LIBERTÉ! Mais elle laisse à l'inconséquence française le soin de violer le respect dû aux peuples et aux familles, tout en proclamant au son d'éloquens tambours : *Vive, vive la nationalité polonaise!*

Niera-t-on qu'en France les familles se détournent des instituts publics et qu'elles préfèrent les établissemens privés et religieux? Il faut ou se résoudre à ne pas nier le fait que je pose, ou laisser les choix libres : liberté que Napoléon repoussait, et qu'à son exemple tous les gouvernemens ultérieurs ont également repoussée et repoussent encore.

Pourquoi la craignent-ils cette liberté, la plus sainte assurément de ces libertés dont le mot résonne à tant d'échos? C'est que la nature appelle ailleurs les choix libres des chefs de famille.

La Restauration, confiée en ce point à ses *ministres de l'instruction publique* (et d'ordinaire on entendait par ce mot un ministère de remplissage), la Restauration, dis-je, avait vu avec mollesse ou insouciance les familles s'ouvrir une issue secrète vers l'affranchissement. A force d'art et d'abus de mots, les familles avaient trompé la loi trompeuse : sous les vains titres de *petits séminaires* et de *petites écoles*, s'étaient agrandis de vastes colléges où les familles envoyaient en foule les rejetons de l'avenir. Fils de Libéral et fils de Vendéen y croissaient sous le même ombrage. Amiens surtout vit s'élever sur son territoire le gigantesque édifice de Saint-Acheul où mille pensionnaires, accourus de tous les coins du nord, étaient simultanément initiés aux études littéraires et aux doctrines morales. Près du Français s'asseyait le Belge; et la Belgique et la France renouaient, dans le silence de l'ordre et du bonheur, des rapports intimes que la diplomatie plus habile n'aurait pas dû voir avec indifférence. Toute assistance de gouvernement avait manqué à ce bel institut; il s'était créé d'immenses ressources; il les développait mieux encore d'année en année.

Eh! quoi! mille élèves internes dans un lieu nu et sous un climat âpre, tandis que nous, possesseurs

des édifices créés par la munificence royale, dispensateurs de riches tributs, appelant à nous les familles, par mille avantages et externes et internes, nous ne pouvons allécher ou commander la confiance des familles!

Ce cri poussé par l'Université royale fut un arrêt de mort. La violence l'exécuta. En peu de jours quatre mille jeunes gens que l'Ordre des Bourdaloue et des Maccarthy, relevé de ses ruines, formait en divers lieux, suivant sa mode dont personne ne conteste l'habileté ni la douceur, furent repoussés des asiles choisis par leurs pères et leurs mères. Ces asiles, clos et déserts, ces maîtres fugitifs, ces enfans sur qui les païens invoquaient le respect (*debetur puero reverentia*), refoulés de l'ombre des autels dans la fournaise des passions, ce fut là un singulier trophée élevé par le libéralisme universitaire à l'honneur des familles! Il faut l'avouer; le jour qui vit un tel acte proposé par un évêque français et signé par un roi de France, vit un acte de délire.

Les jésuites, je le sais, ont fourni un bien bel épisode à la comédie de quinze ans. Il est dit, en ce drame, qu'ils enseignaient à tuer les rois, non pas précisément Louis XVI, mais tel ou tel autre; et à bouleverser la religion, non pas précisément le Christianisme, mais l'Église gallicane. Aussi l'injure du mot *jésuite*, eut chez un peuple plein d'esprit un succès digne de cet esprit. Ce peuple, si monarchique et si religieux, n'aperçut en son effroi

rien de pis que les jésuites. Comment un jésuite était-il fait? Avait-il un grand œil au milieu du front? l'on ne le savait pas. Mais était jésuite quiconque inclinait à droite ou à gauche de la ligne tracée par les rigoureux comédiens. J'ai vu, à Tulle, un bon militaire de Napoléon, le général Hugo, fort surpris de s'entendre qualifier de jésuite parce qu'aux élections des députés il préférait un candidat de son choix au candidat du choix d'un autre.

Or donc ici, comment viens-je remémorer les jésuites et honorer leurs services? Ce n'est pourtant pas en qualité de leur élève que je leur rends hommage. Élevé, au contraire, par les Oratoriens leurs antagonistes, je n'eus point de prévention bien propice à écouter; et, si je ne craignais de porter une atteinte fort déplacée et fort inique à l'honneur de maîtres la plupart aussi vertueux qu'habiles, j'ajouterais qu'entre les maîtres dont mon enfance entendit les leçons, furent et le fameux Fouché et le conventionnel Billaud-Varennes, hommes les moins jésuitiques du monde. Certes, il est vrai, grande était la distance de ceux-ci aux vénérables chefs du collége de Juilly. Mais les uns pas plus que les autres ne songeaient à incliner mon cœur vers les jésuites vaincus par eux et alors d'ailleurs anéantis. Si donc ma voix murmure ici contre les destructions aussi sauvages qu'impolitiques dont l'évêque de Beauvais, l'inconsidéré Feutrier, frappa, en 1828, les établissemens des jésuites au gré du libéralisme aussi sur-

pris que joyeux d'accomplir le plus cher de ses triomphes sous les auspices d'un prélat (triomphe si horriblement ensanglanté naguère à Madrid), c'est que je hais les *préjugés*, entendant ce mot dans son sens logique, c'est-à-dire, les jugemens irrationnels. Quoi qu'on dise, la vérité est bonne à tout; l'erreur, à rien. C'est par la recherche approfondie et impartiale de la vérité scrutée jusque dans les plaidoyers de La Chalotais, qu'il me fut donné d'apprécier les folles calomnies dont les jésuites, en tant qu'Ordre religieux voué à l'éducation, à la chaire et aux missions lointaines, furent le merveilleux objet, depuis Louis XV qui les proscrivit jusqu'à Charles X qui, en réitérant l'arrêt de mort, en dépeuplant les colléges des enfans qu'ils lui formaient, a jeté sur notre postérité et sur la sienne le poids d'une faute incompréhensible.

Les Jésuites abattus, les Oratoriens ne cherchant point à renaître de leurs cendres, les doctes Bénédictins ne pouvant réussir à rassembler leurs élémens, tous ces corps religieux et enseignans mis en poussière par le souffle même du pouvoir royal, il a bien fallu que les familles, violemment privées de feu et d'eau, demandassent pour leurs enfans un toit hospitalier, soit aux établissemens privés, soit aux colléges dits royaux. Car l'éducation domestique la plus sûre aujourd'hui, quand elle est possible, n'est possible en tout son cours que pour si peu de familles, pour si peu de maîtres, pour si peu d'élèves!

Plusieurs instituts privés ont fleuri. A leur tête ont été vus des hommes doués de vertu et de science. Mais comment auraient-ils pu imprimer à leurs œuvres l'ensemble, le concert, la grandeur, la durée qu'imprimaient aux leurs les Ordres religieux forts d'une éternelle jeunesse et d'une subordination exquise? Comment pouvaient-ils, isolés, délaissés, souvent vexés par le pouvoir public, soutenir une lutte avec l'Université, leur injuste et impitoyable rivale? Intentions excellentes, mais effets avortés : tel a été trop souvent le spectacle offert par ces instituts particuliers.

Tous les avantages extérieurs, propres aux corps enseignans, ont été comme accumulés sur les colléges confiés par l'État au corps universitaire. Aussi est-ce l'appât tentateur présenté aux familles. Jardins, bibliothèques, instrumens de physique, ont relui de l'éclat de l'opulence. Plus de marge s'est trouvée dans le choix des professeurs; et conséquemment, les colléges privilégiés ont reçu des professeurs plus habiles. L'aptitude au savoir était séduisante. Mais au delà de l'écorce, qu'a-t-on en général aperçu? Des maîtres professant par métier; des élèves libres de se prêter ou de se refuser aux leçons; entre ces élèves, faveur exclusive à ceux dont les succès ont pu faire briller les maîtres : indifférence ou abandon pour les autres; abandon surtout pour les vices du cœur et du caractère; point d'esprit de famille du maître à l'élève; discussions

d'argent sans cesse renaissantes entre le maître et le pensionnaire, entre le maître et le conseil municipal. Qu'a dû alors présenter en résultat le long cours des études classiques? Éclairs d'imagination, lueurs de science, ténèbres de morale. Ces trois mots sont le tableau réel des colléges régis par l'Université royale, trop pleine encore de l'esprit de son fondateur.

Qu'il existe au sein de ce vaste corps des hommes d'un mérite transcendant, d'une science vaste et même d'une haute vertu; eh! qui en doute? Mais, a dit le poëte législateur:

Chaque âge a ses talens, son esprit et ses mœurs.

Chaque corps aussi : à chacun l'esprit qui l'a créé, qui le dirige, et de qui découle un ensemble d'actes décisifs et de résultats palpables. Les fleuves ne remontent point vers leur source; et l'Université suit et suivra toujours l'impulsion qui lui fut donnée vers un docte matérialisme dont le propre est de diviser l'être indivisible, l'homme, en ne portant de clartés qu'en son esprit, tandis que la raison s'obscurcit dans les doutes et que le cœur s'abrutit dans les passions; impulsion si puissante qu'elle fait souvent fléchir (et j'en ai connu des exemples) jusqu'aux prêtres vainement introduits par des mains plus ou moins adroites dans l'Université, pour infu-

ser en ce corps matériel quelques sucs vivifians de l'esprit chrétien.

C'est là le principal fléau dont est frappée en ce moment l'éducation de la jeunesse française. La science et la morale ont été, en quelque sorte, scindées. Aux colléges royaux, la science; aux colléges privés, la morale. Quelquefois (le dirai-je? et ma voix se refusera-t-elle à être équitablement sévère?) ni l'une ni l'autre, dans les uns ni dans les autres. Mais, en général, tel est le principal trait de leurs physionomies.

Quels fruits donc en attendre? Là, des fruits salubres sans saveur; ici, des fruits peut-être savoureux, mais dépourvus de salubrité; ici même, des fruits pénétrés du plus subtil poison. Qui n'a ouï parler de ces prodigieux sacriléges, organisés par des coalitions d'enfans, ourdis habilement dans l'ombre, exécutés effrontément au pied des autels; bizarre et monstrueuse conspiration de ce qu'il y a de plus faible contre ce qu'il y a de plus fort, de l'enfance humaine contre le Dieu vivant? On les attribue aux colléges de Paris. Les faits publiés sont-ils faux ou sont-ils vrais? Faux, ils sont donc réputés indifférens; sinon, pourquoi pas démentis? Vrais, qu'attendre?

A ces vices présens de l'éducation classique, qu'on ajoute la faiblesse des parens qui concourent avec l'insouciance des maitres pour dissiper l'esprit, énerver les cœurs, ramollir les volontés d'enfans tour à

tour appelés du rigorisme plus ou moins lourd des colléges aux délices prématurées et aux pernicieux exemples des sociétés mondaines. Plante délicate, l'enfance est destinée par la nature à mûrir longuement. C'est le contraire en nos jours où l'on veut brusquer la nature. Il faut que l'enfance, transplantée çà et là, subisse alternativement et bien vite les sols les plus divers; tantôt la glace des colléges, tantôt les rayons brûlans du monde; ceux-ci prévalent: elle se hâte, elle s'étiole, elle avorte.

J'ai vu des temps plus robustes et des effets plus mâles. Une enceinte de hautes murailles, un séjour de huit années sans relâche, la distance de parens qu'on ne voyait plus, l'application constante à des études sagement diversifiées, telle fut l'éducation ancienne. Beaucoup d'heures, trop sans doute, s'y absorbaient dans les langues anciennes; et là encore, pourtant, se trouvaient des résultats profondément utiles. La poésie de Virgile, par exemple, attendrit l'âme et charme le goût; lutter ensuite avec le cygne de Mantoue n'est pas facile; et néanmoins le tenter avec effort, se heurter, se raidir contre la versification latine, c'est chose encore d'un effet très-fécond. En pâlissant sur des dactyles et des spondées, le jeune athlète se plie et se replie en mille sens; son esprit acquiert de la souplesse; sa volonté, de la constance : souplesse et constance qui, dans l'usage de sa vie ultérieure, répondront à bien des affaires plus ardues que les dactyles.

Sorti enfin après tant d'années de sa retraite scolastique, le jeune homme apparaissait sur la grande scène, aux manières d'écolier, aux formes gauches ou rudes, mais au cœur droit et à l'esprit orné. En peu d'années ou de mois, la lime du monde, appliquée en temps opportun, avait poli les formes; et la rudesse n'était plus que la vigueur; et la séve de la vigueur primitive circulait dans la direction salutaire donnée d'avance au cœur et à l'esprit.

Alors aussi aux études proprement classiques succédaient les études logiques. Celles-ci comprenaient l'art de raisonner, la science de Dieu, la science de l'homme.

L'art de raisonner se déduisait dans des formes si exactes et si précises, que l'esprit s'y rectifiait nécessairement. Cette rectitude, l'éducation moderne l'a demandée aux sciences mathématiques. Les mathématiques n'ont donné à l'esprit que la sécheresse; car la géométrie n'a pas deux routes, n'en a pas mille; elle en a une; l'esprit la voit et y entre de force; il n'a besoin d'aucune lumière propre pour examiner, juger, marcher à son choix. Le vrai se présente à lui, tout fait. Au contraire, dans l'ordre moral, le mensonge et l'erreur ont mille routes ouvertes. Des milliers de sophismes y font briller leurs fausses lueurs. Où sera le fil qui guidera l'esprit en ces labyrinthes? La logique le lui remet. Syllogisme, dilemme, enthymème, ces mots sont durs à l'oreille; mais ils sont un flambeau

pour les yeux de l'intelligence; flambeau si net que son usage se retrouve dans tout le cours de la vie, et éclaire les objets les plus divergens, tandis qu'on reconnaît presque toujours à un air vague et nébuleux les esprits qui, en leur adolescence, n'ont pas appris à user de sa lumière.

Dans la science de Dieu, les études logiques et vraiment philosophiques exposaient son existence, son essence, ses attributs. L'imagination et la vérité, appuyées là l'une sur l'autre, s'y jouaient, pour ainsi dire, et, sans s'y égarer, dans l'infini. A la science de l'être incommensurable s'adjoignaient aussitôt la science de l'homme et de ses devoirs. Ce n'était plus le sec catéchisme de l'enfance; faites, croyez, obéissez. On argumentait sur les profonds motifs de croire et d'agir. En ces vastes développemens de la métaphysique et de la morale, la raison s'étendait; la doctrine s'épurait; l'esprit s'aiguisait; et même, en s'élançant dans ces hautes régions, l'esprit purement littéraire rencontrait encore parfois de douces ou de sublimes jouissances, ainsi que le voyageur parvenu à la cime des monts, parmi les rocs et les nuées, y recueille encore quelques fleurs à couleurs vives ou à parfum suave. Car plusieurs méthodes, et notamment celle de Lyon, avaient bien aplani les routes et émoussé les épines des procédés scolastiques.

De quel air la génération qui a reçu ou qui a pris le nom grotesque de *jeune France*, entendra-t-elle

ces observations? ou avec dérision ou avec pudeur. La pudeur fera rougir les fronts de ceux qui ont cru tout connaître ayant si peu et si mal appris, mais assez intelligens pour comprendre les défauts de leur premier savoir. Aux autres, la dérision; ceux-ci, pipe à la bouche, chapeau sur l'oreille, s'engoncent, se bouffissent, se saluent eux-mêmes avec respect. Du respect à d'autres que soi, jamais. Ils n'écoutent pas, ils insultent : car l'insulte et la dérision sont plus commodes que l'étude et plus faciles que la morale, cette fin dernière de l'homme à tous les âges.

Il est de fait qu'aujourd'hui peu de jeunes gens embrassent le précieux complément des études logiques, comprises sous le nom collectif de *philosophie*. On ne l'exige que des élèves du sacerdoce : étonnante rencontre! la *philosophie* prépare les voies à la *théologie!* Dans ce rapprochement se manifeste toute la vérité; mais la philosophie, au lieu de n'être que le portique de la théologie, devrait s'élever en dôme qui couronnât tout l'œuvre de l'éducation classique. Bornée à peu près aux séminaires, elle doit communiquer aux élèves du sanctuaire, si d'ailleurs leurs talens naturels y concordent, plus de vigueur d'esprit, et plus de dextérité dans le raisonnement.

Dénués de ce puissant auxiliaire, abandonnant à la hâte les divers instituts où leur enfance a trouvé peu de supports, où leur cœur a été mal gardé et où

leur intelligence ne s'est développée qu'en raison des dons qu'ils ont reçus de la nature, les jeunes gens de la génération adolescente se présentent, sans garantie certaine, à la société dont ils forment l'avenir.

Plusieurs, faiblement dotés et en science et en morale, vont, dès l'abord, dissiper leurs chétives provisions dans les régimens, dans le négoce de terre ou de mer, dans l'oisiveté de la famille.

Ceux que favorise un tour particulier d'esprit, tendent vers les emplois secondaires de la diplomatie : ils sont en petit nombre.

L'administration, en toutes ses hiérarchies, ouvre des rangs plus larges. Multiplier les fonctions publiques fut un des moyens de despotisme absorbant imaginés par Napoléon. Beaucoup d'emplois ont survécu au grand empire réduit en miniature; et tout l'attrait, toute l'importance qui leur furent donnés à l'origine, ne sont pas effacés. A l'entrée de leur carrière orageuse et mobile, se pressent des jeunes gens que leur position sociale en rapproche. Les heureux sont admis. Ils subissent aussitôt l'effet immédiat de l'emploi obtenu.

Ces emplois sont de deux genres : les uns, administratifs; les autres, financiers.

La gravité de l'administration civile se concilie avec le maintien du principe religieux. Elle y ramène plutôt qu'elle n'en écarte ceux que ne séduisent ni l'imposture des hommages ni l'insolence des for-

mes; mais le sable des mers n'est pas plus mouvant; et la haute administration suppose, ou l'inglorieuse flexibilité de systèmes politiques en celui qui s'y maintient, ou une grande abnégation dans celui qui, fidèle à ses propres doctrines, s'expose, en chaque secousse de l'ordre politique, à perdre en un seul jour les fruits d'une vie entière. Quelle action exerceront-ils l'un ou l'autre sur la consistance morale de la nation? Dans le premier cas, mauvais exemples; dans le second, infructueux exemples.

La finance agit autrement sur les jeunes gens qui parviennent à en pénétrer les emplois. C'est là que la cupidité siége sur son trône d'or. Elle s'y environne d'un aimant irrésistible. Le jeune homme qui se dévoue à son culte, arrive ou corrompu ou pur. S'il a été dépravé d'avance, le mal est fait; et, bien loin de se guérir, il s'aggrave. Si le souvenir du collége a laissé dans son cœur une impression de la Bible, dans son esprit une teinte de Virgile et d'Homère, oh! comme l'arithmétique efface vite ces précieux vestiges! En fait d'impôts, on perçoit ou l'on régit. Le jeune homme est-il percepteur d'impôts? il contracte l'obligation et les habitudes de la dureté. Est-il préposé à leur régie? il n'a plus d'yeux et d'oreilles, de corps et d'âme, que pour le positif des chiffres; son imagination s'y éteint, son cœur s'y sèche, son esprit s'y rétrécit; car est-il un esprit plus étrangement dur, sec et stérile, que l'esprit fiscal?

Mais la plupart des jeunes gens, sortis du collége, se précipitent dans les hautes écoles; ils demandent la fortune à une profession. Chacun choisit sa destinée et va se préparer à l'accomplir. Les écoles de l'art militaire, de la médecine et de la jurisprudence absorbent chaque année trois légions d'élèves nouveaux.

Les rangs de l'art militaire son restreints. En vain le Génie, la Marine et l'Artillerie multiplient leurs demandes; cette légion est bientôt recrutée.

Entre les écoles militaires ou mixtes, deux surtout méritent une sérieuse attention.

La retraite de Saint-Cyr, élevée par madame de Maintenon comme un refuge en faveur des filles nobles dont elle fut la patronne, après avoir subi elle-même, dans les vicissitudes de sa première fortune, l'abaissement où le plus généreux sang peut être précipité, Saint-Cyr, douce et royale idée de celle qui fut l'épouse de Scarron et de Louis XIV, a été travesti en lieu d'exercices et de discipline militaires. Là se dressent, sous les formes du soldat, les futurs officiers des armées françaises; là est la pépinière des officiers spéciaux qui, admis ensuite dans le corps d'état-major et perfectionnés en cette dernière école par de belles études, doivent, comme aides de camp, entourer les généraux, dessiner les plans, guider les armées et les commander à leur tour.

Que ce cours d'instruction soit bien tracé, comme

élément de l'art de la guerre, nul doute. Que les lieux destinés jadis aux écoles militaires, ce superbe hôtel de Paris ou Louis XV éleva le plus beau et peut-être l'unique monument royal de son règne, ce vaste édifice de Brienne où les officiers des Bourbons formèrent Napoléon, l'un et l'autre soustraits sans motifs à leur destination première, délaissés, délustrés, aient dû nécessairement céder leur emploi à Saint-Cyr, et que les échos de Saint-Cyr aient dû répéter en toute bienséance les tons rauques du commandement comme ils accentuaient jadis les célestes vers d'Athalie, il faut bien le vouloir aussi : car n'est-ce pas merveille que d'être sans cesse occupé en toute chose à faire et à défaire? Et puis, qu'importent les souvenirs à cette nation qui se dit la *nouvelle nation*, comme sous l'empire de Bonaparte elle se disait la *grande nation ?*

Mais l'éducation de l'officier français ne doit pas être absorbée par l'art de tracer les cadres d'un pays ou les évolutions du soldat. Donner ou recevoir la mort ne sont pas non plus tout le développement des qualités de son cœur. Eh! quoi? restreindre à la mâle intrépidité le mérite du militaire chrétien! c'est rétrograder vers la brutalité des temps païens. La vaillance doit être en lui bien mieux que l'effet d'un instinct, bien mieux même que l'honneur humain qui trop souvent compte ses témoins; elle est un devoir et un devoir imposé de Dieu. Il l'accomplit. Sous les yeux de l'arbitre de la vie humaine, il offre

cette vie fugitive en sacrifice. S'il succombe, il sait que le juste juge lui en tient compte; et, tant qu'il combat, il double par le sang-froid de la conscience les forces qui disputent à l'ennemi la vie et la victoire. Sa bravoure n'est pas la fureur d'Argant: c'est la valeur de Tancrède. Le sentiment du devoir lui inspire de même la miséricorde envers les prisonniers de guerre destinés jadis par les païens, ou à traîner sans terme la chaîne des esclaves, ou à s'entr'égorger bien vite en gladiateurs accouplés pour charmer les yeux du vainqueur par les grâces de leur mort. Dans l'état violent où la chute du premier homme a fait choir toute la société humaine, la guerre, effet de cette violence, est comme une nécessité de notre espèce : l'histoire en fait foi. Mais elle ne légitime que les maux nécessaires. Le vainqueur chrétien vit aux dépens du pays; alors même il ménage, il épargne, il ne saccage point, il ne dépeuple point. Admirable droit de la guerre introduit sur les théâtres de carnage par le Christianisme! L'enfreindre, c'est rappeler les hordes de Cimbres et de Teutons, intrépides guerriers assurément, sachant tuer ou mourir, mais ne sachant que le droit du sabre, exterminant sur leur passage tout ce qui portait figure humaine, et exterminés à leur tour, jetés cadavre sur cadavre comme des monceaux de sauterelles sous le sabre des Romains plus habiles et guère moins féroces.

Ces crimes des guerres païennes, notre époque,

qui a vu tant d'autres crimes, ne les a pas tout à fait remis au jour. Les signes de l'empreinte gravée dans les mœurs par le principe chrétien, par la chevalerie qui en fut le développement, par l'honneur humain qui y puisa des germes plus vigoureux, reparaissent à travers cinquante ans de vicissitudes. Ainsi s'aperçoivent encore, quoiqu'à demi effacés, les types d'or empreints sur les monnaies antiques.

Deux sortes de guerre, en ce temps, ont toutefois bien affaibli ces efforts du droit des gens introduit dans les usages guerriers.

Voyez les pays étrangers spécialement catholiques où la révolution française a enseveli tant de bataillons et tant de triomphes. On y a éprouvé aussitôt quelque chose de pis que la guerre. Le jacobinisme-athée y a rallumé les feux destructeurs dont le polythéisme embrasait ses conquêtes. Que d'inutiles ravages, que de meurtres déloyaux et cruels, les Français victorieux sous le vent révolutionnaire, n'ont-ils pas commis et en Espagne et en Italie, où, par esprit de système infernal, ils ont entassé dans les mêmes ruines tant d'hommes et tant d'édifices voués à la religion de leurs pères!

Voyez aussi les guerres civiles de notre temps. Deux fois le démon de l'extermination déploya dans la Vendée ses ailes funèbres; et deux fois il fut de règle que les Vendéens, pris dans le combat, seraient égorgés; tandis qu'eux se contentaient de couper la chevelure de leurs prisonniers qu'ils renvoyaient sur

leur foi : hélas ! foi éteinte et aussitôt violée. Même contraste s'est renouvelé dans la crise passagère de 1832.

Je sais qu'en Espagne, où le principe religieux a exalté tant de courages, le contraste de la bienfaisance et de la violence a moins adouci que dans notre magnifique Vendée les dissensions intestines survenues au sein de cette grande et ferme nation. Mais le premier signal de l'extermination fut donné par le jacobinisme espagnol; et les *vieux chrétiens* de Pélage, en y répondant, ont usé d'un incontestable droit de nature, le droit de représailles, la peine du talion : malheur donc seulement et opprobre à qui l'a provoqué !

En rappelant ici l'influence du Christianisme et sur le caractère du guerrier et sur les procédés de la guerre, j'ai voulu dire quel esprit moral doit, sous peine de décadence vers la barbarie, se répandre et, pour ainsi dire, s'infiltrer dans l'éducation du militaire. Maintenant dites si, avant, pendant et depuis la fausse ou timide Restauration, quelque suc de cette infusion salutaire est apparu dans les écoles où les régimens français ont recruté leurs officiers.

J'ai nommé Saint-Cyr; l'autre école dont je dois faire mention a des ramifications bien plus étendues : c'est l'École polytechnique. De ses rangs sortent non-seulement les officiers de terre et de mer, mais les ingénieurs de l'ordre civil, et une foule d'hommes

appelés par la science mathématique à diriger les arts de la main. Cette science est d'une application féconde; nulle part elle n'est mieux enseignée; nulle part on ne sait mieux isoler l'intelligence, abstraire les idées, lire dans les nombres; et voici assurément un spectacle étrange : de savans professeurs et d'habiles élèves ne parlent qu'à l'intelligence humaine; leur parole même n'appartient plus à l'idiome de l'homme; ils s'interrogent, ils se répondent, par quelques signes jetés dans l'espace invisible. En un mot, les mathématiciens du jour se font tout esprit: et ils se taisent (non pas tous; non, par exemple, le premier de tous peut-être, le *spirituel* Cauchy), sur l'esprit suprême, sur le principe intellectuel qui a créé, vivifié, ordonné les êtres physiques! Des hauteurs illimitées où, par la puissance spirituelle, ils réalisent en chiffres les corps matériels, ils retombent sur cette matière et ils s'y enfoncent. Quoi? leur pensée est-elle si pesante qu'elle ne puisse rejaillir vers Dieu?

Qu'on appelle et qu'on range en haie ces nombreux élèves de l'École polytechnique, de Saint-Cyr, de La Flèche. Voilà bien des jeunes gens élevés par une société apparemment chrétienne, avec des frais et des soins infinis; voilà les successeurs des chevaliers, la fleur et la tête des armées françaises. Qu'une voix s'élève et s'écrie comme le Psalmiste : *Ubi est Deus eorum?* Où est leur Dieu? A ce nom de Dieu, l'étonnement fera lever les têtes. Depuis le collége

ils n'en ont ouï parler. Que si vous ajoutez les mots de médiateur, de Christ, de messe, d'éternité, oh! quel rire misérable éclatera d'un bout de la ligne à l'autre! rire dont Milton aurait tracé en couleurs de feu l'expression satanique. Absurde profession d'athéisme; car, encore une fois, quel est leur Dieu? Aucun.

Quel est le Dieu des jeunes marins qui, en des rangs divers, commandent, soit les vaisseaux de l'État, soit les navires du commerce? Même réponse. Eux aussi, pourtant, ont été en général élevés dans les écoles spéciales de l'État, formés à leur beau et rude métier dans les ports de l'État, et sont destinés à divulguer dans tous les pays du globe les maximes de l'État dont ils arborent le pavillon. Or, écoles de mer, écoles de terre, même maxime : Exclusion de Dieu!

Vous qui lisez, rappelez tous les souvenirs de l'histoire païenne; rappelez le spectacle mentionné plus haut, des soldats anglais au Vendredi-Saint, et des soldats russes à l'érection de la colonne Alexandrine; et répondez à ce cri de votre conscience qui vous demande quel fut ou quel est le peuple militaire; dans les temps anciens, quel Grec, ou Perse, ou Romain; dans les temps modernes, quel Anglais, ou Germain, ou Russe, ou Turc, aurait voulu ou voudrait se reconnaître en cet abrutissement où s'effacent les vestiges décolorés de la nature humaine?

On voit la raison, perfectionnée par l'âge, ouvrir

à plusieurs officiers les yeux de l'esprit et pénétrer jusqu'à leur cœur; j'en ai déjà fait l'observation. Ceux-là ne craignent plus d'être appelés capucins par de fringans fanatiques, lesquels ignorent que les capucins étaient, par un vœu formel, obligés d'être braves, d'aller au feu comme des artilleurs, de se battre corps à corps avec les flammes de l'incendie; qu'ils accomplissaient ce vœu; qu'ils mouraient brûlés sous les décombres ou sur les toits dont il abordaient la défense, au bénéfice et sans solde du propriétaire. Ah! il est vrai, les capucins portaient la barbe au menton; grand vice abominable que le jeune officier ne peut souffrir, bien qu'il l'admire dans les Orientaux, qu'il le prescrive aux sapeurs français, et qu'avant dix ans peut-être la mode lui en fera un ornement ou la discipline un devoir (1). Plusieurs de nos vieux officiers apprécient mieux le grand vice et la grande injure; mais en vain, aguerris trop tard aux inepties comme aux boulets, ces débris de la guerre croient ostensiblement à Dieu. Dans l'ensemble des corps militaires, subsiste à jamais l'impression des écoles militaires; elle descend aux soldats, s'élève aux généraux; et c'est ainsi que doit se perpétuer l'état systématiquement irréligieux dont j'ai plus haut décrit les effets subsistant aujourd'hui dans les rangs divers de la force armée.

(1) Ce pronostic s'écrivait en 1834; alors il parut étrange. Souhaitons que tous les autres pronostics de ce livre ne s'accomplissent pas si vite

Il en est ainsi des Écoles de médecine et de jurisprudence où se pressent les deux autres légions de jeunes gens sortis des études scolastiques.

A Paris surtout, les jeunes prétendans à l'un ou à l'autre doctorat, forment de bonne heure une sorte de milice civile armée contre l'état social de leur patrie.

Les étudians en médecine se préparent de tous leurs moyens à devenir bientôt tels que j'ai dépeint les docteurs en médecine. A l'école, ils aspirent par tous leurs pores la putridité du matérialisme. Hors de l'école, ils se groupent, ils se passionnent, ils soufflent des bulles d'air pour former à leur orgueil naissant des sphères d'activité. Jamais à l'école leur professeur n'élève leurs regards plus haut que le cadavre. Hors de l'école, leurs yeux montent au dôme de l'édifice social pour épier les moyens d'en saper les bases. A l'école, divisés en factions médicales, ils voient dans les phénomènes du corps, tel système pour ou contre la bile ou le sang, qu'il leur plait de soutenir, vrai ou probable ou faux; car le savant maitre l'a dit : Hier Bordeu, aujourd'hui Broussais. Au delà de l'école, c'est la politique qui tourmente ces esprits factieux et ardens, à mesure que le temps, l'indépendance, la présomption, effacent les traces de l'imparfaite morale dont leur enfance au collége fut au moins effleurée.

Plus de fougue encore et d'orgueilleuse acrimonie signale les Écoles de jurisprudence. Autre chose que

la fibre et le scalpel, est offert à l'intelligence de leurs jeunes élèves : ce sont les lois qu'on leur montre : c'est l'état des biens et des personnes, coordonné par une foule de règlemens. Une multitude d'élèves qui vouent leur jeunesse à l'étude des moyens établis pour conserver l'ordre dans la fortune et dans la situation des familles, excite de premier mouvement un vif intérêt. D'où vient, qu'au contraire, elle est si fatale à la société civile et à la société politique? D'où vient que la multiplicité des jurisconsultes plaidans, des *causidiseurs*, a été en tout pays, et est encore, et sera toujours, un symptôme certain de ruine sociale?

Le premier germe du mal en France, est le sens matériel qu'on attache au mot Loi.

Qu'est-ce que la loi?

C'est, répondent les sages païens, plus éclairés par la loi de nature que ces jeunes renégats du Christianisme, « c'est l'expression des rapports que Dieu a « établis entre les hommes et entre les choses.

« *C'est*, dit Cicéron, *c'est la distinction des choses* « *justes et injustes, exprimée de la nature elle-* « *même* (1). »

La loi? répond en sens inverse la jurisprudence française; c'est le suprême arrêt rendu par *le gou-*

(1) Lex est justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa natura, etc. (*De Legibus*. lib. II, 55-5.)

vernement : et le gouvernement, qu'est-ce ? c'est une assemblée ; ce sont deux assemblées ; ce sont deux assemblées et un chef électif ou héréditaire ; un, deux, trois, élémens du pouvoir législatif : n'importe le nombre, pourvu que les hommes constituent la loi. Dieu n'y est pour rien. *La loi doit être athée* : contresens le plus monstrueux qui ait jamais sali les lèvres de l'homme (1). Il y aura donc une *loi des suspects* ; une *loi des otages* ; une *loi* pour déporter en masse les nobles et les prêtres ; un *loi* pour célébrer pompeusement chaque année, l'assassinat juridique de Louis XVI ; une *loi* qui met à mort la mère à qui son fils émigré a écrit une lettre indifférente (mise à mort effectivement et LÉGALEMENT exécutée, soit à Toulouse sur madame de Cassand, soit ailleurs) ; des *lois* pour confisquer et pour ne pas confisquer, juxtaposées l'une à l'autre : lois de sang et de boue ; lois de meurtre et d'infamie : fruits acerbes, mais naturels, du nouveau Pandémonium établi sur la terre.

Ainsi s'est fondé l'ordre dit *légal*, enté sur l'ordre essentiellement *légitime*. L'ordre légitime émane de Dieu : c'est, dis-je avec les Anciens, l'expression des équitables rapports ordonnés de Dieu entre les êtres humains ou choses tenant à l'homme. L'ordre légal est l'homme seul ; c'est l'expression soudaine de ses passions mobiles : et cette mobilité naturelle qui

(1) Et d'un orateur aussi intelligent que M. Barrot !

veut et ne veut plus, qui prescrit ou défend au gré de ses caprices successifs, quelle rapidité dévorante elle acquiert lorsqu'elle est poussée, pendant un demi-siècle, par le vent brûlant des révolutions et de l'athéisme? Aussi, comptez ces volumes de lois qui encombrent les *dépôts de lois :* car ainsi s'appellent les lieux où on les entasse. Il y en a pour piller, emprisonner, tuer, qui l'on voudra de ces heureux et libres Français. Il y en a aussi de toutes les ères, et de l'an III, VIII, XII, et de 1820 et de 1830; et de germinal et de mai et des jours sans-culottides : et tout ce fatras est, gravement, sérieusement, cité par ou devant la magistrature française qui statue en conséquence sur les biens de la famille, sur la vie de l'homme, sur les traitemens dont il faut châtier, toujours légalement, les partis tour à tour vaincus et vainqueurs : burlesque et atroce spectacle!

De la confusion des mots est sorti le chaos des choses : hésitant entre sa conscience qui l'éclaire sur le sens légitime du juste ou de l'injuste, et la loi écrite qui lui prescrit le sens légal du bien transformé en mal et du mal érigé en bien, le magistrat flotte, mécontent de lui s'il écoute sa conscience, criminel s'il méconnaît sa sainte voix. Il flotte, il tâtonne à deux lueurs incertaines; et l'avocat légal tonne au nom de *la loi;* et l'avocat légitime subtilise au nom de *la morale;* l'un déduisant d'un principe faux des conséquences justes; l'autre s'armant de

subtilités et de sophismes pour faire accorder la loi passagère avec la loi éternelle, la passion avec le droit, l'homme révolutionnaire avec le Créateur de l'ordre moral qui régit par le devoir immuable les cœurs et les intelligences.

O sagesse invisible ! où donc veux-tu précipiter la nation fameuse que tu as environnée par les Alpes, la Méditerranée et l'Océan ?

Faut-il plaindre ou blâmer la jeunesse des écoles de jurisprudence quand elle accomplit le cours de ses études spéciales, à l'aspect de ce désordre flagrant, au bruit de cette cacophonie aussi immorale que verbeuse ?

Dans le livre de toute vérité, elle lisait naguère au collége : « Les fils honoreront leurs pères et l'épouse sera soumise à son mari. »

Dans le Code, évangile nouveau de l'étudiant en jurisprudence, elle lit, soit en propres termes, soit d'après l'esprit des textes, soit dans les jugemens rendus sur ces textes : « Point d'obéissance de la « femme envers le mari, de l'enfant envers ses pa- « rens. Les premiers liens se rompent ou se dé- « nouent, sinon encore par le divorce, du moins « par la connivence; les seconds s'évanouissent au « premier rayon de la jeunesse. Que le divorce soit « ou supprimé ou seulement ajourné, assez peu im- « porte; dans l'application, la loi, ou les tribunaux « interprètes de la loi, sont pour le faible; car, en- « tendez bien, le droit mésuse toujours du droit; il

« convient de lui ôter la force; et, en conséquence,
« nous jugeons toujours bon de désarmer le prince
« envers le peuple, le mari envers la femme, le père
« et la mère envers les enfans, le propriétaire en-
« vers les pillards. Puissans moyens dans l'agres-
« sion contre le droit; nullité de moyens répressifs
« dans la résistance du droit : tel est l'esprit de notre
« Code. Anarchie dans la famille, anarchie dans
« l'État : telle est la conclusion. »

Si le conflit entre le droit naturel et le droit écrit déconcerte les magistrats; si, d'ailleurs, la pente des temps les incline, même à leur propre insu, vers l'affaiblissement de toute puissance légitime dans l'ordre domestique ou politique, combien plus les jeunes apprentis de la jurisprudence seront-ils entraînés par les fausses lueurs de la légalité humaine? Celle-ci est leur étude; c'est leur profession; c'est leur fortune à venir. Eh! n'ont-ils pas récemment vu, dans les procès politiques, des hommes de talent et même des hommes de cœur, investis d'un caractère public qu'on appelle *ministère*, transformant leur rôle en celui d'*accusateurs* effrénés, poussés par l'esprit de leur profession, et sous les auspices de la légalité, jusqu'aux limites de l'extravagance en fait de raison, et aux limites de l'horreur en fait d'iniquité? Quel exemple pour eux, quel texte pour les observateurs, que cette sorte de *furibondage* de métier qu'ont affecté, à tort et à travers, des procureurs généraux préposés à la défense de la

société publique; société dont l'équité publique est le premier intérêt?

Plaignons-les donc, mais sachons aussi les blâmer; car la pente est trop rapide en la plupart d'entre eux vers la perversité légale.

Un autre germe de mal, en ces écoles, c'est le grand nombre des étudians. Quand les rangs de l'armée sont remplis, il faut bien que le jeune militaire mette son épée dans le fourreau et s'occupe d'autre chose. Il ne peut créer une guerre pour son compte. Le médecin non plus ne pourrait, en cas de surabondance, susciter des épidémies à plaisir et au choix. Plus pressés et moins gênés, que fera cette foule excessive de jeunes avocats poussés chaque année des écoles au barreau? Ils créeront des procès où il n'y en a pas; ils allongeront ceux qui existent; ils prendront de toutes mains des causes quelconques, parlant, improvisant, sophistiquant. Leur talent oral se pliera dans l'indifférence à voir une question sous la face du vrai, ou sous la face contraire. Ils auront à vingt-cinq ans, et pour la vie, l'esprit faussé par ces dits et dédits contradictoires; le cœur faussé par des passions vives à froid; le caractère faussé par la vaine importance donnée à de copieuses et vaines paroles. Qu'on leur présente la fraude, l'adultère, l'homicide, à défendre: « Magnifique plaidoyer! » s'écrieront-ils, et ils s'applaudiront; car dire, et beaucoup dire, c'est tout.

Mais encore, et après tous les procès pris et par-

lés, après tous les malades pris, guéris ou tués, qu'adviendra-t-il du surplus de ces deux légions d'étudians?

En chaque année, l'Université les prodigue au monde. Elle n'en fait faute. Ignorans ou savans, elle accepte à peu près tout. On appelle cela prendre ses *grades*. La prise des grades rapporte des émolumens et aux professeurs qui examinent et à l'Université qui compte sur l'obligeance des examinateurs. Vraiment, trop de sévérité serait ruineuse : de là, exubérance de *gradués*.

Qu'aucun ministre appelé à surveiller d'en haut la marche de l'éducation publique, n'ait mis d'obstacle à ces facilités désolantes qui confondent des cours faits à l'école avec des cours faits à l'Opéra et qui obstruent deux carrières où le mérite seul devrait surgir, cette omission est remarquable.

Qu'aucun des innombrables ministres n'ait voulu ordonner qu'on vérifiât l'impression vraie et positive du sceau moral sur le front des candidats admis, cette omission-ci est encore plus singulière dans le royaume très-chrétien livré aux vents et aux vagues des doctrines et des tempêtes.

Nul d'eux n'a eu le sérieux dessein de reculer et d'exhausser les *grades;* ou, si parfois ils en ont gêné l'accès, ils n'ont eu pour objet que d'infliger quelques châtimens, que de manifester quelque humeur, au sujet de quelques écarts politiques; jamais de ces

vues hautes et générales dont Bonaparte abusait, mais dont il faut savoir user.

Et cette omission et mille omissions ont prouvé qu'en fait de ministres, autre chose était le don de la parole; autre, le coup d'œil de l'homme d'État.

Ce n'est pas que l'exubérance dans les deux carrières ait précisément atteint le point où tout médecin aura un procès pour occuper son avocat, où tout avocat aura la fièvre pour occuper son médecin.

Cet heureux temps n'est pas du moins encore arrivé pour la médecine; les voies du doctorat sont ici un peu moins larges. Une fois incorporés dans le docte corps, les jeunes médecins trouvent leur compte à peupler les villes. Le nombre de ceux qui refluent dans les communes rurales est encore insuffisant: et bien des villages ou hameaux sont desservis ou dévastés par les demi-praticiens admis à exercer l'art de guérir sous le nom assez burlesque d'*officiers de santé*.

Et puis la condition humaine assure aux médecins abondante occupation; elle est en proie à une épidémie constante: souffrir et mourir, telle est la loi donnée à l'homme par son maître; ni âge, ni sexe, ni rangs, ni climats, n'en dispensent. Or le cri de la douleur, l'approche de la mort, nécessitent l'assistance de celui qui pourra, on le croit, on l'espère, on l'en supplie, combattre ou ralentir la nature.

Mais bien des gens, hors de la Normandie, sont assez sages pour ne pas croire à la nécessité des pro-

cès. C'est un fait palpable que la surabondance des avocats ; et quand les prétendans nouveaux auront dévoré tous les os et du procès et de la procédure et de la chicane, les prétendans de l'année suivante, atteignant le terme où l'excès même atteint sa dernière limite, que deviendront-ils? que feront-ils enfin?

Force est donc à eux de se jeter dans les carrières où le don naturel on cultivé de parler, d'écrire, d'exprimer des idées quelconques, même en tout dénûment d'instruction positive, soit bon à quelque chose. Jadis les chaires de prédication absorbaient beaucoup de ces talens superflus; le cloître en appelait d'autres et les consumait sur des recherches précieuses à l'érudition. Maintenant ne restent que la littérature et la politique : deux lices où court qui veut, et au terme desquelles, de la dernière surtout, brille le but excellemment convoité par l'intarissable et hardie faconde, une tribune législative.

Voilà donc ces jeunes lettrés qui envahissent et le théâtre et la presse.

L'imagination du littérateur s'éteint moins sur les bancs du code, que sur l'amphithéâtre où l'on dissèque. Ici, quelle incroyable sécheresse! L'amitié n'y a plus d'entrailles : elle ne connait que des viscères. L'aspect même de la mort n'y rompt pas le silence de l'âme. Illustre Cuvier, la mort avait à peine refroidi vos restes, que vos meilleurs amis, un scalpel en main, matière animée, sont venus,

d'un œil impassible, ouvrir, toiser, cuber, déchiqueter, votre cerveau.

L'étude de la jurisprudence laisse au cœur plus de jeu que l'étude de la médecine; mais aussi l'esprit y est plus déréglé; et le jeune avocat sans cause, dont le talent littéraire fut cultivé au collége, en conservera plus longtemps que le jeune médecin l'impression entraînante, et se précipitera plus résolument dans les tourbillons plus ou moins trompeurs où le monde lui montre au loin sa pâture.

Qu'il se livre au théâtre, il y portera le dévergondage du temps et du lieu; il l'accroîtra par ses leçons funestes. Observez les petits et même les grands théâtres de Paris. De qui vient s'y épandre cette profusion soit d'obscénités soit de meurtres, touchés au doigt et à l'œil par cette multitude parisienne qui en sort altérée ou de débauche ou de sang? Les jeunes littérateurs, exclus des professions laborieuses et utiles, en sont d'ordinaire les auteurs à la fois stériles et trop féconds.

Que la presse ouvre à ces jeunes gens sans frein ses rangs bien plus larges. Romans licencieux; compilations falsifiées en des vues haineuses; mémoires apocryphes du temps actuel où l'amitié, la vengeance, l'erreur diversifiées à l'infini, transforment le blanc en noir et le noir en blanc; brochures politiques qu'abreuve le fiel des passions ou que gonfle l'inanité des théories : telles sont leurs œuvres.

Les plus habiles se jettent sur la presse politique,

sur les journaux quotidiens. Dans leurs rangs, les gazettes royalistes recrutent les organes de leur puissante dialectique ou de leur invariable énergie; et les journaux opposés n'y trouvent pas moins, en toutes leurs divergences, des interprètes distingués par les formes d'un style élégant, varié, lucide. Ce n'est point par défaut d'art que pèchent les plus répréhensibles des journaux. De vrais talens littéraires y étincellent de sombres feux. Quelle verve de tigre en ce poëte qui rimait le *Triangle d'acier!* Quelle abondante et pittoresque élocution dans le journal intitulé la *Tribune!*

La plupart des jeunes littérateurs et des publicistes novices sont mal en ce monde où ils trouvent les places prises. Le bouleverser pour s'y frayer une route neuve et douce, abattre à ses pieds ce qu'on ne peut atteindre, renverser l'arbre pour en cueillir le fruit; voilà l'œuvre qu'ils intentent. Haletans du besoin de vivre à leur manière, les yeux hagards et brûlans, ils entrent dans la société qu'ils trouvent désarmée, désunie, pâle, timide, ignorant sa force et ses périls : ils l'assaillent n'ayant rien à perdre. Y perdraient-ils la vie? la vie commune ne leur est rien; c'est leur fardeau : au delà, le néant.

Écoutez ces jeunes talens qui tonnent et éclatent et dont l'ébullition monte si vite du premier feu à l'incandescence. Égalité des rangs! égalité des fortunes! c'est leur cri de fureur : cri répété par les semi-libéraux avec plus de sang-froid, et non avec

moins d'âpreté exécutrice. Car si les premiers aspirent à un nouveau partage matériel de champs et de prés, les seconds réalisent le partage du milliard où se fond la plus pure possession des prés et des champs. Mais ce succès éversif de la part des dominateurs du jour, cette spoliation systématique opérée simultanément par l'hypocrisie et par la déprédation, oh! comme ils redoublent la soif irritée des talens nus, jeunes et fougueux, qui n'ont encore ni emplois ni rentes!

Parmi les mille imprudences qui ont caractérisé l'époque antérieure à la catastrophe de juillet, n'omettons pas, en fixant nos yeux sur la jeunesse instruite et cupide, la distribution étourdie et imprévoyante des *bourses* de collége. Qu'étaient ces bourses? De la part de l'État, c'était le don gratuit de l'instruction classique. Que ce don s'appliquât aux amis de l'État, à ses défenseurs-nés, aux fils des victimes dévouées à sa conservation, rien de plus naturel. Il y aurait eu équité et sagesse à propager de race en race et la volonté et la capacité des conservateurs. Ainsi l'entendait, ainsi agissait Napoléon. Autrement agirent les ministres de la Restauration et sa cour aveugle et même ses fidèles serviteurs. Le royaliste, le propriétaire malaisé, sollicitaient une bourse pour un fils : ils échouaient. Le révolutionnaire ou le pauvre venaient pateliner près de l'homme de cour ou de l'homme en faveur ; on accueillait leur prière. Souvent on soldait par une

bourse le silence d'un député contraire à un amendement; souvent, le dirai-je? l'instruction gratuite fut donnée par l'État à plus vil prix. Le fils d'un fermier exact, le fils d'un valet de chambre adroit, s'y glissaient dans l'ombre sous un vénal protectorat : incroyables bévues que j'ai dû observer quand ma position m'en donnait le droit sans m'en laisser le remède! Le pouvoir et la propriété ont armé de la science les prolétaires affamés de biens et de pouvoir : ils en ont désarmé leurs soutiens naturels. Aux vapeurs d'orgueil qui s'accumulaient de toutes parts dans les entrailles du sol, ils ont témérairement ajouté des tourbillons de fumée. Ainsi gonflé, crevassé, soulevé de toutes parts, le volcan pouvait-il ne pas s'ouvrir un cratère?

Il fallait une issue à tant de vent et de soufre : quelle issue? Ou une révolution, ou la guerre, ou Alger.

La révolution a éclaté et a donné ouverture à la bourgeoisie. Si la bourgeoisie, dégagée et jaillissante, avait à son tour osé ouvrir aux classes inférieures le cratère de la guerre, elle aurait probablement saisi la Belgique, touché au Rhin, envahi l'Allemagne et l'Italie. Dans les vicissitudes des combats, cette dernière portion de lave aurait répandu ou tari sa sur-affluence.

Satisfaite de sa part, la bourgeoisie a oublié ou même a comprimé toute autre éruption : maintenant donc combien d'autres matières combustibles s'en-

tassent dans les cerveaux effervescens de la jeunesse inerte et indigente ! nécessité est ou de pourvoir ou de se soumettre à une explosion nouvelle.

Alger, et l'Atlas, et le continent africain, recevraient, utiliseraient ou consumeraient, du moins en partie, la surabondance de cette population nouvelle qui a multiplié ses têtes et énervé ses bras.

Sous ce point de vue, on devrait au roi Charles X, à son dernier ministère, au valeureux Bourmont, un véritable acte de haute politique. Tous les propriétaires français devraient s'y rallier : que dis-je? tous les propriétaires de l'Europe. Ils ont tous un intérêt urgent à maintenir la propriété élémentaire sur sa base antique et à en détourner le choc d'une multitude aussi impie qu'avide, aussi déréglée qu'oisive. Aux yeux de celle-ci, la propriété antique devient un sophisme. Incorporer la tourbe assaillante dans des propriétés nouvelles et lointaines qui absorbent d'elle ce qu'elle a de trop, ardeur, force, habileté, là est le salut commun. Ainsi les Romains colonisaient leurs bandes noires ; et ici, politique et équité seraient d'accord. La résurrection ou, pour mieux dire, la création de l'Afrique se concilierait avec les principes sociaux. Des usurpateurs n'y diraient pas à d'anciens colons : *veteres migrate coloni*. Les colons anciens de ces climats sont tombés ensevelis tour à tour par les Vandales et par les Sarrasins dans la poussière de Carthage, dans les ruines de la Numidie. Ranimer les ossemens dont furent peuplées

les deux Carthages, porter peu à peu l'esprit de vie, l'esprit chrétien par delà le petit et le grand Atlas, quel système! Il charme l'imagination; il satisfait la raison. Grâces à ce vaste canal, la raison aurait un motif de moins pour se troubler à la vue de ces torrens de lave prêts à déborder par des issues nuit et jour fumantes.

Mais la France, mais l'Europe, entendent-elles ce langage? Les possesseurs légitimes du sol européen entrevoient-ils le volcan qui menace? Et l'Angleterre surtout cessera-t-elle d'étrécir sa perspective dans les voies petites et jalouses du commerce, elle qui compte à la superficie de son sol si peu de possesseurs et tant d'hommes avides de posséder? A la vérité, son commerce, qu'elle aspire à rendre exclusif, fait hausser ses fonds publics. La hausse des fonds écarte ou déguise les approches de la banqueroute. C'est bien là pour elle une question vitale; mais ce n'est pas la seule question. Le trop-plein de sa population intelligente ou misérable en est une autre. En vain chaque année elle en verse une partie dans l'Inde et dans la Nouvelle-Hollande, en Amérique et au Canada. Deux causes font sans cesse déborder la race humaine. L'une, c'est l'extension des mécaniques, qui laisse les bras oisifs; l'autre, c'est l'affluence même des richesses, qui meut et irrite les têtes intelligentes. Aux uns et aux autres, quelle issue nouvelle donner? Le Portugal; commode conquête! On y aspire, tantôt clandestine-

ment, tantôt à la clarté du jour. Le dépeupler de Portugais, le repeupler d'Anglais, aspirer de proche en proche à la même opération sur l'Espagne, est une de ces combinaisons infernales qui prouvent au moins dans le gouvernement anglais la volonté d'ouvrir chez lui une voie au débordement progressif des têtes et des bras. Qu'il s'y attache, l'on ne peut trop s'en étonner; il y trouve

« Son bien premièrement, et puis le mal d'autrui. »

L'étonnement doit porter sur la cécité stupide de ses voisins; sur la complaisance désordonnée des autres Européens; enfin, sur la confiance des possesseurs anglais, qui ne voient pas derrière eux cette foule de jeunes hommes lettrés, passionnés, actifs, lesquels n'émigrant pas, ne colonisant pas, ne pardonneront point au sol britannique de ne hérisser qu'à leur exclusion les clôtures des héritages. Ils sont plus nombreux qu'en France; à la vérité, ils sont moins hardis, moins acclimatés aux grandes révolutions; ils sont encore un peu scrupuleux sur les droits faits. Mais leur nombre se propage en progression géométrique. Ils semblent attendre que l'accumulation progressive ait porté leur quotité à sa limite extrême; et ce ne sera pas long: tandis qu'en France le célibat du clergé restreint le débordement. La concentration de la richesse à Paris en rend d'ailleurs encore l'acrimonie moins générale.

Il est vrai qu'au nombre et à l'étendue, Paris supplée par l'activité, par l'intensité. Depuis longtemps le principe absolu du droit qui possède y est mis en fusion. De son foyer toujours bouillonnant sous le souffle révolutionnaire, part la flamme à laquelle l'Angleterre fournit des matières combustibles excellemment analogues aux feux qui consument les États par la subversion des propriétés. Détourner cette flamme et la pousser en Afrique, serait donc salutaire à l'État anglais comme à l'État français. Conséquence logique et pourtant vaine! A l'aspect d'Alger, l'Angleterre a ranimé toutes les préventions, toutes les antipathies, que la Manche a dès longtemps accumulées sur les sables de sa rive occidentale. Que l'Angleterre attaque l'Afrique et par l'ouest et par l'est: c'est dans l'ordre. Que la France apparaisse au nord de l'Afrique; c'est intolérable. A telle audace, les passions anglaises frémissent. Plutôt que subir un pareil supplice, aidons chez nos voisins, disent-elles, aidons à une révolution démagogique. L'entendement d'hommes profondément habiles s'obscurcit; et leur fascination aussi vaniteuse qu'injuste ne leur montre dans un besoin social et général que rivalité commerciale et hostile. Les Anglais s'imaginent (chose qui du reste serait un petit malheur) que l'exubérance française, dirigée sur l'Afrique, y produirait des Français et envahirait l'Égypte : erreur probablement, pour un siècle au moins. Elle y produirait des Africains, ainsi que les

dissenters anglais ont enfanté des Américains. Ces Africains, nouveaux Numides, nouveaux Maures, seraient facilement barrés à l'ouest du Nil, et poussés par l'aimant de l'or vers le Niger.

Cruels et faux calculs d'industrie, de commerce, d'équilibre! Votre sol tremble : déjà s'allonge sur Londres, comme sur Paris, le nuage de cendres qui ensevelit Pompeïa ; il part de France. Eh! c'est assez d'ouvrir à vos marchands le reste du monde commercial; n'extorquez pas de la France un moyen de vous préserver vous-même d'une anarchie commune.

Les journaux sont le récipient où coule à flots l'humeur du jour; mais ils ne la dissipent pas; au contraire, ils la concentrent : les jeunes faiseurs y distillent leurs matières flagrantes; ils les vaporisent, ils les lancent au sein de ballons qu'ils embrasent, pour répandre partout où les débris tombent, la flamme qui les dévore. En un mot, c'est la lave sous les pieds et la foudre sur la tête, que cette génération d'hommes inattentifs dort tranquille.

Et ces artisans des maux futurs vieillissent à leur tour; ils n'agiront plus bientôt en aventuriers : ils saisiront le pouvoir légal. D'un côté leurs années s'accroissent ; de l'autre, le cens législatif s'abaisse. Ils approchent de cette tribune toute-puissante qui, par le mot *légal*, prétend donner de l'ordre au désordre : et alors si la violence (l'*ultima ratio*, mais difficilement accessible à l'esprit Conservateur) ne

rouvre un dernier refuge à la raison impuissante, on verra sous des exhalaisons frénétiques les lois-Athées se liquider en lois-Mandrin.

Tel est le point où nous mène l'investigation de l'éducation en France, de son état présent, de ses effets prochains : état d'embrasement, perspective de ruines et de décombres.

Expliquons-nous toutefois avant de détourner les yeux d'une race effrénée qui court au bouleversement de sa patrie et du monde peut-être.

Faut-il dans l'éducation restreindre l'intelligence? qu'à Dieu ne plaise. L'homme a le droit certain de développer les facultés de son esprit. Que la science lui prodigue ses fruits, admettons ce vœu équitable; mais sachons y associer deux conditions que le génie inflammable ou, pour mieux dire, incendiaire de la nation française, convertit désormais en deux lois de nécessité.

La première, c'est qu'au savoir s'unissent des moyens internes et externes, préventifs et répressifs, qui en compriment les écarts.

La seconde, c'est qu'il y ait, de manière ou d'autre, équilibre entre la science et l'emploi de la science.

Aux hommes d'État qui régissent et la France et les autres empires, appartient le soin judicieux de combiner d'abord le savoir et sa direction, de mettre ensuite en équilibre la science acquise et la situation privée des hommes formés par l'étude : con-

tre-poids difficile, et pourtant cause certaine ou de perte ou de salut.

Au sein de ces embarras inextricables, se présentent devant nos yeux des lueurs consolantes.

J'entrevois d'abord parmi les classes signalées comme instrument de ruine, des exceptions fortes et nombreuses.

Si les gouvernemens ont en tête de formidables adversaires dans la jeunesse studieuse trop mal disposée par les colléges, trop souvent pervertie ensuite par les hautes études, ils y rencontrent aussi d'habiles défenseurs et de généreux auxiliaires. Car, justice à tous! honneur à qui l'honneur appartient! Tous les jeunes avocats ne sont point pétris d'orgueil et de fiel. C'est de leurs écoles que jaillissent avec d'autant plus d'élévation qu'il y a eu plus de compression, des talens nouveaux exclusivement voués à la défense de l'ordre, de la vertu, de l'injuste fortune. Là ont grandi récemment les Hennequin et les Berryer, ainsi qu'auparavant s'élevaient comme de vénérables colonnes, les Bergasse et les Desèze. La médecine, aussi, a ses martyrs, ses héros, ses anges consolateurs. Ils ont été martyrs de l'humanité, ces jeunes médecins, qui sont tombés victimes du choléra dont ils ont de trop près étudié et combattu les fureurs. La peste et la fièvre jaune n'étonnèrent point l'héroïsme de Pariset, de Mazet, d'Audouard. Anges du devoir non moins que maitres en savoir, bienfaiteurs modestes de leurs sembla-

bles, beaucoup d'autres ont puisé dans le principe consciencieux l'art de verser tout à la fois sur les misères humaines les trésors de la science et le baume des vertus. A leur école surgiront de dignes élèves. Tous les disciples de la médecine ne fléchiront pas le genou devant le Baal de la matière; et, d'ailleurs, ainsi que j'en ai fait déjà la remarque, moins d'âcreté et moins d'expansion sont à craindre en cette classe que dans celle des jeunes jurisconsultes où la foule obstrue le passage et où trop facilement les têtes s'égarent au gré de tant d'illusions trompeuses.

Un rayon d'espérance plus vif et plus pénétrant peut luire au loin sur notre pays, de la situation où est en France le sexe féminin. Pour lui, l'éducation publique a commis bien moins d'erreurs et préparé bien moins de périls dans les campagnes. L'envieuse Université ne dispute pas aux pasteurs de paroisse le droit d'enseigner la morale aux petites filles : à l'appui du curé, s'établissent çà et là des institutrices qui marchent suivant ses voies et n'égarent pas leurs élèves hors de la sphère où les a placées la Providence. Dans les villes, ce sont les filles de la Charité qui ordinairement dirigent le premier âge des filles du peuple. Des congrégations spéciales conduisent aussi avec une instruction graduée vers le bien, les jeunes personnes de la bourgeoisie. Aux filles nées dans des conditions plus hautes ou plus riches correspondent sur tous les points du royaume des dames habiles qui, tantôt réunies en sociétés,

tantôt isolées, ne bornent pas leurs soins à initier leurs jeunes élèves dans l'art de broder, de peindre ou de danser, mais qui infusent dans leurs cœurs l'onction plus active de la piété agissante.

D'ordinaire, la première communion est le terme de ces inspirations vivifiantes : et il est regrettable que l'enseignement des vertus ne soit pas confié plus longtemps, dans l'ombre de la solitude, aux saintes dames qui en donnent la leçon et l'exemple. L'impression prolongée serait plus durable. Dans leurs familles, toutefois, les jeunes personnes trouvent encore, sinon l'art, sinon même l'exemple, du moins la volonté, de la vertu. Car, et nulle famille ne s'ignore à cet égard, sur la renommée de la jeune élève reposent la paix, la sécurité, et même l'intérêt pécuniaire, de la famille entière.

Ainsi l'ordre se perpétue avec ensemble. Les opinions, les sentimens, la conduite concordent au but commun; et, devenues mères à leur tour, les sages élèves transmettent le goût de l'ordre à la génération féminine qui les suit.

Tel est en général le cours donné à l'éducation des femmes : cours bien plus droit, bien moins tumultueux et bien moins ardu que la longue et épineuse carrière où le jeune homme s'essaye aux diverses professions de la vie sociale.

Or, la mère n'agit pas uniquement sur la fille. Le berceau du fils est aussi l'objet de ses pieux soins. Elle y répand quelques germes de ses propres sen-

timens : elle soutient, elle dirige, elle redresse, les premiers progrès de la plante qui s'élève. Du premier pli qu'elle a donné, se forme dans la flexible enfance un tour d'esprit et de caractère, un penchant en quelque sorte naturel, dont les hasards de l'âge suivant ne dérangent pas toujours l'impression bienfaisante.

Ainsi la mère influe sur le fils; ainsi, en généralisant l'effet, les inclinations de la femme peuvent tempérer la rapide action que le sexe dominateur et plus pervers imprime au désordre moral contre la durée de la société politique.

Que les femmes soient généralement mues par un principe religieux, c'est un fait soumis à tous les regards. L'Église elle-même l'observe avec l'accent de la reconnaissance : *Pro femineo et devoto sexu,* dit-elle, en ses invocations. L'humble basilique des champs et la superbe Métropole voient également, toutes deux, le nombre des femmes prédominer dans leurs enceintes. Serait-ce qu'un instinct privilégié, une sorte de lumière surnaturelle, éclairent les femmes sur les dangers personnels où les expose le déclin du Christianisme en France? Et en effet, pour la femme il n'y a point de milieu : il faut qu'elle soit chrétienne, ou qu'elle ne soit rien; que dis-je? moins que rien. Hors du Christianisme, c'est une portion du troupeau domestique; c'est une brute à vendre; c'est le vil objet des caprices ou des rebuts du mâle; elle vit en esclave, ou meurt sur un signe de son maître. Là

n'est plus cette société conjugale dont le Créateur a donné le type dans l'union d'Adam et d'Eve. L'homme reste seul. Chez les peuplades américaines, il condamne la femme à porter les fardeaux. Chez les nations asiatiques, il l'enferme s'il est riche; il la poursuit en vain de ses vœux, s'il est pauvre. Au nom de Mahomet, comme au nom de Brama, l'opulence s'arroge le droit de polygamie. Plus elle exerce ce droit destructeur, plus elle rompt l'équilibre admirable que la nature maintient sans cesse entre les naissances numériques des deux sexes. Isolés en leurs peines, désolés en leurs affections, effrénés en leurs désirs, des troupeaux d'hommes pauvres subissent à leur tour l'abandon ou les outrages causés par l'oubli des lois du premier maître; et d'indicibles désordres, altèrent, trompent et brisent tous les rapports établis à l'origine du monde pour la durée de l'espèce humaine.

Ces impérieux rapports, comme le Christianisme les a relevés, resserrés, régularisés, embellis, ennoblis! La société domestique est une de ses merveilles. Et en France surtout, combien la loi chrétienne et les mœurs qu'elle a inspirées, ont exhaussé la compagne de l'homme!

Dans le droit public et dans le droit civil, les papes, alors puissance heureusement dominatrice, maintinrent l'unité du mariage avec une sévérité dont le dernier siècle a trop méconnu les causes. Ils soutinrent des guerres; ils attaquèrent des trônes;

ils renversèrent des rois que la licence des passions entraînait par de nouveaux et d'insidieux détours vers la polygamie. Au même temps, la chevalerie développa sa magique influence, célébrant les femmes sur la lyre du troubadour, les protégeant par la lance du guerrier. Phénomène dont l'antiquité n'eut pas l'idée, elle enchanta les deux sexes. Vaillance et courtoisie, furent ses deux attributs : ils embellirent la race humaine; et par eux la femme obtint presqu'un culte.

Plus tard, la femme a usurpé la puissance politique. Paris a été son trône; elle y a régné sur les mœurs et même sur les opinions. Peu s'en est fallu qu'elle n'excédât bientôt les justes bornes de son doux pouvoir. Quant la reine Anne de Bretagne introduisit les femmes à la cour de France, quand une autre reine, Anne d'Autriche, y appela à sa suite les grâces et la fierté de la galanterie espagnole, ces reines ne songeaient sans doute qu'à donner aux mœurs françaises l'aménité enchanteresse, la politesse exquise dont la vive influence a adouci graduellement jusqu'à la rudesse des classes dernières. Mais la Fronde accoutuma la cour aux intrigues des femmes; et sous Louis XV, leur suprématie a fait pis. Tantôt, alors, elle a propagé le vice par d'inouïs exemples, et l'on vit la suprématie féminine, ne dominant plus que d'infinies bassesses, saisir et traîner dans la fange les rênes du royaume; tantôt ingrate envers son libérateur, elle

a oublié que s'armer contre le Christianisme, c'était de sa part lever un étendard parricide. Des mains de la Mode, les dames de Paris et de Versailles acceptèrent les grands livres ; elles croyaient les comprendre ; elles se glorifiaient de l'ascendant reconquis par le matérialisme abject. Les plus spirituelles formaient le cortége d'Helvétius, de Diderot, de d'Alembert, de Raynal ; et quand la politique devint mode aussi, et mode anglaise surtout, d'autres grandes dames commirent d'autres grandes fautes ; et la révolution s'étonna de voir son berceau festoyé par des dames de Tessé, de Beauveau, de Staël, etc. Excessives, impatientes, presque idolâtres de M. Necker, et fascinées au point de se porter juges en systèmes de finances, parfois coupables d'ingratitude envers leur belle et auguste reine Antoinette, elles confondaient la politique avec l'amitié, une coterie avec l'État, les prestiges de l'imagination avec les succès de la philanthropie. Mais telle fut l'erreur du très-petit nombre. Avec quelle mâle vigueur tant d'autres ont scellé de leur sang la vertu politique ! O filles de Verdun ! O Élisabeth de France ! O Sombreuil ! Et plus récemment, depuis Mme de Larochejacquelein jusqu'à Mlle de Fauveau, que de malheurs et d'héroïsme ! Que de pesans devoirs imposés à la faiblesse physique et hautement accomplis par la force morale ! Leur foi et leur roi : telle fut la devise de l'immense majorité des femmes françaises. Dans les provinces surtout, dames et

paysannes ont accueilli d'un front hostile la révolution en toutes ses phases, surtout quand elle s'est montrée impie ou barbare; avec joie, avec transport, la Restauration ou ses apparences. En vain Napoléon éblouissait les yeux par ses pompes triomphales; jamais il ne put réaliser l'allégorie de Vénus et de Mars. Les dédains des femmes répondaient à ses victoires. Il s'en vengeait en faisant couler par torrens les pleurs des mères; et à leur tour, les mères le punirent en précipitant sa ruine avec autant d'ardeur que les armées étrangères.

Qu'en cette disposition, à la foi instinctive et traditionnelle, les femmes étreignent de leurs bras les autels protecteurs à l'ombre desquels, et malgré toutes les furies du Paganisme, l'Univers vit rendre à la liberté, non-seulement les quatre-vingts millions d'esclaves de tout sexe accumulés dans l'empire romain, mais le sexe féminin tout entier, elles ne feront qu'obéir à leur raison, à leur intérêt, à l'histoire. Qu'en ce concours soit un élément de durée pour le Christianisme en France, on peut le croire. Qu'il ait même pour heureux effet d'atténuer les principes désordonnés qui dissolvent tout l'édifice social, c'est là encore une chance de préservation; et on peut l'admettre. Ranimées à la vue des maux passés et éventuels, des périls généraux et domestiques, les femmes, dont le cœur est droit et l'esprit juste, circonviennent leurs maris et leurs enfans; elles veillent désarmées, mais non

inactives, sur le sort moral de leur patrie; et la voix pénétrante que leur donna la nature n'est pas toujours ni partout sans écho.

Non certes que Paris et les grandes villes n'aient à ensevelir dans l'ombre de monstrueux désordres; mais les grandes cités et de la pieuse Italie et de la flegmatique Germanie, en sont-elles donc exemptes?

Non que la multiplicité des soldats français qui sont revenus des confins de l'Europe à la chaumière de leurs pères, n'ait trop fait connaître aux foyers rustiques la licence des camps;

Non que l'esprit général d'insubordination ne se propage dans la famille d'un sexe à l'autre, et n'y altère parfois la docilité d'épouse à époux, et, qui pis est, de fille à père et mère : rapports qui constituent la hiérarchie nécessaire de l'ordre domestique;

Non encore, et ceci n'est pas la considération la moins périlleuse, non, dis-je, que la révolution n'ait souvent renforcé l'orgueil brutal des hommes par les transports effrénés de la vanité féminine. Ces époux et ces enfans transposés d'un rang obcur aux premiers rangs, ces honneurs inconnus, cette fortune inespérée, que de fois n'ont-ils pas causé l'ivresse et l'emportement de femmes pour qui le char révolutionnaire prenait l'apparence d'un char de triomphe? Le fruit du mal, une fois goûté, a paru savoureux : saveur mortelle dont la sensation

trompeuse dure encore. Licence, cupidité, envie, exaltation aveugle et souvent cruelle contre les adversaires de leurs bouleversemens, tour à tour des futilités puériles et les prétentions du faux savoir : à ces traits qui ne reconnaitra bien de ces physionomies où jadis la nature n'aurait gravé que le calme des vertus domestiques? Observez les doux visages des filles de la Charité : la Peinture y saisit les types extérieurs de la sérénité et de la candeur des anges. Près d'elles, voyez les airs de la femme qu'ont déplacée et élevée les roues du désordre social : ces ébranlemens soudains en déconcertent les traits par des traces visibles et quelquefois repoussantes qui s'impriment bientôt dans le discours, dans les maximes, dans les actions, de la femme heureuse, hélas! de nos malheurs.

Tel est le dommage : telle est l'exception au bien, lequel ici malheureusement n'est lui-même que l'exception au mal général. C'est un vaste et sombre tableau où le bien domine en un coin de la scène, et où, même en ce coin moins obscur, il faut encore faire une part aux temps, aux passions humaines, aux situations individuelles qui assombrissent l'aspect de l'avenir.

Mais toujours est-il qu'en ces temps désastreux le bien prévaut de beaucoup sur le mal, dans les dispositions politiques et religieuses où la révolution a conduit la moitié féminine de la nation française; et pour opiner ainsi, je m'élève à des considérations

collectives; j'appelle en parallèle avec nos Françaises l'état moral des Romaines au déclin de l'empire. Quelle différence! Quand cet empire succombait et sous l'athéisme épicurien des hautes classes, et sous le parlage sophistique des rhéteurs, vit-on les femmes libres de Rome et des provinces opposer une digue au torrent des vices publics? Vouaient-elles à leurs dieux un culte plus constant? Veillaient-elles au berceau de leur fils? Et observait-on en elles des mœurs moins lubriques ou moins féroces que les actes habituels de leurs époux et de leurs pères? Non : l'Élysée ni le Ténare ne les touchaient plus; leur culte ne fut constamment fidèle qu'aux mystères de la Bonne-Déesse; et bientôt l'effronterie en effaça jusqu'à la mystérieuse ignominie. Voyez Sénèque et Juvénal. *Pollutæ cæremoniæ : magna adulteria*, dit Tacite. Voyez saint Augustin en sa cité de Dieu : il n'est pas donné à la langue française d'en traduire les révélations. A quels étranges dieux et déesses les païennes de son temps livraient-elles la pudicité des mariages! quelle combinaison de l'impudence et de l'idolâtrie? Et en effet déjà éperdues à la chute de la république, les mœurs des femmes achevèrent sous les Césars de se dissoudre en des vices sans remords. Que devenaient leurs enfans? Livrés aux esclaves, ou aux affranchis pires que les esclaves, ils devenaient dignes de telles mères. Pour celles-ci deux choses composaient la vie : le cirque et l'arène. Là se repaissaient leur ouïe et leur vue; l'ouïe, au cir-

que par les obscénités; la vue, à l'arène par le sang humain épandu à flots sous leurs avides regards. Dans ces monstrueux spectacles, les Vestales brillaient en tête de leur sexe. On leur y décernait le premier rang, la place insigne et commode. L'instinct de la nature semblait vouloir décorer en elles le dépôt exclusif de la pudeur. Mais, ô honte! quel genre d'hommage! quelle espèce de prix imaginés pour compensation de leur violent sacrifice! On leur disait officiellement : Nous voulons vous combler d'honneur et de bonheur; et, pour preuve, venez; siégez à notre tête; ouvrez bien les yeux. Voyez à votre aise sous la dent de ces magnifiques léopards le captif et le chrétien tomber en lambeaux sanglans.

Véritablement, à l'aspect de telles mœurs, on ne sait qui étonne le plus, ou du public qui créait, ou des femmes qui acceptaient, de telles distinctions. Mais on voit quelles étaient la pudeur et la douceur des six dames romaines à qui était dévolue la profession extraordinaire d'être douces et pudiques. Au degré de leurs vertus exclusives, on peut mesurer celles qui, alors, caractérisaient leur sexe : immense et intime dépravation qui, telle qu'une lèpre, adhérait aux provinces romaines non moins qu'à Rome, s'y dissimulait vainement sous le vernis alors si brillant des beaux-arts, y desséchait tout le système nerveux, et n'opposa plus sous les pompes de la civilisation que la débilitation consommée aux peuples

nouveaux dont la Providence usa sitôt après pour exterminer jusqu'au nom de la race romaine!

Non : rien de comparable, rien qui ressemble de loin même à cet affaissement, ne caractérise le déclin actuel de la nation française. Vers la fin du roi Louis XV, il est vrai, les dames de Paris louaient sur la place de Grève, aux plus chers deniers, les fenêtres d'où, assises en grande parure, elles voyaient à l'aise abattre la tête de l'infortuné Lally. Plus tard, on a connu des mégères qui tricotaient en face des échafauds de la révolution; on les nomma *furies de la guillotine*. Ce fut une horde à part: horde affreuse! Si je la mentionne ici, c'est pour épuiser les termes de comparaison, et incidemment pour rappeler l'abîme où la brutalité des femmes elles-mêmes pourrait descendre. Sous les orgies du Directoire, à la férocité succéda l'effronterie, et la dissolution des dames romaines fut, non surpassée, mais presque égalée par des Parisiennes. La loi du divorce autorisait celles-ci, comme l'idolâtrie de Vénus autorisait celles-là. Loi et culte, aux deux époques ces deux freins du vice furent traînés et maculés dans la boue du vice même.

Aujourd'hui, du moins pour le moment encore, reconnaissons que le principe chrétien n'a pas perdu son ressort en France dans l'esprit des femmes. Au premier degré de leur vie, l'éducation tend avec quelque force le ressort préservatif. Au second degré, quand l'âge avance, alors même que grondent

les orages les plus disparates, la Providence y rappelle leur raison par un merveilleux instinct. Au fond de leur intelligence est un sentiment habituel : la faiblesse de leur sexe. Cet instinct les pousse à chercher en lieu sûr la force et le droit. Que la tutelle de leur droit repose au sein du Christianisme, c'est pour elles comme une révélation constante ; et plus tard, la maternité entretient, développe, propage, l'énergie qu'elle y puise pour opposer la génération qu'elles ont enfantée aux progrès de la destruction immédiate.

Arrêtons-nous au terme de ce long cercle commencé à l'enfant qui naît et terminé à la mère d'enfans à venir.

De ce point de vue maintenant, considérez les chances qu'offre la génération actuellement croissante. Là, le mal; ici, ses exceptions et ses préparatifs. Qu'ils sont légers! pesez-les au poids de la raison calme; et jugez si, dans l'hypothèse trop avérée que l'éducation générale influe sur la durée d'un peuple, l'éducation actuelle des Français doit garantir une longue durée à la nation française.

Peut-être on dira que l'instruction plus nette et plus répandue dans l'âge viril, mettra obstacle aux violences de l'âge immédiatement inférieur, et qu'ainsi de degré en degré, l'âge avancé refoulera les flammes ascendantes de la jeune génération; ainsi que dans l'atelier, l'airain superposé par la

main de l'ouvrier contient le feu qui monterait au comble de l'édifice.

Il faut donc jeter aussi un coup d'œil sur l'état vrai de l'instruction considérée dans son ensemble.

CHAPITRE IV.

DE L'INSTRUCTION EN FRANCE.

L'instruction, lance d'Achille, guérira-t-elle les maux dont elle est la cause? Sera-t-elle à la société moins l'arme que le remède des passions meurtrières?

A cette question semble appartenir naturellement la priorité.

Une autre la devancera, dût-elle exciter l'explosion du scandale : y a-t-il de l'instruction en France? ou n'est-elle pas près de s'y éteindre dans les flots de l'ignorance?

En toute discussion, la loi première est de s'entendre; et le premier moyen de s'entendre, c'est d'éclaircir toute équivoque dans les mots ou dans les choses. Boileau attribue tous les maux du monde à l'*équivoque :* il appelle ainsi toute méprise de l'esprit humain; et dans la satire qu'il lui adresse, ses censures sont quelquefois aussi bonnes que ses vers.

> ..... Tu semas tes captieux mensonges
> Et remplis les mortels de fables et de songes :
> Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts
> Dieu disparut lui-même à leurs sombres regards.

Si donc l'instruction saine éclaire, l'instruction équivoque peut obscurcir l'entendement. Dès lors elle n'est plus science; elle est erreur.

Et comme il faut aujourd'hui tout soumettre à l'analyse, analysons ce mot d'instruction.

L'instruction se divise en plusieurs branches.

Elle est technique : c'est la main de l'ouvrier qui l'applique à ses œuvres.

Elle est physique : c'est le savoir qui applique à des œuvres matérielles les lois ou les corps de la nature matérielle, comme la chimie, les arts médicaux, la mécanique, l'astronomie, l'agriculture, la navigation.

Elle est libérale (et j'exclus aussi l'équivoque de ce mot *libéral* si prôné et si usé de nos jours) : c'est le génie des beaux-arts donnant à la matière la forme que l'imagination perçoit dans sa vue intérieure, que le goût exprime et épure au gré de la vue extérieure. Ces arts s'adressent aux sens ; tels sont la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture.

Enfin, elle est morale : son objet alors est de fortifier l'intelligence, de la meubler en souvenirs et en réflexions, de l'embellir par les arts de l'esprit exercés en prose ou en vers, de la redresser par le goût suprême du beau et du bon (que je distingue pour me faire entendre), afin de la diriger vers la fin unique de l'homme, vers le perfectionnement de sa substance spirituelle.

C'est la dernière surtout qui m'occupe : car c'est d'elle seule que dépendent la destinée de l'homme, soit isolé, soit collectif, la durée des empires et la vie des nations.

Là donc se borne la question première que je pose ainsi ; l'instruction est-elle en France réelle ou durable ? et par suite, l'instruction propagée amortira-t-elle l'impulsion donnée à la France vers son déclin ?

Que l'instruction technique soit plus répandue en France qu'autrefois, cela paraît sensible au premier coup d'œil. Les métaux sont mieux travaillés ; les outils, meilleurs ; et la main de l'ouvrier connaît des procédés plus expéditifs. L'établissement en plusieurs villes des leçons de dessin et de géométrie appliqués aux arts pratiques a, ou doit avoir, pour heureux effet des ouvrages plus réguliers et plus faciles. Aussi ai-je favorisé aux lieux dont l'administration me fut confiée, l'institution des écoles de géométrie usuelle. L'ouvrier, me suis-je dit, fera mieux et plus vite et à meilleur salaire, tandis que le public jouira plus vite de choses meilleures entre ces petites choses qui rendent à l'homme son pèlerinage doux et commode. Le talent comme le sort de l'ouvrier paraissent donc améliorés : et cependant, même à cet égard, mon esprit tombe dans le doute, lorsqu'il substitue l'évaluation des faits aux espérances. Imaginez des architectes animés encore, au fond de nos provinces, de ces inspirations qui firent élever

çà et là ; dans les temps gothiques, les basiliques de Bourges ou d'Amiens; dans les temps féodaux, les châtellenies colossales dont les ruines hérissent le sommet des collines; dans le temps de la renaissance des arts, le château de Chambord, ou bien d'autres merveilles qui, malheureusement, furent moins habiles que ce manoir royal à éluder le marteau dont la furie des destructions les a frappées et dont elle épie Chambord. Naguère chaque lieu possédait une œuvre imposante des anciens temps. Le goût des arts n'a pu les sauver : j'ai vu, par exemple, et je citerai comme un de ces étonnans débris de l'art ancien, les pierres du château de Pompadour, aussi délicatement découpées en dentelles par le maçon limousin, il y a cinq cents ans, qu'aujourd'hui la dentelle flamande est tissue par l'ouvrière de Malines. Qu'arriverait-il à présent, si on voulait relever ou créer des monumens semblables? Imaginons que les grands architectes, pleins de génie et ardens à l'ouvrage, sont ressuscités dans nos provinces. Y trouveront-ils des charpentiers et des maçons aptes à les comprendre, ainsi que la Touraine, le Berry, la Picardie, le Limousin en fournirent sans nombre à leurs devanciers? Sûrement ils existent, ces ouvriers habiles; mais sitôt qu'ils sentent leurs forces, ils accourent à Paris; ils s'y concentrent. Paris, et toujours Paris, dépeuple les provinces d'ouvriers comme de monumens. Il est peu de propriétaires qui, résidant sur ses terres, n'ait ressenti la lacune

des talens pratiques dans les divers métiers, quand il a voulu animer le travail par le salaire et obtenir des ouvrages complets. Rusticité, grossièreté, imperfection, c'est là ce qu'il a trouvé pour construire, non pas une basilique, mais une maison. Et c'est à la vue de ce fait à peu près général en France, que je ressens aussi du doute, malgré mon préjugé contraire, sur les progrès actuels de l'instruction technique.

J'admets que l'instruction relative aux sciences *physiques* a obtenu simultanément et plus d'étendue et plus de profondeur. Je nomme ces sciences en général : car toutes n'ont pas marché d'un progrès égal. La médecine considérée dans son véritable objet, art de guérir les douleurs intérieures du corps humain, s'est-elle plus approchée du but que s'en approcha, il y a deux mille années, l'étonnant Hippocrate auquel les vrais docteurs reviennent toujours? Ou bien encore, sans renier les acquêts utiles des siècles successifs; en honorant la vertu des médicamens nouveaux dus à l'Amérique; en admettant les progrès que la circulation du sang, la vaccine, et d'autres découvertes, dons gratuits des âges, ont nécessités; en ramenant enfin les termes de comparaison aux siècles récens; la vraie médecine, l'art de prolonger la vie des hommes, a-t-elle aujourd'hui mieux atteint ce but que Boërhaave, au siècle de Louis XIV; que Bordeu ou Barthès, de nos jours?

Reconnaissons, il est juste, que la médecine a gagné, en nombre quant aux talens; en procédés, quant aux formes extérieures dont Molière crayonna les types bizarres; en sûreté de pratique, guidée qu'elle est par le flambeau de l'anatomie dont les anciens et même les étrangers ont moins suivi l'indispensable lumière. Je dis seulement qu'entravée ou dévoyée souvent en son essor par de faux systèmes, elle n'a point atteint dans ses résultats généraux les succès d'autres sciences physiques.

La chirurgie a mieux fait et la chimie encore mieux que toutes deux. En France, la chirurgie a trouvé dans la perfection de ses instrumens un art nouveau. La chimie a pénétré profondément, par ses décompositions, dans l'essence des corps : c'est Lavoisier qui alluma le flambeau dont elle brille ; et elle devait à Lavoisier un brevet d'immortalité : dette acquittée sur les échafauds de la révolution par un arrêt de mort. Mais Fourcroy, Chaptal, Berthollet et d'autres ont creusé ses voies, ont adressé leurs découvertes aux arts pratiques. Les mathématiciens ont également creusé les lois et étendu l'emploi de la mécanique. Archimède, sans doute, ne leur céda pas en génie inventif. Mais ils savent ce qu'inventait Archimède, et ils savent en outre ce qu'il appartient au Temps de révéler dans sa course continue. Mécanique, chimie, chirurgie, histoire naturelle, astronomie, navigation, toutes ces sciences sont filles du Temps. Pour elles,

chaque génération ajoute à la somme reçue des générations précédentes : l'homme donne à l'homme. Là, on découvre des matières meilleures; ici, l'on forge de meilleurs instrumens. D'intervalle à intervalle surgissent en diverses contrées, soit par hasard, soit par réflexion, deux ou trois de ces idées fécondes qui impriment subitement aux sciences physiques un progrès immense : telle, la boussole ; telle l'imprimerie ; telle, la vapeur. Telle encore fut celle à qui Colomb a dû le Nouveau-Monde. L'homme s'en saisit, les développe, les tourne au bénéfice de l'industrie humaine. Il en résulte une plus grande quotité de jouissances communes ; on est mieux logé et mieux vêtu ; on va plus vite ; on va plus loin. Il y aurait injustice à nier cette dilatation de la science physique et ses avantages matériels. Beaucoup de Français en profitent ; beaucoup possèdent dans ce genre une instruction élémentaire qui propage des améliorations en dirigeant la main, l'œil et le goût.

Voici toutefois, au sujet de ces sciences qu'on peut dire exactes et que je distingue dans l'ordre physique, une observation qui montre la corrélation intime des sciences, des idées et des mœurs. Parmi les sciences physiques, dis-je, les unes sont vraiment *exactes :* l'esprit, assujetti à leurs lois, n'a donc qu'à y conformer ses calculs. Dans les autres qui ne sont pas sujettes au compas, l'esprit au contraire est tenu de manifester sa propre rectitude, tout

en recourant aux appuis scientifiques qui le soutiennent. Ainsi la médecine, moins *exacte* en son art que la chirurgie, n'a pas seulement besoin de la science ; il lui faut porter un jugement : il faut qu'elle devine juste par l'esprit les effets que ses yeux ne voient pas. Mais quand un siècle a l'esprit faussé en religion et en politique, l'aura-t-il judicieux en médecine ? Du siècle passez à l'homme, et dites : Ce médecin qui voit si faux ou qui ne voit rien dans les combinaisons de l'intelligence, verra-t-il clair et juste par intelligence dans les maux internes du corps humain ? Il est possible que les passions d'orgueil ou de cupidité l'aveuglent dans le premier cas, le rendent clairvoyant dans le second. Néanmoins compter sur des passions pour en combattre d'autres, c'est grand hasard. Il est plus naturel de présumer que l'étoffe est aussi fragile sur un point que sur l'autre. L'homme, la profession, le siècle, en qui l'esprit est faux ou faible, fausse ou énerve ses facultés : et comme il me paraît que l'âge où nous sommes est incontestablement frappé ou de dégradation ou de déviation dans sa ligne intellectuelle, je m'explique ainsi comment les sciences physiques autres que celles où la main est forcément contenue par la balance ou par l'équerre, obtiennent dans l'application, malgré tout l'appareil des livres, moins de réalités que d'apparences. D'un esprit que la matière affaisse, comment attendre des mouvemens droits et sûrs ? Comment d'un outil émoussé porter

à l'arbre des coups forts et justes ? Et qu'importe l'espèce de l'arbre ?

Le relâchement dont l'esprit humain semble atteint aujourd'hui se remarque plus sensiblement dans les fruits de l'instruction libérale. Assurément ni musiciens, ni peintres, ni architectes ne manquent. De nombreuses écoles s'ouvrent à ces beaux-arts. S'y livrer avec quelque succès, c'est obtenir fortune et renommée. Or, comptez les œuvres et jugez les ouvriers.

J'entends dire à des hommes exercés dans l'art de la musique qu'aujourd'hui la musique vocale est savante, est difficile, mais n'est pas chantante : j'entends dire aussi que l'enseignement musical apprend ou autorise à ne pas articuler les paroles.

Qu'est-ce que la musique vocale qu'on ne chante pas, qu'on ne comprend pas? En s'éloignant de la nature de l'homme, fait-on mieux que la nature? Elle veut qu'on attache aux sons un sens qui le vivifie; car a-t-elle fait du chant de l'homme le gazouillement de l'oiseau ? Qu'elle ait souvent consenti à séparer en Italie la voix et l'idée, on peut l'imaginer. La langue italienne peut n'être qu'un instrument. Son génie l'y dispose; et, par un privilége d'organisation qui semble propre aux Italiens, l'art ou l'instinct du musicien en tirent des sons qui vont à l'âme. Encore sans doute l'âme serait-elle plus émue, si elle y apercevait le rapport des mots aux sons.

Mais en France jamais dans les temps anciens l'on ne sépara ces deux élémens de l'effet musical. La langue française, grave, nette, rebelle aux transpositions, fut tissue par la raison. Elle exige à son tour de la raison en tout; dans tout elle observe le rapport de la fin aux moyens : et son génie appliqué à la musique veut que, sous peine de dégénérer en de bruyans et vains accords, elle ramène ses chants aux temps primitifs où la musique comme la poésie ne furent que l'expression tour à tour réactive des émotions de l'âme, ou des élans de l'esprit. La musique s'inspirait de l'âme : et l'âme et l'esprit s'élevaient, se dilataient, s'enflammaient, aux modulations de la voix correspondante. C'est par son alliance avec la parole que la musique obtint toujours ses plus insignes triomphes. Vous savez comme autrefois les accens de Tyrtée inspiraient le mépris de la mort, comme aujourd'hui tel chant pastoral charme le Béarnais dans ses montagnes, tel autre entraîne invinciblement le soldat Suisse à déserter son drapeau pour revoir sa patrie. Vous savez par quel abus, mais avec quelle force encore, aux premiers temps de la révolution, un hymne fameux précipita des légions de soldats français aux combats et des légions de bourreaux aux massacres. Maintenant quels chants significatifs la musique a-t-elle fait ouïr, de ces chants qui volent de bouche en bouche, émeuvent le cœur, satisfont l'esprit? et quand on étend jusqu'à la musique le matérialisme, qui

réduit à des sons physiques sans concert avec les paroles l'art fait pour donner à des paroles la vie et la puissance de l'âme, ne ramène-t-on pas cet art aussi à cette impulsion générale qui donne en France l'ascendant à la matière sur l'esprit, aux sens bruts sur l'intelligence réfléchie?

Les peintres pullulent et l'École française a produit naguère des tableaux dignes d'admiration. Quel peintre français pourtant, si estimable qu'il soit, accepterait, sans voiler son front de pudeur et de remords, un parallèle avec les peintres des Médicis! quel architecte du jour, en regardant le XVe siècle, ne sent son nom écrasé par toute la hauteur dont le dôme de Saint-Pierre domine le sol infime? Il est dommage que ces artistes prodigieux appartiennent à des temps demi-barbares, semi-féodaux : mais le fait est ainsi : et encore s'il faut remonter aux temps gothiques, quel architecte en France élèverait avec tant d'élégance et tant de justesse et tant de solidité, ces colonnes sveltes qui portent aux nues les édifices religieux dont j'ai précédemment cité les noms entre mille autres? Je disais que l'instruction technique ne laissait plus dans nos provinces des ouvriers capables d'exécuter ces ouvrages à la voix des architectes : je dis maintenant que l'instruction libérale ne crée point d'architecte capable de produire et de livrer aux ouvriers ces ordonnances sublimes. Habile Soufflot! nul architecte des temps présens ne vous disputerait la primauté : eh bien! à

peine y a-t-il cinquante ans que vous avez élancé dans les airs le dôme de Sainte-Geneviève : et pour éviter sa chute, de quels massifs de pierres a-t-il fallu, sous peine de la vie, affermir et défigurer vos œuvres imparfaites?

Au surplus, le progrès des beaux-arts, fussent leurs ouvrages merveilleux, innombrables, objets du goût général, soldés au poids de l'or, ne serait certes pas un symptôme rassurant pour la durée de la nation française. Il faut toujours en revenir à cette question fixe : De quoi vivent les nations? qui les conserve ou qui les tue? Si les beaux-arts ne les tuent pas en plongeant les sens dans l'ivresse et les âmes dans la léthargie, du moins ils ne sauraient allonger leurs destins. Consultez l'état de l'empire romain au moment où il ploya sous le faix de l'opulence et sous le sabre du barbare. On aurait dit que de l'Euphrate au Rhin le Génie des arts libéraux avait semé en son vaste essor, dans toute la domination romaine, les merveilles de l'architecture et de la sculpture. Ce ne furent pas Rome seule et l'Italie qui en furent saturées. La superbe Italie semblait n'être, il est vrai, qu'une galerie de statuaires, qu'un atelier d'architectes ; et les monumens de ces architectes n'étaient pas des édifices de carton, comme on a fabriqué naguère à Paris de singuliers vaisseaux et de singuliers obélisques. D'autres temps, d'autres travaux ! L'un des empereurs voulut préparer un asile à ses cendres : il s'était construit d'avance

un tombeau. Il l'avait orné d'or et de porphyre. L'or et le porphyre ont disparu : le tombeau reste privé d'ornemens comme des cendres qu'il a dû recueillir; il se tient nu : et qu'est-ce dans le dénûment, dans la mesquinerie actuelle? C'est encore la citadelle de Rome! Mais outre Rome et l'Italie, et leurs prodigues magnificences, dans toutes les cités de l'empire, des milliers de peintres et de sculpteurs faisaient respirer la toile et le marbre. Dans l'Ionie comme dans les Gaules, en Libye et en Grèce comme dans la Germanie, que de temples peuplés de statues des Dieux? Que de *forum* entourés de statues de citoyens! Que d'aqueducs et de portiques et d'arènes! Chaque ville avait son musée; chaque musée, son prodige. Les simples particuliers animaient leurs jardins par autant de statues que Louis XIV en a dispersées dans son Versailles. Voyez Atticus et tant d'autres : ils avaient des esclaves sculpteurs ou peintres, et ces mains serviles étaient chargées de créer ou de copier des chefs-d'œuvre. Toute voie était ainsi ouverte aux beaux-arts; et leurs œuvres, façonnées par des mains serviles ou libres, prévalaient dans tous les lieux, répondaient à tous les goûts. Rome moderne est encore insatiable de ces antiques. Elle fouille ses ruines; elle en extrait parfois quelques restes de l'ancienne abondance; et le Tibre, que l'illustre cardinal de Polignac voulait dessécher pour rendre au jour ce que les flots ont ravi ou reçu, le Tibre ap-

paremment recèle en ses limons plus d'une preuve et de l'habileté et de la prodigalité des beaux-arts qui décorèrent ses rives à la grande époque où il fut *Pater Tiberinus*.

Eh bien! Rome et son empire, si florissans et si ornés ne purent trouver, dans le fard dont ils se coloraient, l'art, vainement cherché par la décrépitude,

« De réparer des ans l'irréparable outrage. »

Les ans avaient dissous les mœurs et corrompu l'esprit. Épicure et Zénon, et tant d'autres sectes philosophiques, avaient substitué le scepticisme à des doctrines qui, tout impures qu'elles étaient, du moins reconnaissaient le frein du Dieu rémunérateur et vengeur. Un grand vide fut creusé sous l'instruction morale; et l'empire s'abima dans ce vide avec le Laocoon et l'Apollon que de purs hasards ont ressuscités, avec mille autres chefs-d'œuvre que le gouffre de la barbarie n'a pas rendus.

En un mot, les beaux-arts ne sauvèrent pas; les sophistes perdirent.

Rome tomba sans coup férir; et avant elle, Athènes était tombée, tout juste au moment où elle dressait à un seul de ses concitoyens, l'archonte Démétrius, quatre cents statues d'airain qu'elle fit presque aussitôt, avec la constance exemplaire qui caractérise les Républiques, renverser et fondre pour en décerner d'autres à d'autres citoyens. Certes, là aussi, et à Corinthe encore dont Mummius fit si bien les hon-

neurs à Rome, le génie des arts ne manqua pas de fécondité.

Près de ces trésors, que la France est pauvre! qu'elle est nue! qu'elle est stérile! et par France, entendons Paris : car il n'en est point de la France comme de l'Italie et de l'Allemagne : de l'Italie où les statues et les tableaux vivifient des lieux obscurs; de l'Allemagne, où chaque cité un peu notable présente au voyageur des obélisques, des pyramides, des fontaines monumentales. En France, il y aurait abus de langage et abus de temps, à rechercher sur les rives de la Garonne ou de la Loire les moindres œuvres des statuaires que la Seine emprisonne dans l'enceinte de son envieuse cité. Cette cité donc, que produit-elle de mémorable? il me faut des monumens, dit-elle : et les gardiens du trésor lui jettent des millions. — Or donc, qu'en faites-vous?

Si j'interroge ainsi Rome et l'Italie des siècles passés, mais modernes, oui Rome féodale et papale, sur l'usage qu'elles firent de leur fugitive opulence, facile est leur réponse. D'un air assez fier, elles m'indiquent ce fils d'un obscur tailleur de pierres, Michel-Ange; puis Raphaël; puis leur brillant cortége; et Michel-Ange s'avance et il dit : Faut-il un tableau, une statue, un monument? seul j'y suffirai.

Tableau? voici le *Jugement dernier*.

Sculpture? voilà *Moïse* qui descend de Sinaï à l'aspect des Hébreux idolâtres : y a-t-il en ce marbre assez d'indignation, assez de dédain?

Un *monument?* Ah! le paganisme avait érigé cette magnifique rotonde en l'honneur de ses douze grands dieux. Je vais le poser au milieu des airs. Le Panthéon sous mes puissantes mains ne sera plus qu'un dôme, et je l'érigerai sur des colosses de piliers tels qu'en un seul pourront contenir une maison, un portique, une église (1).

L'orgueil d'un siècle où se produisent de tels hommes, ou se réalisent de tels prodiges, je le conçois: mais vous!.....

A la tête de vos institutions est une assemblée dans le sein de laquelle la voix et l'ouïe sont la vie de l'État: on lui construit une salle; et la voix qui dans les basiliques du Goth frappe six mille auditeurs à travers une forêt de colonnes, la voix peut à peine dans cette enceinte nue en atteindre six cents.

Sur la rive gauche de votre fleuve, quel est cet hôtel, ce palais, fait et défait et refait sans but certain? quelle en est l'épigraphe? est-ce : Talent? est-ce : Bon sens? Et quand vos pères virent s'élever sur la rive droite et ce château des Tuileries et ce jardin de Le Nôtre et cette colonnade du Louvre, pensaient-ils vous céder à si peu de frais la Palme des beaux-arts?

Nous excellons, répondrez-vous, dans les détails

(1) L'église de Saint-Charles qui, avec ses accessoires, occupe une enceinte égale, dit-on, aux dimensions d'un des piliers du dôme de Saint-Pierre.

qui intéressent la vie commune. — Il est vrai : et le nain a sa grâce comme le géant a ses défauts.

Nous excellons surtout dans la disposition intérieure de nos domiciles. — Il est vrai encore : mais au lieu de temples, des boudoirs? les minuties de la mollesse pour pâture au génie!

Des Temples? en voici deux : sur un point, la *Bourse;* sur un autre, la *Magdelaine :* — Quoi! un édifice en faveur de l'agiotage, un autre édifice en honneur du catholicisme, sont tous deux faits à l'image d'un temple Athénien! Il faut bien répéter la triste question : qui a failli en ce chaos, le bon sens ou le talent?

Loin de mon sujet et loin de ma portée sont des dissertations sur l'architecture : mais enfin les impressions sont vulgaires, et ne sont pas de mauvais juges. Or voyez quelle impression diverse, générale, invariable, entre Rome et Paris; là, Saint-Pierre agrandisant l'âme en son immensité; ici, la Bourse et la Magdelaine affligeant l'esprit par leur identité : conçoit-on une stérilité pareille? Un même type, à des objets si opposés! et ce dédain ne tomberait pas sur l'art actuel qui n'a trouvé qu'un moule et pour la prière et pour le trafic, pour le ciel et pour la terre! Qui ne l'a pas trouvé, qui a imité ce moule ordonné primitivement pour l'immolation des hécatombes!

L'art pour nous, disent-ils, n'est pas en tous ces rapports. C'est l'art en lui-même que nous honorons;

c'est *l'art pour l'art*..... vaine allégation de la décadence! Les beaux-arts sont nés de l'imitation, sans doute : ils imitent, mais ils embellissent. Ils édifient, mais ils approprient la forme à l'objet proposé. Est-ce le propre des arts que d'accumuler des pierres, que de peindre ou de sculpter les contorsions d'un muscle? telle n'est point la vie de leurs œuvres. Dans les monumens, c'est la grandeur apte à son objet; dans les effigies sculptées ou peintes, c'est la beauté ou la souffrance, que demandent l'œil et l'âme du spectateur. Ce cénotaphe de Quiberon, cette apothéose de Louis XVI, le spiritualisme un moment ranimé les avait inspirés à la sculpture actuelle : l'œil et l'âme s'y complaisaient. Vous les avez détruits ou soustraits : et le matérialisme a reparu triomphant et disant: Qu'importent à l'*art* l'imagination, le cœur, la mémoire?

Dans l'âge du progrès, les beaux-arts montent portés par le spiritualisme; à l'époque du déclin, ils descendent précipités par le matérialisme.

Mais encore n'est-ce pas trop dire que d'attribuer au zèle pour les beaux-arts les millions prodigués aux vains ornemens de Paris? C'est la politique qui tente les artistes par l'argent; et c'est l'argent qui pousse les artistes à des œuvres étouffées dont la plupart évaluent le prix, non la gloire. De grands talens, s'ils sont trop purs ou trop provinciaux, avortent dans la misère.

En un mot, retranchez quelques tableaux qui sur-

nagent au Louvre ; et demandez ensuite au juge impartial l'équivalent de ces flots d'or que la cité absorbante aspire de tous les points du royaume. A l'aspect du juge, vous verrez le Génie se pencher sur le gouffre et y renverser son flambeau.

Cependant une masse de richesses plus ou moins réelles dans l'art de Phidias et de Zeuxis, elle a cru pouvoir en rehausser l'effet pas leur agglomération à Versailles, ville autrefois sa rivale, aujourd'hui un de ses faubourgs; elle a métamorphosé en Muséum l'ancien palais de ses rois. Dans cette idée, bien que disparate en un tel édifice, il y avait un genre de grandeur; à Versailles, une lieue de tableaux; en Chine, cent lieues de muraille! c'est quelque chose à l'imagination : tableaux imparfaits, murs ruineux, soit. Il y avait en outre la triste jouissance d'opposer aux souvenirs les illusions. Allez donc, voyageant par ce Musée immense, comparer les temps, les choses, les hommes. Entre ces colosses de statues récentes, pas un chef-d'œuvre! En ces tableaux sans nombre, qui est-ce qui repose la lassitude ou commande l'admiration? Le Vatican moderne crée de nouvelles merveilles; et Pétersbourg et Munich y peuvent répondre. Mais Versailles! L'ombre seule de Louis XIV y règne encore. Hommage à Louis-le-Grand : de lui sont l'or, le marbre et le goût. Stérilité au siècle des révolutions : de lui sont les futilités transitoires; et pourtant, le siècle déprédateur a tendu sur ce point avec effort les muscles de la toute-puissance. Vain

effort! près de la grandeur vraie des temps qui furent, sous le voile de la mélancolique majesté que la mémoire entrevoit et vénère, vous sentez en vous-même la défaillance des vrais beaux-arts qui viennent là languir, se flétrir et mourir.

Arrivons ainsi à ces deux conséquences de fait; l'une, que les arts libéraux, cette partie de l'instruction où la main se prête à l'imagination et se conforme au goût, ne présentent point aujourd'hui en France une époque de splendeur; l'autre, que leur splendeur même, quand elle effacerait l'image d'Athènes et de Rome, ne présenterait pas davantage à son avenir un symptôme de longévité.

Non, la vie des sociétés humaines ne s'entretient point des ornemens qui plaisent aux sens : mais elle s'affermit par l'instruction morale : et cet objet surtout est celui dont je dois apprécier la situation dans notre pays.

L'instruction morale, c'est l'étude appliquée à accroître ou à diriger les forces de l'esprit. Elle comprend, d'une part, les belles-lettres; de l'autre, les sciences que la pensée crée ou que la mémoire conserve.

Les belles-lettres s'expriment en prose ou en vers.

Y a-t-il progrès ou déclin dans les œuvres que la prose ou la poésie produisent sur l'arène littéraire?

J'admettrais que le talent d'écrire est beaucoup plus commun qu'autrefois, et que la prose française a acquis simultanément de la mélodie, de la préci-

sion, une souplesse dont elle était peu susceptible.

Il faut oublier les passages où elle se livre à des contorsions, où, par exemple, elle « *est toute palpitante d'actualité* », etc. Molière n'a pu les deviner : ils auraient enrichi le répertoire de ses Précieuses-ridicules.

Omettons aussi les emprunts multipliés du néologisme qui, comme tous les emprunts, est quelquefois lucratif et souvent ruineux. Notre langue a puisé dans le latin quelque ressource nouvelle. Mais le grec, devenu le fonds commun des sciences physiques, leur a donné un air barbare; c'est aujourd'hui comme un idiome étranger; et puis, sont intervenues les langues rudes du Nord, l'anglais, l'allemand, qui ont hérissé le style, troublé jusqu'à l'orthographe, déconcerté l'oreille et la vue incertaines. La loquacité de la politique a aidé de toute sa force à l'invasion de mots durs, baroques, dénués d'analogie et de racines; la prose s'en est altérée, la poésie même s'en est appesantie, et le goût a dû voir en cet alliage impur un levain de corruption.

Une observation d'un ordre plus général et plus important, c'est qu'avec le désordre des mots se combine l'imperfection des idées. En ces procédés de l'esprit qui pense et qui parle, l'action est réciproquement décente ou inconvenante, utile ou nuisible. Il y a trouble, s'il n'y a concert. Or, et la censure n'est justifiée que trop en littérature et en sciences morales, la prose française a moins qu'au-

trefois une exactitude sévère dans les termes de son langage, parce que l'esprit est moins scrupuleux, parce que les étymologies sont moins étudiées.

Sous un autre rapport l'équité doit noter un progrès. C'est que la phrase est mieux construite. Ses membres sont moins multipliés; ils sont mieux scindés, mieux tranchés. L'intelligence s'y adapte avec plus de facilité; mais à cet égard encore émettrai-je une alarme? et est-ce un aperçu vrai ou fictif que celui dont je me trouve en ce moment frappé? Entre la période nombreuse de Cicéron et le style haché de Pline le jeune, s'écoula l'époque qui précéda la chute générale. Y aurait-il aussi une similitude de langage et de déclin dans la proportion remarquable entre les périodes longues et arrondies de Massillon, par exemple, et le style bref et saccadé qu'ambitionnent les harangues modernes? Point de pesanteur, sans doute; mais gravité suffisante. Or les discours d'apparat que la tribune et les tribunaux admirent, tendent plus à la légèreté qu'à la gravité. Ils ménagent les forces de l'auteur, de l'auditeur, du lecteur, en multipliant les repos. N'y a-t-il pas, en cette habitude, indice de faiblesse ou de frivolité dans l'auditoire, conséquemment symptôme de la décadence qui se manifesta de Cicéron à Pline?

S'il en est ainsi, on retrouverait dans cet aperçu fugitif une trace de la vérité reconnue par M. de

Bonald, « que l'état social se réfléchit dans l'état littéraire. »

Toutefois ne subtilisons pas. Attribuons au besoin de la clarté les formes lestes et dégagées de la prose actuelle. Qu'en outre, M. de Fontanes ait donné à la prose une harmonieuse élégance; que M. de Chateaubriand l'ait embellie de tours hardis, d'expressions neuves, d'un admirable coloris : je goûte de la douceur à le proclamer. Ces deux illustres personnages me furent connus; leurs œuvres m'ont été familières. Je me rappelle encore un discours habilement adulatoire que M. de Fontanes, président des législateurs du jour, adressait à Napoléon; discours enchanté où les noms sonores de Rome et de l'Italie, de l'Égypte et de Memphis, du Liban et de Jérusalem, se cadençaient dans la poétique prose avec une mélodie que n'aurait pas désavouée la lyre d'Orphée. Mais près de ces deux noms, appelez du siècle dernier Rousseau, Voltaire, Montesquieu, La Harpe; évoquez du siècle antérieur Massillon et Fénelon, ces deux cygnes du grand siècle; Bossuet non moins clair, précis et simple quand il veut, que sublime lorsqu'il prend son vol; Malebranche appliquant à la recherche des plus abstraites vérités la limpidité d'une prose égale à celle de Platon. Voyez : mesurez le dix-neuvième siècle, et jugez vous-même où était le faîte, où est le déclin!

A tout prendre, je penserais que dans les livres

du jour où la science professe *ex cathedrâ*, elle donne à ses leçons plus de méthode grammaticale; son élocution a plus de lucidité, et la disposition des mots donne plus d'attrait aux choses. Mais dans les ouvrages où le style est le mérite nécessaire, n'est-il pas sensible que les écrivains supérieurs n'ont pas imprimé à leurs œuvres le sceau inimitable qui transmet les fruits du talent aux générations éloignées?

Ainsi, bénéfice en superficie; perte en profondeur: tel est, ce me semble, le lot actuel de la littérature. C'est l'onde, qui au lieu de former un fleuve restreint, mais profond, s'épand dans la plaine, l'inonde, s'y dessèche et y va tarir.

Omettre ici la poésie serait une abréviation commode et équitable. A qui ferait-elle tort? Qu'y a-t-il encore de poétique en France? La facilité qui multiplie des couplets ou des strophes, ne mériterait pas un temps d'arrêt dans notre marche pénible à travers nos décombres. Ces couplets mêmes, rappellent-ils ceux de Boufflers et de Lattaignant? La poésie lyrique a-t-elle ranimé, en une série de poëmes, la verve d'un autre Jean-Baptiste Rousseau? Et à ne citer même que des strophes partielles, quelle est l'heureuse mémoire qui puisse rapprocher une strophe moderne de celle où M. Le Franc de Pompignan comparait le mérite calomnié au soleil maudit par le noir Abyssin, et disait si magnifiquement:

Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le Dieu poursuivant sa carrière
Versait des torrens de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Vers, image, vérité admirables où Voltaire se récriait d'enthousiasme, vaincu dans sa haine pour le poëte par la beauté de la poésie!

C'est qu'à l'époque où Boufflers se jouait dans des chansons, le vice avait conservé une sorte de grâce; c'est qu'à celle où Rousseau et Le Franc touchaient une lyre plus sonore, ils consacraient leurs chants par l'esprit religieux.

Maintenant ni grâces, ni religion : partant, plus de poésie. Du moins les talens que la nature y convie, et que la jeunesse enflamme de ses phosphores, s'éteignent vite dans l'enveloppe de notre sombre atmosphère.

Ou bien la poésie s'attache sur les objets de la nature inanimée ou brute : elles les décrit en rimes; elle les contourne; elle les colore à sa manière; et dans ses pénibles efforts, l'esprit tâche, le cœur se tait. Si Chênedollé ne remue pas le cœur, ce n'est pas faute de bien beaux vers. Réduite à la versification, la poésie cesse d'être l'accent pathétique de l'âme humaine : elle aussi paie en son abaissement un tribut d'opprobre au matérialisme pour qui le sentiment c'est la sensation.

Un poëte pourtant brillait tout à l'heure, M. de

Lamartine, qui ramenait la poésie à ses anciens jours et qui parlait à l'homme un langage humain. Sa voix a interpellé la nature morale, et la tristesse du cœur a pu s'en émouvoir. Quelque part il a dit:

« Je pèse dans mes mains la cendre des héros. »

C'est moins que le grand Bossuet, s'écriant en face des grands et vains tombeaux : « Oh! que nous ne sommes rien. » Mais c'est comme Salomon, s'écriant aussi du faîte des prospérités royales : « Vanités des vanités! » Un peu de poussière! C'est donc là le héros d'hier! C'est là matériellement ce vainqueur de l'Europe, Napoléon! Tout homme tressaille à de telles images. Je me rappelle le jour et le lieu où ces vers de M. de Lamartine m'étaient lus en tête-à-tête par un grand personnage : il répéta avec réflexion celui que je cite : il fit le geste de peser dans sa main et d'y trouver le néant : et ce personnage était M. de Talleyrand; lui qui crut aussi peser dans le monde! mort hier, aujourd'hui déjà si léger dans sa poussière! mais enfin, en sa vie d'illusions, le coup du poëte avait porté juste et loin. O poëtes! ô orateurs! dites, dites-nous souvent la fragilité de nos destins. Nulle autre impression n'ébranlera la paralysie d'un siècle à qui vivre est tout, de qui vivre toujours est la chimère. Que telle eût été la vocation de M. de Lamartine en des temps meilleurs, on pourrait le croire. Mais non :

La paralysie du siècle où il vit a frappé de sa glace le poëte sceptique : et soudain talens et gloire et stérile abondance ont pris le niveau de l'oubli où dorment Parny et Chapelain. Que restera-t-il ? non-seulement de fades enjolivures où l'on a coloré les fumées de Moka et les sorbets de l'Orient, mais des vers à tout égard bien pires, aussi inexplicables qu'inexcusables : frêle hommage de la poésie énervée aux lecteurs épuisés !

La stérilité des poëtes et l'épuisement des lecteurs sont effectivement les deux traits qui maintenant caractérisent l'état de la littérature. Dans quelle position analogue peut-on remarquer une altération comparable ?

Nul autre temps n'eut plus d'analogie avec le nôtre que celui où Rome dépravée s'affaissait dans l'ennui de ses propres félicités : analogie qui, sans cesse, me ramène au parallèle. Or, sous le rapport de la poésie, quelle différence de l'une à l'autre chute ! Car encore cette période où le froid de la mort saisissait déjà Rome épuisée de jouissances, fut celle où non-seulement Juvénal

« Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole, »

où Martial aiguisait ses épigrammes, où Claudien célébrait en beaux vers le châtiment de Rufin et *absolvait les Dieux ;* mais où des poëtes à plus longue haleine osèrent jusqu'à trois fois parcourir la vaste

et épineuse carrière de la poésie épique : et ils ne l'osèrent pas sans succès ! Et le siècle ne fut pas pour eux sans oreille et sans âme ! Lucain ne chanta pas en vain Jules César. Ses triomphes éveillèrent la jalousie de Néron ; et Néron trouva plus facile de le tuer que de l'effacer dans l'opinion publique. Domitien honora dans Stace l'auteur de *la Thébaïde*. Silius plut à Trajan, et ses vers rappelèrent aux Romains de l'empire les brillantes luttes de leur république avec l'opulente Carthage. Ces poëmes-là n'eurent assurément ni la douceur de *l'Énéide*, ni la vigueur de *l'Iliade :* mais encore étaient-ils actes de puissance. Navires plus ou moins légers, ils ont traversé l'océan des âges. Oh ! que la poésie française lance à ce siècle trois poëmes épiques ! MM. de Vaublanc, Creusé de Lesser et d'autres ont déployé la voile. Ce n'est pas l'étoffe qui manquait en eux ; c'est le vent qui n'a pas soufflé, ce vent de la faveur publique que le génie attire, mais qui inspire et soutient et porte le Génie :

« ..... Et la rame inutile
« Fatigua vainement une mer immobile. »

Elle a fui loin de nous, elle a fui comme exilée du monde intellectuel, cette muse de l'Épopée qui sous Louis XIV intéressait une cour aux débats d'un Lutrin ; et qui ensuite, plus morose, glacée de plus en

plus à notre approche, frappa d'insipidité les froids prestiges du grand Henri.

Par qui d'ailleurs seraient lus des poëmes burinés par le Tasse ou par Milton ?

Rome lisait encore. J'ai montré que les beaux-arts y florissaient : et les fruits littéraires de l'imagination germent aisément sur la tige des beaux-arts. Le bel-esprit y gâtait le goût ; le sophisme y abrutissait les pensées. Mais la France est riche en ces deux fléaux ; et elle y ajoute aujourd'hui deux autres causes que Rome connut peu, qui achèvent de pétrifier la littérature française. C'est l'aridité des discussions politiques ; c'est la sécheresse des sciences mathématiques. Supposez Racine faisant entendre pour la première fois à un auditoire français les vers les plus mélodieux que la poésie ait modulés dans aucune langue, les chœurs d'Esther et d'Athalie : quel ennui ! diraient les électeurs et les éligibles. Qu'est-ce que cela prouve ? répondraient aux choristes les savans de l'auditoire : on les supprime au théâtre, et l'on a raison : qui en aurait le sentiment ?

Si Molière a des auditeurs encore, il doit ce privilége à ses excursions scabreuses contre les nobles, les dévots et les maris. Mais a-t-il un imitateur ? Y a-t-il un poëte comique à qui échoient comme à lui le talent et la volonté de censurer les travers dominans ? En vain, par exemple, le charlatanisme défigure tant de visages ; se trouve-t-il un auteur capable d'arracher le masque au charlatan ?

Dans le fait, ni un poëme en douze chants ni une comédie en cinq actes ne sauraient s'improviser. Que le génie s'éteigne dans l'adolescence; que le talent s'étiole et meure dans la sombre atmosphère où nous vivons : c'est probable. Mais la nature fit-elle un effort envers ses favoris, l'homme à talent vint-il à maturité, encore faudra-t-il à ce phénomène du temps et du soin pour accomplir ses œuvres. Racine ne s'est immortalisé qu'après avoir appris de Boileau à versifier difficilement. Boileau lui-même employa onze mois à fabriquer sa dernière satire: il employa trois ans de plus à la polir, avant de la mettre au jour. Juste ciel! s'écrieront nos auteurs: « Quatre années de la vie à rimer trois cents vers! » — Aussi quels vers pour flétrir la paresse et signaler le génie!

« ..... La paresse oppressée
« Dans sa bouche à ces mots sent sa langue glacée;
« Et lasse de travail, succombant sous l'effort,
« Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. »

Le travail est un effort. L'effort ne s'obtient pas de l'épuisement; et nos étiques poëtes, s'amaigrissant, les uns dans le radieux olympe de la tribune ou de la bourse, les autres dans l'olympe obscur des cinq étages de Paris, ne sauraient pas plus s'efforcer pour polir un chef-d'œuvre, que les lecteurs blasés, mathématisés, matérialisés, ne sauraient avoir la force

de ne pas s'endormir aux chants exquis des plus laborieux poëtes.

Mais c'est assez et trop parler de la poésie. N'est-il pas convenu entre les savans que la poésie ne convient qu'à la jeunesse des peuples? Or, disent-ils, nous sommes dans l'âge viril : et bien que la jeune France dût rigoureusement appartenir à cette jeunesse dont le goût se forme et s'épure aux reflets de la poésie, elle est naturellement si *pensante*, si peu poétique, que nous l'admettons de prime abord aux solides sciences de la virilité.

Elle est donc bien habile, devrions-nous induire de ces complimens, bien habile et bien experte en ces nobles et grandes parties de l'instruction morale où l'imagination cède son rôle à la réflexion! Sur ce point encore, un moment d'examen.

La plus facile et la plus attrayante de ces sciences, c'est l'histoire; j'ajouterais qu'elle est la plus utile à une époque où la politique absorbe la foule des esprits. Assurément la politique rencontre en ses faiseurs des talens infinis. Mais encore faut-il bien qu'elle demande à l'histoire un flambeau pour se guider en ces nombreux et ténébreux essais où, malgré les talens infinis, elle ne peut tout deviner, tout prévoir, tout créer pour l'heureux avenir, sans rendre au passé le moindre petit hommage, ni sans connaître les grands peuples qui occupent le globe.

Or, observez, soit à Paris, soit, comme disent les

Parisiens, EN PROVINCE, la plupart de ces esprits qui étalent leur savoir et en politique et en histoire et en géographie, jeunes ou mûrs, appelés ou aspirans aux emplois. Qu'il y ait dans leurs rangs peu de Malte-Brun et de Champollion : on le conçoit; et je suis loin de prétendre à la multiplicité des phénomènes. Mais qu'entre les esprits enclins à l'étude, si peu atteignent à ce degré de science moyenne que possédaient au siècle dernier une foule d'hommes voués aux fonctions ecclésiastiques et judiciaires, et même un grand nombre d'hommes du monde, le fait est patent. Prêtez l'oreille et vous entendrez la preuve; ouvrez les yeux et vous verrez le tuf. Et ce n'est plus le mot science, c'est le mot ignorance qu'après quelques épreuves l'observation inspire à la plume équitable. Si le dernier a moins de politesse, il a plus de propriété.

A Paris, surtout, les esprits reçoivent une longue superficie et peu de profondeur. Combien peu de ces jeunes hommes creusent le sol et puisent aux sources vives! A ceux qui s'occupent de l'Orient ou de l'antiquité, ne demandez pas s'ils ont lu ce qu'ont écrit sur la Chine les savans pères Du Halde et Parennin; ce qu'ont publié de nos vieux diplômes, les illustres Mabillon, Clément, Montfaucon, Vaissette, et tous les érudits de la congrégation de Saint-Maur. Les premiers sont des Jésuites; les seconds, des Bénédictins. C'est assez. Premier motif de ne pas lire une ligne de leurs ouvrages. Le second motif,

c'est qu'en vérité on se contente du savoir sans prétendre à l'érudition.

Alors demandez-leur s'ils ont lu de la Bible autre chose que l'histoire d'Esther, quand ils la récitaient au collége; s'ils ont effleuré et dom Calmet et Josèphe et Bossuet pour réfléchir quelques heures sur la formation des sociétés humaines : c'est de la théologie, répondent-ils.

Mais l'Histoire Grecque, l'Histoire Romaine, l'Histoire des Empereurs et celle du Bas-Empire leur sont connues : ils les ont lues. — Quoi, cent cinquante volumes! oh, non; un abrégé suffit.

Mais l'Histoire de France, de votre pays, de cette patrie qui invoque à grands cris vos rares talens, elle vous est familière! vous l'avez étudiée dans Mézerai et Daniel, dans Velly, Villaret et Garnier, sans omettre les observations de Boulainvilliers et de Mably; peut-être même, en remontant aux archives obscures de cette histoire, en fouillant les Chroniques de Saint-Denis, en scrutant Joinville et Comines : qu'est-ce, enfin, qu'une cinquantaine de volumes pour un Français tant jaloux de la gloire et du bonheur de la France? — Non, pas tout cela. Nous connaissons, disent les plus fringans, le règne de Charles VII par un fameux poëme qui enseigne, tout ensemble, l'histoire et la poésie. — Nous, disent ceux que l'âge commence à mûrir, nous avons étudié la cour de Louis XIV dans les *Tableaux Historiques* où Mme de Genlis a peint Mlle de Clermont, Mmes de

La Vallière et de Maintenon : ouvrages précieux! — Et nous, ajoutent les profonds, nous avons jeté les yeux sur les Mémoires du cardinal de Retz. La Fronde! on croit que c'est là un sujet d'études. On a dit que ces Mémoires de Retz étaient l'école du politique. Quelle simplicité! que nous apprennent-ils? de bons frondeurs, d'habiles ligueurs, ne sont-ils pas sous nos yeux? Et quant à d'autres Mémoires d'hommes de cour ou d'État, à ces volumineux recueils de Sully pour Henri IV, de Saint-Simon pour la régence, oh! bien moins encore. C'est trop long; c'est trop vieux.

Long et vieux! deux mots qui en effet paralysent dans la génération qui s'élève l'enseignement de l'histoire.

Passe donc pour ces temps antiques, si vieux de deux siècles! Mais tous les événemens qui ont précédé ou signalé la grande révolution de la France ne sont pas perdus à vos yeux dans le vague des airs. Vous avez lu l'histoire du XVIIIe siècle par Lacretelle : elle n'est pas longue; elle a un air de jeunesse, une teinte de philosophie : c'est de l'attrait. Du moins, vous connaissez, avec quelque ordre le cours des faits publics ou occultes qui, depuis le mois de mai 1789, ont si souvent changé la face de l'État : les opérations de l'assemblée Constituante, de la Législative, de la Convention, le gouvernement du Directoire, le règne de Napoléon. — La Convention? guillotiner en masses, noyer en masses, mi-

trailler en masses ; tout cela est bientôt su. Et quant à Napoléon, ses faits et gestes sont pour nous un brouillard. Iéna, Austerlitz, les Pyramides! nous connaissons les noms de ces batailles : que nous font leurs dates? Et 1814 et 1815 n'est-ce pas la même chose? qu'importe un an de plus ou de moins? Bref, nous ne devons savoir que les temps où nous avons nous-mêmes agi pour ou contre : et n'est-ce pas pédantisme que d'excéder les limites de la sphère plus ou moins large où l'univers nous contemple acteurs? Avant nous, ténèbres; après nous, déluge, s'il arrive : que nous importe?

Rien d'excessif en ces réponses. Elles se placeraient spontanément dans la bouche d'une foule d'interlocuteurs prétendant au savoir, si la présomption de l'amour-propre et l'étourdissement des affaires se conciliaient avec la sincérité. Ils conviendraient qu'ils ont peu lu l'histoire, même celle de leur pays et de leur siècle, même celle de Napoléon, qu'ils les connaissent peu, qu'elles leur importent peu. Ils se contentent de deviner l'histoire; ils la devinent, ils l'expliquent suivant leur intérêt, leur position, leurs passions.

Ils l'expliquent même contre leurs passions naturelles, contre leur intérêt futur. Ici reconnaissons et maudissons un symptôme pire que l'apathie de l'esprit : c'est l'immobilité du cœur. Il y a suicide moral comme il y a suicide intellectuel. Qui aurait dit, quarante ans passés, que les horreurs de la

Convention glisseraient ainsi que d'imperceptibles fantômes dans la mémoire des fils de ses martyrs? qui ne lit rien, ignore. Mais que tel qui lit et qui sait fasse poser devant lui, qu'il considère d'un œil sec, qu'il mesure avec quelque faveur même, et Danton et Robespierre! Qui le peut croire, s'il ne l'a vu? j'ai vu le calme d'honnêtes gens qui dissertaient en style agréable sur la coiffure pimpante et poudrée de Robespierre. J'ai ouï célébrer Danton. — « Homme d'un grand talent! » dit le fils du négociant que ruina le *Maximum*. — « Grand caractère! » dit la fille du noble expulsé, emprisonné, assassiné, par les géans de la terreur. — « C'est bien écrit; c'est intéressant, cette histoire de M. Thiers! » dit la jeune dame omettant qu'elle est fille et femme et mère et noble et riche et Française. Comme autrefois des dames de cour et de château apprenaient la maternité dans Rousseau et la piété dans Voltaire, celles-ci apprennent la révolution dans les romans de M. Thiers, la modestie dans les romans de Georges Sand. Singulière maladie de notre déclin! affaissement singulier des qualités vives du cœur, de la mémoire, de la réflexion! Il est telle paralysie que n'émeut plus la secousse électrique. Il est tel lecteur et telle lectrice pour qui l'horreur est une impression trop forte; la frayeur, une impression trop dure. Le faux est là tout entier. Il est dans la sensation comme dans le sentiment; il est dans le jugement comme dans la mémoire. A peine

il en est resté un faux savoir de faits stériles où l'histoire de nos jours elle-même est ou effacée ou pétrifiée.

L'histoire retranchée, à quelle autre source féconde aura voulu s'abreuver d'instruction la généralité de ces hommes qui affluent dans le monde pour parler, discuter, décider?

Vous voyez ce jeune homme, cet avocat, ce banquier, ce député, ce général. Pour lui, l'histoire, soit moderne soit ancienne, ne paraît qu'un poids de volumes intolérables : volumes inutiles quand ils ne sont pas divertissans, et fastidieux quand ils ne sont pas scandaleux. Pensez-vous qu'ils trouvent le moindre goût à étudier d'autres sciences relatives à l'ordre moral? Ouvriront-ils un seul livre de vraie philosophie, de métaphysique, de polémique? Si la science des faits accomplis pèse à leur application, auront-ils la volonté de prendre, la force de digérer, les ouvrages où la raison s'adresse à l'intelligence par le raisonnement? M. le vicomte de Bonald a publié, sous le Directoire, deux ouvrages où il reporte la société humaine à ses élémens pour la conduire à ses fins. Ces ouvrages ne sont pas légers : *La Théorie du pouvoir civil et religieux; La Législation primitive.* De tels livres, on ne les lit point : on les étudie. L'édition du premier fut saisie et presque anéantie par ordre de l'inquiet Directoire. Car encore, sous le Directoire, on a pu s'inquiéter des gros livres. L'autre ouvrage eut le bonheur de se

faire jour, et trouva en effet de nombreux lecteurs, et jeta dans le monde des idées neuves et des vérités fortes; il éclaircit les droits, il motive les devoirs. Rapports domestiques et rapports sociaux, il en développe et resserre les nœuds. Il explique l'homme de la famille et l'homme de l'État. Or, supposons que la Législation primitive s'imprimât aujourd'hui, quand plus de trente ans ont passé entre le Directoire et nous. Reposez-vous, dirions-nous aux argus de la presse politique; dormez, ministres ou savans de qui cette Législation et cette Théorie combattent sur tel ou tel point les systèmes toujours exclusifs. Que craignez-vous du public? Le public effectivement reculerait d'effroi à l'aspect de l'appareil mathématique dont s'y hérissent les vérités et les pensées. Les pensées, il ne les comprendrait pas; les vérités, il y regimberait; et le libraire désolé se morfondrait dans le silence de ses poudreux dépôts. Et pourtant l'époque du Directoire est considérée comme un temps d'extrême décadence: concevez-vous la rapidité du déclin?

C'est à trente années en arrière du point où nous sommes que M. de Chateaubriand atteignit tout à coup son apogée. Il fut donné alors au *Génie du Christianisme* de remuer les imaginations. Mais comme aujourd'hui sa vogue serait languissante! Là pourtant beau sujet et brillante plume: là figure le culte chrétien en descriptions bien poétiques; là,

René et Atala lui forment un cortége bien attrayant : mais cinq volumes!

Lorsque après le régime de la *terreur*, ces insignes ouvrages signalèrent le premier réveil de la littérature, les esprits venaient d'être opprimés, courbés, meurtris, si j'ose dire. Mais ils n'avaient pu se détendre et se ramollir. Les hommes mûrs, échappés d'une mer de sang, délaissés nus sur la rive, y recherchaient avec un reste de vigueur leurs anciennes croyances. Témoins et victimes des nouvelles doctrines, ils jetaient sur celles-ci un regard d'effroi. L'horreur les excitait à la résistance : et la lutte où ils avaient subi tant d'épreuves, animait plus qu'elle n'éteignait leur énergie. Après eux, autres temps, autres soins. L'Empire effaça la haine des crimes; la Restauration considéra du même œil le faux et le vrai, le bien et le mal. Des passions plus molles qu'énergiques reprirent un cours libre; ce sont elles qu'on favorisa. A la génération qui vit le déluge, succède la race qui a vu un instant l'olivier et la vigne refleurir dans la boue; qui veut dormir à leur ombre; vivre en repos dans l'ordre ou le désordre, dans la foi ou le doute, dans la gloire ou l'opprobre, n'importe; mais vivre riche sans travail, honorée sans sacrifice, savante sans étude.

Je mets en fait que, hors les phénomènes et hors les savans de profession ou d'obligation, tout ouvrage de trois à quatre volumes sur un sujet sérieux, excède la force des lecteurs français. L'imprimerie

le sait : elle divise ses publications, en autant d'intervalles qu'il y a de volumes. Ne faut-il pas laisser reprendre haleine aux lecteurs essoufflés? Un in-folio ferait à l'instant défaillir leurs mains. Elles ne supporteraient pas l'in-quarto une heure. Elles fléchissent même sous le poids de l'in-octavo. Ah! pourtant, qu'on y voie reluire çà et là de ces jolies gravures où le burin perfectionné imite le pinceau; les yeux éveillent l'esprit, et on le parcourt. Qu'il soit relié en écarlate, doré sur tranche; et il est admis à partager la poussière des bibliothèques. Il y repose à l'instar des livres du maréchal Lefèvre *très-peu lecturier*, disait sa femme, en s'avouant elle-même *très-peu lizarde :* expressions que rapportent les anecdotes de la cour impériale, mais qui la caractérisaient mal si elles donnaient l'ignorance et ses torpeurs pour empreinte à son chef et aux conseils de ce formidable chef.

C'est la brochure qui triomphe, non comme étude, mais en passe-temps. Interrogez les libraires sur les ouvrages qui ont cours. Ils vous diront : Les mémoires récens, vrais au faux, anonymes ou pseudonymes, les voyages nouveaux, les romans neufs, les notices assaisonnées de lithographies : et tout cela est pris pour lecture sérieuse! Et encore, même en ces genres qui vont vite, si l'ouvrage a trop longue haleine, on le laisse en route! Quel auteur ferait, quel lecteur lirait, un roman en dix volumes, fût-ce l'inimitable et singulière Clarisse? Walter-

Scott est lu néanmoins : car ses romans d'histoire ont, pour un siècle énervé et prétentieux, l'avantage de correspondre à ces deux choses, mollesse et vanité : ils amusent l'une, et donnent à l'autre un air de science historique et géographique. En outre, ils ont pour un lecteur français l'avantage infini d'être anglais. Enfin ils créent ou embellissent un genre faux. Asservir l'histoire comme la fable, la vérité comme le mensonge, au sceptre de l'imagination, c'est une usurpation comme tant d'autres ; cela sympathise avec les modes politiques de nos jours : cela doit plaire à une génération qui fausse et les faits et les idées, et les couronnes et les traités, et les propriétés et les ouvrages littéraires. La vérité rayonnante éblouit et lasse : tempérez-la en tout par la fiction. Demi-vrai, demi-faux, juste-milieu, nos langueurs s'en contentent. Walter-Scott a saisi la nuance. Doué d'un talent rare et d'un tact sûr, il a donc pu, par privilége, occuper des loisirs ennuyés, des têtes et des cœurs égarés dans le vide. Mais l'esprit du lecteur y a-t-il retrempé la vigueur de l'intelligence? Est-ce à de tels symptômes qu'un peuple apercevra un signe et un moyen de durée?

Entre les exceptions utiles (il y en a toujours), l'une est due à l'ascendant actuel de la politique dans la littérature. L'Histoire d'Angleterre, par le savant Lingard, a obtenu des lecteurs. Dans cet ouvrage opposé à Hume, ils cherchent et trouvent la vérité sur les révolutions anglaises : l'ordre politique, l'or-

dre religieux en profitent : c'est un bien à double égard ; mais un bien limité à une classe studieuse, qu'on aperçoit peu dans l'immensité de l'ignorance ou de l'insouciance.

Interrogez encore la librairie sur le nombre et sur le prix des anciens ouvrages, les plus éloquens ou les plus solides, dont elle est dépositaire. Édition, reliure, bas prix, tout est, matériellement même, en leur faveur. Mais vainement : ils dorment sur les rayons, ou il n'en sortent que pour tenter, à prix plus vil encore, sur l'ignoble et confus étalage d'un quai, le goût d'un aventureux passant. Il est tel in-quarto inappréciable des doctes Bénédictins, qui s'offre pour la moitié du prix de la plus fugitive brochure.

Ne rien lire ou ne lire que des riens, est-ce là un puissant levier d'instruction pour l'avenir ? Est-ce une preuve sensible de l'instruction généralement acquise ?

Jadis veillaient, pour sonder les abîmes de la science, les communautés religieuses, circonscrites dans l'ambition de propager le vrai savoir, affranchies d'autre labeur et libres d'autre souci. Jadis existait un clergé nombreux, opulent, oisif parfois, dont beaucoup de membres se dévouaient aux études littéraires. Jadis encore florissaient des académies qui enrichissaient le monde savant des fruits d'un labeur consciencieux : et, par exemple, qui n'admirait la profondeur et la variété des Mémoires

publiés par l'Académie des *Inscriptions et Belles-Lettres* de Paris? Maintenant tout se tait, tout dort. C'est de loin en loin, c'est quelquefois au fond d'une obscure province, qu'un éclair sillonne l'horizon des sciences morales.

L'une de ces sciences, l'archéologie a ses savans, d'illustres et vrais savans; elle a aussi quelques zélés disciples. Mais en général c'est le point de vue matériel que cette science entoure de ses nobles recherches. Là où elle sonde l'œuvre des siècles, c'est pour y chercher l'art plus que l'homme, et surtout plus que la famille.

Entre les Études morales, la science religieuse assurément doit être la plus féconde en inspirations. Sous Louis XIV, ses défenseurs; sous Louis XV, ses détracteurs, emplissaient la scène. Aujourd'hui, les *chants ont cessé*. Le philosophisme vaincu par la discussion s'est affaissé dans le matérialisme; et ses adversaires, laïques ou clercs, distraits, las, désunis, appauvris, se troublent comme vaincus par d'hostiles circonstances. Leur unique écho qui retentisse, c'est la chaire où leur parole a manifesté tout à coup une énergie admirable, mais passagère; où elle éclate et s'évanouit. Trois ouvrages d'une érudition insigne et solide ont paru naguère en faveur de la catholicité, les histoires de *Grégoire VII*, *d'Innocent III*, *de la Papauté*. Qui donc a taillé ces blocs dans les mines de la science? Des Protestans, des Prussiens. L'Érudition du catholicisme se tait à Paris et parle

à Berlin. N'importe la cause ; je vois le fait, et je dis : C'est l'inverse du progrès.

Non qu'il n'y ait toutefois à Paris nombre progressif d'imprimeurs. Mais encore combien l'essor est à Londres plus animé ? A l'époque de la mort de Louis XVI, Londres avait cent imprimeurs ; à l'époque de la révolution française de juillet, il en avait neuf cents ; il en a maintenant mille ; ses presses créent chaque année une valeur pécuniaire de cinquante millions.

Je dis pécuniaire, et m'abstiens de considérer le mot *valeur* sous d'autres faces. Que valent en effet quatre cent mille Bibles adressées chaque année par un fanatisme aveugle à des sauvages qu'on dit chrétiens lorsqu'ils murmurent quelques sons anglais, et qui se croient lecteurs quand il tiennent leurs Bibles à l'envers. Le commerce anglais n'est pas toujours aussi judicieux qu'actif. Il fut un autre temps, où il encombra le Brésil de poêles et de fourrures ; un autre, où il couvrit le Mexique de machines énormes, aussi légères sur les canaux anglais qu'immobiles parmi les âpres sentiers du Mexique : et dans la procréation indéfinie, dans la propagation fortuite, des œuvres de la société Biblique, le prosélytisme est venu joindre ses aberrations à celles de l'industrie. Ainsi n'opéra point le zèle des Jésuites du Paraguay, alors qu'il voulut, qu'il sut, et qu'il put un moment, illuminer du flambeau chrétien l'Amérique et ses vagabondes Tribus. Certes il est déplorable que le

Protestantisme et le commerce s'unissent en Angleterre pour décevoir, pour user d'avance, les esprits neufs et les cœurs novices des insulaires de la mer du Sud. Mais omettons ici les torts de l'un, les abus de l'autre. Je m'arrête à considérer le mouvement immense des presses de Londres. N'est-il pas un indice certain de l'activité qui y féconde les esprits? Et quel qu'y soit l'ascendant des objets physiques, imagine-t-on qu'une telle fécondité n'y ait sa réserve en faveur des études morales; que la théologie, que la politique, que l'histoire, que l'érudition en général, n'y portent des fruits nombreux et vigoureux? L'Anglais a le génie, le temps, la richesse, qui inspirent et alimentent ce genre d'études. Si la presse en accueille les œuvres, ils obtiennent donc aussi l'accueil des lecteurs. Sans lecteurs, point d'imprimeurs, point d'auteurs. Nous les ignorons de ce côté du détroit : la Manche est un abime. Mais du fait seul qu'il y a tant de presses et que les presses créent tant de millions, nous induisons que le mouvement des intelligences, que les études de tout genre, conservent en Angleterre une grande activité. De nombres contraires, nous induisons le contraire en France : et nous disons à Paris, type de la France : Vos presses, bien moins nombreuses qu'à Londres, ne se multiplient encore qu'en faveur des romans ou des brochures. En vain l'intelligence vous avait orné de dons éminens; ils avortent dans votre lâche ou basse atmosphère : et abandonnées des auteurs, incon-

nues aux lecteurs, les sciences morales fuient en d'autres climats, emportant loin de la société qui les repousse et la lumière et la chaleur dont elles sont le foyer.

D'où vient cette obscurité morne et sinistre? Pourquoi cet affaissement des esprits frappés de stupeur ou abattus de mollesse?

Observer l'atonie générale est dans mon sujet; en développer toutes les causes l'excéderait beaucoup. Il en est une pourtant que je dois noter comme insigne par sa nouveauté et par son extension : c'est l'affluence des gazettes.

Quand, sous Louis XIV, le docteur Renaudot imagina de publier périodiquement une notice en prose des faits du jour, il ne pensait pas qu'il formait d'une plume une baguette magique, suffisante pour transformer un vice en vertu, une erreur en une vérité, un petit homme en grand homme, et réciproquement; et que dis-je? pour créer ou dissiper des milliards, pour ébranler ou affermir des trônes, pour agiter ou calmer le monde, éteindre enfin ou éclairer l'intelligence humaine.

Voilà où en est venue la presse périodique : elle règne ou va régner sur l'Univers : et, chose étrange, sa domination va courber l'homme sous le poids des préventions, sous l'affaissement de la paresse et conséquemment sous le joug plus ou moins déguisé de l'ignorance.

L'action continue de la presse quotidienne est

surtout bien décevante. Il semble que l'esprit comptant circule avec ces banck-notes. Mais l'aloi n'en est pas sûr; la durée en est fragile; et le meilleur de ces *papiers*, fût-il l'œuvre du génie, ne vaut jamais en réalité l'or de l'étude.

Un moine inventa la poudre; un Juif, le change; un médecin, les gazettes : modestes inventeurs, bien éloignés l'un et l'autre d'imaginer la portée de leurs œuvres!

Deux épigraphes conviendraient aux gazettes, selon qu'on pèse leur influence sur les particuliers ou sur les masses.

Pour exprimer leur action sur les individus, je dirais :

Cavat guttula rupem.

Quel rocher résiste à la pression perpétuelle de la goutte d'eau! quel esprit ferme n'est ébranlé par les coups répétés de son journal quotidien!

Quant à leur infusion dans les masses, disons, sans craindre d'être démentis par les vaines lois :

Mens agitat molem.

Et en leur attribuant cette action puissante, j'envisage également leur bon ou mauvais emploi. Qu'aurais-je à dire, si, distinguant du flambeau qui rend le jour la torche qui allume l'incendie, je m'arrêtais

à dénombrer la foule d'erreurs et de crimes dont les journaux incendiaires ont été les cruels propagateurs? Mais je n'ai à considérer ici, qu'en masse commune, et sous le rapport de l'instruction générale, un foyer de vive chaleur par qui tout fermente.

Cent mille feuilles (plus ou moins), se répandent chaque matin sur la superficie du sol français, partent en torrent, se répartissent en gouttes, pénètrent comme une vapeur légère dans les bourgs et les familles, coûtent peu à qui les lit, produisent beaucoup à qui les écrit.

Si les journaux se bornaient à notifier le cours des grains et les ventes par décès, ils seraient utiles, commodes, sans danger. Ce n'est là pour eux en France, qu'un fort petit accessoire. L'important est, pour l'écrivain de dire, pour le lecteur de savoir, pourquoi un roi règne, pourquoi le Russe attaque le Turc, et, au besoin, que fait Dieu dans son éternité.

Chaque feuille périodique a ses affections et ses doctrines qui correspondent directement, sauf quelque variante, avec le goût de chaque lecteur.

Chacune proclame, et trop souvent altère, les événemens du jour, les explique, les juge, met en scène et trop souvent défigure, les personnages dominans, et les juge aussi.

Aux nouvelles et aux discussions, chacune ajoute des articles plus ou moins longs ou brefs, suivant l'analogie du livre avec la feuille, sur les ouvrages

nouveaux ou même anciens, sur l'histoire, sur tout objet digne d'occuper, ou capable de distraire l'esprit du lecteur qui cède à tant d'appas.

Il est bien entendu qu'ordinairement l'objet dont l'article parle le moins, c'est le livre annoncé. Ce livre lu, médité, combattu, pesé dans les balances de la censure ou de l'éloge! Nullement. C'est l'article et non le livre, qui entre en scène. Il se présente avec une tête énorme, et puis le livre

Desinit in piscem.

Sans contredit, beaucoup de ces articles révèlent des hommes supérieurs, doués, les uns d'une sagacité, les autres d'une fécondité, merveilleuses : et en effet, quelques hommes d'un talent supérieur, pesant leur siècle et le trouvant léger pour leur talent, se jettent dans cette issue étroite, s'y rapetissent, s'y décolorent, mais arrivent par elle à un but que tout talent cherche plus ou moins, et cherche en vain ailleurs, à une part de fortune, de renommée; et plus tard, d'importance.

Voilà donc chaque jour apportant aux gens qui lisent, leur passion toute satisfaite, et leur érudition toute faite.

Mon opinion! elle est là très-bien raisonnée; mes vœux! ils sont flattés; mon jugement! je ne saurais mieux dire. Ce livre, cet art, cette science, à quoi bon y consumer mon temps? on me les ex-

plique à merveille. Jusqu'aux anecdotes, aux suicides, aux incendies, aux débordemens à scènes dramatiques, on vient me les conter, et cela distrait.

Rien de plus tentant pour la paresse, de plus spécieux pour la vanité.

Mais, las! il n'en va pas ainsi, dans l'ordre impérieusement établi par la Providence. C'est au prix du travail qu'elle vend tout à l'homme. Son ordre suprême est que les facultés de l'homme, soit intellectuelles, soit physiques, se développent par le travail, se dissolvent par l'inertie.

Voyez ce forgeron aux bras musculeux. Il soulève le marteau, et ses bras acquièrent un volume énorme. Voyez ce riche sédentaire qui use des jambes de ses chevaux et jamais des siennes : il tombe de lassitude à quelques pas de promenade.

Dans l'ordre intellectuel, ne pas savoir ou mal savoir, c'est ignorer et c'est pis peut-être que l'absolue ignorance. Or on ne sait qu'avec effort; et si un poëte a pu dire de l'oiseau fort élégamment:

« Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes : »

il faut, en sens inverse, dire du génie humain :

« Même alors qu'il s'envole il a besoin d'appui. »

Cet appui, c'est l'étude; et l'étude n'est point cette manipulation langoureuse qu'un autre poëte a peinte aussi dans une ode sur l'*ennui* :

« Je prends, laisse, reprends, j'ouvre, je ferme encore,
« Des livres, etc..... »

qu'on fait très-bien de fermer quand ils ennuient, mais qu'il faut saisir et retenir quand on est moins enclin à l'ennui qu'avide d'instruction et capable de travail.

L'exercice est à l'esprit, comme au corps, un instrument nécessaire d'amélioration progressive. C'est dans ses propres labeurs que l'esprit grandit, se fortifie, s'instruit, acquiert du poids, double sa puissance. Il peut produire si l'instinct de ses forces le porte à les répandre; il trouve des trésors en sa mémoire, s'il ne veut que jouir intimement de son savoir.

En un mot, l'instruction qu'on s'est faite, dure : l'instruction qu'on a reçue toute faite, s'évapore.

De cette observation résulte un fait que je crois exact : c'est que l'extension prodigieuse de la presse périodique, épargnant à l'esprit français tout travail personnel, a contribué à en détendre les ressorts. Elle lui a prodigué les petites notions : il n'a pu s'approprier les grandes. Elle l'a dilaté commodément sur une grande surface : il n'a plus eu la volonté ni la puissance de creuser son lit. Là encore se reproduit l'image déjà présentée de l'onde immensément diffuse, mais s'atténuant, s'évaporant sur l'arène, mais du moins impuissante à porter la moindre nacelle.

En généralisant l'observation, ne pourrait-on pas dire que les peuples chez qui les gazettes dominent, doivent posséder une instruction moins profonde? Oui, si d'autres circonstances ne modifient point celle-là. Nul pays n'a plus que l'Angleterre le malheur de pulluler en gazettes; mais là, parmi les classes savantes, l'instruction s'approfondit dans les universités, dans les voyages, dans un genre de vie que les mœurs et le climat rendent sérieux. Et puis quel Anglais lit en totalité ses énormes gazettes? Et puis encore, quel Anglais, hors les hommes aussi saillans que M. Burke, ne tient, par une lourde ignorance, à mille préjugés même sur la France, sur le Pape, sur la religion catholique? L'Allemand lit moins de journaux, et il pénètre dans la science. L'Espagnol ne lit ni gazettes ni livres; il ne peut être ni énervé par les unes, ni éclairé par les autres. Mais s'il fallait conclure de son exemple, que mal savoir est pis que le défaut de savoir, que la mal-science énerve plus un peuple que la non-science, serait-il malaisé d'appeler en preuve de la conclusion, l'énergie comparative de ce peuple le plus malheureux et le plus estimable de l'Europe!

Aussi, pour arriver de cet exemple à une autre conclusion, je doute que l'instruction élémentaire offerte à la classe laborieuse, depuis quarante ans, par tous les régimes, et toujours par des moyens faux ou suspects ou incomplets, produise, ni pour le peuple, ni pour l'État, des résultats bien fruc-

tueux. Le peuple saura lire, écrire : que lira-t-il? qu'écrira-t-il? S'il accroît le nombre des lecteurs de gazettes, n'étendra-t-il pas d'autant le système d'atonie que j'observe en notre nation? Puissant par le travail des mains, que pourra-t-il par le travail de l'esprit? L'homme adonné aux travaux manuels reste humble par le sentiment de sa faiblesse. Il croit aux vérités acquises par d'autres, et il est fort de cette croyance; il chemine droit sur une ligne frayée. Lorsque, vain du petit ou obscur savoir, il voudra user de ses demi-lumières pour guider lui-même son intelligence, ne le verrez-vous pas se tourmenter dans le vague, tâtonner des routes nouvelles, s'y égarer, y consumer sans fruit pour personne les forces dont la Providence avait doté son corps, et les facultés intellectuelles qu'un emploi plus modeste ou plus rectifié consacrait à sa famille? Dire qu'en sachant plus le peuple sera moins instruit, est-ce un paradoxe? Non : son instruction primitive, originelle, villageoise en quelque sorte, ou s'obscurcira ou s'éblouira, si l'esprit des journaux et de certains journaux se fait un jeu de la curiosité du peuple pour émouvoir les passions populaires. Dans l'un ou l'autre cas, l'effet sera semblable. Obscurci, ébloui, il y verra moins : il abâtardira davantage sa vigueur native. N'avez-vous pas remarqué déjà les coteries d'ouvriers, à Paris, stipulant qu'un certain temps chaque jour leur serait alloué par les maîtres pour la lecture des gazettes?

Et à qui pense-t-on que l'heure de la lecture aurait profité? Eût-ce été à l'instruction pacifique ou à l'âcre envie, à l'ordre ou au désordre? Il n'apprendra de plus en plus qu'à briser les freins religieux ou sociaux. Il connaîtra mieux les motifs ou les moyens du vice. Il saura être pire. Examinez l'Angleterre: on y a singulièrement stimulé dans le peuple travailleur le goût de la lecture; surtout de la lecture des journaux si pleins de bons exemples! et en vingt ans, période où la population ne s'est accrue que de deux à trois, le nombre des criminels s'est augmenté de deux à sept. Quoi! le nombre fatal a plus que triplé! six mille criminels en 1812, dix-neuf mille en 1832! sans qu'on puisse apercevoir d'autre cause de l'accroissement du crime que l'accroissement d'une instruction vide, équivoque, nulle au fait, mais sombre inspiratrice d'efforts nécessaires pour trouver dans le crime l'auxiliaire ou le suppléant du travail!

Si telle doit être l'instruction transmise au peuple français par des canaux autres que ceux où s'épure l'enivrante liqueur, malheur à lui! malheur à ses philosophiques professeurs!

Ce temps n'est pas venu encore. Le temps transitoire où nous sommes encore pour quelques années est celui où le peuple, en plusieurs lieux de France, n'a pas eu besoin d'instruction pour être souvent criminel. Peu de leçons du moins lui ont suffi. Jusqu'à ce jour, il a su peu pourquoi il était tantôt sujet

et tantôt souverain; pourquoi il avait chaud sous telle latitude, et froid sous telle autre; combien de degrés a l'angle qu'il forme du versoir de sa charrue avec son pénible sillon; pourquoi des sillons; pourquoi des journaliers; pourquoi pas tous les hommes propriétaires comme enfans issus d'Adam et d'Ève. Les stimulantes écoles n'ont pu encore aiguiser tous leurs dards. L'instruction philosophiquement populaire débute, et il y aurait trop de hâte à la compter dans le dénombrement de nos richesses scientifiques.

Mais laissons des questions contestables et peut-être trop spéculatives. C'est l'instruction morale de la classe moyenne et maintenant dominatrice que nous devons apprécier, puisque entre ses mains sont la vie ou la mort de la France. C'est dans l'état actuel de l'instruction morale, exclusivement, qu'ici je considère un des symptômes de la vie ou de la mort sociales. Ces deux points fixés, les faits tranchent la question.

J'ai mis en fait que la lecture profitable d'un ouvrage en quelques volumes excède la force de la multitude des lecteurs.

Autre fait posé. C'est que le goût des gazettes et les conséquences de ce goût sont plus propres à stériliser qu'à féconder les esprits, à éteindre qu'à propager l'instruction.

Mais encore un fait plus positif, c'est que l'extension acquise par les gazettes oppose aux études suivies et

substantielles dont les effets restent, circulent dans l'état et entretiennent en quelque sorte le capital de son instruction, leur oppose, dis-je, une barrière insurmontable. Cette assertion-ci est susceptible de preuves arithmétiques.

Les heures du jour qu'on peut donner à l'étude se calculent et sont limitées pour tout le monde. Dans le premier âge, elles sont nombreuses; mais le jeune élève apprend à apprendre : il taille, il aiguise, l'instrument. C'est quand l'âge avance et mûrit, que l'instruction s'acquiert, se développe et fructifie. Alors les états sont pris. Or, les professions prises imposent d'irrésistibles devoirs. Elles sont ou actives ou sédentaires. Les professions qui exigent l'emploi des forces physiques, comme le service militaire, sont peu propices au travail du cabinet. Les professions qui occupent l'esprit, telles que l'administration et la magistrature, absorbent l'esprit par le travail quotidien. Dans les unes et dans les autres, peu d'espace libre est laissé aux travaux surérogatoires. Que pourra épargner au plus l'homme avare de son temps? une ou deux heures par jour. Il faut une heure ou deux pour lire une ou deux gazettes dans les dimensions où s'est portée la presse périodique. Elles consument donc le temps conquis sur les devoirs positifs ou bienséans de la vie. Elles consument la volonté d'apprendre; elles épuisent l'application que l'intelligence y peut mettre : et comme avec ces feuilles légères que le jour

apporte et que le lendemain dissipe, s'évapore l'instruction dont elles n'ont pu offrir que les quintessences, rien de fixe ne demeure au fond de l'intelligence. Elle a cru se nourrir; elle a goûté à des mets assaisonnés avec art: ces mets s'exhalent en fumée. La substance a manqué; et les forces de l'esprit, frustrées et défaillantes en ces vaines pâtures, se circonscrivent de plus en plus, avec les gazettes, dans un cercle étroit d'idées fugitives, de faits contradictoires, de paradoxes, de sophismes, de vérités étriquées, d'opinions fausses ou mixtes où à chaque pas le terrain manque et la lumière s'éteint.

Ce fait-là, réduit à sa plus simple expression, savoir, que la lecture des journaux dévore chaque jour le temps réservé à l'instruction progressive, me paraît incontestable. Il résulte, en chaque profession où l'esprit s'exerce, des devoirs et des habitudes d'état, de famille, de cité. La part de loisirs disponible pour l'instruction y est physiquequement bornée. Quelques mois de résidence isolée dans une campagne, au fond d'une province inaccessible, peuvent donner plus de marge à une vo- onté constante. C'est l'exception. Hors d'elle, point d'autre lecture habituelle que la gazette et la brochure: nulle autre étude. Conséquemment point d'instruction. Par suite, science nulle ou fausse science, choses au moins équivalentes; par suite, ténèbre de l'esprit, affaissement du cœur,

symptômes de subversion ou de dissolution sociales.

Et maintenant ai-je eu grand tort de poser d'abord en question, comme sujet de doute, si l'instruction applicable à l'ordre moral, ornement de la mémoire, directrice de la réflexion, inspiratrice en tout du beau et du bon, si, dis-je, cette instruction qui améliore l'homme en le spiritualisant, peut encore s'apercevoir en France, ou si du moins l'on n'y voit pas de jour en jour vaciller et languir son pâle flambeau?

De la solution négative donnée par les faits à cette question, il faut tristement déduire que la génération dominante n'est pas plus en mesure qu'en volonté de défendre la société française contre les chocs de la génération immédiate et déjà adolescente.

Hélas! vous les voyez toutes deux : vous voyez la génération qui règne en ce jour frappée au cœur par l'athéisme, à l'esprit par la stérilité. La seconde suit, impatiente, qui cherche d'autres cieux et d'autres terres, présumant tout de ses forces propres, ne voulant ni frein ni guide, demandant au matérialisme tous les combustibles dont il est prodigue. Du point où est parvenue sa devancière, elle prend un nouvel essor : elle s'élance dans un tourbillon de volontés ardentes; elle se prépare à consommer nos ruines et peut-être à couvrir le monde de nos brûlans débris.

Cependant examinons si les conditions *matérielles* de la vie des états balanceraient en France la décadence ou la chute des conditions *morales*.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE ET DU LIVRE II.

SECONDE PARTIE.

Des conditions MATÉRIELLES qui peuvent prolonger l'existence de la Nation française.

LIVRE III.

CHAPITRE Ier.

DES DIVERSES NATURES DE RICHESSES.

La fortune privée, la fortune publique, sont les deux pivots sur lesquels une société politique fait rouler sa prospérité matérielle.

Il y a trois classes de fortunes privées : elles se rapportent ou à l'agriculture, ou à l'industrie, ou au négoce.

En cette énumération j'omets les genres de ri-

chesses qui ne demandent rien au travail physique ou qui sont représentées par des valeurs fictives. C'est le propre d'une civilisation excessive que de subtiliser sur toute chose. Rien ne la gêne en son essor : elle monte comme l'aérostat gonflé de vapeur jusqu'au point où elle perd de vue la terre elle-même. Éblouie en ses hauteurs, elle prend des fictions pour les réalités; et le travail physique, cette loi imposée à l'espèce humaine, lui paraît chose ou superflue ou à peu près insignifiante, que le mépris ou l'abandon peuvent flétrir sans danger.

Mais la décadence arrive ou s'approche. Viennent les jours de misère; et alors la vérité dissipant les nuages et les fantômes, ramène les yeux aux trois modes essentiels qui mettent le travail en jeu pour fournir à chaque famille sa subsistance et son revenu.

Entre ces trois modes, est une gradation que la nature indique, ainsi que dans le chêne au vaste ombrage est la racine d'où la séve atteint les rameaux et les fruits.

La racine de l'arbre social, c'est l'agriculture. Suivant qu'elle est plus ou moins abreuvée de sucs nutritifs, elle développe ou elle atténue les autres parties. Ah ! celles-ci loin d'elle semblent se jouer dans les airs : mais portez la hache au pied de l'arbre : mutilez ou desséchez la racine; et cherchez ensuite le roi des forêts !

Je n'ai jamais conçu la confusion d'idées, par

laquelle on oppose l'agriculture à l'industrie et au commerce : parties combinées du tout, mais parties subordonnées entre elles par la main irrésistible qui fonda tous les rapports. L'homme civilisé croit en vain pouvoir opposer ses mécanismes à l'ordre naturel. En vain il s'efforce à planter l'arbre par les branches, à placer la pyramide sur la pointe. L'arbre meurt : la pyramide tombe, se brise et l'écrase.

Quand le duc de Sully disait : « Labourage et « pâturage sont les deux mamelles de l'État », il exprimait la vérité et la nature appliquées à l'administration.

Quand aujourd'hui ministres et financiers absorbés en même illusion, s'écrient de concert : Honneur et gloire au crédit! honneur et gloire au jeu des rentes! je vois le jardinier usant ses forces à ployer en deux l'arbre fructueux pour implanter dans le sol la sommité du rameau frêle où le fruit bourgeonne : et d'impatience, il fouit le sol et brise la vraie racine, et s'étonne encore de voir et branches et fruits se flétrir sous ses mains meurtrières.

Il y a vingt-deux ans qu'un homme estimable appelé par la nature au rôle de grand orateur, et par Louis XVIII au rôle de ministre inhabile, M. Lainé, chargé alors du ministère de l'intérieur, s'efforçait d'inciter la chambre législative à établir dans les départemens les *Petits-grands-livres* : dénomination par trop bizarre! et objet non moins funeste! Cela voulait dire qu'il fallait faciliter aux habitans des

provinces le moyen de convertir, sans bouger de leur domicile, leurs capitaux ou leurs terres en rentes publiques. « Favorisons dans les départemens *le goût de la rente* » : tels étaient ses termes oratoires et blasphématoires. Apparemment qu'il convient à l'État de ravir jusque dans le fond des provinces les capitaux au travail producteur! Apparemment qu'il lui est doux de voir en cet Eldorado tous ses fortunés habitans vivre de rentes les bras croisés! Depuis que je lus cet axiome de destruction officiellement proclamé par la bouche d'un homme qui, en ce temps, était mon ministre immédiat, vingt deux longues années auraient dû effacer l'impression dont il me pénétra. Elle subsiste en dépit de ces vingt-deux ans.

C'est la sève agricole qui, circulant de l'humble racine aux plus hautes branches, va multipliant sur tous les points les forces reproductives. De sa surabondance naissent des fruits exubérans. L'industrie accourt qui recueille ces fruits superflus, les assaisonne, les embellit; et puis, elle les remet au commerce; et le commerce part à pleines voiles ou à roulage accéléré, pour transporter les ouvrages de l'industrie dans les régions où ils manquent, et les échanger contre d'autres fruits éclos sous d'autres climats.

Agriculture, industrie, commerce, alors tout se lie; tout s'entr'aide, tout prospère. Au lieu d'opposition, union; au lieu de rivalité, assistance qui est

réciproquement salutaire et aux familles, et à l'État, cette collection des familles.

Que certains pays soient voués à des combinaisons moins régulières, on le conçoit, on l'explique, au seul aspect de leur topographie. Circonscrits par des mers, par des marais, par des chaînes de monts ou de rochers, ces pays entrent dans l'ordre exceptionnel que la nature admet. Ainsi l'Angleterre, ainsi la Hollande, sans négliger aucune source de richesse naturelle, songent moins à élaborer les fruits de leur propre sol qu'à échanger de prime abord, entre les nations à sol producteur, les produits naturels de ces nations respectives. L'Angleterre fait beaucoup plus qu'échanger les produits extérieurs : elle les façonne; elle unit à l'activité du commerce l'habileté de l'industrie. Ses navires, chargés de ses œuvres, veillent à tous les besoins du globe, et y affluent en foule. De là pour elle assurément l'abondance de richesses tant privées que publiques; et néanmoins, si elle ne fécondait son propre sol par la perfection et par l'opulence de son agriculture, comment suffirait-elle à l'entretien de sa population progressive? C'est l'agriculture anglaise qui, de ses produits indigènes, nourrit l'industriel anglais; et c'est elle aussi qui par sa masse est la consommatrice, sinon la plus riche, du moins la plus constante, des œuvres de l'industrie.

Où sont d'ailleurs, sans une agriculture riche et libre, les gages d'une prospérité durable, pour les

gouvernemens qui transportent aux branches leurs soins exclusifs et leur protection oppressive? On peut d'avance indiquer le sort final des empires dénués de base agricole. Le sort des pays commerçans fut et sera ou de périr tout entiers, s'ils n'ont connu que le commerce, ou bien de se survivre par les points seuls où l'agriculture a imprimé dans le sol indigène sa trace permanente.

Je n'écris point une théorie, je raconte. Écoutez l'histoire. Qu'elle vous dise où sont les vestiges de Tyr et de Sidon, circonscrits par la mer et absorbés par le négoce. Deux fois leur fille Carthage a péri. Son esprit héréditaire lui fit dédaigner les conquêtes territoriales devers l'Atlas. Elle ne fut que riche; elle exprima l'or de tous les rivages alors connus. Qu'en reste-t-il? Le nom de Carthagène, fondu par elle sur le sol espagnol et transmis par l'Espagne sur le sol américain : voilà tout Carthage. Cités de la Baltique, cités de la Méditerranée, vous Brême et Lubeck au Nord, vous Gênes, Pise et Venise au Midi, vous couvrîtes les mers de vaisseaux et la terre de palais; où est maintenant votre puissance politique? Où est celle que le sage et industrieux Hambourg puisse opposer au premier occupant?

La force passe aux mains des peuples agricoles; elle y dure; elle peut s'y fixer. C'est par son adhérence au sol que la Chine a surmonté tant de siècles et confondu ces usurpations de Tartares où le peuple vaincu a absorbé le peuple vainqueur; triomphe

que rappelle et qu'entretient la cérémonie fameuse où le souverain absolu de trois cents millions de sujets manie la charrue de ses mains protectrices. Loin de cette invariable nation, considérez la petite agrégation de pâtres et de cultivateurs qui habite la Suisse : ses troupeaux et ses champs lui donnèrent la vigueur qui maintient son existence nationale. Supposez-la maintenant livrée exclusivement à l'industrie, au trafic et aux rhéteurs ; et peu d'années suffiront pour la rayer de la carte.

Passez l'Océan, et observez à l'autre rivage les Américains du Nord. Ce peuple nouveau a pu choisir entre trois situations.

Qu'il eût dédaigné d'extirper ses forêts ; qu'entassé sur les côtes, il s'y fût adonné absolument corps et biens au commerce maritime ; il eût été bientôt riche, bientôt corrompu, bientôt dissous.

Si, limitant son territoire entre la mer et les Alléghanis, il eût adonné ses travaux en deux parts, l'une au commerce, l'autre à son habile culture, il aurait pu se maintenir en corps de nation réduit à des proportions communes.

Mais ce peuple agricole a franchi les monts et les fleuves. Une hache dans une main, le soc et le froment dans l'autre, il s'avance vers l'Océan de son ouest, toujours défrichant, toujours labourant, semant, moissonnant. Aussi sa multiplication et sa prospérité sont incommensurables. De trente ans en trente ans, il double en nombre ; c'est près de

l'octuple en un siècle ; et, pour semences de bonheur, il jette à pleines mains, en place des vieilles forêts, les céréales, les graines fourrageuses, et le roseau du sucre, et la vigne, et l'olive.

Semences de bonheur, ai-je dit; oui, d'un bonheur plus sûr et plus durable que celui de ses côtes commerçantes, mais, hélas! non pas invariable : l'unité religieuse et politique lui manque. Il flotte entre mille idées saines ou fausses dont la vie champêtre éloigne encore le périlleux choc. C'est par la population rurale et par sa dissémination en de vastes espaces qu'il échappe au fléau des dissensions intestines. Peu à peu, aux agriculteurs se mêleront les industriels; aux habitations éparses succéderont les cités agglomérées. Alors le jour viendra où l'empire trop vaste sera scindé en fractions qui deviendront des unités, qui se disputeront des territoires, qui exerceront l'une envers l'autre des ravages toujours réitérés par la guerre et toujours réparés par l'agriculture. Tel est le cercle où la Providence rappelle les sociétés humaines; et peut-être est-il dans son ordre suprême que les nouveaux peuples, nés du sol américain, recommencent le cours des vicissitudes historiques pendant que l'Europe s'abîmera dans l'athéisme et dans l'industrie.

Déjà l'Europe a subi une autre révolution générale. Des peuples nomades ont effacé les États Romains et glissé à leur surface. Où voit-on vestige des hordes qui dédaignèrent la culture ? Mais les Angles

ont laissé leur nom à la Bretagne, les Francs à la Gaule, les Lombards aux plaines de l'Éridan : et ces Lombards à qui ne fut pas donnée la force de conserver leur existence nationale, ont pu, en expirant, sceller de leur nom propre les belles contrées où ils incrustaient les travaux utiles à la culture, et notamment les nombreux canaux qui, sous leur règne (je crois), ont uni les fleuves subalpins, en ont distribué les eaux, ont vivifié et les prés et les champs de cette effusion fertile. Les Romains y entretenaient des parcs éphémères : les Lombards y ont fondé la Lombardie.

Un autre peuple s'éleva dans ce temps d'irruptions et de métamorphoses. Il parcourut l'Europe avec plus de renommée que les Lombards, et vint se reposer en conquérant dans notre Midi. Ce fut certes un beau royaume que celui où les Visigoths et leur roi Alaric tenaient unis sous un même sceptre l'Espagne et le Midi des Gaules, dominant ainsi de Cadix à la Loire. Redisons: Qu'en reste-t-il? Le pays où j'habite connait-il seulement le nom de ses anciens maîtres? Oui. Et comment? Alaric prit au petit fleuve Adour une partie de ses eaux et les versa dans un canal d'irrigation qui distribue, en mille ruisseaux, ses limpides ondes dans les plaines de Bigorre. Le canal est bien modeste, tout simple, tout étroit; mais il est bien utile aux champs dont il alimente la fécondité. Qui sait où gisent les Visigoths? Qui ailleurs nomme leur roi Alaric? Ici le *Canal d'Alaric* per-

pétue son nom royal. Ailleurs c'est un barbare ; ici un bienfaiteur. Des Visigoths et d'Alaric, il ne reste qu'un canal d'arrosement : mais il reste.

Que dans la subversion prochaine dont l'Europe paraît menacée, l'Angleterre succombe frappée à mort : sa banque, ses comptoirs, ses capitaux, ses immenses mécaniques, s'évanouiront bien vite. Mais elle se survivra dans ses élémens ruraux. Quand le sol politique s'entr'ouvre, il engloutit les richesses fictives; le sol physique résiste; et il conserve la substance des grandes fermes, les gras pâturages, les clôtures, les canaux, les mines; il conserve même et lègue au vainqueur, quel qu'il soit, la tradition des systèmes ruraux qui ont vivifié le territoire.

Telle est la force innée du système agricole, qu'en ce moment même, où l'Angleterre éprouve les premiers symptômes d'une révolution subversive, elle n'oppose d'autre digue au torrent que celle de l'aristocratie rurale. Elle est attaquée par la masse industrielle; elle est soutenue par la propriété foncière.

Il est vrai : cette aristocratie dont le sol fait la puissance, applique aux autres nations toute la turbulence et toute l'iniquité criminelle des prétentions commerciales. Ses champs, elle les améliore; ceux d'autrui, elle les désole. Cruelle auxiliaire et des opinions et des classes qui font le désordre, elle s'est longtemps flattée de maintenir la paix chez elle, la guerre chez les autres. Patriarche-Roi sur ses terres,

froid et ignoble Jacobin pour les étrangers : voilà le Pair de la Grande-Bretagne. Odieux contre-sens qui brave encore l'expérience! il constitue, en quelque sorte, le fond d'un gouvernement qui donne à l'aristocratie et qui reçoit d'elle un appui journalier; il est l'expression extérieure de sa pensée dominante. Je le sais : et que répondre? Les corps sont-ils plus que les individus à l'abri de l'inconséquence, du vertige, des fautes et des crimes? Les erreurs politiques et religieuses ont égaré l'aristocratie anglaise; mais elle comprend ses intérêts matériels; et, en les fondant sur l'agriculture, elle maintient l'édifice ruineux où sa nation cherche encore un refuge. Elle donne aux autres nations une leçon de sagesse et peut-être un moyen de salut.

La France est-elle aux aguets de la leçon à elle donnée par sa voisine et sa rivale? La France, exténuée par tant d'idées contradictoires, a-t-elle et sagesse pour écouter et résolution pour exécuter, des avis salutaires qui s'appliquent à elle par tous ses organes?

L'agriculture, avons-nous dit, est la racine de l'arbre social : mutilée, l'arbre languit; desséchée, l'arbre meurt. Mais enfin, qu'est-ce nettement que l'agriculture?

J'entends par agriculture la mise en œuvre de la propriété foncière, seule *propriété* essentielle, réelle, substantielle; seule propriété qu'on ne puisse troubler par des actes plus ou moins usurpateurs sans

introduire aussitôt un mouvement d'instabilité qui, du hameau passe à la contrée, de la contrée au royaume.

Conséquemment, par considération due à l'agriculture, j'entends liberté et respect dus à l'usage que le propriétaire fait, à son plein gré, tant du fonds que des fruits.

De là, nécessité sociale que la propriété soit inviolable, que le propriétaire trouve et sécurité et franc arbitre et prospérité dans l'emploi de ses moyens productifs.

De là, aussi, par raison contraire, nécessité que l'État en corps et ses membres divers souffrent et languissent en proportion des rapines ou des gênes subies par le propriétaire.

Ici, donc, où j'envisage la stabilité éventuelle de la nation française, je dois me demander si la propriété foncière est en France à l'abri des violations, si le propriétaire d'un sol si mouvant, si tremblant, y recueille la paix et l'aisance.

CHAPITRE II.

DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN FRANCE.

La propriété foncière en France est-elle inviolable?

En posant cette question, je me trompe, il me semble!

Disons mieux : les mots ne font pas les choses : et, comme en examinant les degrés de notre instruction, j'ai commencé par mettre en question l'existence même de l'instruction en France, demandons aussi d'abord, en traitant de la propriété : Y a-t-il en France une propriété foncière? ou bien, le possesseur est-il propriétaire?

Penn et ses quakers abandonnent l'Angleterre, abordent aux rivages de l'Amérique du Nord, abattent des bois vieux comme le déluge, découvrent le sol, le défrichent, y édifient des maisons, s'unissent en corps de peuple pour protéger leurs familles et leurs champs contre les ennemis étrangers ou intérieurs : ces champs, ils les circonscrivent; ils marquent à chacun sa limite.

Suivant le plus ou moins d'habileté et de force attribuées par la nature à chaque cultivateur, sa

portion territoriale ou prospère ou se détériore.

Suivant le plus ou moins de constance dans la lignée des races, ces portions territoriales s'échangent, se vendent, circulent; ou, si heureusement une idée religieuse s'attache aux antiques manoirs, elles demeurent héréditairement possédées par les générations nées des familles primitives.

En Amérique, cela s'entend; et malgré la rigidité du quakerisme, malgré la sécheresse ou la jalousie du républicanisme, on y donne au droit primitif et et à la reconnaissance publique un sceau consécrateur. Cette contrée était sans nom; l'on veut que la postérité sache à tout jamais qu'elle fut hérissée de forêts incultes à l'époque où Penn y porta l'agriculture comme Osiris en Égypte, comme Cécrops en Attique. Les quakers américains ne veulent pas nier qu'un nom puisse être une propriété glorieuse : ils ne vont pas voir dans un nom l'agrégation insignifiante de quelques lettres de l'alphabet, ou le signe avilissant d'une féodalité odieuse. Deux idées simples s'unissent dans leur esprit, le bienfaiteur et les forêts : ils les réalisent; ils nomment leur pays, en face de l'avenir, *Pensylvanie :* et, chose inouïe, après cent cinquante ans de durée républicaine, la république n'a pas substitué au nom de Penn le nom sonore de quelque rivière, équivalant aux magnifiques noms d'Ain, de Doubs, de Lot, Sarthe ou Meurthe.

Et Guillaume Penn lui-même, tout quaker et chef de quakers qu'il est, tout pétri qu'il est d'idées ré-

publicaines, veut aussi immortaliser sa race en lui conférant le droit héréditaire de nommer le gouverneur de la république naissante : tant ces idées monstrueuses de famille et de noblesse, sont vivaces dans les esprits mêmes les plus forts ; esprits si dignes d'en extirper les épouvantables germes !

Mais voici maintenant un Français du jour, qui, délégué par des citoyens ou par des savans, aborde à ces rives fortunées. Dira-t-il aux fils ou aux successeurs des premiers colons : De quel droit êtes-vous ici ? Vos pères vous ont transmis ce sol : quel droit y avaient vos pères ? A quelques-uns, l'usurpateur Penn le donnait pour rien : à d'autres il donnait pour cinq cents francs mille acres. Eh bien ! soit ; le prix d'achat, nous vous le rendrons... Mais non, encore : pour cinq cents francs mille acres de terre ! un acre pour un demi-franc ! un hectare de terrain au premier degré, pour trente sous : lequel en France vaut au moins six mille francs ! Convenez-en : c'est folie. Il y eut de vous ou des vôtres, surprise, iniquité flagrante. Vous en avez trop joui : un an de jouissance vous a soldés au centuple : c'est bien assez ; et Penn, après tout, quel droit lui-même avait-il de vendre ou de donner ? La terre appartenait aux sauvages indigènes : Penn a cru l'acheter d'eux par quelques morceaux d'étoffe ou de verroterie. Qu'est cela ? et n'est-ce pas avoir trompé ces intéressans et bons sauvages ? Retirez-vous ; il est temps. A nous, le sol ; à nous, le fruit de l'habileté et des travaux de nos ancêtres.

Je ne sais trop de quel air l'aréopage de Pensylvanie entendrait ces harangues. Je ne sais pas davantage si à Philadelphie (cité, comme son nom le porte, vouée à la *tendresse fraternelle*) il existe des hospices tels que Charenton en France, et Bedlam en Angleterre. Seulement je me permets de conjecturer : l'aréopagiste pensylvain froncerait le sourcil, et le Charenton pensylvain s'ouvrirait pour donner asile au fraternel orateur des temps primitifs.

En France, il n'en est pas ainsi. Livres et journaux, savans et citoyens, écrivains et orateurs, attaquent depuis cinquante ans les droits des propriétaires, ou les sapent sous main, ou les heurtent de front; et il ne s'est trouvé ni aréopage pour juger, ni hospice de fous pour renfermer, d'insensés et de coupables agresseurs.

Les savans d'abord, déployant sur la toile une fantasmagorie enluminée, ont ressuscité sous les yeux des spectateurs ahuris, deux immenses fantômes, les Francs et les Gaulois. Les Francs spoliateurs! ce sont les propriétaires actuels et surtout les nobles. Les Gaulois spoliés! ce sont et le peuple et surtout les écrivains qui ont une plume et n'ont point de champs.

Voilà qui est entendu; et parmi les plus éloquens proclamateurs du système, brille éminemment l'un des plus renommés professeurs d'histoire et des plus habiles ministres du plus grand propriétaire français, M. Guizot, ministre de Louis-Philippe Ier.

L'histoire véridique, un peu plus digne d'estime que l'histoire poétique, a bien ses réponses : car elle a les faits et abandonne à sa rivale les espaces de l'imagination. Elle répond donc :

Et d'abord qui habitait le territoire où nous sommes, quand les Francs l'occupèrent ? Les Gaulois, dites-vous. Mais il y avait *cinq cents ans* que Jules César avait conquis les Gaules ; et en ce long cours d'années, la nation primitive s'était partiellement fondue dans la nation conquérante. Du système habile et constant de colonisation romaine, de la permanence des armées romaines, de l'avidité romaine, des mariages, des mœurs commodes, d'une nouvelle religion, était résulté un peuple qui avait incorporé le peuple gaulois dans une nation nouvelle. Trop souvent l'imagination voit les Francs succéder aux Gaulois, comme le nom de France au nom de Gaules. Absolue et féconde en prestiges, elle efface d'un de ses traits une durée de cinq cents ans.

Les Francs conquirent sur les Romains le nord des Gaules, et, sauf très-peu d'exceptions, ils ne se partagèrent en propriété que les terres qui constituaient le domaine public de l'Empire romain.

Les Visigoths au midi, les Bourguignons à l'est, conquirent aussi sur les Romains les autres parties des Gaules, et opérèrent moins en conquérans qu'en négociateurs sur le pays conquis.

Les Bourguignons par exemple, une fois établis entre le Rhône, la Durance et les Alpes, traitèrent

avec les habitans d'origine romaine (1) : transaction singulièrement remarquable par la régularité de ses formes. Le conquérant disparut. On ne vit plus que des concitoyens. Les conditions du partage furent adaptées aux habitudes, aux goûts, au genre de vie, de chacun des deux peuples. Aux Bourguignons, peuple guerrier, sans cesse appelé ou aux exercices militaires ou à la chasse qui en est l'image, il fallait plus d'espace et moins de culture : il reçut les deux tiers de la terre, un tiers des cultivateurs. Aux Romains qui depuis si longtemps avaient peuplé le sol et perdu l'habitude de le défendre, il fallait moins de surface et une culture plus soignée ; ils gardèrent les deux tiers des serfs et un tiers de la terre. En ces dispositions, nul vestige des anciens Gaulois. C'étaient les conquérans du Nord qui subjuguaient la race des conquérans romains, qui ensuite s'identifiaient à eux, combattaient pour eux, et n'adoptaient du servage que le nombre et la forme indispensables à leur vie militaire et nomade : servage qui attachait le cultivateur à des champs dont il partageait les fruits et non à des maitres dont il subissait les caprices. Sous les hommes du nord, un serf était au fond un fermier permanent ; sous les nations de l'antiquité, l'esclave fut un meuble abject : choses

(1) *Histoire du moyen âge* : tom. II. pages 237 : 274 : 397. (*Passim.*)

passablement distinctes et qu'enfin les déclamateurs modernes devraient savoir.

Il y eut seulement un tribut spécial sur les Gaulois originaires. Les Romains conquérans l'avaient établi, et les hommes du Nord le maintinrent à l'égard des Gaulois qui ne les accompagnaient point dans leurs expéditions militaires. C'était là, non pas une servitude, pas même une inégalité, mais une équitable indemnité.

Quand la lutte entre le Nord et le Midi, entre les Francs et les Visigoths, eut été tranchée à Vouillé par le cimeterre de l'heureux Clovis, la Gaule entière devint France. Clovis néanmoins ne fut, pas plus qu'autrefois les Visigoths, un ravisseur systématique des propriétés privées. Seulement il en distribua quelques-unes à ses capitaines ; il en restitua d'autres au clergé catholique qu'avaient opprimé et spolié les Visigoths fauteurs de l'arianisme. La masse du sol fut immobile; il demeura composé de terres romaines ou gauloises, et le Franc victorieux n'y obtint collectivement que la domination politique.

Qu'ainsi la Gaule entière, si longtemps assujettie par les Romains, ait été affranchie politiquement de leur joug par les Francs et que le nom de *Francs* ait même été la racine étymologique du mot *affranchir*, certes rien de plus légitime; rien qui à ce titre n'attache à leur nom une vive reconnaissance.

Aussi je concevrais que la philosophie sincère et rationnelle, supérieure à nos dissensions et à ses

illusions, supérieure aux déceptions de ses faux adeptes, proposât à la science de développer cette question : l'invasion des Francs eut-elle pour effet d'asservir ou d'affranchir les Gaules?

Quel peuple en effet que ces Francs devant qui disparaissent; au Midi, Goths, Grecs, Sarrasins; au Nord, les races germaniques et scythiques!

Grand peuple assurément! digne des bénédictions de la postérité, et inaccessible aux blasphèmes, aux mensonges, aux sophismes! Dire qu'après son avénement il n'y eut en cette France que deux classes d'hommes, les vainqueurs et les vaincus, synonymes de libres et de serfs; les spoliateurs et les spoliés, synonymes de Francs et de Gaulois; voilà qui est d'une fausseté et d'une iniquité également monstrueuses.

Sans doute on continua longtemps de trouver sur le territoire Franc des hommes libres et des serfs; car les Romains domiciliés maintenaient leurs anciennes mœurs; et en conséquence ils conservaient, chacun en son manoir, des troupes d'esclaves. Cet usage domestique, ce droit de la guerre, ils les tiraient de Rome où tel magnanime républicain, sans excepter le *vertueux* Caton, possédait en ses maisons jusques à quatre mille esclaves dont il usait à son libre arbitre. Le Franc, le *barbare*, n'empiéta pas sur cette propriété du Romain, son nouveau compatriote dans les Gaules. Il laissa les serfs au maître. Quand il en adopta l'usage, il ne fit qu'imi-

ter un exemple; mais il le modifia en le restreignant; et quand la servitude, usitée dans tout le monde alors connu, s'adoucit et enfin s'amortit, ce fut l'effet combiné des mœurs et des lois Franques épurées aux rayons libérateurs des institutions chrétiennes.

Il y eut donc en France, dès les premiers temps de la monarchie, trois classes d'hommes libres, trois classes identiques de libres propriétaires. C'étaient 1° les habitans d'origine purement gauloise; 2° les habitans d'origine romaine ou titrés de citoyens romains; 3° les hommes d'origine septentrionale, soit Francs soit Visigoths ou Bourguignons : n'importait leur race première.

Ainsi Gaulois et Romains, Visigoths et Francs, vivaient ensemble, distincts, mais paisibles, mais libres en leurs possessions. Chacun avait sa loi civile; mais tous vivaient sous l'empire de lois qui reconnaissaient et protégeaient la propriété privée : et même insensiblement la loi romaine prévalut comme plus nette et plus tutélaire.

Cet ordre intérieur subsista *quatre cents ans* après la conquête de Clovis, et ne changea qu'à l'époque où Charles-le-Chauve établit la féodalité. Il changea, dis-je; mais il ne fut pas renversé; et la féodalité, ce thème éternel de contes subversifs, d'iniques sophismes et d'injures déclamatoires, ne fut qu'une hiérarchie fondée pour donner au faible le droit d'être protégé, pour imposer au fort le droit de défendre le faible. De degré en degré, chacun

donna sa foi; de là vint le nom : *fides data : féodalité;* et chacun fut et protégé et protecteur : protégé par la force supérieure, protecteur de la faiblesse inférieure : d'ailleurs voués l'un et l'autre, corps et biens, à la défense de la patrie commune : et comme ce vœu d'immolation à la patrie a été accompli pendant une durée de MILLE ANS!!

Prenez du régime féodal telle opinion qu'il vous plaira : qu'il ait produit plus de mal que de bien, ou *vice versâ*, n'importe. Il n'altéra pas le droit des propriétés privées; je veux dire : il n'en disposa pas arbitrairement; et quand il y eut des spoliations légales, elles frappèrent ordinairement les possesseurs les plus élevés en dignité, en puissance. Elles étaient d'ailleurs légitimées en principe par la loi féodale elle-même. Les spoliés avaient d'avance et accepté et imposé les conditions sous lesquelles, désormais, la transmission héréditaire des biens était ou garantie ou révoquée. Fidélité ou infidélité, service ou félonie, loi observée ou enfreinte, tel était le sceau dont chaque terre fut marquée. Libre, en conséquence, à tout propriétaire de régler sa fortune : à chacun l'option d'agir de manière, ou à livrer ses biens au suzerain juge de sa félonie, ou de les transmettre à sa famille héritière de ses *loyaux* services : le principe était juste et légal : *loyauté* dérivait de *loi*.

En tout cela concoururent et Gaulois et Francs et Romains.

Et il y a plus et mieux encore. Non-seulement la liberté civile, mais la liberté politique fut confirmée, dans le Midi surtout, en faveur de plusieurs cités grandes et petites. Elles continuèrent de vivre suivant leurs lois anciennes, de nommer leurs chefs et magistrats, de régir leurs intérêts, de les défendre même en levant des troupes que les magistrats commandaient. Là surtout la liberté se maintint dans sa vigueur ancienne. Elle céda peu de terrain au régime féodal; elle osa, sans crainte, associer ses bannières à celles des ducs et des comtes, suzerains de vastes États, et suzerains non moins bienfaisans que belliqueux. Elle fut par eux reconnue, honorée, agrandie. Or, quelle race habita de préférence les libres cités? Peu de Francs ou de Visigoths s'y établirent: hormis les plus importans qui formaient la cour des ducs et des comtes, ils établirent leurs foyers ou dans le château ou sous la tente. Agriculture ou guerre, tel fut leur lot en général, à moins que le suzerain ne les appelât spécialement à l'exercice de son pouvoir civil. Les cités libres étaient donc peuplées de Gaulois et de Romains. C'est aux Romains que la Gaule avait dû jadis principalement la connaissance et le goût du régime municipal. Ils y accoutumèrent les Gaulois. Sénat, consuls, édiles, on avait fait luire en chaque ville comme un reflet de Rome. Ces villes florissaient ainsi, quand les Goths et les Francs arrivèrent. Le chef Goth ou Franc prit pour sa part le pouvoir qu'exerçait le proconsul

romain. Quelquefois même, dans les anciens actes, le nom de proconsul est donné au comte ou vicomte suzerain de la contrée. On trouve ainsi le vicomte de Béziers qualifié de *proconsul* même dans le XIIe siècle, c'est-à-dire plus de sept siècles après la chute de la puissance romaine (1). Ces dénominations, restes du peuple-roi, rappelaient la dignité du commandement. Mais le fond des libertés communes et les formes municipales s'allièrent dans les villes au droit féodal. Elles jouirent de la sécurité sous le bouclier du souverain ou du suzerain, de la liberté sous l'égide de leurs propres lois : en sorte que les Romains et les Gaulois, non moins protégés par le droit féodal que les Francs et les Goths, mais moins assujettis à la charge du service militaire, usaient de la vie à leur gré, plus heureux, plus tranquilles, et réellement plus libres que leurs vainqueurs, parlons nettement, que les vainqueurs de Rome et les libérateurs des Gaules.

Ainsi s'exprime au sujet des Francs et des Gaulois l'histoire véridique. L'on conçoit qu'un choc de quatorze cents ans entre deux peuples domiciliés sur le même sol, commencé à Pharamond, terminé à Louis XVI, pût être un assez riche sujet de roman ou de poëme épique. Peut-être il serait mieux aux Pindares modernes de ne dédier en prose ou en vers que de simples dithyrambes aux héros de leur

(1) *Histoire du Languedoc*, tome II, page 596.

choix, *Vercingintorix*, *Artevell*, ou *les Jacques de Picardie*. Une épopée, c'est chose bien longue. Le dithyrambe est au moins court. Mais l'histoire! juste ciel! faire de l'histoire un code de vol, un code de meurtre! Ah! sitôt qu'on l'écrit, et qui plus est, qu'on la professe, plus d'invention, plus de passions. Que le flambeau de la vérité luise seul à travers le dédale des âges; et là, où d'accord avec la nature du cœur humain, elle vous montre en un peuple les causes de trouble communes à tous les peuples, telles que ces inimitiés accidentelles du faible contre le puissant, du plébéien contre le patricien, du pauvre contre le riche, du débiteur contre le créancier, de l'aspirant aux emplois contre le titulaire viager ou héréditaire des emplois, etc. : n'allez pas scinder ce peuple en deux nations autorisées par un droit primordial à s'acharner l'une sur l'autre, jusqu'à extermination du petit nombre par le grand nombre, au gré des étranges principes de la justice arithmétique.

Des erreurs en calcul sont aisément réparables. Newton lui-même en a pu commettre : elles ne règlent point les comptes. Mais l'erreur dans l'histoire de son pays enseignée à une jeunesse ambitieuse, hargueuse, sophistique, ne compte que trop : et quand un système transforme la lumière du savoir en brandon brûlant, quand elle investit d'un droit mensonger la persécution et le pillage, quand elle évoque de l'abîme des siècles et de la

poussière des tombeaux, l'inique vengeance, la guerre intestine, la loi agraire, l'oppression révolutionnaire, il n'y a plus méprise; il y a crime : crime dont il faut répondre devant sa conscience, si le remords y peut encore poindre; devant sa patrie, si la France doit survivre à tant de déceptions fatales; devant Dieu enfin, quoi qu'il arrive ici-bas, Dieu auteur et protecteur de toute vérité.

Il ne faudrait point alléguer qu'un tel système, enfermé dans quelques livres ou dans quelques écoles de Paris, a dû y naître et mourir. Ce fut naguère et peut-être est-ce encore un des leviers du nivelage. Il était passé dans l'enseignement public; et j'ai moi-même entendu, assistant et présidant à la distribution solennelle des prix dans un collége départemental, le professeur chargé du discours d'apparat, y dire et répéter comme article de foi : *Quand les Français eurent asservi les Gaulois par la conquête, — le résultat de la conquête fut* — .... Bien entendu qu'à ces mots le professeur se rengorgeait en Gaulois, alors conquis, aujourd'hui conquérant; alors spolié et asservi, aujourd'hui tout disposé à être spoliateur et dominateur. Ce jour-là portait l'antidote du poison. Les écoliers, leurs pères et leurs heureuses mères songeaient beaucoup plus aux vacances qu'aux Francs et aux Gaulois; mais mon oreille, plus attentive, gémissait de cette infatuation, et je me disais : C'est donc en cet esprit destructeur qu'on enseigne aux jeunes Français, dans

les colléges publics, l'histoire de leur patrie!

Et à cette réflexion s'ajoutaient deux questions:

Comment est-ce au nom des Bourbons et de leur Restauration qu'un professeur de telles doctrines et ses pareils sont institués, brevetés, soldés?

Comment suis-je obligé de conformer mes actes à la mollesse de l'administration publique jusqu'à ouïr imperturbablement, à la tête du pays qui m'est confié, de telles impertinences?

En traitant de l'état actuel de l'éducation, je n'ai pas aspiré à l'indulgence envers la jeunesse française: toutefois, disons-le à son excuse, dans quel pays la jeunesse échapperait-elle à cette multiplicité de principes venimeux dont et ses professeurs et ses gouvernans, et les leçons et les exemples, ont parsemé sous ses pas la carrière du savoir?

La dégénération du savoir par le sophisme fut sans doute aussi une des causes de la décadence des Romains. Néanmoins aux yeux des jeunes Romains l'histoire antique de leur patrie fut respectée; et quand les plébéiens prétendirent et réussirent à envahir le sénat, ils alléguèrent la force, dogme incontestable. Mais s'éleva-t-il un rhéteur pour réclamer les droits des Albains aux dépens des Romains? D'un côté, les violences de Tullus-Hostilius; de l'autre, le désespoir des Albains incorporés dans un autre peuple, c'était là matière à un excellent drame. Un Tite-Live aurait eu beau jeu à se faire l'orateur des Albains; les Albains, à réclamer leur territoire. Du

moins y aurait-il eu par les faits une apparence de vérité. Ni Albains ni rhéteurs n'y pensèrent. Quel dommage! Et combien l'art est-il plus habile en France, où, sans ombre de vérité, les Francs sont peints dépouillant un à un les Gaulois, et les Gaulois sont investis du droit plus que millénaire de ravir aux Francs les dépouilles opimes!

Au surplus, une autre réponse de fait se présente aux paradoxes historiques s'armant du mensonge pour autoriser le vol. C'est que, par vol ou par malheur, par justice ou par iniquité, les restitutions du territoire Gaulois sont depuis longtemps opérées. Les confiscations, les vicissitudes, cette roue de fortune qui va et vient sans cesse, les achats et les ventes, mille causes, ont jeté dans la circulation générale chaque parcelle du sol envié. A cet égard tout est consommé. Où sont les familles qui ont conservé leur berceau? Peu subsistaient en 1789. La révolution a hâté le torrent des âges. Elle a presque tout déraciné, morcelé, dispersé : et même elle exagère, quand bon lui semble, le nombre de ses ruines. A l'entendre parfois, il n'y a plus de ces Francs, plus de races premières, plus de noblesse primitive. C'est au gré ou de sa fureur ou de son orgueil qu'elle règle l'histoire. Sa voracité a-t-elle besoin d'une proie? elle traîne les nobles à ses sanglans festins. Est-ce d'un feint mépris que son orgueil a besoin? il n'y a plus d'anciens nobles. Mme de Staël a écrit quelque part qu'à peine en restait-il cent cinquante familles :

nombre qu'elle avait sans doute parfaitement calculé en Suisse ou en Suède où l'on connait si bien les races bretonnes ou dauphinoises ! J'ai entendu soutenir le même paradoxe à l'abbé de Montesquiou, issu pourtant de ces vieilles races, et fort glorieux, fort hautain de la sienne. Mais, esprit à la mode, il fallait bien s'exprimer ainsi. Ministre de Louis XVIII chef des Bourbons, déprimer les soutiens naturels des Bourbons était d'une convenance bien plus impérieuse encore. Collaborateur à la charte de 1814, il était bon de mûrir de loin l'idée que la noblesse française était dans la chambre des pairs, que hors les pairs il n'y avait plus, il y avait bien peu, si peu de races nobles ! Je lui récitai à l'instant cinquante noms extraits de Toulouse seulement. Il subit le pénible aveu d'une étrange erreur.

Et, s'il fallait répliquer d'autre manière aux âcres propagateurs des envieux paradoxes, je leur dirais : les conquérans des Gaules dont vous dépréciez ou opprimez les races, formaient suivant vous-mêmes un peuple nombreux, valeureux, puissant : nombreux, puisqu'il couvrit les Gaules ; valeureux, puisqu'il abattit Gaulois et Romains ; puissant et riche, puisqu'à vous entendre il disposa pour lui seul du territoire entier. Et un tel peuple est tout péri ! La guerre était son seul métier, et la guerre l'a tout dévoré ! Ah ! honneur donc à son extrême et héréditaire vaillance ! Et pourquoi la déploya-t-il sur tant de champs de bataille ? ce fut pour combattre le Mu-

sulman, l'Anglais, l'Allemand; ce fut pour cimenter de flots de son sang le vaste édifice du royaume de France : Honneur donc à sa mémoire! honneur et respect à ses généreux restes!

C'est plus tard que j'aurai à relever la Noblesse française de la dégradation où la tiennent les préjugés et les sophismes et ses propres faiblesses. Restreint pour le moment à la question de la propriété foncière, je m'arrête à dire que les fractions du sol français ont mille fois changé de possesseurs; qu'à mille égards la possession du propriétaire actuel, fruit personnel ou successif de ses écus ou de ses labeurs, est légitime; qu'en conséquence l'érudition incendiaire et l'imagination révolutionnaire doivent allumer leurs flambeaux de furie à des objets moins futiles.

« Le droit naturel! le droit naturel! » crient alors d'une commune voix, auteurs, orateurs, amateurs! « Le soleil est à tous; que la terre soit à tous. Jouis-« sons à notre tour de ce riche sol que la nature « diversifie, féconde, embellit, qui donnerait à la « jeune France trop indigente l'heureux moyen de « mettre au jour tant de talens et de créer tant de « chefs-d'œuvre. »

On a vu quel accueil un délégué de ces doctrines recevrait de son frère aîné en nivelage, le quaker américain. Elles pourraient bien un jour n'être pas inefficaces sur un radical anglais, puis sur un penseur germain, et à la longue sur un mar-

chand moscovite. Mais là elles sommeillent encore. En France, au contraire, elles ont reçu l'éveil; éveil formidable! A deux époques la révolution offrit au peuple non plus seulement les savantes doctrines, mais l'appât réel et doré, du brigandage légal.

La première est celle où fut proposé et rendu le décret qui expulsait de France tous les nobles, confisquait leurs biens, leur accordait en échange une pacotille de draps et de cuirs de fabrique française. Ce baroque remue-ménage fut bien solennellement ordonné. C'était, je crois, en 1797. Boulay, député de la Meurthe, fut le rapporteur du benin décret; il y mit de la verve. Je ne me rappelle pas trop quel rôle y jouait le souvenir des bons Gaulois et des terribles Francs: il devait y figurer *in extenso*. Le dithyrambe du député Boulay qui, plus tard, se nobilisa jusqu'à accepter, en vile prose, le titre de comte, eut, pendant deux jours, un assez bel effet. On alla aux voix; on s'assit, on se leva; et un large vote travestit l'ode en loi. Le spectacle fut donné de tous les nobles français sans patrie, sans propriété, suspendus entre le ciel et l'eau: et déjà les anxiétés de naître, les créanciers de s'émouvoir. L'éloquence hardie et vertueuse d'un autre député, M. Sers (nom et action que je rappelle impatiemment de l'oubli où les ensevelit aussitôt l'ingratitude publique) mit un terme aux angoisses. La frénésie des tribuns avait rendu le décret: il fut révoqué par la pudeur publique et par l'intérêt social.

La seconde époque est celle de juillet 1830. La populace ne prend pas d'assaut les canons de l'armée, les palais des rois, un trône qu'elle ôte et qu'elle donne; ne maîtrise pas simultanément toutes les cités du royaume; ne professe pas en dogme la souveraineté populaire, sans traduire ces hauts faits et gestes par une expression plus simple: droit au pillage des propriétés.

En ces deux tempêtes, le sable qui bouillonne au fond de l'Océan a été un instant mis à nu. J'ai observé de près le paysan des campagnes et l'artisan des villes : sur leurs visages j'ai scruté et lu leurs âmes. Parmi des hommes jusqu'alors probes et doux et modérés, un sombre et sinistre silence. Chez ceux dont la probité était moins rigide et l'âge plus inflammable, des physionomies bouleversées. Chez ceux, enfin, dont les passions étaient ardentes ou la misère urgente, des regards à la lettre flamboyans. Chez le bourgeois, lutte intérieure entre la joie d'abattre *suprà* et la crainte d'être abattu *infrà*, mais lutte où, même chez l'homme habituellement bon, la joie du mal d'autrui tressaillait d'aise. Oh! qu'est tout homme en qui le frein de la foi religieuse se brise ou se relâche! et quelle puissance, pour briser le frein, que l'infernal alliage de ces démons appelés la cupidité et l'envie!

A cette double époque, l'application populaire du principe aux voies de fait fut contenue, non par le sentiment de l'équité, mais par l'instinct d'autres

intérêts personnels et dominans; savoir : à la crise de Boulay, en 1797, par les sollicitudes des créanciers et par la répugnance des ouvriers moins dépravés alors qu'aujourd'hui ; à la crise de juillet 1830, par la bourgeoisie armée sous le nom de garde nationale, qui, absorbant la victoire à son seul bénéfice, écarta les chiens voraces de la curée encore pantelante et des propriétés bourgeoises non moins appétissantes.

Non pourtant que juillet 1830 n'ait vu des attentats sur les personnes et sur les biens. Qui ne se rappelle à Narbonne le meurtre de l'infortuné marquis de Gléon et de son fils, du fils et du père assassinés littéralement l'un sur l'autre par les paysans de leur commune pour un fait de propriété, meurtre cité devant les tribunaux, et, qui le croirait? impuni, acquitté! Dans les régions de montagnes, avec quelle furie le peuple se précipita sur les usines et sur les forêts; incendiant les forges, abattant les forêts, s'appropriant, sous le titre de *communaux*, tous les terrains qui lui paraissaient bons à prendre; poursuivant à outrance les propriétaires qui en jouissaient! Près de Paris, dans les palais du roi, le pillage s'opéra plus poliment, mais non moins rationnellement : *Oh ! il faut bien que j'aille prendre où il y a*, disait à Saint-Cloud, le 28 juillet, un ouvrier de la cour, payant ainsi de principe et d'exemple.

Mais les attentats furent courts et rares. Le gouvernement éclos en juillet fut à cet égard prompt et

habile. Que justice lui soit faite : il musela bien vite ses âpres auxiliaires. L'anarchie dévorante fut par lui surprise et étouffée. En lui rendant justice, je lui rends pour moi-même, alors violemment arrêté, des actions de grâces : et tous sans doute, ainsi que j'eus l'honneur de le déclarer le 6 août (mémorable époque) au prince qui n'était encore que duc d'Orléans, tous nous aurions secondé et dû seconder le premier et le plus grand propriétaire du sol français ; tous, en ce grand naufrage, nous aurions saisi et suivi l'unique planche de salut, si le flot l'eût poussée vers le port, si..... Hélas ! le lendemain 7, un prince digne d'un conseil meilleur, passa le Rubicon, sous les auspices de la souveraineté populaire !

Qu'arriva-t-il après la première crise? que doit-il advenir après la seconde ?

L'impression de la première s'effaça vite. A M. Boulay, dit de la Meurthe, succéda un conquérant d'une autre trempe, Napoléon. « Je ne détrône personne que l'anarchie », s'écria-t-il ; et, rouvrant la source à tous les droits, il réprima ou détourna les passions infimes, rendit hommage au principe de propriété : et, sous sa rude administration, l'agriculture fut opprimée comme tout le reste, mais non écrasée, non bouleversée.

De la seconde où nous sommes, qu'adviendra-t-il tôt ou tard ?

J'examine le principe et le fait.

En principe, la spoliation est légalisée par l'axiome

tout-puissant de la souveraineté populaire, qui, ne reconnaissant d'autre droit que la force, d'autre règle que la majorité des nombres, peut envahir tout si le nombre acquiert la force, tout depuis le trône jusqu'à la cabane.

En fait, trois fractions subdivisent le peuple français; on les caractérise par trois mots physiques : *droite*, *milieu*, *gauche*. Adoptons ces mots pour être compris.

La droite est convoitée; la gauche convoite.

A la droite est la possession; à la gauche un désir effréné de possession, d'usurpation, de jouissances : désir à assouvir, dût le globe terrestre être ébranlé de fond en comble.

Le milieu flotte de l'un à l'autre.

Si le Milieu déchaîne l'esprit de déprédation, lui-même deviendra portion du butin : car telle a été déjà la mobilité des richesses foncières, qu'en cinquante ans, dans les quinze années dernières surtout, la bourgeoisie a mis en sa possession une partie notable du sol français; et ses prés, ses champs, ses vignes, ses châteaux mêmes (elle est châtelaine en beaucoup de lieux) n'offriront pas aux affamés un attrait moins tentateur que les châteaux, vignes et prés des prétendus Francs primitifs.

D'autre part, si le Milieu joint ses forces actives aux maximes essentielles de la droite, il répudie son principe populaire : et, bien qu'il y ait loin parfois de la logique du sabre à la logique de la raison, celle-ci pourrait ou annuler l'autre ou même l'entraî-

ner, par la voie rectiligne des conséquences, jusqu'au point du départ, au point culminant et ardu de la monarchie française, la possession héréditaire du trône.

En quel bassin de la balance la Providence jettera-t-elle le poids décisif des causes secondes que l'avenir recèle ?

A ne scinder la nation qu'en deux bandes, celle des villes et celle des campagnes, on pourrait dire que l'intérêt propre incline les villes de tout ordre vers l'esprit de propriété et conséquemment de conservation. Là sont les fortunes récentes, les nouveaux possesseurs du territoire cultivé. Ces bourgeois dotés maintenant en domaines territoriaux ne voient-ils pas rugir à leurs pieds leurs anciens égaux? La jalousie qui les animait contre leurs supérieurs, ils l'inspirent graduellement à leurs inférieurs. Mais, étrange contradiction! en gourmandant celle-ci, ils n'abjurent pas celle-là; ils envient et ils se plaignent d'être enviés! En leur cœur fasciné, l'orgueil est aux prises avec l'intérêt : de sorte qu'on peut considérer la bourgeoisie florissante dans nos grandes et petites villes comme antirévolutionnaire par intérêt, mais révolutionnaire par orgueil, incorrigible par orgueil : et n'avez-vous pas vu comme en ces cœurs malades l'orgueil, disons mieux, la vanité, prévaut sur l'intérêt? N'avez-vous pas vu combien l'opulent banquier M. Laffitte a sacrifié de millions à une telle fantaisie? A quoi? à qui? à quelle fusée?

Il serait donc à craindre que l'esprit conservateur, même appuyé d'intérêts nouveaux, ne subjuguât pas dans les villes l'esprit déprédateur.

Dans les campagnes, l'orgueil a bien aussi sa brutale énergie. J'en ai déjà esquissé quelques traits, et ici n'est plus le contre-poids de l'intérêt personnel; il est au contraire précipité vers l'assouvissement de ses appétits spoliateurs par l'exemple actuel et poignant de la spoliation la plus complète à peu près qu'ait vue l'histoire.

Il y a vingt-quatre ans : Louis XVIII reprend possession de son trône légitime; et, restreignant tous les droits à ce trône qui n'en est que le garant, ballottant à son gré de droite à gauche toute légitimité morale et matérielle, il sanctionne d'un trait de plume la transfusion violemment opérée en son absence des propriétés territoriales.

Ces propriétés, comment avaient-elles été perdues par les uns? comment acquises par d'autres?

La perte était causée par le malheur d'avoir obéi à ses propres ordres, lorsque, réfugié à Coblentz, il y manda pour guerroyer sous sa bannière toute la Noblesse française.

L'acquisition n'était pas moins tachée à sa source. Je ne mentionne que la différence du prix intrinsèque au prix donné. Un paysan avait cent écus; il les échangeait contre des feuilles de papier nommées *assignats*, sur lesquelles étaient gravés en beaux caractères ces mots magiques : *valeur, dix mille francs.*

Pour ces feuilles légères, on lui donnait un domaine valant dix mille francs effectifs, confisqué sur l'émigrant. Il entrait dans ce domaine, y trouvait un attelage de bœufs, le vendait au marché voisin pour dix mille francs en papier : son achat devenait tout affranchi, tout liquidé. Le domaine acquis soldait par deux bœufs sa propre acquisition ; et de cette opération sortait, grâce au don fait du bien d'autrui par l'autorité publique, un paysan, hier simple ouvrier, aujourd'hui transformé d'un clin d'œil en propriétaire bien logé, bien nourri, relativement riche.

Sur tous les points du royaume, ces faits étaient flagrans : ils avaient amené dans les propriétés foncières une vaste subversion de droits, de rapports, de situations respectives. On ne pouvait les justifier par le droit de conquête, tel que celui dont usèrent les Hébreux en Canaan, Guillaume de Normandie en Angleterre. Tout au plus pouvait-on leur comparer les dépossessions ordonnées par Auguste dans la Haute-Italie, par Henri II et par Cromwell en Irlande ; et celles-ci furent d'une intensité bien moindre que les transmissions de territoire improvisées en France d'une main à l'autre, sans frais comme sans gloire.

Ainsi s'étaient violemment détachés de leur antique souche les immenses et innombrables domaines fonciers qui implantaient, jusqu'au cœur de la monarchie, le clergé et la noblesse.

Napoléon avait cicatrisé la plaie du clergé. Le

Souverain Pontife avait sanctionné au nom du clergé français les aliénations ecclésiastiques; le clergé avait ratifié le contrat, et ratifié de si bonne foi, qu'entre mes mains sont les décisions de deux archevêques fort opposés en toutes choses aux idées nouvelles. « Nos biens, y disent-ils, sont entrés dans la circulation; et répugner par conscience à les acquérir, c'est se faire une fausse conscience. »

Restait la plaie plus grave de l'émigration.

Qu'avait à faire Louis XVIII? Se taire d'abord. Son silence eût été compris. Il n'était pas rentré subissant la loi des révolutionnaires; il pouvait la leur imposer au contraire, du haut des débris de ce trône impérial que l'Europe armée venait d'abattre. Étonnés, déconcertés, ils se seraient pressés dans la voie des transactions volontaires et pacifiques. C'était le cri de la nature, le cri de la justice, le cri de la sagesse : et, satisfaction aisément donnée par l'émigrant aux droits du possesseur nouveau, le pied de l'ancien propriétaire posé sur le manoir paternel aurait raffermi au loin les bases ébranlées de la propriété foncière.

Où allait-on par la conduite opposée? à de *nouveaux bouleversemens*. Les voir dès lors n'était pas l'effet d'une grande prévoyance (1).

(1) Le récit d'un entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec lord Wellington le 8 avril 1814, surveille de la bataille de Toulouse, a été publié par Napoléon dans les cent jours. On y trouve que le maintien des acquisitions de biens d'é-

Fallait-il des mesures plus explicites?—Pourquoi ne pas faire alors ce qu'on a fait si tard ensuite? Et pourquoi, afin de rendre à la propriété son caractère sacré, ne pas indemniser plutôt l'acquéreur nouveau que le propriétaire ancien? A mon avis ces deux dispositions étaient possibles: intelligence, habileté, célérité, en étaient les conditions. L'indemnité ultérieure a été fictivement d'un milliard, réellement des trois cinquièmes de cette somme. Une somme bien moindre eût été nécessaire pour indemniser l'acquéreur. Tous avaient longtemps vu dans leurs nouveaux biens un simple usufruit, dans leur jouissance une ferme temporaire. Napoléon avait l'œil sur ces dons gratuits de la République: il les aurait remaniés pour le compte de ses propres finances; l'acquéreur s'y attendait, et il aurait obtempéré sans mot dire. L'attelage de bœufs était trop sur sa conscience, trop dans la mémoire de ses voisins. Pris à temps par Louis XVIII, il aurait cédé de meilleure grâce encore au droit originel. Pour l'y résoudre sans effort, qu'étaient dix ou quinze millions de rente inscrits de plus sur le livre de la dette publique d'où les banqueroutes révolutionnaires avaient, à cette époque, arraché tant de pages? Qu'elles étaient lé-

migrés était déjà promis aux acquéreurs, et ma réplique en ces termes : « Que serait une noblesse sans propriétés et de « grands propriétaires sans noblesse? *Il y aurait là le germe « d'un nouveau bouleversement.* » — Papiers saisis aux Tuileries. Voir le journal : *l'Indépendant* : 24 mai 1815.

gères en 1814 les dettes des finances françaises!

Désintéresser les acquéreurs, repousser Bonaparte de nos rivages : c'étaient là deux points éminens et comme identiques de la première restauration. Elle y songea peu; les petits jeux de la tribune absorbaient roi et ministres. Un moment perdu, tout fut perdu. Les possesseurs se rallièrent sous le drapeau même des promesses royales, pour renverser le roi. Bonaparte revint et ils triomphèrent. Ce retour de Bonaparte en 1815, par ses conséquences incalculables en finances, en ordre public, en puissance extérieure, par tout ce qu'il a coûté, coûte et coûtera au royaume, est probablement la plus grande faute que l'histoire de France puisse imputer à un roi de France. Que n'eût-on pas fait pour l'ordre en tout genre, seulement avec le milliard pesamment soldé aux puissances étrangères (1)!

Mais alors même, en 1815, après la seconde chute de Napoléon, Louis XVIII ne retrouvait-il pas son trône placé de nouveau sur une table rase? Sa force était atténuée; mais sa politique était mieux avertie; il devait mieux voir où étaient amis et ennemis; il devait mieux s'apercevoir que la main-de-justice est un des attributs de sa couronne.

Le roi pouvait alors commander. S'il ne voulait commander, il pouvait concilier. S'il ne voulait

(1) On peut dire qu'avec les accessoires, le tribut imposé par les étrangers a même atteint bien près de deux milliards.

concilier, au moins fallait-il obtenir de l'ancien possesseur en faveur du nouveau un titre quelconque, une adhésion explicite; et il le pouvait. Que les anciens propriétaires eussent été convoqués en États-généraux, même en États-provinciaux, même en simples commissions présidées et dirigées par des hommes graves, intègres et notoirement dignes de la confiance des victimes. L'enthousiasme dans ce moment enflammait les vainqueurs; la peur confondait les vaincus relaps. De part et d'autre aucun sacrifice ne pesait aux volontés; et il est probable que la plupart des propriétaires confisqués ou des possesseurs à titre à peu près gratuit auraient scellé de leur adhésion écrite l'abandon sollicité, en échange de sommes légères que le fisc aurait eu bientôt repompées par la plus-value des domaines rendus à la circulation. La valeur vénale de ces domaines aurait augmenté au moins d'un tiers; même proportion aurait accru les droits fiscaux sur les ventes; et le nombre de ventes se quadruplant désormais par la levée de l'obstacle que respectait encore la morale publique, il est sensible que le trésor comme la monarchie auraient fait un bon marché dans ce dernier sacrifice, imposé de fait à la générosité, mais en apparence négocié, de gré à gré, avec les premières victimes de la révolution.

Par ces transactions, le titre auquel les propriétés foncières sont transmissibles n'eût pas été mis en lambeaux; il aurait, au contraire, été scellé

d'un sceau recognitif et itérativement conservateur.

Nullement : la politique mit l'équité hors ligne, le droit de propriété hors de cour. Elle se rapetissa dans des calculs numériques sur la quotité des contens et des mécontens, sur la force d'un levier qui, de l'une ou de l'autre manière, demeurerait aux mains du gouvernement constitutionnel pour mettre en œuvre sa lourde et criarde machine. On écarta la justice qui dure ; on lui substitua le mécanisme qui s'use. La minute où l'on vivait parut l'éternité.

L'on a d'ailleurs trop vu combien peu Louis XVIII était convaincu des droits d'autrui. Il concentrait dans le trône toute possession légitime, toute *légitimité :* et c'est ainsi que dès son avénement en 1814, dans son premier acte, le monarque, source et principe de la magistrature (mais non de la justice!) interdisait à ses magistrats toute connaissance de faits survenans entre les dépossédés et les dépossesseurs. Protection aux premiers, compression des derniers, telle fut sa *loi* première, en appliquant au mot *loi* l'acception sacrilége de la volonté humaine ; et elle prévint en 1814 les vœux et la foi des possesseurs nouveaux.

Dix ans plus tard, une indemnité en rentes est venue consoler les anciens propriétaires, sinon tous, du moins ceux du Nord et les situations privilégiées.

Il y a eu des torts graves en ce grand acte. Brisant tous les rapports entre les manoirs des ancêtres et des descendans, il a, si j'ose emprunter au

paganisme ces expressions profanes qui nous humilient, il a, dis-je, abrogé le culte des *pénates :* il a matérialisé le foyer.

Puis, faisant de l'indemnité un tribut imposé à toutes les terres, il a grevé l'innocent comme le coupable.

A tout considérer néanmoins, il fut sage et salutaire. Il a remis le niveau entre les propriétés d'origines diverses; il a rétabli la paix entre les propriétaires concurrens; il a rendu presqu'au fisc en droits éventuels les fonds qu'il lui prenait en rentes. Mais il n'a pas raffermi le titre originel des propriétés agraires. Qu'il y ait eu dans les premiers titulaires soumission à la nécessité ou adhésion à un mode conciliatoire, il n'en subsiste pas moins en résultat général que la pierre angulaire de l'ordre social n'a pas été rétablie sur sa base profonde, l'inviolabilité.

Quelle opinion avaient du droit de propriété foncière les peuples païens? Ils le divinisaient. C'était le dieu Terme. Assis sur la borne sacrée, il protégeait tout héritage. Nul autre que le propriétaire n'eût osé commettre le sacrilége d'une transposition. Qu'eût donc jugé ce dieu Terme s'il eût vu transposer jusqu'au droit intrinsèque de la nue propriété? Qu'eût-il jugé, s'il eût vu l'empereur Auguste en sa toute-puissance transporter en don les champs des soldats de César aux légions de Pompée? Minerve, Thémis, et lui, qu'auraient-ils prononcé du haut de l'Olympe?

Deux observations incidentelles conviennent ici.

L'une, en deux mots, concerne l'observateur lui-même. Dans le monde, il semble qu'on ne puisse être équitable sans avoir un intérêt personnel à un acte d'équité. Aux raisonnemens qui pressent trop l'opinion contraire, on oppose Molière, et l'on croit avoir fini en disant comme lui : *Vous êtes orfèvre.* Non; sur ce texte délicat de propriétés territoriales déplacées ou compensées, je n'ai personnellement ni réclamation à exprimer ni regret à ressentir.

L'autre observation se rapporte au sujet qui m'occupe. Que tels ou tels soient vrais propriétaires de tels ou tels biens, ma question n'est point là. République, Empire, Restauration, un laps de plus de quarante ans, l'ont ou tranchée ou dénouée. La transfusion est de fait consommée. C'est dans les conséquences actuelles et futures d'un fait si vaste que je pose ici la question. Pour me servir d'un terme logique, je l'examine, non *à priori*, mais *à posteriori*.

Ces conséquences, appliquons-les, suivant que mon sujet m'y porte, à la propriété foncière dans son état présent, à la culture de cette propriété, à l'action de l'agriculture sur le progrès ou sur le déclin de l'État français.

Voici donc un paysan seul et pensif à son foyer. Il se dit : mon père et son frère étaient tous deux de bons laboureurs. A l'époque où se vendirent les biens du château en ce village, mon père eut du scrupule; il n'acquit rien. Son frère passa outre, et

il acquit pour rien et le château et les domaines. Tous deux ont porté devant Dieu leur conscience. Mais moi, je laboure encore; et le fils de mon oncle habite le château pendant que d'autres labourent pour lui. Ses enfans sont au collége; ils vont devenir avocats, électeurs, législateurs; les miens seront-ils donc voués par le scrupule de leur aïeul, à labourer toujours?

Qui va répondre à cet homme bourrelé par le spectacle des justices humaines?

Ah! je sens arriver sous ma plume ce fameux mouvement oratoire de Jean-Jacques Rousseau : « *La conscience s'élève et murmure contre l'auteur* « *de la justice. Elle lui crie en gémissant : tu m'as* « *trompé. — Je t'ai trompé, téméraire! et qui te l'a* « *dit?* » répond, non certes pas le juste juge, mais l'animosité jalouse et avide : « Qui t'a dit que la con- « science dût être immuable? Ton aïeul a erré. Sois « moins scrupuleux que lui; fuis ta condition obs- « cure; dans la ville ou aux champs, remue, agis, « bouleverse; apprends à mettre à profit tant de le- « çons, tant d'exemples, tant de circonstances nées « ou à naître ou à faire naître; et la fortune aidera « tes bras robustes à cueillir le repos; et toi et ta « race à votre tour serez pour les autres un objet « d'envie, comblés de biens, rayonnans de gloire. »

Comprenez-vous que la morale du laboureur résiste à des tentations trop artistement colorées?

Il attendra le moment opportun; mais en atten-

dant, il attaquera, il minera par le détail, la propriété dont il ne peut saisir encore l'ensemble. Au vol patent et sanctionné par ordonnances sera substitué le pillage occulte.

Ici aux conjectures s'unissent les faits que chaque jour et chaque lieu réalisent partout où la génération actuelle renie l'esprit d'ordre respecté jusqu'à elle, et où d'invincibles clôtures ne défendent pas la propriété.

Y a-t-il dans une commune un vaste et important domaine? le pillage y devient un droit: le père l'enseigne au fils de trois ans; la mère en fait la dot de sa fille. Vous diriez un monticule de sable à la base duquel les pillards fouillent nuit et jour, dans l'intention calculée d'en faire ébouler la cime importune; et en leur systématique rapine, ils se croiront justifiés par deux maximes : l'une, disent-ils, c'est que le riche est le débiteur du pauvre; l'autre, c'est que l'âge d'or est advenu où il ne doit plus exister ni pauvre ni riche, ni tien ni mien.

S'il s'agit d'une propriété moyenne assez modeste pour ne pas dominer les possessions voisines, il y aura moins d'envie; mais la rapacité du plus turbulent invoquera contre le supérieur le droit du grand nombre; et appuyé, s'il le peut, sur ce grand pivot du jour, il luttera sans cesse pour s'approprier des moissons, des pâturages, des bois, des chemins, à sa convenance.

Que la misère ait été toujours avide, la rapacité

toujours envahissante ; c'est l'histoire de tous les temps et de tous les pays. Mais l'histoire propre à ce pays-ci, à ce temps-ci, c'est la métamorphose de tels délits en droit commun et respectable. Supposez un propriétaire assez impatient pour se plaindre. Il porte sa première plainte à ce magistrat des campagnes qu'on a nommé à l'anglaise : *juge de paix*. Soyez sûr que, dix fois contre une, s'attribuant un esprit de concorde arbitraire, le juge bénévole donne tort au plus riche, ou fait grâce au plus pauvre : sinon, il partage le vol en deux moitiés, dont il adjuge théoriquement l'une au voleur : cela s'appelle : *partager le différend*. Voulez-vous porter plus haut de stériles doléances ? prenez garde. Chaque barreau a son déclamateur d'office qui va se lever et dire : « Le champ de Pierre doit être à Paul : car là, regardez bien : là, féodalité ; ici, humanité. Entendez bien : qui a, opprime ; qui n'a pas, ah ! c'est la vertu ; c'est l'innocence. Intéressante famille ! la nature ! oh ! la nature ! ! etc. etc. » ; et le propriétaire de ne rien comprendre à ce flux de non-sens ; et le Procureur du Roi, l'homme essentiellement chargé de l'ordre public, l'homme qui fronce le sourcil au mot licencieux d'une gazette, de ne rien pressentir ou bien de sourire aux dommages de la propriété voisine ; et ce tribunal aussi, trop infirme d'ordinaire en richesse, science ou bon vouloir, trop accessible à la lime sourde qui ronge tous les cœurs en des temps désordonnés, la haine du rang ou de la fortune, ce

tribunal prend deux poids inégaux, et il compense le droit par l'envie. — Mais faire la justice n'est pas la rendre.

Non ; en réalité la défense de la possession territoriale, par qui et pour qui la société politique existe, n'entre pas sérieusement dans le sens intime des tribunaux préposés aux subdivisions infinies du territoire. Hors les environs des villes, où les propriétés parcellées font de l'intérêt spécial de chacun l'intérêt commun à tous, le droit absolu a cessé d'être un droit rigoureux. Les fruits de la terre, ses forêts, ses édifices, ses ouvriers, les modes de ferme ou de jouissance, tout cela s'effile en arbitraire comme en impôts. Les délits de la force brute comptent sur les délits de la justice inique. Le gendarme lui-même, si vigilant sur les grandes routes, croira perdu le temps donné aux petites routes et aux petits voleurs. Et si le délit atteint la police correctionnelle, le délinquant subira une répression qui ne portera le caractère ni d'une indemnité réparatrice, ni d'un châtiment exemplaire. C'est aux *assises* seulement, quand le délit est assez grave pour y parvenir, qu'on sent l'influence du juge propriétaire et qu'on aperçoit des velléités répressives ou préventives. Encore cette influence est atténuée, aujourd'hui qu'on renforce le jury propriétaire par des amateurs non propriétaires et bénignement institués par le nom de *capacité*. Sous les auspices des capacités, la philanthropie fait prévaloir sa douce

voix ; et c'est une très-belle chose que la philanthropie. Elle n'empêche pourtant pas le juré que séduit le système de l'impunité gratuite envers les voleurs ou déprédateurs, d'être ainsi et le complice du vol et le fléau de la propriété.

Et dans cet enchaînement d'omissions ou de complicités, se serrent deux anneaux qui en forment en quelque sorte le nœud. J'ai dit tout à l'heure les deux maximes du peuple pillard : voici en deux autres maximes la contre-partie des pouvoirs chargés de le combattre.

« Honorer par respect le droit du plus fort, quand « le grand nombre a la force de tout envahir, trônes « et chaumières.

« Honorer par charité le droit du plus faible, « quand le faible attaque la propriété foncière. »

On sent bien que faible et fort sont synonymes ici. Dans l'application ils n'ont qu'un sens. Traduisez donc par : *respect à la pluralité du nombre.* Voilà le principe absolu. Devant le mot magique de : PLURALITÉ, s'évanouit le vrai droit, la justice morale ; et ainsi donc, toujours, toujours ce contre-sens mortel ; toujours soumission de la justice à la force, du moral au matériel ! Agrandissez l'observation : toujours soumission de l'âme au corps ; toujours subversion du Christianisme pratique, dont le principe essentiellement protecteur de toute chose est la subordination du corps à l'âme, de la matière à l'esprit, de la force au droit.

Le levain du respect à la force physique a tellement imbu la masse française qu'il a pénétré jusqu'aux magistrats suprêmes des Cours royales, théoriquement établis comme dispensateurs spéciaux du droit moral. Le dirai-je? j'ai ouï des membres de ces Cours souveraines s'approprier dans leurs entretiens familiers la complicité du vol par leurs sophismes en sa faveur. Eux qui furent institués pour interdire à chacun la tentation du bien d'autrui, ils l'oublient ou ils s'en lassent; et quand vient une circonstance franche où nécessité est au tribunal de sévir, on sent qu'il hésite, répugne, excuse; on sent que le père frappe à côté. Dirai-je plus encore? C'est jusque dans les chaires de village que l'hostilité au droit trouve un refuge. De la bouche du pasteur tombe bien rarement et bien péniblement ce précepte du Décalogue : *Le bien d'autrui tu ne prendras.* Ou silence absolu, sur le précepte; ou s'il effleure une fois les lèvres pastorales, il y glisse aussi vite que l'occasion sur son rasoir. Qui prêche ou qui écoute ont sur ce point la même foi :

« La foi qui n'agit point : est-ce une foi sincère? »

L'on pourrait alléguer en honneur de la magistrature qu'elle a son excuse dans la taciturnité des lois. Il existe en France je ne sais combien de lois, combien de codes distincts et spéciaux : qui peut en outre compter depuis un demi-siècle le nombre de

gens qui se sont faits hauts et puissans législateurs? Entre tous ces codes, parmi tant de cerveaux législatifs, comment n'a pu sortir un Code rural? L'atelier des lois a été en permanence. Ni la matière n'a manqué à la forge, ni la dextérité aux forgerons. Non: mais il ne s'agissait ni de rentes, ni de négoce, ni de filature. C'était le sol qu'il fallait voir, le possesseur du sol qu'il fallait défendre; et la culture de ce sol, l'économie rurale, les rapports qu'elle établit entre les possesseurs et les cultivateurs, sont chose si mince qu'on l'a oubliée.

Ainsi pillée par les voisins, oubliée par les législateurs, dédaignée ou délaissée par les administrateurs, par le magistrat, par le prêtre, la propriété foncière qui devrait constituer l'État en est à peine un accessoire. On commence même à l'appeler, dans le jargon du jour, *une industrie*.

Ajoutez à ces sollicitudes l'anxiété où la fréquence des crises politiques plonge de période en période le propriétaire déconcerté. Il peut ne pas craindre, comme le rentier, que de telles subversions anéantissent tout son capital dans une banqueroute. Quand la crise survient, on le dévaste, on le pressure: le fonds reste, il est vrai, si la confiscation, soit tranchante, soit déguisée sous le nom d'*amendes*, n'englobent le fonds même: et pourtant il a contre lui ce désavantage comparatif, que le rentier, au premier éveil, peut exporter au loin sa personne et ses trésors, tandis que le propriétaire enchaîné à la

glèbe ne peut éviter, en ces violences périodiques, ni de livrer sa personne ni de pâtir en ses biens.

Faussée dans sa source par l'exemple du passé, lésée dans ses jouissances par l'opinion présente, exposée à tant de chances depuis cinquante ans, la propriété du sol est donc privée de la sécurité qui affermit les États.

Or, sans sécurité point d'agriculture florissante; et sans la prospérité de l'agriculture, point de prospérité générale et permanente; et si, au lieu de prospérer, l'agriculture déchoit, révolutions imminentes dans l'État, attendu que l'État est troublé dans l'objet où il a le besoin le plus absolu de sécurité, la subsistance.

CHAPITRE III.

DE L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE.

Reprenons :

Point de prospérité générale sans la prospérité de l'agriculture;

Point d'agriculture florissante sans sécurité.

Dira-t-on que néanmoins la prospérité de l'agriculture a pris un essor assez haut pour manifester l'appui social donné à la propriété territoriale, et le bonheur dont la propriété est en pleine jouissance?

Je nie l'appui : je nie le bonheur.

C'est en logique un des sophismes les plus communs, et dans la politique actuelle un des sophismes les plus abusifs, que celui dont l'École a spécifié le mode en ces termes : *Cum hoc; ergo, propter hoc.* Telle chose advient avec une autre; donc elle advient par cette autre. Eh! non, malheureux logicien : souvent elle advient malgré cette autre.

Plus d'une fois j'ai observé ce sophisme en mes amis comme en mes ennemis.

Quand sous l'empire de Bonaparte on vit les affaires renaître et les champs refleurir, ce ne fut point l'effet naturel des décrets du conquérant; bien

de ses décrets furent ou malhabiles ou dévastateurs; il ravissait aux champs hommes et choses. Mais ses guerres consommaient beaucoup de denrées pendant que les blocus barraient les ports. Les céréales se maintinrent par cette cause à un prix élevé; et la bonté constante du prix rappela l'aisance qui, des mains du propriétaire, s'épancha dans les sources du travail rural, les alimenta, les vivifia.

Quand sous la Restauration l'industrie jeta un grand éclat de force et de richesse, on attribua ses vastes progrès à tel acte du gouvernement, à tel ministre, à telle charte. Louange fausse! le principe du bien-être fut dans la succession de quinze ans de calme à quinze ans de trouble, de l'ordre à la violence, de la confraternité des peuples européens à leur scission destructive; et les germes semés partout dans cette pacifique période ont fructifié en Autriche, en Prusse, en Russie comme en France.

Dans l'une et l'autre alternative de guerre et de paix, la nature a tiré de la guerre, a tiré de la paix, les conséquences propres aux conjonctures diverses.

En cette position comme en tant d'autres, il y a eu *concomitance*, et non dépendance exclusive dont l'une ou l'autre position se doive glorifier.

J'applique cette observation à la prétendue prospérité où l'agriculture française s'est élevée, dit-on, à l'ombre et sous les auspices du pouvoir public.

En exprimant tout à l'heure les angoisses de la

propriété, j'ai déjà noté combien peu la culture du sol reçoit du pouvoir un appui sincère.

Dans l'espace de vingt ans, vit-on beaucoup de députés ou de pairs osant à la tribune proférer le seul nom de l'agriculture? Ils partaient des extrémités du royaume où la stérilité de leurs champs fatignait leur indigence; ils accouraient vers Paris, exaspérés jusqu'à la Loire. Le fleuve passé, ils ressentaient à l'instant cette influence du charme mortel que le Tasse attribue aux jardins d'Armide:

Ma pur quel loco è così lieto, e in tante
Guise l'alletta, ch'ei si ferma e siede;
E disarma la fronte, e la ristaura
Al soave spirar di placi d'aura.

Ainsi se désarmaient les Renaud législatifs. Leur tête s'inclinait; ils se glissaient dans les salons de Paris; et oubliant qu'il y a quelque part des champs et des vignes, ils n'avaient plus la force du dire un mot ou de repousser un choc. Vignes, champs, bestiaux, quel mauvais ton! Permis aux fileurs de coton de débiter emphatiquement à la tribune tous les procédés et tous les mots techniques de leur art. Ecouter, admirer, l'inintelligible langage du rouet et des broches, s'imposer silence à soi-même, était le lot du propriétaire ahuri. La Loire ou la Saône étaient son Léthé; voter, sans mot dire, l'impôt foncier, son affaire.

M. Thaër, célèbre agronome allemand, et M. Crud,

célèbre agronome suisse, ont donné aux principes de l'économie rurale des formules en quelque sorte mathématiques. Suivant eux, par exemple, la terre qui reproduit cinq fois la semence aurait 40 degrés de fécondité naturelle. Un hectolitre de froment absorbe 8 degrés. Telle autre plante en soutire davantage; telle autre , au contraire, restitue au sol plus de sucs végétatifs qu'elle n'en exige. Le sol ainsi, là amélioré, ici épuisé, ou monte à 60, à 80 degrés de fécondité; ou descend à 20, à 10. Avec plus de puissance encore, les combinaisons agricoles dont les bestiaux sont l'objet, ou élèvent ou dépriment les degrés du sol suivant qu'elles sont excitées ou restreintes par les circonstances locales ou légales. Or, si 8 degrés correspondent à un hectolitre de froment, plus le sol acquiert de degrés, plus le froment abonde; plus il en perd, plus les moissons deviennent chétives. Avec l'abondance ou avec la disette, la population s'accroît et déchoit; la sécurité s'affermit ou se trouble; la puissance générale se renforce ou se déprime. Voilà de la science, des chiffres, des faits. Qu'un député eût osé les énoncer à la tribune : « Ah! des formules par A plus B, c'est fort bien », diraient quelques géomètres sans écouter. — « Que m'importe? est-ce que je suis agriculteur, moi! » dirait (et ce mot a été dit depuis 1832), dirait, j'insiste, tout ministre de l'intérieur, évidemment digne de succéder à Sully. — « Mais c'est inintelligible, c'est fastidieux, c'est du

grec », auraient dit et diront toutes les législatures avant et depuis 1830. Le tarif des douanes sera certes aussi du grec pour elles; on pâmera d'ennui; seulement, pour celles-ci du moins, on écoutera ou on feindra d'écouter : car c'est de l'industrie!

En ces assemblées, où l'on raffinait sur tout, a-t-on jamais sérieusement traité la question du commerce des grains? Oui; quatre fois, s'il m'en souvient : et d'ordinaire bien plus pour gêner que pour favoriser l'ascension du prix des céréales à un taux raisonnable. Il s'agissait toujours de mettre aux prises l'intérêt du consommateur et celui du producteur, comme si au fond ils n'étaient pas identiques, comme s'il n'était pas utile au consommateur d'aider le producteur afin qu'il produise beaucoup et que l'abondance amène et maintienne la baisse sans effort : baisse alors réelle et non factice, avantageuse et non fatale.

Au contraire, combien de fois l'industrie a-t-elle obtenu l'aide de la science, le stimulant de l'émulation, le prestige de la gloire, les bénéfices du succès? Combien d'écoles fondées pour les beaux-arts et pour les arts libéraux! Mais envers l'agriculture, silence et stérilité. C'est pourtant un grand art que celui d'arracher à la terre tous ses trésors, afin de pourvoir aux alimens, aux vêtemens, aux besoins multipliés, de trente millions d'habitans. Il suppose, il exige une foule de faits où l'observation, la mécanique, la physique, l'arithmétique, etc., approprient

les facultés du sol à la diversité des climats et à la diversité des besoins. Contre lui luttent la terre et les saisons. Enseigner à vaincre de tels adversaires, excède les facultés individuelles. Les efforts de l'individu se traînent; des succès mêmes se contestent ou se dissipent. Des fermes-modèles, régies en conscience, où les épreuves fussent l'objet de calculs exacts, auraient dû multiplier des flambeaux lumineux sur tous les points du royaume. La Bretagne et le Languedoc, le Berry et le Dauphiné, le Centre et l'Est, auraient dû chacun offrir aux agronomes une école précise, un point de mire déterminé. Loin de là; tous s'isolent: ils s'ignorent l'un l'autre. Dans un même canton, l'on s'ignore d'une lieue à l'autre de distance. En ces procédés où le bien doit être progressif, l'habitude n'opère ou n'essaie qu'au hasard : on ne perfectionne qu'à force d'années. Nulle part des foyers où les faits se comparent, d'où ils rejaillissent en faisceau irrésistible. Quelques tentatives de grands modèles agricoles ont été faites çà et là. J'ai voulu fonder aussi un établissement de ce genre dans un département : il a péri faute de capitaux et faute de guides. L'administration supérieure, qui se mêle de tout, n'a voulu se mêler de lui fournir ni les uns ni les autres. Partout la défiance, l'inutilité, le ridicule même, ont fait choir ces tristes écoles; trois seulement ont survécu. Rambouillet et Grignon, dues, l'une à l'infortuné Louis XVI, l'autre à l'infortuné Charles X, attachent

aux noms de ces deux augustes frères un souvenir de bienfaisance active et éclairée. Une troisième s'honore assez des talens de M. de Dombasle, pour avoir enfin pris part au budget général. Mais, reléguée au Nord, si limitée dans son but, si restreinte dans ses moyens, parfois si abusée sur l'état du midi de la France, quel progrès général peut-elle obtenir du territoire français?

Un seul objet a obtenu une organisation publique; les haras ont attiré quelque intérêt, et divers systèmes approfondis leur ont donné de l'importance. Ils ne l'ont pas dû à un sentiment de faveur pour l'un des utiles rameaux de l'économie rurale. Ce sont deux autres motifs qui les ont tirés de l'abandon. La chevalerie a laissé une impression noble dans nos mœurs; et les soins, les usages, les établissemens qui se rapportent au cheval, s'ennoblissent de souvenir historiques. De là vient que des hommes d'un rang distingué ont mis honneur et talent à relever de leur long abâtardissement les races cavalines. Un autre motif, c'est le service militaire. On a soigné les haras, moins avec le dessein d'enrichir la propriété foncière, qu'en vue des combats et des corps dont le cheval est l'agent indispensable. Il a fallu des ateliers de chevaux comme des ateliers de salpêtre : l'État s'est montré guerrier ou politique, mais non administrateur attentif et propice au bien du sol.

Et sur ce point encore, la défaveur inhérente à l'agriculture a laissé plus d'une fois ressortir ses

nullités. Car, enfin, l'atelier du salpêtre est confié à des mains habiles; on n'y appelle pas le camarade, l'électeur, l'orateur. C'est le salpêtrier qui raffine le salpêtre et en forme la foudre. Pour les haras il en fut autrement. Censeur irrémissiblement véridique, j'accuserai des temps que j'aime et des hommes qui me furent connus. Dans le temps de cette Restauration fugitive où les bonnes intentions et les fautes plus ou moins graves pullulaient comme à l'envi les unes des autres, qui sut-on mettre à la tête des haras et de l'agriculture du royaume? M. Syriès de Marignac qui, pour son début, fit vendre au plus vil prix, sur un marché public, les jumens arabes réunies au haras de Rhodez; précieux débris de l'expédition d'Égypte et unique espoir de la propagation du sang arabe dans les races françaises. C'est ce même M. Syriès encore, qui, du haut de la tribune, fit entendre, assure-t-on, un bizarre anathème : « Le sol français produit trop », disait cet étonnant directeur général de l'agriculture. Je n'ai point ouï ces paroles : il faut parfois soi-même ouïr et voir pour croire.

Le gouvernement représentatif a poussé de son sol fertile plus d'un chaleureux champion qui excellait à soutenir un amendement, à nuancer les points et les virgules. Mais la charte et ses ministres ne pouvaient-ils pas mieux gratifier leurs défenseurs qu'en leur livrant l'agriculture?

Et puisque mon sujet m'a porté aux chevaux et

aux ministres, je me permettrai de rapporter une anecdote relative aux uns et aux autres. Dans le dernier département que j'occupais, la Corrèze, florissait le haras de Pompadour. Là était le type de la race limousine, race dont les qualités sont célèbres, et dont l'origine, dit-on, date des croisades qui ramenèrent de la Palestine en Limousin l'étalon arabe. Un des premiers soins du directeur général Syriès de Marignac, fut de dégrader ce haras, en y laissant désormais les races diverses se confondre à l'aventure. Des gens de l'art me portèrent des plaintes. J'allai à Paris; je me rendis chez mon ministre spécial. C'était M. de Corbières, jurisconsulte breton que le jeu de tribune, aussi clairvoyant que le jeu de dés, avait porté au ministère de l'intérieur, ainsi qu'il avait acheminé M. Syriès aux haras. Causer était le charme de ce ministre spirituel; mais causer affaires administratives était sa mort. Comment, me disais-je en l'abordant, comment l'amener à mon haras de Pompadour? Je fis tomber la conversation sur Louis XV, et ce fut bien; de Louis XV à la marquise de Pompadour, et ce fut mieux; de la favorite enfin, au haras de son nom. A ce mot de haras, la glace de l'ennui pétrifia le visage de l'administrateur suprême. Pour le convaincre, j'insistai; je comparai la race limousine à la race normande, à la race bretonne..... « Bretonne! s'écria le ministre breton ré-« veillé en sursaut au nom de son pays; mais j'ai un « cheval breton, moi; et il est excellent, et il s'ap-

« pelle ainsi; et je le monte comme cela, et il fait « tant de lieues par jour. Oh! la Bretagne est une « bien belle province; c'est un peuple à part; et le « duc de Rohan qui sort d'ici et qui descend de nos « anciens ducs, etc., etc. » L'on imagine comme j'étais loin de mon haras. Y revenir fut impossible; force fut de m'arrêter à de gracieux propos, et de juger qu'à Paris le côté sérieux des affaires touche de près au côté ridicule ou plaisant.

Je viens de citer deux hommes distingués entre ceux que la Restauration éleva et préconisa. L'on s'en plaindra peut-être; on dira : Pourquoi cette ironie? L'on disait de même autrefois :

> Attaquer Chapelain! Ah! c'est un si bon homme!

Et Boileau répondait :

> Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
> Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte.

Distinguons aussi du ministre ou du directeur, l'homme enjoué, l'homme dévoué, l'homme loyal. Mais quand on songe quelle influence ont eue sur nos destins communs les tristes choix de la Restauration, quand on se représente la disparate habituelle entre l'emploi et l'homme, on sent s'élever du fond du cœur le dédain réprobateur de la présomption. Un roi est roi de naissance. La Providence lui impose la couronne; bon gré mal gré, fort ou faible,

il doit la subir. Mais un ministre, un administrateur, un général, n'ont rien qui contraigne leur choix. Si par vanité ou par intérêt, ils ont présumé de leurs forces, malheur à eux! Malheur aux États qu'ils négligent, qu'ils troublent, qu'ils perdent! Et la censure amère n'est pas seulement équitable de la part de l'observateur : elle est obligatoire. Que de fois, plus tard, j'aurai à rappeler, non sans regret, ces maximes de justice et de bon sens hors desquelles l'histoire est mensonge; l'expérience, puérilité!

L'abandon ou le mépris de la propriété foncière considérée dans son exploitation par l'art agricole, sont tels qu'ils obscurcissent à Paris les esprits les plus clairvoyans. A ce titre, je vais mentionner une seconde fois M. de Talleyrand. Plus tard, peut-être, mes qualifications envers cet insigne personnage seront moins douces. Je l'écoutais un jour causant des fonds publics. « Mais après tout, dis-je enfin, qu'importent cette hausse et cette baisse quotidiennes à nos départemens? — Oh, là! je le crois bien, répliqua-t-il de l'air le plus insouciant; leur Bourse c'est le cours des blés : hausse ou baisse, c'est la pluie et le beau temps. » L'intérêt du sol entier de la France était une misère! le fondement de l'État une futilité! Tout ce qu'il y a d'erreur en ces façons de voir est incommensurable. D'un mot, c'est peindre l'inanité des idées parisiennes et de leurs frivoles arbitres : les journaux les plus accrédités de Paris brillent à cet égard des mêmes clartés.

Malgré les dédains et l'oubli des hommes d'État, des lois, et de Paris, la vérité pourtant est que l'agriculture française a pris dans un demi-siècle un vaste développement. D'autres hommes, d'autres causes, ont balancé les hommes ignorans et les causes contraires.

Il ne me souvient pas dans la bouche de quel roi ou de quelle académie s'est trouvé le style admiratif en honneur de l'homme qui apprendrait aux hommes le secret d'accroître d'*un épi* (c'était le mot) la richesse des moissons. Que n'y a-t-il un peu de bonne foi dans un tel langage! et quels honneurs en ce cas seraient prodigués à Arthur-Young et à Rozier, à Gilbert et à Parmentier! Rozier, se portant successeur de l'excellent Olivier de Serre, et osant le premier donner, nonobstant bien des fautes, un ébranlement général à l'agriculture; Gilbert, enseignant les prairies artificielles; Parmentier, propageant l'inappréciable tubercule auquel on n'a pas su même donner un nom pur et simple (1), et auquel la famine de 1794 a pu seule enfin donner vogue; Arthur-Young, surtout, soumettant à de rigides calculs la science des assolemens! Cet Young, un modeste fermier anglais, abandonnant son pays et ses affaires pour s'occuper profondément des nôtres, sillonnant à cheval la France dans

(1) Du moins ailleurs la pomme de terre a un nom : *potatos* en anglais, *mandore* en gascon, etc.

Digitized by Google

tous les sens, notant les pratiques agricoles de chaque province, les louant, les censurant, les redressant! Missionnaire d'agriculture aussi éclairé qu'infatigable, n'a-t-il pas donné un spectacle étonnant? N'est-il pas un bienfaiteur digne de tous nos hommages? La reconnaissance aurait-elle excédé ses bornes en lui dressant une statue?

Grâce à de tels hommes, l'agriculture française a pu devenir une science de faits: et ceux qui l'ont étudiée ont pu voir clair dans leurs efforts.

Entre les causes qui ont pressé énergiquement les facultés du sol pour en faire jaillir des richesses inconnues à l'inhabileté administrative, la plus admirable fut l'introduction des prairies artificielles et des racines adaptées au même usage. Sans prairies, point de bestiaux; sans bestiaux, point ou peu de ces substances animales qui accroissent, par une meilleure alimentation, la puissance physique de l'homme; point ou peu de ces matières premières qui vivifient les fabriques. Jadis le nombre des bestiaux était circonscrit par la surface des pâturages; maintenant, plus de limites. Des terrains maigres et secs s'enrichissent de plantes égales ou supérieures à celles des prés naturels; les sols gras occupés autrefois par les prés naturels s'enrichissent d'abondantes céréales. Une circulation de vie s'établit de l'un à l'autre genre de culture. Alimens végétaux et animaux se sont doublés d'abord, puis centuplés: et qu'en est-il provenu? L'aveugle homme

d'État y a-t-il prêté la moindre attention? Non. Observons ceci :

Supposons que des guerres sanglantes, des négociations habiles, eussent donné à la France une province de plus : en ce cas pas assez de mots n'auraient existé dans la langue française pour célébrer le diplomate ou le conquérant; pas assez d'orgueil n'eût grandi dans le cœur humain pour nourrir leur gloriole. Or, que gagne un État à l'acquisition d'une province? du terrain et des hommes; tant de lieues carrées, tant d'habitans.

Le terrain nu est, sauf le cas d'une frontière, peu de chose. Evaluer la surface plane du sol, peu importe, s'il s'agit de déserts. C'est par le nombre d'habitans qu'on apprécie une conquête; et véritablement on a raison, pourvu qu'on retranche du langage diplomatique ce vil matérialisme de compte par âme introduit dans le traité de Vienne en 1815.

La conquête hypothétique dont je parle eût donné à la France, soit, cent mille âmes de plus : n'eût-ce pas été superbe? Le triple, le décuple, n'eussent-ils pas fait pâmer de joie les politiques, de gloire les ministres, d'adulation leurs serviteurs? Eh bien! écoutez : combien d'habitans avait la France en 1789, suivant M. Necker? vingt-cinq millions. A combien d'habitans s'élève le dernier recensement de sa population? Il excède trente-deux millions : voilà sept millions ajoutés. D'où la France les a-t-elle acquis?

La France actuelle a-t-elle modifié sensiblement

sa superficie territoriale? Non : elle a acquis le comtat d'Avignon, perdu Landau et ses dépendances.

Les causes de destruction, politiques et physiques, ont-elles manqué? Hélas! nous en avons vu la cruelle abondance. Dans le premier rang, les guerres et les échafauds; dans le second, trois famines, à la vérité factices, mais désolantes.

Néanmoins tous les vides sont comblés, et sept millions excèdent. Sept millions! population d'un assez grand royaume, du royaume des Deux-Siciles, par exemple; population équivalente à la force de trois vieux royaumes qu'on supposerait agglomérés sous un sceptre unique, le Danemarck, la Suède et le Portugal! Quelle conquête! Quelle surabondance! Mais, répétons-le, à quoi l'attribuer?

J'en attribue les deux tiers à l'accroissement des subsistances; j'attribue l'accroissement des subsistances au perfectionnement de la culture alternante.

Qu'on n'oppose pas à cette opinion le fait des trois famines de 1794, 1812, 1817. L'homme y eut plus de part que la nature. Rappelez-en les circonstances.

La disette de 1794 fut, on le sait, une œuvre purement révolutionnaire. C'est dans l'âge d'or que les champs produisaient seuls. A un âge autre appartenait la Convention. Quels bras laissait-elle aux champs? aucun; et ce gouvernement, non moins inhabile que féroce, recueillit dans leur stérilité le prix de ses assignats et de ses violences.

En 1812, Bonaparte avait aussi épuisé par ses conscriptions immodérées les bras voués à la culture; et néanmoins il mit, d'un coup de sa main rude et absolue, ordre à la disette que l'effroi exagérait; et la moisson subséquente trouva bientôt les greniers encore fournis de grains superflus.

En 1817, le ministère semi-libéral de Louis XVIII trouva dans une disette qui dégénéra en famine intérieure le fruit amer d'une grande et fatale présomption. L'administration intérieure était aux mains de M. Lainé qui s'amusait pour lors à donner chasse aux royalistes. *Ne forçons point notre talent*, lui aurait dit et crié le bon La Fontaine. Il paraît avéré que les grains auraient pu suffire. Il est avéré, du moins, qu'il est difficile de pourvoir à une disette plus maladroitement, plus vainement, plus chèrement; et s'il est également vrai, ainsi que me l'assure un calculateur qui prétend avoir comparé, année par année, les registres de l'état civil, qu'en 1817 la mortalité excéda de *trois cent mille* victimes le nombre ordinaire des décès, il faudrait attribuer au gouvernement représentatif, auteur des ministres, et à tel ministre né du gouvernement représentatif, une extermination d'êtres humains non moins effroyable que la campagne de Moscou. Je n'affirme point un tel excès; je me souviens seulement que la disette fut, sinon créée, du moins bien aggravée par une série d'ineptes mesures : et, quelle qu'ait pu être la mortalité excédante, j'écrirai ici une question qui,

plus d'une fois ensuite, se reproduira sous ma plume, tant elle importune mon esprit : Qui donc oblige un homme à être ministre ?

Tout en considérant comme à peu près factices les trois disettes qui, en quarante ans, ont affligé la France, il ne conviendrait pas de s'avancer jusqu'à dire, qu'en raison du perfectionnement de la culture, désormais une famine est impossible en ce royaume. Car les systèmes oppresseurs, chers à l'administration, l'y appellent; ils fertilisent le sol étranger, ils stérilisent le sol national : et les résultats d'une guerre malheureuse qui demanderait des fruits soudains à l'arbre imprudemment mutilé, pourraient ne pas se restreindre aux destructions sanglantes des combats. Il se pourrait que la famine hâve y vînt mêler les siennes plus hideuses encore.

Mais je dis qu'en ce moment les progrès de l'agriculture ont fait naître et font vivre quatre à cinq millions d'habitans dont s'est accrue la force collective de la nation.

J'ajoute qu'elle assurerait très-probablement la subsistance des trente-deux millions contre tout choc des élémens, si elle n'était contrariée dans ses progrès ultérieurs : et en effet, aujourd'hui croissent en abondance, d'une part, la grande luzerne que nous donna l'ancienne Médie, et le grand trèfle, précieux don de la Hollande : d'autre part, la pomme de terre et le maïs que nous envoya l'Amérique ; alimens inconnus ou peu goûtés des âges précédens. De ces

plantes, les premières opposent un grand obstacle aux mortalités dont la sécheresse frappait les animaux qui nourrissent l'homme; les dernières suppléeraient au froment dans les disettes éventuelles.

J'ajoute enfin que l'agriculture-pratique, ayant donné à la France une conquête équivalente à dix provinces ou à un beau royaume, est en droit de rendre dédain pour dédain à ceux qui la méconnaissent, haine pour haine à ceux qui l'étouffent ou la dévorent.

L'introduction des pâturages artificiels que j'ai signalée en première ligne dans les causes des progrès agricoles, parce qu'elle a créé une masse énorme d'alimens nouveaux, a déplacé la valeur relative des terres en culture. Le prix jadis fort cher des prés naturels a déchu : le prix des champs arables s'est élevé : indice évident que la méthode alternante autrefois inusitée ailleurs qu'en Flandre, et plus tard, en Angleterre, se propage en France dans l'ensemble des propriétés rurales. Comme avec un peu d'art l'administration aurait décuplé la vitesse du progrès ! Au contraire, ou elle l'ignore ou elle y met indirectement obstacle; nous le verrons tout à l'heure.

Outre l'extension des alimens et des vêtemens, l'art agricole s'est évertué à accroître les vins, les huiles, les soies, qui donnent à l'industrie et au commerce de France ses larges et véritables bases.

En exposant ses progrès et ses moyens, je n'en

dois pas taire une circonstance générale qui, approuvée dans une certaine mesure, a dû en augmenter l'essor, en multiplier les résultats et concourir à l'accroissement de la population. C'est la division de plusieurs propriétés dont l'étendue était excessive : division qui est l'œuvre de la révolution, mais qui n'en est pas l'émanation nécessaire et qui aurait pu tout aussi bien naître sous d'autres cieux, sous de plus sages auspices.

Lorsque les climats de l'équateur voient s'élever une de ces tempêtes dont la violence, inconnue en Europe, fait frémir le voyageur, les plus beaux arbres sont déracinés et fracassés; les animaux les plus féroces comme les plus doux sont attérés; l'abîme des mers s'entr'ouvre et engloutit les navires; et cependant, au terme des convulsions de la nature, quelques portions des arides déserts se raniment et verdoient sous l'influence des flots de pluie que les nues ont versés. Telle a été, en des points trop rares et trop chers, l'influence de la révolution. Dans cette catégorie des biens éventuels, je consens à mettre et la simplification de la jurisprudence et la division de certaines propriétés.

Ainsi, entre les vastes possessions arrachées au domaine royal, à la noblesse, au clergé, quelques-unes ont pu être scindées et distribuées entre plusieurs possesseurs. Affranchis de la dîme et de tous droits, ceux-ci ont pu d'abord se mouvoir à l'aise. L'esprit de propriété a porté des fruits salutaires.

On a remué ce sol que trop peu de mains, et des mains trop peu avides, laissaient languir. On a défriché, déboisé, desséché. Landes, forêts, marais, ont répondu aux avances d'un travail plus actif; et ce travail, s'exerçant sur des denrées d'un plus grand prix ou d'une plus grande abondance, telles que le maïs et la pomme de terre, que je viens de citer; telles que les vins, dont l'Amérique du Nord a agrandi la consommation; le tabac, dont le pauvre a appris l'usage; les laines et les soieries, dont les mécaniques ont facilité et perfectionné les apprêts; le travail, dis-je, appliqué à des possessions que leur subdivision distribue en espaces propres à admettre encore et à ne pas excéder les procédés de la culture intelligente, en a obtenu des résultats qui ont fructifié au bénéfice de la terre, de la population, de l'État.

Mais s'il est vrai que l'agriculture française a accéléré ses progrès, grâce à de savans agronomes, à de précieuses plantes, et à des incidens qui, nuisibles sous bien des rapports, ont pu aider sous d'autres ses développemens, il est vrai aussi que l'administration publique semble avoir une invincible tendance à arrêter ou à déprimer ce magnifique essor.

Je vais me restreindre à examiner, sous ce point de vue, trois faits :

Le résultat actuel et progressif de la division des terres;

L'obstacle de fait à l'extension des cultures alternantes;

La gêne imposée aux consommations.

Tout à l'heure j'ai reconnu un avantage dans la division de certaines propriétés jadis démesurées. S'ensuit-il que la prospérité de l'agriculture soit inhérente à des dimensions exiguës? Nullement. Tout au contraire : l'exiguïté des domaines, si l'efficacité des lois divisoires ne cesse d'amenuiser les possessions, rendra bientôt l'agriculture impossible et la terre improductive.

Que Virgile ait écrit :

> ..... *Laudato ingentia rura;*
> *Exiguum colito;*

permis au délicieux poëte de n'être pas un profond politique. Les domaines qu'il préfère s'accordent mieux sans doute avec les petits soins, avec la douce quiétude, avec le charme de la vie champêtre telle que la conçoivent les goûts de la philosophie et les chants de la poésie. Mais dans l'ordre de la société et dans l'ordre de la nature, il en est autrement. Aux grands domaines seuls conviennent les grands efforts de l'agriculture industrieuse et habilement systématique. Mille hectares admettront l'alternative des plantes à racine traçante et à racine pivotante, de salubres étables, d'assez vastes édifices pour distribuer sans dommage les divers produits, des canaux d'irrigation venus de loin et attachés à des

chaussées puissantes qui appliquent à la terre les ondes des rivières ou même des ruisseaux : fertiles ondes, si le riverain peut les assujettir au niveau; trésor inutile à tous, si tous en y aspirant ne font que manifester leur impuissance.

De mille hectares, descendez à cinq cents. C'est encore une superficie qui peut suffire à des combinaisons fructueuses.

Mais que le domaine tombe à cent hectares. Oh! voici que 8 divisé par 2 ne représente plus deux fois quatre. Peut-être alors 8 divisé par 2 aurait-il peine à égaler deux fois deux. Nulle des fractions du domaine atténué ne pourra soutenir ses édifices, ni nourrir ses troupeaux et leurs pasteurs. Les troupeaux s'éteignent : avec eux s'éteint la fabrique des draps; avec eux se perd un des meilleurs réservoirs de l'aliment animal, même de l'aliment végétal que leurs engrais obtenaient du sol par eux fertilisé.

Continuez; poussez à cinq hectares : le bœuf et sa race disparaissent. Plus de laitage, plus de nourriture énergique, plus de boucherie, ni de tannerie.

Plus vous diviserez l'hectare en menus champs, le champ en sillons, le sillon en parcelles inabordables, et plus vous annulerez la charrue que la bêche essaiera de remplacer. La bêche enfin sera inutile. Un sol pulvérisé en million de grains de sable sera aussi fertile que les sables de Libye.

C'est dans cette perspective qu'on a dit plaisam-

ment : « Quand tout le monde aura de quoi vivre, tout le monde mourra de faim. »

La philanthropie du XVIIIe siècle tendait à ce beau résultat : « O nature! nature! s'écriait-elle, l'huma-« nité tout entière n'a-t-elle pas un droit à tes bien-« faits? Tous les enfans du père ne sont-ils pas ses « fils? Tous les hommes ne sont-ils pas enfans du « même Dieu? » Vérité qui conduit vite à la ruine de tous les enfans (1).

La politique constitutionnelle y a adjoint ses précieux calculs. Est-ce à nous, disait-elle, à nous occuper de granges et de troupeaux, de la nécessité d'avoir pain, viande, laitage? Que nous fait la répugnance du propriétaire à diviser non-seulement le château, mais la chaumière en chambres, la chambre en compartimens? Ce vain respect pour le manoir héréditaire, ce frémissement du sens commun, que nous importent?

La famille sera lésée dans ses affections morales non moins que dans ses ressources physiques. Il y faudra deux foyers sous le même toit, en attendant quatre et puis huit. L'un et l'autre et tous seront impossibles. On vendra si on peut. Sinon, l'on démolira : tout sera chaos. N'importe, continue-t-elle avec emphase, l'essentiel est de propager les droits

(1) J'ai cru lire ces mêmes invocations dans des écrits de MM. de Chateaubriand et de La Mennais. Probablement mes yeux m'ont trompé.

électoraux. Plus nous divisons les possessions considérables, plus nous grossissons le nombre des électeurs; et l'augmentation de la *matière électorale*, voilà le but; voilà la grande affaire en ce monde.

Mais le monde se meut aussi pour donner à la race humaine, en prix de son travail, les richesses naturelles d'où l'homme tire l'aliment, le vêtement, le logement : travail et richesses dont la loi, qui autorise indéfiniment la subdivision du sol cultivé, tarit de jour en jour les sources.

En ceci règne une telle cécité législative qu'on a cessé naguère de favoriser la rejonction des territoires. Il existait une modeste petite loi qui exemptait des droits du fisc les échanges conclus entre voisins pour agglomérer les champs juxtaposés. C'était trop de faveur, un violent sacrifice. Le budget de 1834 l'a supprimée. Est-ce aveuglement? est-ce frénésie? je ne sais.

Voilà l'action du pouvoir public considéré dans la loi civile.

Observez-la en même temps dans les lois financières.

L'extension de la culture alterne en pâturages et en céréales a été, disais-je tout à l'heure, un des grands ressorts des progrès du sol, de la richesse brute et de la population. Y a-t-il faveur pour l'agriculture, lorsque l'esprit actuel des lois financières, non moins que celui des lois civiles, tend à détendre ou même à briser ce ressort?

En effet, créer la matière brute ne suffit pas; il faut la mettre en œuvre, l'approprier à ses fins. Que ferait l'introduction des nouvelles combinaisons et des plantes nouvelles dans le système agricole, si l'on ne multipliait par elles les bestiaux; par les bestiaux, les engrais; par les engrais, les substances alimentaires, oléagineuses, textiles, toutes les ressources que l'homme et ses arts et ses fabriques sollicitent de la munificence du sol cultivé? La multiplication des animaux est donc, en quelque sorte, la clef des progrès agricoles. Mais ces bestiaux, il faut les acquérir; il faut les loger. Leur acquisition nécessite un appel de capitaux. Les mettre à l'abri des injures de l'air, c'est construire des édifices et appeler des capitaux encore. Le capital employé à l'achat des animaux fructifie, dans le double intérêt de la société et du propriétaire. Le capital mis à bâtir est encore plus fructueux pour le public; il tient au sol, et à cet égard il constitue ces richesses intrinsèques, permanentes, qui, ainsi que je l'ai fait observer déjà, survivent aux nations. Il tient d'ailleurs à diverses professions; il met tout en mouvement. Charpentier, maçon, scieur, forgeron, accourent, travaillent, vivent et font vivre leurs familles. Plus laborieux et plus aisés, ils consomment plus; ils appellent à leur aide le fabricant de draps, de chapeaux, de toiles, de chaussures, d'outils, etc., etc. Par l'effet de ces constructions simples, mais multipliées, l'artisan des villes est mis en jeu comme

l'ouvrier des champs; et quand cette impulsion gagne de village en village, quand elle est répercutée par trente mille communes, pensez-vous que les villes perdent à l'activité des campagnes? que les consommations lointaines payées du sang des guerres ou de l'argent des traités soient indispensables aux débouchés de l'industrie française? que le fisc lui-même, le fisc qui, de ses mille absorbans, repompe la richesse circulante, n'est pas favorisé par l'agriculture, âme de cette opulente et ample circulation?

Mais voici comme y correspondent les lois civiles et les lois fiscales.

Entre les lois civiles, il me suffit d'avoir noté celle qui ordonne la division infinie des héritages; loin d'exciter à bâtir de nouveaux édifices, elle impose aux possesseurs parcellaires la nécessité de démolir les anciens : mettre le sol en table rase paraît être son but.

Entre les lois financières, il faudrait inscrire toute la série des budgets qui, depuis que budget y a, ont pris à tâche de ravir au propriétaire du sol tout moyen d'agglomérer, que dis-je, tout moyen de conserver, des capitaux disponibles.

Le système fiscal qui régit la France est l'ennemi acharné du système agricole. Tout révèle aux yeux cette inimitié absurde; et chaque année en propage les conséquences destructives. Où donc, en son indigence accélérée, la propriété foncière peut-elle puiser les moyens pécuniaires de bâtir les édi-

fices nécessaires à ses progrès ou à leur durée ? Dans son superflu? l'impôt l'absorbe; dans le crédit? dans les emprunts? que Dieu l'en préserve!

Nul doute que la propagation des méthodes réfléchies n'eût été bien rapide sans la pénurie des capitaux dont la formation ou le maintien sont, dans l'état présent des lois et des préjugés, impossibles à l'agriculture. Là donc est son point d'arrêt; là aussi bientôt sera son point rétrograde. En dépit des lumières acquises, la nécessité, si on n'allége son joug, la ramènera dans ses anciennes ornières. De plus en plus restreinte, appauvrie, stérile, elle suffira de moins en moins à alimenter une population dont l'excès lui doit naissance, dont le déclin signalera ses malheurs.

Aux effets subversifs du Code civil, aux ravages continus du fisc, se joint l'hostilité d'une foule de règlemens que l'administration publique oppose aux succès et aux droits de la propriété foncière.

Les plus funestes sont ceux qui prétendent régler le commerce extérieur des céréales.

C'est une chose singulière que la peur dont le gouvernement français est saisi à la moindre apparence de hausse dans le prix du froment; il ne voit pas qu'en ressentant la peur, il l'inspire.

C'est une chose plus étrange encore que l'énergie avec laquelle il tend, par tous ses règlemens et par toutes ses manœuvres, à maintenir le froment à un prix infime.

Deux considérations ont frappé ses regards : il ne sait en détourner les yeux.

D'abord, a-t-il dit, si les blés sont à bas prix, l'ouvrier des fabriques obtiendra son pain à bon compte. Il pourra donc vendre son travail à bon marché. Le fabricant pourra donc vendre à bon marché aussi les produits de son industrie ; il débitera beaucoup ; il fera de gros bénéfices et exportera au dehors de grosses pacotilles qui feront affluer dans le royaume de grandes richesses, lesquelles à leur tour donneront au travail une grande impulsion.

L'autre monologue est : si le prix des blés est avili, que nous importe ? le propriétaire pâtira ; mais assez lui restera toujours pour acquitter l'impôt. Il ne fournira pas du travail à l'ouvrier des campagnes ; mais le peuple campagnard est éparpillé ; ses murmures s'évaporent, et ses mécontentemens ne sont pas contagieux. Dans nos cités, c'est le contraire. L'ouvrier exige un travail assuré, un pain à bon marché. S'il n'a l'un et l'autre, il se ligue, il fermente, il éclate : il proclame ces grandes et terribles paroles des Lyonnais : « Vivre en travaillant, mourir en combattant. » Et nous avons dû à d'autres causes assez de violentes émeutes, pour redouter les troubles dont la cherté serait dans nos villes une cause surabondante.

Tel est le langage : et c'est là l'inverse des idées naturelles ; c'est, comme je l'ai déjà dit, la pyramide placée sur la pointe.

Et au surplus la France n'est pas le seul royaume saisi ou menacé d'un tel vertige. En Angleterre la question des céréales couve une de ces tempêtes où se joue l'esprit des révolutions. « Le froment est trop cher, s'écrient de concert fabricans et ouvriers. Quoi ! si voisins des Français nous payons notre pain le double! le triple! Ouvrez donc nos ports aux blés étrangers. Nous payerons ces blés avec le produit de nos fabriques. Nous vendrons plus, et nous vivrons à bon compte. »

L'ouvrier anglais se trompe : son salaire est proportionné au prix du froment : on l'abaisserait; qu'y profiterait-il ? C'est le fabricant qui a raison de sourire à ce double secret : atténuer le salaire de la main-d'œuvre et accroître le débit des produits. Profit des deux mains, tel est son espoir : et véritablement, ce vœu pourrait s'accomplir si les nations agricoles ouvraient en échange de leurs blés un accès plus large à l'industrie anglaise : matière de douanes dont la solution exigerait un examen réfléchi.

Toujours est-il qu'en Angleterre comme en France la question des céréales est par ses racines adhérente à l'une de ces passions radicales des temps modernes qui attaquent par sa base la société ancienne, je veux dire, à la haine suscitée par l'industrie contre la propriété foncière.

Qu'en ce débat des céréales contre les fabriques, la propriété soit vaincue en Angleterre, les désastres

de la défaite pourront être atténués par deux causes locales : l'une, c'est qu'il n'est pas dans les mœurs anglaises de *vivre de pain seulement ;* l'Anglais ne prend point ce texte au figuré, et le sang des animaux est sa séve nourricière. L'autre cause qui se lie à la première, c'est que, grâce au sol et au climat, la propriété foncière puise autant et plus ses trésors dans le régime pastoral que dans le régime végétal. En chevaux seulement la Grande-Bretagne possède une valeur d'environ un milliard. Leur valeur en France est moindre d'un quart, et la France est d'un quart plus spacieuse. Affaiblie donc sur les céréales par l'industrie qu'enorgueillirait un faux triomphe, on verrait sur l'autre point la propriété territoriale en Angleterre se relever, se rasseoir, faire front encore par la richesse à la multitude numérique, à l'envie industrielle, aux révolutions que suscitent et le nombre et l'envie.

Mais en France le système subversif de tendre à la baisse des blés est sans contre-poids. Des défrichemens en Bretagne ou ailleurs, des efforts de culture, quelques heureuses innovations, pourront momentanément soutenir de niveau la subsistance, la population, et, sinon la richesse consommatrice, du moins les facultés reproductrices. C'est là vivre au jour le jour. Les palliatifs s'useront ; et en définitive, tranchée en France au préjudice de la propriété, la question des céréales y compromet, la subsistance publique dont le froment est l'élément

réel; l'agriculture, dont les céréales diverses sont la vraie colonne; les finances, dont l'agriculture est la source éminente; l'ordre général qui, sans cesse battu par les masses, ne saurait plus trouver son bouclier dans la propriété désarmée, appauvrie, isolée, condamnée à tout par tous.

En Angleterre, d'un côté, dispositions à la violence; mais de l'autre sentiment du droit et aptitude à la résistance; désastres possibles, mais amortis.

En France, aveuglement, ignorance, attaque des deux parts, ruine enfin, tout va de front.

Au parti fallacieux qui croit fortifier l'industrie en énervant l'agriculture, j'opposerai deux chiffres : ils devraient suffire pour résoudre les doutes, pour rendre au bon sens son empire, à la pyramide sa base.

L'hectolitre de froment vendu à 13 fr. paie tout juste ce qu'il coûte (du moins dans les régions au sud de la Loire) : premier chiffre. Je m'y arrête après avoir soigneusement calculé tous les élémens et tous les frais de cette culture, impôt compris.

Depuis quelques années, le prix du froment a flotté entre 12 et 15 fr. A douze francs, le blé ne rend pas ce qu'il coûte; à quinze francs, il donne au propriétaire un revenu qui s'élève un peu au-dessus de rien. Balançant les deux comptes, je trouve à peu près zéro : c'est mon second chiffre.

Partant de ces deux chiffres qui sont deux faits

généraux, je répliquerai aux funestes et imprévoyans réglementeurs :

Pensez-vous que les possesseurs du sol doivent s'amuser longtemps à semer du blé pour l'unique plaisir de voir onduler, comme une vague agitée par le doux zéphyr, une mer d'épis vainement dorés ?

On ne peut pas admettre que huit millions d'hommes soient de leur plein gré éternellement stupides.

D'abord les possesseurs de sol médiocre cesseront de cultiver des terres où des frais égaux ne sont pas couverts par une moisson égale à celle des terrains fertiles.

Puis, les possesseurs du sol fertile aviseront aux moyens d'arracher à leurs terres, par d'autres plantes que le blé, un revenu mieux approprié au capital représentatif de leurs possessions.

Je sais bien que la transposition des cultures n'est chose ni facile ni prompte; il faut le temps d'y dresser les idées, les ouvriers, les bâtimens; et quand un des ministres de la Restauration répondait aux plaintes de l'agriculture sur le vil prix des blés : « Que ne semez-vous autre chose! » il faut l'avouer, sa réponse ne répandait pas sur la question les torrens d'une lumière éblouissante.

Mais à la longue, imperceptiblement, le déplacement s'opérera. Le froment se restreindra; et là est une sorte de révolution occulte et intime qui entraîne à la fois des souffrances pour la propriété,

du préjudice pour l'industrie, des dangers pour l'État.

La propriété déconcertée dans ses habitudes, souffre mille dommages occasionnés par des erreurs, par des non-valeurs, par les avances que l'innovation même heureuse exige. Tous ses effets pour substituer au blé mieux que le blé, n'obtiendront pas des résultats aussi brillans que la culture de la garance à Avignon, de la betterave à sucre dans les lieux du nord où elle a pu prendre racine.

L'industrie souffre à son tour; et les beaux raisonnemens exposés tout à l'heure sur l'avantage de fournir à l'ouvrier des villes beaucoup de travail et beaucoup de pain à bas prix, afin de vendre au dehors beaucoup de produits fabriqués, viennent expirer précisément contre ce vil prix de la denrée qui fait le pain. Quoi! l'industrie française a, dans ses propres foyers, un marché de plusieurs millions de consommateurs; et elle aurait l'espoir d'en trouver au loin quelque autre d'une égale importance, d'un lucre égal pour elle! Je porte à huit millions le nombre d'hommes mûrs qui tirent de la culture des terres leurs moyens d'existence. Leurs familles triplent ce nombre. Voilà vingt-cinq millions d'habitans à vêtir, à chausser, à loger, à voiturer, etc. La France est-elle donc comme la Hollande qui, si elle fabrique, est tenue de chercher à qui vendre? C'est à la France que la France peut vendre commodément et abondamment. L'industrie française

trouve dans la population agricole ses vingt-cinq millions de consommateurs. Que prétend-elle de mieux! Ah! elle prétend ruiner d'abord ces consommateurs naturels et exiger ensuite qu'ils consomment ses produits! exigence par trop folle; et néanmoins telle est la méprise constante de nos gouvernemens. Tous, à peu près, ont voulu commencer par la fin. Ils ont paru s'être proposés ce théorème-ci : *Ruiner le grand peuple agricole afin que le petit peuple industriel vende beaucoup à qui ne pourra rien payer.* Mais de rien on ne fait rien : *ex nihilo nihil*, vieil axiome de l'École et du bons sens! C'est un peuple riche et non un peuple pauvre qui achète et consomme. Que le propriétaire du sol réalise de copieuses recettes, et il fera de copieuses emplettes. Il n'en est pas du propriétaire agricole comme du rentier spéculateur. Le rentier ne voit que l'or, n'a besoin que d'or, songe à capitaliser or sur or. Rien, au contraire, n'est moins thésauriseur que le possesseur de la terre. Soit goût, soit nécessité, il ne recueille que pour répandre. La terre est avare, est exigeante; toujours quelque chose d'urgent manque à ses besoins : toujours il faut creuser, planter, bâtir. L'élégance succède aux ouvrages producteurs; et tel est le charme inhérent à la propriété de cette terre par qui le Créateur donne à l'homme sa nourriture en échange des sueurs de son front, de ce front, dit Milton, *cicatrisé par la foudre*, que le possesseur résidant prodigue, à la prospérité et

à l'embellissement de la glèbe où le lie sa destinée mortelle, les ressources dont le rentier tourmente un luxe stérile et d'oiseux loisirs. L'or venu des moissons ne dormira pas; il circulera vite; il passera aux ouvriers des campagnes, de ceux-ci aux artisans et aux fabriques. Mais cette effusion de salaires que le riche propriétaire étend par lui ou par ses nombreux ouvriers sur les produits de l'industrie, se réalisera-t-elle si le propriétaire est retenu par un avilissement systématique de ses denrées dans une désolante et improductive détresse?

J'ai ajouté qu'une révolution agricole tendant à exclure le blé de la culture, aurait en outre de graves dangers pour l'État. C'est un danger sans doute et un grave dommage que l'altération d'un objet de commerce qui roule sur une valeur d'environ deux milliards. Mais quel danger et quel dommage quand l'objet repoussé touche aux nécessités élémentaires de la vie! Or, le vil prix stérilise; la cherté fertilise.

La première de ces considérations ne souffre pas de réponse; alors surtout qu'il s'agit, non de lui substituer une autre valeur comme les produits de la betterave ou de la garance, mais de remplacer l'abondance par la disette.

Répondra-t-on à la seconde, que faute de blés indigènes on se nourrira de blés étrangers? C'est la solution qui charme les habitans et écrivains de Paris.

La dérision devrait être la réplique unique et pé-

remptoire à ce triste subterfuge. Néanmoins ajoutons-en trois autres :

L'une, c'est que la nourriture de la France exigerait chaque jour l'arrivage en nos ports de deux cents navires chargés de blé : ce serait six mille navires par mois : et où trouver tant de navires et tant de blés?

Une autre, c'est l'exportation immense du numéraire nécessitée en cas de disette, par l'importation des blés du dehors. En 1833, blés extérieurs et intérieurs ont été à bien vil prix : et cependant n'a-t-on pas évalué à la somme énorme de cent millions, le prix soldé, comme en se jouant, aux étrangers pour les grains qu'ils nous ont vendus bien mal à propos, à nous Français dont les greniers regorgeaient?

Une troisième réplique est plus grave. Par blés étrangers, on entend d'ordinaire les blés russes embarqués dans les ports de Crimée. En effet, aujourd'hui la Pologne verse, sous les auspices de la Russie, ses blés dans la mer Noire; les contrées moscovites qui s'abaissent vers cette mer abondent aussi en froment : et grâce à cette double source, la Russie peut, avec avantage, vendre aux ports français pour 7 fr. l'hectolitre de froment que le sol français ne peut pas fournir à 12 ou 13 fr. sans empiéter sur ses capitaux. L'appât est tentant pour un consommateur. Mais vienne une guerre; vienne un jour où la Russie, prenant une attitude menaçante

et sacrifiant passagèrement les intérêts de son agriculture à ceux de sa politique, veuille frapper le sol français, comme autrefois Dieu frappa le sol de l'Égypte, de sept ans de stérilité. D'un signe, elle fermera ses ports. Le sol français, livré dès longtemps sur des points nombreux à d'autres plantes que le froment, ou à la vaine pâture, ne suffira plus à la consommation. Une longue désuétude ne se redresse pas à l'instant. En vain on tendra la main à l'Amérique du Nord qui est loin, qui ne donne rien pour rien, qui peut-être elle aussi serait hostile envers nous : et là d'ailleurs la surabondance des grains en faveur des marchés européens décroît de plus en plus, à mesure que la classe industrielle se nivelle en nombre avec la classe agricole. Quoi qu'il en fût de cet aide extérieur, quoi qu'il advînt d'une abjecte dépendance, il y aurait, dans les lieux façonnés aux arrivages de Russie, cherté, anxiété, disette peut-être : ou, si la disette est adoucie par les autres alimens nutritifs que j'ai mentionnés, il y aura du moins dans les impatientes et exigeantes cités de France une telle perturbation de valeurs ou d'habitudes, qu'il sera difficile d'échapper à des contre-coups terribles.

A cet égard, l'on ne sait de quoi s'étonner le plus, de la prévoyance des Russes ou de la cécité des Français. J'ai ouï dire qu'aux traités de 1814 et 1815, un article occulte assurait à la Russie la libre importation de ses blés dans les ports du midi de la France.

Plus la faute serait grave, plus il serait injuste de l'affirmer au hasard. Mais y a-t-il hasard à affirmer que les ministres français, témoins silencieux durant soixante ans des progrès russes et en Turquie et en Pologne, n'ont point aperçu l'étrange envahissement du sol français par le sol moscovite? Un poëte pourrait dire avec vérité que les conquérans du Nord ont desséché la Garonne, le Rhône et la Saône pour enfler le Borysthène. Plus prosaïquement, observons la direction actuelle des blés de Pologne. Autrefois ils n'avaient d'autre débouché, à peu près, que la Vistule et les contrées septentrionales. Les blés du centre et du Sud s'encombraient ou abondaient moins. Maintenant que le cours entier du Borysthène coule sous les lois de la Russie, les blés du centre et du midi russes se font jour dans la Méditerranée. Ils abondent, ils affluent en Provence; ils s'y glissent même au travers de prohibitions fictives ou indulgentes. La Provence, dotée d'autres dons, est disgraciée pour les grains; mais ses voisins de France en surabondant, un équilibre utile à tous s'établissait par deux lignes de navigation. De l'Ouest, les affluens de la Garonne et le canal de l'immortel Riquet, apportaient les fromens du Languedoc; du Nord, le Rhône et la Saône accumulaient en Provence les grains de la Bourgogne. Ainsi s'entr'aidaient trois opulentes provinces: elles échangeaient leurs richesses dans un bénéfice commun. Depuis peu d'années, la Bretagne y ajoute, en tournant la péninsule espa-

gnole, les blés plus nombreux que sa culture améliorée tire de ses défrichemens. Que la Bretagne ait ouvert une route à ses produits : rien de plus juste ; la concurrence entre Français est de droit. Mais pour la Russie, voyez où ont abouti d'aveugles diplomates, classe d'hommes qui, dès longtemps en France, choisis sous les auspices de la cour ou des factions, l'une et les autres également aveugles, prirent pour du raffinement et pour de l'importance, l'art de ne rien faire, ou de faire des riens, ou de faire mal. Déranger tous les rapports de la propriété en France, fut certes œuvre mauvaise, et elle fut inaperçue de ses auteurs. Aujourd'hui il faut opter. Il faut, ou dégager sincèrement le sol français d'une lutte qu'il ne peut soutenir contre le sol vierge et fécond de la Russie méridionale, lutte qui lui enlève le marché intérieur comme le délire de la révolution lui a ravi les déversoirs lointains de Saint-Domingue, des autres Antilles, de la Louisiane, etc. ; ou subir les conséquences d'une subversion agricole qui livrera la propriété aux chances des essais, fermera à l'industrie ses voies les plus larges, compromettra éventuellement la sécurité de l'État.

Et comment l'État français jouirait-il impunément à cet égard d'une profonde sécurité, quand les autres États d'Europe, naturellement bienveillans pour l'agriculture, sont enveloppés eux-mêmes dans ce pronostic menaçant? Eux du moins le savent. C'est une affaire que les subsistances aux yeux

du gouvernement britannique, et ses regards ne s'arrêtent point aux superficies. Il y a peu d'années, il donna mission spéciale à un agent habile d'explorer l'approvisionnement général de l'Europe. Cet agent fut M. William Jacob. Lisez son rapport. Il en résulte

1° Que l'emmagasinement des grains en Europe ne s'élevait qu'à douze ou treize millions d'hectolitres;

2° Que la consommation annuelle de l'Europe est de six cents millions;

3° Que l'Europe n'avait ainsi en avance qu'un cinquantième de ses besoins, c'est-à-dire l'approvisionnement *d'une semaine;*

4° Qu'une intempérie partielle absorberait cet excédant;

5° Que l'interruption du travail producteur de trois millions d'hommes exposerait l'Europe à la famine.

Grands ministres, grands industriels, paisibles Parisiens, de ces données déduisez vos conclusions.

Assurément vous savez que la consommation annuelle du peuple français (et chaque année est progressive) s'élève à quatre-vingt-dix millions d'hectolitres. Direz-vous que la somme des productions est égale? Oui : peut-être elle égalerait, peut-être elle excéderait les besoins, si vous n'étouffiez pas le germe des capitaux qui accroîtraient les bestiaux et les engrais, si vous ne donniez pas trois

primes à la stérilité, par l'accumulation de l'impôt, par la subdivision des terres, par le vil prix de la denrée; soit. On vous accordera qu'aujourd'hui il y ait encore balance entre le besoin et l'aliment; or calculez:

Que vos récoltes s'affaiblissent d'un *septième*, vos campagnes se réfugieront dans l'usage de leurs végétaux supplémentaires. Mais vos villes! Autant de villes, autant de révoltes; le fantôme de la famine y est indomptable: et ce *septième*, pour l'enlever, que faut-il? Une gelée de février comme en 1709, ou les pluies surabondantes d'un des mois de l'été (1).

Que le vide des récoltes ne soit que d'un *huitième*, où serait votre complément? chez l'étranger; vous lui montreriez vos millions; et l'Europe à ce prix vous apporterait sa réserve entière. Que vous donnerait-elle en épuisant tous ses magasins quelconques? l'alimentation de *cinq semaines*.

Et pour vous ravir jusqu'à cette ressource aussi ruineuse que hasardeuse, que vous faudrait-il encore? Je me trompe ici: ne parlons plus au conditionnel: disons: que vous faut-il? Précisément il faut ce que vous faites; en Espagne, enlever par votre compli-

(1) Ou un léger accroissement dans l'exportation, comme il vient d'arriver en 1839, pendant qu'on imprime ce livre: exportation qui a mis l'ouest de la France en révolte, le gouvernement en désarroi, et le commerce des céréales en banqueroute: prévisions ainsi que d'autres trop tôt réalisées.

cité trois millions d'hommes aux travaux de la culture. Autre moyen : il faut en Pologne favoriser des insurrections uniquement subversives. Autre moyen: il faut en alarmant et provoquant la Russie avec aussi peu de force que de combinaisons, livrer la Romélie Turque aux dévastations militaires. Autre moyen plus rapproché : en France, il faut détacher des champs par l'instruction primaire ou autrement, trois millions de cultivateurs: et ils s'y prêteront sans peine, à l'aspect des barreaux, des tribunes et du budget. Les moyens donc ne manquent point: je vous en indique un bon nombre: à vous le choix.

Oh! non, ce n'est pas de ce ton que je m'exprimerais, si les arbitres de la *grande nation* et de la grande ville ne m'apparaissaient frappés de l'une ou de l'autre de ces infirmités incurables : la surdité ou la stupidité. Ne pas comprendre est leur faiblesse ; ne pas entendre est leur volonté. Eux se troubler en face des chiffres qui menacent les subsistances ! — Nulle apparence, répliqueront-ils ; cela se perd dans les espaces du possible ; du moins c'est bien loin. Jouissons du présent. La terre est féconde ; la propriété est patiente ; et quel bonheur surtout pour un gouvernement oscillatoire, quel bonheur et quel point de repos, à l'aspect du froment qui, nous l'espérons, tombera par notre *péritie* (comment mieux dire ?) au prix de 7 à 8 francs par hectolitre ; au touchant aspect du demi-kilogramme de pain ou même du kilogramme entier, réduit à 10 centimes ;

Digitized by Google

c'est-à-dire, du pain réduit à deux sous ou à un sou la livre ! Quelle abondance ! quelle joie ! quelle activité dans les fabriques qui nourriront pour rien leurs innombrables ouvriers dont les sylphes apparemment consommeront les œuvres ! O heureux peuple !

Le Néologisme admiratif de ces savans hommes n'empêcherait pas qu'en leurs scènes d'allégresse la propriété territoriale (c'est-à-dire les trois quarts du sol cultivé) ne substituât rapidement le chardon à l'épi. Ses possesseurs ne seraient pas longtemps surchargés seuls des haillons de la misère : et en définitive, du sein des jouissances déréglées sortirait l'appel infaillible fait par l'avenir à la famine.

A ce parti fallacieux, j'opposerai deux principes qui en sont le rebours, et que je regarde comme deux vérités incontestables.

L'un, c'est qu'examen fait du capital des terres, du prix de la main-d'œuvre, du taux de l'impôt, des chances de déperdition, la législation relative au commerce des grains doit tendre à maintenir l'hectolitre de froment au prix approximatif de 24 francs dans le midi, et d'environ 18 à 20 francs au nord. Ce dernier prix peut suffire au nord, si l'inégalité observée d'ordinaire entre ces deux zones est fondée sur des motifs solides : je les ignore.

Vingt-quatre francs par hectolitre ! s'écrieront avec effroi et le ministre financier qui verra dans ce tarif la ruine de l'industrie, et la politique du jour

qui frémit à l'idée d'une révolte populaire. Un mot suffit à ma réponse. C'est qu'en 1790, quand les économistes *constituans* forgèrent l'impôt territorial, ils prirent pour base le cinquième du revenu net. Or, le revenu du propriétaire, ils l'apprécièrent en supposant à l'hectolitre du froment le prix moyen de *vingt-quatre francs* en valeur vénale. Ce chiffre fut le prix *officiel*. Dans leur générosité ils disaient: La moitié de ce prix, impôt et tous frais déduits, formera la richesse du propriétaire, car il donnera 5 francs à l'impôt; 7 ou 8 francs aux frais de culture. Douze francs nets par hectolitre seront conséquemment la rente de son sol. J'ai exposé plus haut que le prix moyen du froment atteint de nos jours année moyenne, *quinze* francs au plus; sur lesquels, 13 francs sont prélevés par les frais et par l'impôt ordinaire. Donc il ne reste au revenu net que *deux* francs au lieu de *douze*. Donc ce revenu est atténué des *cinq sixièmes*. Donc au lieu d'un cinquième de sa valeur, c'est le tiers au moins que l'hectolitre de froment livre à l'impôt.

Depuis 1790, le prix hypothétique de 24 francs par hectolitre de froment est le pivot de l'impôt foncier; et l'impôt foncier est le pivot de toutes les finances. De là suit cette alternative: ou tendez sans cesse à maintenir le prix vénal de 24 francs, ou diminuez le principal de l'impôt foncier. Or, comment diminuerez-vous le *principal*, vous qui chaque année en aggravez les *centimes* additionnels! centimes d'au-

Digitized by Google

tant plus pesans que le prix courant du froment est disproportionné en moins avec le type originaire de 24 francs! Et voilà maintenant ces centimes portés à environ 75; c'est-à-dire que le principal de l'impôt primitif tend à se doubler!

Vous craignez la révolte qui ne s'inspire que de votre peur : et vous créez l'oppression du sol, démontrée arithmétiquement contraire à la volonté de votre *Constituante*, ruineuse en fin de compte pour le pauvre comme pour le riche, pour l'industrie comme pour le territoire.

Tel est, en un mot, le théorème arithmétique à déduire des données précédentes; et vous y pouvez compter : « c'est qu'au prix soutenu de 12 francs l'hectolitre succède forcément le prix de 30 francs. »

Mais ce dernier prix est celui de la disette : c'est le symbole de l'indigence. Il n'enrichit qu'en apparence le producteur qui n'a pu ou voulu produire une denrée infime; il ruine et désole le consommateur qui ne peut plus atteindre à sa denrée première.

Supposer avec les journaux de Paris qu'en 1838, époque où une cherté soudaine a produit des désordres, la France a doublé la quotité de ses fromens, c'est créer sans le savoir, c'est du moins proclamer, un miracle en économie politique. Les tableaux administratifs n'y font rien. Il suffit de la cherté pour démentir l'abondance.

Au surplus les prix moyens qui servirent de base

à la *Constituante* pour fonder l'impôt foncier, furent à peu près le cours et la délimitation admis sous l'empire de Napoléon. On peut s'en référer à l'inspection de la moyenne des mercuriales.

Qu'un tel cours ne soit assujetti qu'aux variations de la nature, et le possesseur du sol aura un revenu liquide et il ouvrira de toutes parts les vrais canaux de la richesse. Qu'une telle législation soit invariable, soit sincère, soit franchement garantie des concessions occultes et contradictoires, et le commerçant pourra spéculer à ses risques et périls, absorber en temps d'abondance les grains superflus, ouvrir en cas de disette ses magasins remplis par la sagesse et vidés par l'intérêt de tous.

L'autre principe à suivre, c'est de tendre à désobstruer les villes, à accroître la race des cultivateurs permanens. Les bras robustes manquent aux campagnes. En vain la population générale se développe avec luxe. Dans les champs, elle est toujours clair-semée par l'effet des causes morales. J'ai déjà noté la démoniaque ambition qui saisit le jeune campagnard et le traîne aux villes, tête baissée. Observons de plus la zizanie qui sépare de bonne heure les enfans et le père. Quand le père dit à ses enfans : « Un ouvrage se présente, travaillons en commun ; la famille en profitera. » Non pas, répondent les fils : chacun pour soi. Ils quittent la maison, s'éparpillent, et laissent le père avec une femme âgée et une fille infirme, réalisant le triste apophthegme

qu'un père nourrirait cent enfans, quand cent enfans ne nourriraient pas un père. L'égoïsme, ainsi que l'ambition, ainsi que la vanité, dépeuple les maisons rurales. A défaut d'ouvriers, les cultures savantes ou variées avortent ; et même, dans l'exécution des systèmes vulgaires, le propriétaire manque l'à-propos d'une semaine ou d'un jour que l'active nature a fixés pour les plantes et pour les saisons. En outre, le grand propriétaire est obligé d'agir dans le sens du Code civil, en subdivisant ses domaines, en réduisant chaque petite ferme à la proportion des petites familles qu'énerve la dispersion des fils égoïstes : morcellement sur morcellement d'où résulte l'atténuation des bestiaux, des engrais, des travaux utiles de la culture, et en définitive l'amoindrissement des subsistances.

Sous tous les rapports, il importe ainsi à l'État que la population agricole soit progressive, que la population citadine soit restreinte au point où elle ne s'alimentera que du superflu de la première.

Telle est, aux yeux de la réflexion et de l'expérience historique, la situation naturelle de la *pyramide*. L'imaginer autrement m'est impossible.

Or, dans cette législation que j'examine au sujet des céréales, qu'observons-nous dans les intentions, dans les actes, dans les règlemens, de l'administration publique ? Précisément l'inverse. C'est tantôt une législation vague, flottante, indécise ; tantôt des

règlemens évidemment hostiles et des actes subitement funestes.

En déduirai-je la conséquence que l'agriculture française est favorisée par le pouvoir; que, dans leur propice concert, vingt-cinq millions d'habitans trouvent l'aisance; et trente-deux millions, la sécurité? Non, non: ma conclusion est positivement contraire.

Et qu'on ne pense pas que la législation hostile envers le développement de la propriété sous le rapport le plus étendu, celui des céréales, lui soit favorable à d'autres égards; en sorte que le savant agronome puisse, à son gré, reverser sur d'autres cultures les capitaux et les soins féconds qu'il serait contraint de refuser au froment. Non, et ceci est toujours une chose merveilleuse : en ce royaume immensément agricole, tantôt le pouvoir public désole la propriété par son abandon; tantôt il la frappe de règlemens hérissés d'obstacles et de contre-sens. Force est de citer encore.

Lisez toutes les chartes constitutionnelles. A l'envi l'une de l'autre, elles ont dit : « Tous les Français sont égaux en droits. » Fort bien. Mon voisin et moi habitons une contrée absolument semblable. Nos champs se touchent : une pierre taillée les sépare seulement. Sur la face gauche de la pierre est écrit : *Lot;* sur la face opposée : *Corrèze.* Voilà ce qu'on appelle deux Départemens. Rien de plus arbitraire et de plus vague que leur délimitation. A l'un, per-

mis de cultiver le tabac; pour l'autre, cette culture est prohibée; et s'il s'avise d'en planter un pied, l'amende et la force publique en font justice. Cependant, mon sol est aussi gras que celui de mon voisin : son revenu est quatre, le mien est un. Pourquoi ce dommage? Et où donc est, non la faveur, mais la protection de la propriété? Où est surtout la pierre philosophale, l'égalité en droits?

Le fisc en profite, disent-ils. Mais il profiterait aussi fort et ferme si la vigne était limitée à un canton, et la soie à un autre. Est-ce qu'ils en reviennent, dans leur XIXe siècle, à la science du monopole qui supprime si bien d'un seul acte et la production et la consommation?

D'un sol riche, passez au terrain aride. Voici un champ escarpé et couvert de cailloux brûlans. Il est d'une stérilité parfaite. Je l'ouvre à grand frais; j'y plante une vigne. Cinq ans s'écoulent sans que j'aie recouvré de mes frais autre chose que des frais nouveaux et de pénibles soins. Enfin la vendange arrive; le vin est fait et mis en vente. Dans l'intervalle, un nouveau cadastre a jugé qu'ayant donné au sol une valeur de plus, je dois au fisc un impôt de plus. Soit; le surcroit d'impôt est payé. Mais, définitivement, ce vin spiritueux ne va-t-il pas m'indemniser et de frais de plantation égaux à la valeur première du terrain et d'une attente de cinq ans égale à un préjudice de vingt-cinq pour cent? Non. L'acquéreur observe que le fisc ne lui fera grâce ni du droit

de mouvement au sortir de mon domaine, ni du droit d'octroi à l'entrée dans la ville, ni du droit de détail à d'autres entrées dans d'autres caves. Que sais-je? que d'impôts sur ce malheureux vin! il les subit tous; et aux frais de qui? l'acquéreur les demande ou au planteur ou au consommateur. S'ils sont retranchés du prix vénal offert au planteur, rien ne reste à celui-ci. S'ils sont ajoutés au prix exigé du consommateur, ce dernier se retire devant une cherté factice. Le vin n'est pas vendu et reflue vers sa source et s'y engorge; et de sa stérile abondance le fisc a l'art de composer tout à la fois la ruine du planteur et la détresse du consommateur.

Ne croyez pas que les vins de prix soient seuls victimes de ces oppressions. J'ai vu à Bourges l'impôt exigé pour des vendanges apportées dans des sacs de toile. Le contenant peut faire imaginer la qualité du contenu. De vin, nulle apparence; les grains en grappe ressemblaient à des grappes de balles de fusil. Indigné d'une telle exaction, le paysan les brisait contre le mur extérieur, aux portes de la ville; il pleurait; et j'usai en vain mon autorité à solliciter pour lui, du fisc, une justice que le fisc refusa.

L'agriculture française ne produit pas assez de laines pour satisfaire aux besoins des fabriques. Encouragez donc la multiplication des troupeaux. Mais non. Le fisc ne se borne pas à décourager l'extension des pâturages, à tarir les capitaux néces-

saires à l'achat des troupeaux et à la construction de leur logement. Pour favoriser, dit-il, les fabriques, il faut atténuer le prix des laines; il faut établir un concours entre les laines indigènes et les laines étrangères. Les frontières s'ouvrent aux dernières, et elles s'ouvrent non-seulement pour suppléer à l'insuffisance de laines françaises qu'on restreint par tant de fautes, mais avec la vue très-précise d'opérer une baisse dans le prix des matières. En conséquence, l'on combine le tarif le plus favorable au fabricant, le plus ruineux pour le propriétaire. Tel est le fond du système dont l'application entière n'a été que momentanément suspendue ou modifiée. Et l'on s'imagine que la propriété va se jeter gratuitement, pour l'avantage des fabriques, dans le système pastoral où toutefois se développerait l'une des plus abondantes veines de la richesse publique!

Moins d'animadversion, mais souveraine inadvertance pour une autre espèce d'animaux, les mules et mulets dont la Bretagne, le Poitou, la Gascogne abondent. Préfet des Hautes-Pyrénées, en 1814, j'ai vu les Espagnols acheter pour trois cent mille francs de ces animaux, à une seule foire d'une fort petite ville, quoique des monceaux de neige eussent déjà obstrué les passages de France en Espagne. Signaler cette abondante recette au gouvernement, fut alors de ma part peine perdue: car, qu'en retirait le fisc? et puis, était-ce un produit de per-

cales et de casimirs? Deux vices radicaux dans les quadruples soldées par les Espagnols! Oh! nommez une manufacture de drap ou de coton. Le ministre spécial sait, du moins à peu près, où vont ces tissus, en calcule les bénéfices, en favorise l'exportation. Mais demandez à tout ministre d'agriculture ou de commerce, où vont les mules de France, quels capitaux leur vente fait refluer en France? Il l'ignore; s'il le sait, il n'y songe. Jamais tel souci ne troubla le sommeil de MM. Lainé, Decazes, Corbières, Martignac, etc. Le régime des chambres a bien d'autres intérêts et d'autres sollicitudes! Eh! quoi? devait-on dire à eux et à leurs successeurs, vous ne connaissez pas un des vingt tributs que la France lève sur l'Espagne! vous ne saisissez pas toutes ces pompes aspirantes que Louis XIV avait établies par delà les Pyrénées et par delà l'Atlantique! Quoi? vous ignorez que la France était sous les noms espagnols, le vrai propriétaire du Mexique et du Pérou! par ses produits, par ses bestiaux, par ses fabriques, elle absorbait les trésors de l'Amérique, quand cette Amérique, maintenant désolée sous vos auspices de Constitutions et de destructions, était riche en métaux, et épanchait son Pactole dans les bourses françaises. Apaisez donc le Mexique; pacifiez le Pérou: du moins, ouvrez tous vos passages vers leur métropole. La malheureuse Espagne, même à défaut de ses colonies, a encore besoin de nos mules pour labourer son sol; de nos troupeaux

pour se nourrir; de nos étoffes pour se vêtir; de nos rubans et de nos soies pour se parer: nous avons besoin, nous, des piastres et des quadruples de l'Espagne.

Maîtresse de l'Amérique, elle nous les prodiguait. Du peu qui lui reste, elle solderait encore nos denrées et nos fabriques. C'est la mine où le Midi français puise ses espèces; mine à peu près seule pour lui, et meilleure que la possession de Potosi. Épuisé par les exactions des budgets parisiens, où donc le Midi retrouvera-t-il ailleurs des métaux pour assouvir vos demandes, hommes nouveaux de gouvernement? et quand le dernier écu sonnant disparaîtra de la circulation, où retrouverez-vous ces impôts directs et indirects? Et voilà qu'aujourd'hui vous meurtrissez, vous ensanglantez, vous desséchez, par les moyens tour à tour les plus absurdes ou les plus infernaux, cette déplorable Espagne, sans vous douter (je ne parle ici que d'intérêts pécuniaires), sans vous douter, dis-je, qu'appauvrir un Espagnol, c'est ruiner vingt Français, aux applaudissemens de mille Anglais.

On a vu des peuples courir sottement à leur perte: le peuple français surtout y excelle constitutionnellement: mais y courir encore criminellement! c'est bien fort.

N'anticipons point ici les considérations sur l'impôt. Il ne s'agissait, en ce moment, que d'examiner quelle a été et quelle est l'influence de l'administra-

tion générale sur la propriété foncière : et de bonne foi, ma plume s'est-elle égarée en casant, tout naturellement, comme de plein droit, divers objets ruineux au nombre des faveurs dont le pouvoir public depuis quarante ans, tout en se jouant à travers les phrases, écrase avec l'agriculture la propriété foncière?

Je pourrais allonger ce dur bilan de faveurs occultes ou patentes. Le sujet abonde : mais scruter plus les détails serait trop dire. Cependant, il est un vaste objet dont l'importance s'applique à toutes les communes du royaume, même aux alentours de Paris. L'énoncer n'est pas d'abord chose facile : tant on a des idées justes sur les plus nombreux intérêts! Que n'ai-je à énoncer les routes suivies par l'armée de Cambyse en Égypte, et par les dix mille de Xénophon en Asie! Les académies de science et les ministres savans y prêteraient l'oreille. Mais comment parler à la France de ses routes intérieures, des chemins *communaux?* Mon sujet pourtant m'oblige à tenter l'aventure.

J'en suis à examiner le sort des denrées extraites du sol et le cours qu'elles suivent sous les auspices tutélaires de l'administration générale. Ces fromens, ces vins, ces laines, ces bois, doivent-ils mourir sur place? Dans cette hypothèse, à quoi bon? Un bloc de marbre aurait autant de prix. Il faut que de la place où la nature a produit les denrées, elles arrivent d'abord au dépôt commun du propriétaire,

puis au marché du consommateur. D'ordinaire ces denrées sont pesantes, sont volumineuses. Comment les mouvoir si le ruisseau voisin manque de pont; si les côtes ardues sont dénuées de contours; si des aspérités presque insurmontables hérissent le terrain; si les boues creusent des gouffres où les attelages s'engloutissent en hiver et s'épuisent en été?

Tel est pourtant l'état de la viabilité en France dans la plupart des communes rurales : une ligne de douanes, un cordon sanitaire ne les rendraient pas, en de certains lieux, plus inaccessibles les unes aux autres. C'est là un fléau grave et continu pour l'agriculture. Il triple ses frais et diminue d'un tiers ses valeurs. Quelquefois il les réduit à rien, à moins que rien, puisque le zéro des recettes laisse en passif les frais de culture et d'impôt; et cette nullité se présente même à la proximité de ces magnifiques routes royales, où vole sans obstacle l'élégante calèche du voyageur insouciant qui s'écrie : Tout est bien,.... Voici un exemple du mal :

Il est en France peu de routes mieux dessinées que celle dont M. Turgot dota le Limousin pour réunir, par Limoges, Paris avec Toulouse. Elle honore le nom de cet homme célèbre, excellent administrateur secondaire et mauvais ministre en son temps, bien qu'il eût été l'aigle du nôtre. Le dernier département que j'ai régi, est longtemps divisé par cette belle route, en deux parts. A l'Ouest,

sont les vignobles; à l'Est, les montagnes qui s'élèvent jusqu'au Puy-de-Dôme. De ces deux parts, l'une surabonde en vin; l'autre, en eau. Ce sont deux genres de richesses fort différentes. Unir par une route transversale deux pays où le besoin d'échanges réciproques est si sensible, fut une idée qui me frappa d'abord. On mit la main à l'œuvre. Mais en attendant, la nature accorda aux vignobles d'abondantes vendanges, et les vaisseaux de bois manquèrent pour recevoir le vin : tandis que la fraction montagneuse abondait en bois superflu et buvait de l'eau en quantité. Il y eut nécessité pour celle-ci de se passer de vin; pour celle-là, d'en maudire la désolante largesse; elle la maudit au point que, dans une seule de ses communes, on jeta à terre cent mille litres de ce vin désastreux. Interrogez les populeuses communes d'Alassac, de Voutezac, etc. Oh! qu'à l'avenir un tel emploi des dons de la nature n'accuse plus l'impéritie ou l'impuissance des gouvernemens pour qui, hors de Paris, la France n'est qu'un brouillard obscur!

En un mot, et cette expression est ancienne, « abondance n'est pas richesse. »

Les produits territoriaux pourront passer de l'abondance à la richesse, quand les chemins de dernier ordre où s'absorbe, au détriment de tous, une forte partie de leur valeur, quelquefois leur valeur entière, ne seront plus frappés de l'oubli ou du dédain ou de l'impuissance.

L'oubli des chemins communaux n'a pas été absolu. Une loi fut faite en leur faveur, il y a dix ans; loi sage, utile, mais élevée sur de trop frêles bases. Jamais une impulsion forte, imprimée par le gouvernement supérieur, n'en a généralisé l'application : jamais surtout la puissance des moyens ne fut mise à côté des articles de loi.

Ils ne sont pas faciles, je l'avoue, ces moyens. Plus d'une fois, en plusieurs lieux, j'ai personnellement traité cette matière avec un soin particulier; je l'ai maniée et remaniée. Un succès complet n'a pas comblé mes vœux. C'est qu'au fond de toutes les combinaisons assorties à l'ordre actuel des choses administratives, s'est toujours rencontré un impôt de plus. Qu'on l'appelle *prestation en nature*, souscriptions volontaires, centimes spéciaux; c'est toujours impôt foncier sur impôt foncier; toujours la propriété s'épuisant pour soulager la propriété; toujours un cercle vicieux et ruineux.

Il y a, dans cet objet-ci, trois circonstances également frappantes: le gouvernement est injuste, s'il demande un impôt; la propriété est aveugle, si elle l'accorde; l'agriculture est impossible, si l'état présent des communications intérieures n'est fortement amélioré.

Attendre que des Chérubins vinssent dégager partout l'agriculture française des langes de douleurs où elle s'étouffe, serait commode; et le calcul des frais serait très-simplifié. A défaut, le fisc seul peut sacri-

fier ou, pour mieux dire, restituer à la propriété foncière une parcelle des trésors que la propriété lui prodigue.

Expliquons bien, à cet égard, que la pauvreté la plus complète est le partage de la plupart des communes françaises. Les unes, il est vrai, possèdent des terrains livrés à la pâture, mais sans revenu liquide. Quelques autres ont conservé leurs bois : ce sont les heureux du siècle; ils font exception. Beaucoup possédaient des propriétés. Napoléon, dans un de ses momens de détresse et de délire, fit saisir ces biens, les vendit, mit à nu les communes : et toutefois, il faut qu'elles soldent vingt objets d'onéreuse dépense, le Bulletin des lois, le presbytère, l'église, les actes civils, les fontaines, l'horloge, le tambour, etc.

Que de tâches! par quels moyens y vont-elles suffire? Le budget national prévient leur demande. Il aggrave leurs impôts d'un vingtième; c'est-à-dire, *de cinq centimes.*

Cinq centimes sont-ils suffisans? Non : dans ce cas, on les autorise à s'imposer d'autres centimes; et, Dieu sait, de centime en centime, où l'on va! Et par exemple, voici qu'en 1834 il prend fantaisie d'enseigner la lecture aux petits pâtres des champs par administration publique : et attendu que l'administration n'a pas assez de plus d'un milliard pour apprendre la lecture à qui bon lui semble; attendu aussi que le capitaliste, comme le pharisien, doit imposer des

fardeaux et n'y pas aider, la propriété foncière payera de 1834 et désormais, trois bons *centimes* ajoutés à ceux dont elle ne portait pas quantité suffisante.

Mais par delà ces choses et bien d'autres, restent encore aux communes l'entretien ou la confection des chemins et des ponts sans lesquels les denrées de leur sol vont périr dans l'immobilité. Quels autres moyens se présentent? rien de plus simple. Voici que 1838 pourvoit aux chemins, ainsi que 1834 a pourvu à la science des pâtres. Une ardeur soudaine au nom des communications rurales se manifeste en lois, règlemens, agens, salaires, plans de terrain. Mais tracer des lignes sur le papier ou des routes sur le sol, sont deux choses. Comment réaliser ces lignes? — Par le trésor public? il ne prête à la propriété que ses pressoirs à mécaniques de rôles et d'huissiers. — Par le *contribuable?* (mot générique naturalisé dans le jargon vulgaire.) Qu'est cet homme? est-ce l'Esquimau, le Turc, le Tartare? il n'en sait rien lui-même. Les faiseurs d'administration lui donnent ce nom : il l'accepte. En soi, du moins en apparence, c'est le maître du sol dont la France est faite. Au vrai, c'est la brute en bât et harnais.

Le Trésor public et ses législateurs et ses administrateurs imposent donc à la propriété tant imposée déjà, des centimes nouveaux sans rien rabattre des anciens; et aussitôt le territoire, scindé, classé par départemens, par arrondissemens, par communes, de solder à ces trois titres ces nouveaux *centimes*,

par dix, par vingt, sans compte et sans frein. On y ajoute la *corvée*, autre impôt rudement mis sur la terre, la corvée dont la destruction fut un des bienfaits de Louis XVI; et l'on arrive ainsi aux deux extrémités fatales : l'oppression du sol, et l'impuissance du sol; et l'impuissance du sol réagit sur qui la cause; elle aboutit à l'impuissance de l'oppresseur.

Voilà le point où nait l'absurde, frêle bâtard du despotisme et de l'indigence. Épuisée ainsi en tous ses germes de vie, l'agriculture se traine d'abord, et puis s'arrête. Voulez-vous sincèrement lui rendre le mouvement, la fécondité? créez à ses denrées des routes sans creuser un gouffre à ses facultés. Que l'antidote ne soit pas le poison : et par exemple, en ceci, dégagez la propriété foncière de dix centimes de l'impôt qu'elle paie au trésor de Paris. C'est peu en apparence. Dans la masse pourtant, c'est un fonds de vingt millions par année. Vous le porterez, s'il le faut absolument, à trente millions, en demandant aux communes un concours volontaire de cinq centimes, ajoutés aux dix centimes légaux que le trésor leur céderait. Comme il s'agit pour elles d'une dépense locale et salutaire, elles y consentiront probablement. Comme il s'agit pour vous de retrancher en temps de paix, à votre état de guerre, l'imperceptible nombre de dix à quinze mille hommes, vous n'en perdrez pas certainement une heure de sommeil.

Vingt ou trente millions par an, distribués avec

art dans toutes les communes, renouvelleraient en dix ans la face du royaume; et c'est alors que l'agriculture prodiguant ses matières à l'industrie, l'industrie les raffinant et les livrant au commerce, le commerce les distribuant sur un marché ouvert par un accès de toutes parts facile, à trente-deux millions d'habitans, c'est, dis-je, alors que l'arbre arrosé à ses racines couvrirait le sol entier de ses fructueux ombrages.

Vain rêve! les chemins intérieurs des communes reconstruits; par eux, les denrées du sol versées sans risque et sans frais dans les routes royales, ainsi que le sang afflue sans arrêts des veines aux artères; dix centimes de l'impôt foncier arrachés dans son propre intérêt à l'aveugle et dévorant Trésor; la propriété stimulée en ses reproductions par l'écoulement certain de sa surabondance; toutes les branches de la richesse publique recevant d'elle un accroissement progressif de sucs et de fruits : tel n'est pas l'ordre des destins!

Et si j'ajoutais à ces songes l'établissement de banques territoriales comme il en existe en Écosse, et, je crois, dans l'Amérique du Nord; banques dévouées, à peu près sans partage, au propriétaire et au marchand des denrées rurales; tel non plus ne serait pas l'ordre des destins : et où donc, s'écrieraient de Paris des voix solennellement énergiques, où seraient les *petits-grands-livres?* et où serait l'agiotage, âme ou flambeau des gouvernemens?

Toutefois dans l'hypothèse opposée à ces indispensables dispositions, l'on doit prévoir ces deux résultats plus réels que des songes :

Le premier, c'est la répugnance du propriétaire riche et éclairé à vivifier de sa constante présence, des domaines dont l'accès et le parcours se montrent sans cesse insurmontables ;

Le second, c'est l'inhibition effective faite à l'agriculteur, de pourvoir aux besoins multipliés de trente-deux millions d'habitans ; et par suite, l'agitation, la détresse, la décroissance ou la fougue, de cette exubérante population.

Le dernier point de vue est de nature à inspirer des réflexions de salut aux hommes qui tiennent les rênes de l'État. Broyer l'agriculture sous les roues du char qu'ils mènent à travers champs, peut aujourd'hui leur paraître petit mal ; eux ou leurs successeurs y verront plus clair quand le détriment de l'agriculture aura opéré sur la France, comme il a opéré sur l'Espagne. De trente millions d'habitans qu'eut, dit-on, jadis l'Espagne « la populeuse, la riche, la fertile Ibérie », car telles étaient les épithètes que lui prodiguait la poésie des Romains, *populosa, dives, ferax*, de ses trente millions, la population espagnole est tombée par la chute de l'agriculture à neuf ou dix millions. Que le détriment du sol rétroagisse ainsi, et même en proportion moins forte, sur la population française, et elle se restreindra à quinze ou vingt millions ; et la rente annuelle

des fortunés Parisiens se diminuera d'un semestre, peut-être de deux semestres!

Mais enfin j'ai nié que la propriété reçût des gouvernemens de la France un appui propice: est-ce à tort que j'ai émis une opinion négative?

J'ai nié de même et avec trop de raison aussi, le bonheur du propriétaire. Voyons effectivement quel est le sort, quel est l'immense bonheur, du propriétaire français.

Si, dans cet autre examen, j'énonçais d'abord cette proposition-ci: Y a-t-il en Europe une classe de propriétaires territoriaux dont le sort puisse être, au milieu d'opulens capitaux, aussi triste et aussi pauvre que celui du propriétaire français? Le bourgeois de Paris la trouverait excessive. Or qui, résidant sur ses terres, et suivant la propriété dans ses développemens, la pourrait contester? Revenons aux faits.

Déjà j'ai dit les pillages qui désolent l'agriculture, les dénis de justice qui multiplient les pillages, les non-valeurs d'une abondance sans issue, les conséquences d'hostiles règlemens, enfin tous les désastres de la nature et de la société conjurées, ce semble, pour altérer simultanément le capital et la rente de la propriété territoriale. Ce n'est pas tout.

L'incrédule bourgeois de Paris que je citais tout à l'heure, fatigué de doutes sur la solidité des rentes, ou charmé de connaître en ses vieux jours la belle nature, vient d'acquérir un domaine. Il le visite; il croit être chez lui. Voilà qu'il aperçoit

une troupe d'hommes qui, le compas et l'équerre, la chaîne ou le graphomètre en main, le parcourent aussi sans sa permission. Que font-ils? ils l'arpentent. Par quel ordre? ordre de l'administration publique. « Eh! mais, dira le nouveau possesseur, je n'ai pas donné cet ordre, moi. » C'est pour votre plus grand bien, lui répliquera-t-on, qu'on vient, bon gré ou malgré vous, courir, toiser, explorer, vos domaines.

« Ceci est pour votre plus grand bien », disait aussi à don Carlos le bourreau prêt à supplicier ce prince.

« Nous traiterons de vous, chez vous, sans vous », disait aussi le cardinal de Polignac aux Hollandais un peu surpris qu'on traitât d'eux, chez eux, contre eux, aux conférences de Gertruydemberg.

On lui cite ces grands exemples; le novice possesseur baisse la tête: il se soumet.

Le lendemain, d'autres hommes surviennent: que veulent-ils? ils veulent apprécier chaque lambeau de terre mesuré la veille. Leur appréciation consiste à classer chaque champ en premier, deuxième, troisième, degrés: de sorte que le champ classé au premier degré payera un impôt bien plus fort que le second, celui-ci un impôt bien plus fort que le troisième. On appelle ces hommes: Classificateurs.

Qui les a nommés? une réunion des principaux propriétaires de la commune.

Fort bien, en théorie. Mais, dira encore le rentier,

non moins épris de sa bourse que de la belle nature: Les moins riches sont toujours plus nombreux que les plus riches; et il est écrit au fond du cœur humain que, dans ce concours aux voix, tous mes champs seront au premier degré, qu'à peu près tous les champs des classificateurs et des moins riches seront au dernier. Où sera mon recours?

Qu'à cela ne tienne : on lui fournira des experts, des contrôleurs, des directeurs; mais, en définitive, l'impôt progressif n'en pèsera pas moins sur l'article de ses contributions. Ainsi le veut, je l'ai plus d'une fois dit, l'esprit du temps. Son axiome, c'est d'opprimer le fort en honneur du faible quand le faible est peuple et qu'il peut devenir fort. Pas un conseil municipal, pas un agent du fisc, qui échappent à la tentation.

Tel est le cadastre : opération colossale, et tôt ou tard inique ; car, à mesure qu'il s'avance, toutes les proportions arbitrées entre les propriétaires varient d'année en année. Le plus diligent croit; le plus paresseux décroit : et l'équilibre dans la valeur intrinsèque des terres respectives est rompu.

Mais encore ici n'est-ce qu'une observation comparative dans les revenus territoriaux. L'un gagne ce que l'autre perd. A la vérité, le gagnant compte pour peu de bien un moindre mal : le perdant compte pour beaucoup le mal absolu qu'il éprouve et le mal de l'injustice qu'on lui fait. Mais suivez-les l'un et l'autre au moment où, accablés par les fléaux de la

nature, ils sont pressés et sommés simultanément de payer au fisc une portion des revenus qu'ils n'ont pu recueillir.

Le percepteur arrive, écrit ou dit : Vous avez un revenu de trois mille francs; donc six cents francs m'appartiennent : ils sont payables par douzième chaque mois. Vous me devez un terme échu : payez : sinon, *sommation*, *commandement*, *saisie*.

C'est du plus étonnant sang-froid que le percepteur tient ce langage. Il ne balbutie pas; il évite les longs détours; il parle en conscience. Son attitude est perpendiculaire; son regard est à l'horizon. Il s'estime copropriétaire de toutes les propriétés. Loin de lui de songer un instant que l'impôt est essentiellement volontaire, proportionnel, restreint à une portion que le possesseur extrait de son revenu disponible pour s'assurer la jouissance du reste.

Et ce fond d'idées insensées, ainsi que cet aplomb impératif, se retrouvent parmi tous les agens immédiats de l'impôt territorial, depuis le Directeur jusqu'au Percepteur le plus circonscrit. J'ai plus d'une fois observé avec surprise le ton et les manières que ces âpres fonctions inspirent à des hommes d'ailleurs estimables. Souples et dociles envers l'autorité, honnêtes dans leurs comptes, ils sont, envers les contribuables, d'une arrogance inimaginable. Leur bonne foi leur dit que le propriétaire n'est réellement qu'un quasi-propriétaire.

L'impôt indirect porte en soi l'assentiment du

contribuable et le témoignage de ses facultés. Car le paie qui veut et peut le payer.

Autrement va l'impôt direct exigé bon gré mal gré de la terre féconde ou stérile.

Répondez donc au percepteur : « Mais mon revenu s'est évanoui. Ces bois, la licence à la mode les dévaste jour et nuit; ces prés, un débordement les a sablés; ces vignes, tour à tour la gelée, la pluie, la sécheresse en ont desséché les grappes; ces troupeaux, la mortalité a ravi en eux et revenu et capital; ces fromens qui verdoyaient avec magnificence, ces cultures si laborieusement diversifiées, ces maïs pompeux, ces riches fourrages, tous ces fruits savoureux, hélas! un vent du Nord s'est levé en un moment, il a glacé la pluie dans l'atmosphère; il l'a convertie en globules de pierre; et voyez, tout mon sol est bouleversé par l'un de ces hideux orages

« Où la grêle terrible, à coups impétueux,
« Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux. »

Rien absolument n'a surnagé, sinon les comptes des frais et des salaires. Où donc est matière à l'impôt? »

Pathétiques, mais vains propos! vain bon sens! l'immobile percepteur réplique les trois mots sacramentels : *Mané, thecel, pharès; sommation, commandement, saisie.* L'abîme fiscal, tel que l'enfer de Milton, répète l'anathème d'écho en écho, de percepteur en directeur. Ni pauvres ni riches ne lui

échappent. Le riche, empruntant pour payer l'impôt, donne à défaut de revenu une part de ses capitaux; le pauvre est spolié, loue ses bras, et de petit propriétaire redevient manœuvre.

De plus en plus stupéfait, le rentier parisien assiste à des spectacles qui font tort à la belle nature : il ne s'en doutait point à Paris sous les portiques de la Bourse, et,

« Jurant trop tard qu'on ne l'y prendrait plus »,

il tourne avec amertume ses regards ébahis vers ces fortunées arcades de Rivoli où des feuilles de papier recèlent arbitrairement soit des lingots d'or soit des monceaux de grains, défient grêle et cadastre, s'enferment à volonté dans un portefeuille sacré d'où n'approchent nul percepteur, nul prélèvement, nul appel importun en participation aux tributs de la société commune : tant le progrès du juste, du beau, du vrai, de la *nature* enfin, est manifeste!

Jadis un proverbe en impôts, disait : *Où il n'y a rien le Roi perd ses droits.*

C'est l'inverse aujourd'hui. Où il n'y a rien, l'État veut conserver ses effroyables droits. La matière imposable est détruite. N'importe : l'impôt demeure. C'est l'homme qui devient imposable : car il faut que l'État prenne quelque part; et, joignant à l'iniquité des prétentions la risée des mystifications, il laisse en son vaste budget un article où, sous le titre de:

Remise et modération, le contribuable doit trouver un prompt dédommagement des fléaux naturels. Payer en ce cas, n'est qu'une forme, dit le budget : c'est la lettre de la loi. Mais, soyez tranquilles; je ne prendrai que pour rendre; je rembourserai le tribut; j'indemniserai le malheureux tributaire.—Et comment? A celui qui a été contraint de payer cent francs, on restitue un franc, s'il est pauvre; rien, s'il est censé riche : car ici même opère le système progressif. En un mot, c'est une dérision que les *remises* du fisc. Prendre un écu, rendre un denier, c'est sa *modération*. Obligé quelquefois moi-même d'ordonner ainsi des distributions minutieusement fictives, je les signais avec autant de honte que de douleur.

Non, je ne connais point de scène honteuse pour le bon sens comme l'apparition du percepteur sur ces champs qui, frappés de la grêle, n'étalent plus aux regards que la destruction des travaux de l'homme; l'épuisement des avances reproductives: la suppression des plus chétives ressources; l'usurpation même sur l'avenir à qui, par exemple, la grêle ravit d'avance trois ou quatre années des produits de la vigne; la stupéfaction des familles; la subversion de tous les engagemens; la dispersion des cultivateurs allant çà et là toucher la pitié ou chercher fortune. C'est la ville incendiée; c'est « *campos ubi Troja fuit* »; et là, au lieu d'accourir au secours, l'État ose avec l'impertinence de ses

agens, interroger et tortionner des décombres!

Ah! il faudrait multiplier beaucoup les douces sensations des matinées printanières pour concilier dans l'esprit du propriétaire, de telles amertumes et de telles iniquités, avec le bonheur qu'on lui impute.

Encore les attentats légaux ou illégaux ne s'adressent principalement qu'au revenu. Ils l'absorbent; ils le dépassent. Mais on dirait qu'ils respectent le capital. Aussi n'est-ce point assez. Le fisc attaque le capital de la propriété par d'autres voies plus directes, et avec une telle répétition, avec un tel acharnement, qu'usurper de fait la propriété entière du territoire français paraît être l'objet calculé des lois fiscales.

Un père de famille meurt. Ordre soudain aux enfans de notifier au fisc la succession qu'ils recueillent et de lui payer l'équivalent d'une ou deux années de leurs revenus.

A défaut d'enfans, des neveux héritent! ils payeront deux ou trois ans.

Ces terres ne sont pas susceptibles de subir matériellement le partage ordonné par la loi entre les enfans. Il faut vendre. Un acquéreur se présente et paie au fisc environ encore deux années de revenu.

Du produit des ventes, on acquitte les dettes; on lève les hypothèques; on fait face aux créances; on achète ailleurs quelques champs: le papier timbré va et vient; et les sommations, et les *expéditions*,

et les consultations, distillent l'héritage soumis à la pression de l'alambic. Il en résulte encore pour le fisc le revenu d'une année.

Cinq ans de revenu sont le quart du capital au denier vingt.

Que les successions s'ouvrent par périodes de vingt-cinq ans, il en résulte qu'à chaque siècle le fisc en France dévorera, par le seul jeu de ses droits sur les héritages, tout le territoire français. Si les successions directes de père à fils le retardent un peu, il ne s'agira que d'ajouter au siècle quelques années.

Nous parlons ici des successions ordinaires, des héritages à peu près liquides. Il en est où le mécanisme fiscal joue mieux encore. Trop souvent il arrive, surtout dans l'état désordonné où les vicissitudes des révolutions entraînent la plupart des familles, depuis la famille du général en chef subitement mis en retraite, jusqu'à celle du conscrit qui achète un remplaçant, il arrive, dis-je, qu'en la succession ouverte, les apparences sont tout à fait contraires à la vérité. L'apparence annonce une belle terre. La vérité en a dévolu une énorme part à des dettes trop réelles. Sur cent hectares, combien en reste-t-il après le prélèvement des hypothèques? rien peut-être. Mais n'importe. La succession est franche pour le fisc. Il saisit les terres, comme le soleil y luit, sans exception.

La dernière perfection, et il en est trop d'exem-

ples, appartient aux transmissions des terres où le passif égale l'actif. Le fisc n'en perd pas une obole; et l'héritier paie pour avoir ce qu'il n'a pas.

Croyez-vous que dévorer par le simple jeu des droits successifs tout le sol français en un siècle, soit beaucoup? Oh! pour le fisc, ce n'est qu'un léger surcroît: sa voracité ne s'arrête pas à si peu. Remarquez bien que l'impôt courant, établi sur ces terres où le fisc saisit d'une main si large ses droits éventuels, n'en renait pas moins chaque année. Évalué en théorie au cinquième du revenu, il en représente le tiers dans la pratique qui ne distingue pas les années tolérables des années désastreuses. Tous les trois ans le fisc absorbe ainsi tout le revenu territorial; en sorte qu'il dévore une fois par siècle tout le capital de la propriété des Français, et 33 fois par siècle tout le revenu! merveilleux tour de force! capital et revenu renaissant sans cesse pour être sans cesse dévorés!

Si je n'attribuais au fisc que le quart au lieu du tiers du revenu, je serais moins exact, mais soit: mettez au quart du revenu la part de l'impôt. Sa voracité n'en serait guère moins effroyable. Au lieu de 33 fois, ce serait 25 fois que le revenu du sol français serait la proie du fisc pendant la durée du siècle: est-ce un destin supportable? Est-il au monde vautour si dévorant et proie si féconde?

Sans doute, quand la mythologie nous peignit le géant Tityus enfant de la Terre, grand comme neuf

arpens, et livré au vautour qui lui rongeait éternellement des entrailles éternellement renaissantes, sans doute elle devina la propriété française et l'action du fisc sur la propriété. Quelle vigueur et quelle vérité dans cette allégorie prophétique :

« ..... *Rostroque immanis vultur obuncо*
« *Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis*
« *Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto*
« *Pectore; nec fibris requies datur ulla renatis.* »

Un vautour sur son cœur s'acharne incessamment,
De sa faim éternelle, éternel aliment.....
Il périt pour renaître; il renaît pour souffrir;
Il joint l'horreur de vivre à l'horreur de mourir;
Et son cœur immortel et fécond en tortures
Pour les ouvrir encor referme ses blessures.

L'émule français de Virgile a trop décoloré dans ses vers le martyre du fils de la Terre. Soyons plus prosaïques, mais plus tranchans envers le dévorateur de la terre française. A l'aspect du fisc continuement appliqué à ravir tous les fruits passés, présens et futurs du sol, les pompant dans les grêles, les explorant dans les tombeaux, les arrachant aux débiteurs et aux créanciers, aux mendians et aux enfans, pressurant et tordant jusqu'au néant stérile, et prétendant encore imprimer ainsi un vigoureux essor aux fabriques, au commerce, à la prospérité commune, il ne reste qu'un mot pour caractériser l'administration française dans ses rapports avec la

propriété : mot technique, dont les thèses de logique usent souvent, mais jamais mieux; c'est : *absurdo absurdiùs : plus absurde que l'absurdité même.*

Et, autre absurdité non moins inexplicable! celle qui provient des *hypothèques*. Donnons-lui une brève, mais sérieuse attention.

J'ai dit tout à l'heure qu'en une succession de cent hectares pas un peut-être n'échappait à leur action absorbante. Plus haut, j'avais posé cette question : la propriété foncière est-ce une chose réelle?

Il est des lecteurs et des penseurs et surtout des administrateurs, pour qui ces expressions sont de vaines doléances ou de vains sarcasmes. Ils admirent les hypothèques, et ils n'ont pas tort; la chose est utile. Mais le mot est rude à la mélodie, et le résultat est plus rude encore à la propriété. Il va nous apprendre si la propriété foncière est une réalité ou une fiction.

Ce ne sont plus des ravageurs qui en pillent les fruits, des rhéteurs qui en contestent le titre, des révolutionnaires qui en convoitent la possession. Voici maintenant chose accomplie. Voici une démonstration arithmétique, dans le goût moderne. D'élémens que j'ai droit de croire sûrs, qui le sont jusqu'à preuve d'erreur, j'extrais des chiffres : et, après un esprit constitutionnel, y a-t-il rien de plus entêté qu'un chiffre?

Vous savez que l'hypothèque, c'est la somme pé-

cuniaire dont tel fragment de la propriété foncière est grevé et dont il répond.

Totalisez ces sommes ; totalisez ces fragmens : le résidu, quel est-il ?

La propriété foncière est grevée en hypothèque de onze milliards et demi (1).

L'intérêt qu'elle solde aux possesseurs de ces milliards, flottant de 3 à 15, est, en moyenne, de 8 pour cent.

C'est près d'un douzième ; et le douzième de douze milliards n'est que trop facile à indiquer.

Quelle est la valeur annuelle des produits bruts du sol français ? On les évalue à neuf cents millions. Donnons largement un milliard.

Ces données admises, supposons que le sol français appartienne à un seul homme, et considérons quelle est la situation effective de ce moderne Crassus.

Ses greniers et ses celliers enferment la valeur d'un milliard. Omettons les prélèvemens nécessaires aux dépenses qui doivent reproduire ces fruits, et n'apercevons que deux prétendans au partage : c'est *l'impôt*, c'est *l'hypothèque*.

L'impôt foncier, tant pour son capital que pour ses centimes additionnels, prélève au moins trois cents millions bien réalisés en espèces d'or et d'argent.

(1) Le chiffre bien exact est, assure-t-on, 11,258,000,000 f.

L'hypothèque vient en même temps ; et du milliard produit, elle exige, ni plus ni moins, un milliard dû et parfaitement aussi réalisé en espèces.

Comment l'opulent personnage suffira-t-il simultanément aux deux harpies qui le débordent? Je ne sais : car d'un milliard brut exprimer un milliard et trois cents millions me paraît un lourd problème.

Toujours est-il que le titre fictif de possesseur et le titre réel de propriétaire ne sont plus synonymes.

De deux choses l'une : ou ces chiffres sont erronés, et je le souhaite ; ou là, est matière physique à d'effroyables subversions. Tôt ou tard ou le possesseur fictif défendra sa chose à main armée, ou le propriétaire adventif et par trop réel envahira cette chose à main armée aussi ; et déjà ne voyez-vous pas suffisamment briller la griffe de l'huissier, le sabre du gendarme, le procès, l'expropriation? occasions où le fisc trouve encore l'art de pressurer par le timbre et par l'enregistrement la moelle de la propriété foncière!

Et puis, instituez par de beaux diplômes d'illustres sociétés d'agriculture, des comices, des prix : et demandez à la propriété fictive qu'elle creuse avec ses capitaux redondans, plus profondément, plus habilement, plus diversement, le sol français pour en extraire les subsistances de la population, les objets primitifs de la fabrique, les exportations du commerce.

Demandez à la propriété nominale de nouveaux trésors pour des chemins de fer;

Demandez-lui le capital de la dette publique, ne fût-elle que de quatre milliards;

Demandez-lui des sacrifices, tantôt pour les colonies effarées en lui interdisant la fabrique du sucre, tantôt pour l'industrie consommatrice en maintenant au minimum le tarif de ses céréales : c'est-à-dire inhibez-lui à la fois le sucre et le froment sans lui révéler votre mystérieux secret pour se restreindre à l'intérêt d'un ou deux pour cent de ses capitaux, afin d'en payer cinq aux créanciers de l'État et huit à ses propres créanciers!

Enfin donnez cent millions aux monumens de Paris; soutenez votre budget au-dessus d'un milliard annuel; armez des flottes; conquérez l'Afrique; ah! surtout pour votre plus grande gloire essayez d'une grande et vraie guerre continentale.

Sans doute il est dans la nature des ressources inespérées. Charles-Quint en sa détresse rencontra l'Amérique. Parfois surgit du sein des mers quelque île nouvelle lancée par un volcan et d'abord lave elle-même.

Mais tous les volcans ne sont pas fertiles; toute lave est lente à se couvrir de fleurs : c'est aux physiciens français de s'en souvenir.

Je l'avouerai : en posant les premiers chiffres qui m'ont conduit à cette fin, je n'en avais pas démêlé tous les résultats. Ils auraient glacé ma main comme

ils épouvantent ma réflexion. La plume a couru : a-t-elle erré? y a-t-il chance à erreur en arithmétique? et si les chiffres primitifs sont irréprochables, le surplus n'en étant que la déduction, je ne sais si le lecteur le plus impassible conservera assez de sang-froid pour contester le délire des administrations françaises qui, soit depuis le triomphe des Économistes en 1789, soit depuis la chute des assignats, soit depuis la chute de l'Empire Napoléonien, ont régi ce royaume.

Un court rapprochement achèvera peut-être de troubler le sang-froid. Qu'a fait l'Angleterre? précisément l'inverse. Autant le génie des gouvernemens français s'est évertué à dessécher le sol de la France, autant le génie de l'administration britannique s'est montré inventif à entretenir dans le sol anglais les sources premières de la fécondité. Là, c'est le sauvage qui abat l'arbre pour cueillir un fruit; ici, c'est le jardinier qui multiplie les fruits en arrosant les racines. Elles pèseront à la vanité, elles pèsent à la sincérité, ces dures similitudes, ces tristes conclusions. Mais ici encore les chiffres font loi : ou rejetez-en l'exactitude; ou n'en rejetez pas les conséquences. Voici donc l'administration britannique. Elle ne prélevait sur le sol réuni de l'Angleterre et de l'Écosse que *cinquante millions* d'impôt territorial. — Ce n'est pas assez, aurait dit un ministre français. — C'est trop, a-t-elle dit; et en 1798, elle a voulu dégager les deux royaumes de tout l'impôt

foncier, en le rendant rachetable au denier vingt. Je sens bien qu'une si grande mesure serait inadmissible en France. La bonne foi n'est pas toujours une ineptie. Mais elle n'est jamais l'apanage des révolutions : et tout contribuable français saurait d'avance que son impôt racheté le vendredi ressusciterait le dimanche. L'Angleterre n'est pas encore parvenue à cet apogée de la prudence. La propriété y a donc bien vite soldé son rachat, elle est maintenant comme affranchie; et le territoire anglo-écossais ne paie aujourd'hui à l'État que.... DOUZE MILLIONS.

Combien en outre subit-il de dettes privées? combien, en taxes sur les pauvres? A ce double égard, il supporte d'autres fardeaux, nul doute. Je n'ai pu en obtenir le dénombrement précis. Mais j'ai recueilli la donnée précédente sur la réduction de l'impôt territorial. Il est en Angleterre comme anéanti; et c'est avec le regret du parallèle que je répète : là, douze millions de *francs!* et non pas douze millions *sterling!* ici l'impôt *vingt-quatre fois* plus fort!

L'administration anglaise n'est pourtant pas un fils de famille qui dévore ses capitaux. Pensez-vous que le sol dégrevé ne lui ait pas rendu ses tributs avec usure, en surabondance de matières premières, en consommations multipliées, en accumulations de revenus privés qui ne stationnent pas dans la bourse des individus, mais qui, effet de l'aisance, en deviennent à leur tour cause multiple, se déver-

sent çà et là, circulent par mille canaux et à chaque passage donnent à l'État autant et plus que l'État a cessé de leur ravir?

Ile fortunée et digne de son bonheur, si, en triste témoignage de la faiblesse humaine, l'excès du bien n'y défaillait en mal excessif; si, hors de son sein, l'équité toujours égalait l'habileté; si les calamités des autres peuples n'étaient à ses yeux un des éléments de la propriété indéfinie! mais du moins, au nom de la prospérité territoriale, hommage à son administration : hommage à la rare et fructueuse concorde de l'habileté et de l'équité!

L'hommage à l'administration britannique c'est la malédiction à l'administration française. C'est le contraire au contraire. A l'ouest de la Manche, le propriétaire incommutable du sol use de sa propriété. A l'est de la Manche, la propriété variable du sol use le possesseur jusqu'à la moelle épinière; et le propriétaire vrai, en fin de tout compte, c'est le percepteur; c'est le prêteur sur l'hypothèque; c'est l'huissier et le procureur.

Et tandis que la propriété territoriale s'évanouit comme une illusion dans l'impôt, dans les non-valeurs, dans les fléaux et vimaires, dans les contresens légaux, dans les absorbans des classes parasites; il est bon d'observer et difficile de s'expliquer comment plus elle décroît, plus en sens inverse croît et s'élève la richesse qui puise ailleurs que dans le sol sa séve et ses prétentions. A Paris, tel

chirurgien pour une opération, tel avocat pour un plaidoyer, telle cantatrice pour le chant de quelques ariettes, demanderont, exigeront, obtiendront, dix mille francs. A la cour de Louis XIV, ils auraient difficilement obtenu mille francs, et les auraient reçus avec autant d'humilité que de reconnaissance. Le froment sous Louis XIV avait à peu près la valeur actuelle : ainsi quatre-vingts hectolitres de froment auraient libéralement rétribué la dextérité du plus habile chirurgien, l'éloquence du plus pompeux avocat, le gazouillement de la plus gentille cantatrice. Maintenant la rétribution exigée à Paris par ces virtuoses, représente *huit cents* hectolitres. Une moisson de huit cents hectolitres, bon Dieu, cueillie dans un tour de main ou de gosier! Mais ces huit cents hectolitres, quittes de tout frais quelconque, affranchis de tout risque, vendus au cours actuel, réalisés en bel or et remis à domicile, c'est le produit net d'une terre d'un demi-million : et le revenant-bon d'un tel domaine sera pour l'opérateur ou pour le plaideur, l'acte d'un seul jour!

Le chirurgien a voué sa jeunesse à des études; il a reçu de la nature un talent précieux : en preuve du talent et des études, il remet ou ampute un bras fracturé. Un tel service mérite son prix.

L'avocat a obtenu le gain d'un point litigieux. Est-ce à tort ou à raison? A tort? ce n'est pas un prix qu'il mérite. A bon droit? le bon sens, la science, l'intégrité, des juges ont leur part en ce

gain. Néanmoins, l'avocat a étudié son affaire; et bien que tout homme exercé au travail trouve en quinze jours plus de loisir qu'il n'en faut pour éclairer l'affaire la plus scabreuse et en rédiger la défense, admettons que son temps, son talent, ses efforts, doivent être libéralement rétribués.

Est-ce à dire que le revenu annuel d'un fort domaine doive être absorbé par l'un ou l'autre de ces deux services?

Un notaire rédige un contrat de mariage. Ici, ni art ni style; clarté et habitude suffisent. Il faut à Paris le produit net d'un bien rural, il faut en province la part qui échoit au propriétaire en ces fractions de domaine appelées métairies, pour rétribuer honnêtement le notaire rédacteur et gardien de quelques pages qu'un propriétaire lettré aurait écrites en quelques heures, aussi nettement sans doute, plus élégamment sans contredit.

Est-ce à dessein que la propriété foncière, essence de l'État, se ruine et se déprime ainsi?

On dira : c'est la propriété qui donne. Il est plus exact de dire : c'est de la propriété qu'on exige ; et l'exaction est si manifeste, qu'à Paris plus d'un avocat se fait payer d'avance.

La vérité toutefois est que, par une étrange bizarrerie, la propriété tend de son plein gré à s'anéantir elle-même en se forgeant une sorte d'émulation d'orgueil qui l'avilisse, pour enrichir et enorgueillir les professions dont elle invoque l'assis-

tance. Dans la dégénération actuelle des idées, elle s'estime peu ; les professions qu'elle appelle, s'estiment beaucoup. Elle se croit obligée de leur donner son capital : à peine, elles, daignent-elles voir en ce capital une portion de leur revenu.

Qui fait mouvoir des calculs si faux? De part et d'autre il y a vanité, en langage exact, *inanité*. Le propriétaire veut paraître avoir plus ou autant que son voisin, avoir ce qu'il n'a pas; la profession rétribuée veut valoir plus qu'elle ne vaut.

C'est toujours ce déplorable et fatal orgueil qui se retrouve au fond du cœur humain dans toutes ses métamorphoses.

Mais réfléchissant sur ces méprises fatales en effet dans leurs conséquences par le bouleversement continu où elles jettent les classes de la société, j'en entrevois une cause plus générale. L'observer est utile et rentre pleinement dans mon sujet. Elle concourt à montrer comme en tout la société française maintenant gît dans un état faux, comme tout y est violent, comme tout y contredit la nature.

De tout temps, il a fallu un type à toutes les valeurs. La monnaie métallique n'est que le signe d'un type. Elle varie suivant sa rareté ou son abondance; elle disparaît même au gré de la volonté humaine qui, en des conjonctures propices, lui substitue, sans détriment, des billets de banque, la plus futile et la moins substantielle des choses chétives : feuilles de papier, que le feu, que le tact, que

l'opinion, usent ou consument. C'est dans la nature que les valeurs ont leur type primitif. Quelle est la valeur la plus naturelle et la plus générale? C'est la subsistance de l'homme. Quel objet représente mieux, et par tout pays, la subsistance des hommes? C'est le froment.

Posséder du froment, c'est donc posséder la richesse naturelle. Suivons dans l'application naturelle, cette denrée qui devrait constituer la richesse même.

L'homme qui possède assez de froment pour suffire à sa subsistance personnelle et à celle de sa famille, doit vivre à l'aise.

L'homme qui peut en céder aux autres, doit être riche; et plus il possédera la faculté de disposer des autres en leur donnant la nourriture, plus il sera riche, fort, puissant. Six hectolitres de blé constituent la nourriture annuelle d'un ouvrier français. Autant de fois donc qu'on pourra mettre en jeu cette quotité de grains alimentaire, autant de fois la puissance devra s'accroître. Les huit cents hectolitres donnés au chirurgien ou à l'avocat cités tout à l'heure, mettaient conséquemment à leur disposition les alimens de cent trente ouvriers pendant une année entière : vous voyez quelle puissance ils acquéraient d'un seul fait ! Jugez s'il est possible de reconnaître quelque équilibre entre une opération chirurgicale ou un plaidoyer, et la puissance active qu'une telle rétribution confère !

Si, à défaut de froment, vous possédez des bestiaux ou des étoffes, vous les échangez avec le possesseur du froment, et la puissance passe alors de ses mains dans les vôtres.

Mais vous n'avez que l'argent monnayé? En ce cas, c'est à vous d'offrir le signe fictif pour acquérir la valeur réelle.

Si pour un marc d'argent vous obtenez deux hectolitres de froment, le prix de l'hectolitre s'élève à 25 francs d'aujourd'hui; en soldant 250 francs, vous ne donnez que dix hectolitres.

Si le marc d'argent procure trois hectolitres, le froment est tombé à 17 francs : solder 170 francs, c'est donner encore dix hectolitres de froment.

Le prix vénal du froment flottant aujourd'hui (1) (fin de 1834) entre 12 et 13 francs ; c'est quatre hectolitres pour un marc d'argent; le don de dix hectolitres est représenté par le solde de 125 francs.

Ainsi, quand le prix du froment tombe, le marc d'argent double sa puissance, puisqu'il acquiert le double de la denrée dont il est le signe.

Par contre, l'hectolitre de froment voit sa puissance diminuée de moitié, puisqu'en suivant l'ancien prix qui devrait être le prix constant, un possesseur de grains donnant dix hectolitres exerçait

(1) Bien que cet ouvrage soit revu en 1838, je ne déplace point l'année 1834 prise pour type des prix inférieurs et pour exemple des effets qu'ils entraînent : effets qu'il est aisé de réduire à leur échelle proportionnelle.

une action de 250 francs de valeur métallique, et qu'à son prix actuel il n'obtient de dix hectolitres qu'un levier de 125 francs.

Le propriétaire conséquemment double son fardeau, en acquittant ses charges, non avec la denrée naturelle, mais avec le signe nominal, ce signe étant renchéri de la denrée réduite à la moitié de son ancien taux d'échange.

En d'autres termes, quand le propriétaire autrefois voulait reconnaître un service par 250 francs, il envoyait au marché dix hectolitres : il en envoie vingt maintenant.

Diminuer de moitié la quotité du froment qu'on échange avec le marc métallique, serait donc ramener l'équilibre au point du départ. Donc il faudrait que l'impôt, que les services des professions libérales, que les salaires des ouvriers, fussent réduits à la moitié du solde auquel ils avaient droit quand le froment s'élevait à 24 ou à 25 francs : et tout au contraire.

La main-d'œuvre, rendue plus rare par la multiplicité des travaux, se renchérit dans les campagnes.

On pousse l'impôt foncier aux bornes du possible ; on l'a poussé au delà du possible même, comme il advint en 1830, où 30 centimes ajoutés à l'impôt par le ministre Laffitte qui s'imaginait ainsi désobstruer le commerce, durent rappeler ou apprendre au ministre, meilleur banquier que financier, l'ancien adage « qu'en finances deux et deux ne font pas quatre. »

Enfin les professions libérales excèdent toute mesure dans leurs prétentions, toute décence dans leurs exactions : il n'y a plus proportion aucune entre la rétribution et le service, entre la denrée valeur réelle, et le signe monétaire valeur factice.

Loin donc de tendre à rétablir la balance, on achève de la renverser; et pourquoi? parce que le type des valeurs a passé de l'ordre naturel à l'ordre artificiel. Le froment n'est plus la richesse. C'est l'argent monétaire qui seul constitue l'homme riche. Jusqu'à ce siècle on cherchait de l'argent pour acquérir la denrée. Elle était le but : l'argent était le moyen. Elle était la chose : l'argent était le signe. Maintenant le signe est devenu la chose. Car avec le signe, avec l'argent, on obtient et beaucoup plus de froment et beaucoup plus de puissance. L'argent achetait jadis le froment : aujourd'hui le propriétaire s'estime heureux lorsque avec du froment il peut acheter l'argent. Le bouleversement est si complet, la situation si violente, que des monceaux de froment sont aujourd'hui compatibles avec l'indigence et avec ses calamités. Considérez ce propriétaire dénué du signe de la richesse et se morfondant sur d'inutiles tas de pur froment et de tonnes de vin : il les offre inutilement : il ne peut les *réaliser* : mot technique qui seul indiquerait, parce que la langue se plie aux idées, à quel point les *réalités* sont interverties. Réduit à la détresse réelle au sein des richesses naturelles, il faut qu'il subisse et du col-

lecteur et du créancier tous les affronts et tous les dommages qui sont le lot de la pauvreté.

Près de ce tableau, placez l'image de l'homme assis en face de rouleaux d'or : comparez dans tous leurs rapports les deux possesseurs ; et jugez si la richesse peut aboutir, dans ses applications, à des termes plus distans de celui où la nature a placé la source des biens, le principe de la durée sociale, et les occupations essentielles de la vie humaine.

En un mot, propriété déprisée signifie propriété méprisée.

Concluons donc en reconnaissant :

Que le type originel des valeurs est déplacé ;

Que la propriété engagée dans une lutte inégale avec le type factice, y doit succomber ;

Que la mobilité et, si j'ose ainsi dire, l'élasticité du type artificiel doivent irriter au dernier point la cupidité des chiffres et allumer dans les cœurs épris des faux trésors une soif inextinguible ;

Que la société, transposée ainsi de l'ordre réel de la nature dans la sphère des fictions où nul ne sait plus ni ce qu'il possède ni ce qu'il demande, se débattra dans des tourbillons, tombera dans la subversion, et expirera dans le chaos.

Ah! maintenant, comprenons sous ce rapport la profonde sagesse de Lycurgue. Roi législateur, il prohiba dans Lacédémone tout autre moyen d'échange que la monnaie de fer. Sa principale intention fut, il est vrai, d'ôter à l'or l'impression irri-

tante qui s'attache à son fatal aspect; mais n'avait-il pas aussi pour motif de conserver aux denrées naturelles leur prédominance en valeur dans les relations communes? Qu'il ait ou non pressenti ce résultat, il a dû l'obtenir.

S'il fut moins sage en écartant ses compatriotes de l'agriculture, pour les vouer sans distraction au culte de la guerre, combien plus blâmables sont ceux qui vouent Paris au culte de l'or! La situation respective des petits États de la Grèce peut excuser l'impulsion exclusive donnée par Lycurgue à son pays : et puis, à Sparte, comme en tous les États qui ont précédé l'avénement de Jésus-Christ, la liberté la plus jalouse s'accommodait de l'esclavage le plus dur. Les Spartiates avaient dans leurs Ilotes des esclaves qui, bon gré mal gré, cultivaient les terres, et en exprimaient, n'importe à quel prix, du froment, de l'huile, du vin et des laines.

Mais où est l'Élos de Paris? où sont ses Ilotes? où est, hors des révolutions que Paris consomme en coupant des têtes ou en expulsant des rois, le dévouement de cette population efféminée aux idées guerrières? Sparte avait conquis Élos : mais des Ilotes à Sybaris! D'où lui vient donc cette audace de transformer le reste des Français en serfs dociles qui cultivent ses terres et lui en apportent les denrées, sans en recevoir d'autre prix qu'une valeur vile et vaine?

Dira-t-on que la transmutation de la richesse na-

turelle en signes métalliques est un progrès de la civilisation? Singulier progrès, qui convertit en indigence la possession du sol, et en superfluités onéreuses les denrées premières dont l'homme civilisé, bien moins que l'homme barbare, ne peut assez stimuler l'abondance!

Eh! vraiment, il va sans dire qu'il n'est question d'exclure ni la monnaie ni l'impôt; il ne s'agit que de rappeler l'une et l'autre à l'humilité de leur rang. Ce que j'examine et déplore ici, c'est la subversion qui fait prévaloir sur la terre productrice ces deux choses, dont l'une est le signe, et dont l'autre est le fruit, de sa fécondité; c'est le renversement de la nature; c'est le despotisme fiscal et parisien annulant, de toute leur oppression, la propriété territoriale qui pourtant résume en elle, au simple aspect des cartes géographiques, tout l'empire français; c'est enfin le désordre substitué à l'ordre, dont je pèse ici les dommages et les conséquences.

Il n'est pas de pays où la circulation de la monnaie, soit en métal, soit en papier, ait la vélocité ni l'utilité qu'elle a acquises en Angleterre. Mais la source des valeurs n'y a point été tarie ou transposée. En cette contrée, la propriété foncière est en grande partie occupée par les lords ou par leurs adhérens dans l'autre Chambre. Ils sont la partie agricole de la nation; et proprement, ils sont la terre anglaise, le fonds de la nation anglaise. Ainsi la baisse des céréales a-t-elle sans cesse rencontré dans les

lois un frein salutaire. Les lords et propriétaires ont senti qu'il y allait de la vie dans cette question ; et ils l'ont débattue autrement que les niais provinciaux députés à Paris. L'hectolitre de froment s'étant maintenu au taux moyen de 28 à 29 francs, il en résulte qu'un marc d'argent n'y suffit pas pour acheter deux hectolitres, comme en France où il en solde trois et même quatre et parfois cinq. Au prix anglais, la propriété obtient de ses fermiers des baux élevés. A son tour le fermier obtient de sa culture des prix suffisans pour payer au sol sa rente, à la main-d'œuvre un bon salaire, en recueillant de sa propre industrie un bon bénéfice. Ces résultats ainsi complets, l'agriculture anglaise les acquiert dans des oscillations à peu près déterminées, sans hausse ni baisse excessives. Sécurité, abondance, richesse, se maintiennent sans effort : tous y sont conviés à la prospérité agricole ; et le sol anglais, moins favorisé du ciel, offre à ses maîtres autant de fleurs et de fruits, que le sol français, comblé des grâces de la nature, porte aux siens d'épines poignantes.

A la vérité, la main-d'œuvre appliquée aux fabriques est renchérie par le prix des céréales. De là, la turbulence que cette question des céréales inspire à l'industrie. J'en ai déjà noté l'âpreté et le péril. Ici j'en remarquerai l'injustice, en m'étayant du fait que la cherté du pain n'a pas nui aux fabriques anglaises. Le contre-poids de cet inconvénient se trouve largement dans l'extension et dans la perfection des mé-

caniques. Grâce à elles, le fabricant anglais, occupant moins d'ouvriers, a pu soutenir pour eux les salaires à un taux suffisant; grâce à elles en même temps, il a multiplié ses produits; et alors il a éprouvé l'heureuse réaction de la richesse agricole. Lords, fermiers, ouvriers, ont payé et consommé abondamment les produits de l'industrie. Excitée par de tels succès, l'industrie a redoublé encore. Chaque fabricant, aidé de ses machines, a occupé moins d'ouvriers, il est vrai. Mais le nombre des fabriques s'est multiplié; et de conséquence en conséquence, par une action et réaction continuées et vivifiantes, se sont accrues d'un commun essor la masse des ouvriers, la masse des produits industriels, la masse des consommations agricoles et des consommateurs ruraux : tandis qu'à l'orient de la Manche, les contresens français jettent et la culture et l'industrie dans des angoisses alternatives ou simultanées.

Redisons : Heureuse l'Angleterre, heureux le monde entier, si l'Angleterre avait su ou pu s'arrêter en ses naturelles limites! Mais la richesse de la propriété anglaise a tellement favorisé l'opulence et la population des professions industrielles et libérales, que la propriété consommatrice a senti qu'elle ne pouvait suffire à celles-ci. Elle en était débordée. Creuser à cette opulence progressive des canaux plus nombreux et plus larges, est devenu comme une nécessité de son administration. De là, en partie, cette politique constamment agressive, turbulente,

usurpatrice; de là, des comptoirs dans tout le globe; de là, cet égoïsme national, tant de guerres iniques, tant de traités artificieux, tant de sang et de fléaux versés aujourd'hui en Amérique, en Portugal, en Espagne; car, du moment que les canaux regorgeront, le trop-plein refluera vers sa source; et la propriété anglaise subira à son tour, subit déjà aujourd'hui, le choc du torrent des nouveaux riches qui se disputeront ses fragmens.

Spectacle étonnant que le sort contraire et peut-être semblable de ces deux nations rivales! Celle qui devait fleurir par l'agriculture a méconnu sa destination et tend à périr de marasme. Celle qui, moins destinée aux faveurs de l'agriculture, a rompu par elle l'équilibre de l'industrie et du commerce, s'est trop enivrée de son bien-être et tend à périr de réplétion : tant la droite et juste raison entre excès contraires est difficile aux peuples comme aux individus!

A ce dernier sujet, rappelons en passant un mot de lord Bolingbroke : il exprime qu'il y a déjà plus d'un siècle l'Angleterre éprouvait le besoin d'épancher, hors d'elle, à tout prix, le trop-plein de l'opulence. Suivant cet homme d'État, « la baisse de l'intérêt en France était pour l'Angleterre une cause de « guerre légitime. »

Légitime en ce sens abstrait, que la défense de la vie est un droit naturel; que l'Angleterre est tenue, sous peine de la vie, de maîtriser exclusivement les

canaux de la richesse; et que la baisse de l'intérêt, ouvrant à la France accès dans ces canaux, devait à l'instant provoquer l'agression de l'Angleterre.

Il est vrai qu'on se rassure aisément sur l'effet de cette maxime. La France y a pourvu avec une docilité admirable, avant et après la révolution. Jadis avec quelle modestie elle a su perdre, l'une après l'autre, ses vastes colonies depuis le Canada jusqu'à l'Ile-de-France, et j'allais dire jusqu'à Alger; ruiner tous ses comptoirs en Orient; bouleverser dans l'Indostan tous les succès des Labourdonnais et des Dupleix! Et à présent que l'Angleterre est encore serrée de plus près par la nécessité, les folies de la France ouvrent à la maxime de lord Bolingbroke une autre issue. C'est dans le grand art de ruiner son sol que la France veut exceller. Ses passe-temps se consument à essayer des jeux d'équilibre entre un large budget et la propriété foudroyée de lois fiscales, de règlemens insensés. Sa politique s'use à complaire à une nation qui la hait. La nature pourtant, la nature physique ne saurait totalement rebrousser son cours. Qu'adviendra-t-il donc bientôt d'un état de choses où le globe est obligé d'être la proie d'un peuple? et où de deux peuples voisins la vie de l'un est la mort de l'autre?

Littora littoribus contraria, fluctibus undas,
Imprecor, arma armis :

a dit l'histoire ancienne; et Dieu veuille écarter pour

l'avenir de l'un et de l'autre cette imprécation terrible et trop souvent accomplie! Mais le présent et les fautes des deux parts n'en pressent que trop encore l'exécution terrible.

Chez les autres voisins de la France, les mœurs laissent à la nature son cours plus libre et plus facile : on s'y applique moins aux tours de force; et l'équilibre rationnel entre la propriété et la richesse métallique se maintient encore. Néanmoins, le déclin de l'un, l'ascendant de l'autre, sont déjà sensibles. La tentation à laquelle si peu d'États résistent, celle des emprunts, celle d'avoir, aux dépens de la postérité, un bon nombre de gros millions sur-le-champ disponibles en équivalent de quelques petits millions à payer par année, commence à bouleverser les idées et les rapports. Voici qui est fort singulier! On peut, en quelque sorte, personnifier la substitution d'une importance à l'autre. Dans l'ancien et hautain langage, on disait : « *La maison d'Autriche* » ; et sous ce grand nom, que d'immenses rapports! C'était, en quelque sorte, l'expression de l'empire romain; c'était en représentation la plus grande image de la possession territoriale. Il est aujourd'hui peu de jours où l'on n'entende dire : « *La maison Rotschild* » ; et l'attitude d'égal à égal entre les deux maisons ne suffit même plus. L'infériorité de la première se décèle par fois. Écoutez le grand banquier de l'Europe, en 1830 : « La maison d'Autriche, disait-« il, veut la guerre; mais la maison Rotschild ne

« la veut pas » : et la guerre ne s'est pas faite. Chose assez singulière encore! Le chef des Rotschild a été métamorphosé par le chef de la maison d'Autriche en baron allemand, en chambellan impérial. Le premier titre de la noblesse féodale conféré à un homme de religion juive et de profession à argent! C'est l'hommage-lige du sol à l'or. C'est une effrayante subversion de l'ordre admis, depuis mille ans dans la république chrétienne; et en tous les temps, dans la hiérarchie des idées, des rangs et des richesses.

Il me semble ici qu'un rideau se soulève à mes yeux. Une sorte de force intérieure me presse à porter plus loin les conséquences de cette observation. Le sol, c'est le principe en quelque sorte religieux appliqué à l'ordre matériel de la vie; car c'est là où l'homme accomplit l'anathème qui l'oblige à « gagner son pain par les sueurs de son front. » Au contraire, l'or, c'est le principe judaïque: c'est par lui que la nation juive accomplit l'autre anathème qui la condamne à ne plus manier le soc héréditaire. Il faut aux Juifs des monnaies, des lettres de change, l'agio, le crédit : moyens par lesquels la postérité du peuple déicide est cosmopolite, se conserve inaltérable entre les autres peuples, et propage avec sa race sur tous les points du globe le sceau particulier dont elle est empreinte. En ces deux manières d'être, et sous tous les rapports, l'infériorité vraie échoit aux Juifs ; la

supériorité appartient aux autres hommes ; car nous l'avons dit assez, le sol est la substance même ; les métaux et le crédit n'en sont que l'image ou la fiction. Mais voilà qu'aux siècles où nous sommes, l'ordre se renverse, et que le principe judaïque prévaut sur le principe religieux. L'or et le crédit sont les idoles du temps présent ; le sol en est l'esclave ; et les gouvernemens effrénés ou dévoyés se précipitent dans cette voie inverse. Je considère au loin la direction que les nations prennent en dépit des lois de la nature : et en les devançant par le regard, quelle issue m'apparaît ? Dirai-je une vue certaine, dirai-je un aperçu fugitif, frappe et émeut mon esprit ? N'y aurait-il pas dans cette subversion de rapports naturels entre la terre et l'or, entre le principe imposé à tous les hommes et le principe propre aux Juifs, un symptôme du renversement prochain de l'Europe chrétienne et de l'ascendant ultérieur promis d'en haut à la nation judaïque ? Serait-ce, en un mot, un indice avant-coureur d'une grande perturbation dans le monde moral, religieux et social ?

Je fuis l'idéalisme : je crains cette disposition de l'intelligence qui donne aux illusions, aux abstractions, le caractère des réalités. C'est là aujourd'hui une des causes de nos égaremens. Constitutionnels, républicains, théoriciens en tout genre, chacun suit son fantôme. Toutefois les réalités ont leur futur. Les prévoir ce n'est qu'un mode de les voir : et

quand les faits sont patens et matériellement sensibles, dois-je en écarter les conséquences, quelque subtiles qu'elles puissent paraître à l'esprit, quelque reculés qu'elles soient dans le cours de l'histoire et dans les nuages de l'avenir?

Mais arrêtons-nous. Le mineur qui descend dans les profondeurs de la terre, est tenu de poursuivre en tous ses détours la veine qu'il exploite. Chemin faisant, çà et là, son pic rencontre des filons qui s'y attachent, qui éclaircissent ses recherches, qui dirigent son investigation. Il ne doit pas les négliger; il ne doit pas non plus les creuser tous. Seulement il les effleure, il les sonde; et de ces rameaux secondaires, il revient toujours à la grande veine dont l'exploration est l'objet de ses travaux.

Telle a dû être ma marche, en sondant les abîmes ouverts sous la propriété du sol français. Cette propriété et sa culture sont le premier élément de la fortune privée. La culture est-elle florissante? La propriété est-elle en sécurité? Y a-t-il même une propriété réelle? L'impôt foncier dans l'immensité de ses rameaux est-il autre chose qu'un travestissement moderne de la loi agraire mise en exécution très-réelle? Vastes et ténébreux sujets! J'ai tâché d'y faire luire deux flambeaux, les faits et les raisonnemens. Qu'on juge maintenant à leur sinistre clarté, si l'état matériel et politique de la propriété foncière, base terrestre de la société française, mine principale où ce grand peuple doit rencontrer, sui-

vant les veines qu'il y suit, soit l'abondance, soit la détresse, répond mieux que l'état de la *religion*, mieux que l'*éducation*, mieux que l'*instruction*, aux lois d'ordre général qui déterminent la durée ou la perte des nations!

De l'agriculture montons à l'industrie, puis au commerce; autres moteurs de la fortune privée, autres matières ardues, mais bien plus analogues que l'agriculture aux idées dominantes. C'est pour moi, je l'ai dit assez, remonter simplement de la racine aux branches; ce va être pour la plupart des lecteurs (véridique et déplorable image!) sortir des flancs creux et sombres de la terre pour revenir à la lumière habituelle du jour.

CHAPITRE IV.

DE L'INDUSTRIE.

En traitant de l'industrie, je vais examiner sa nature, son importance, ses genres divers, la position où elle s'est élevée, l'abîme où elle peut être entraînée.

Élaborer les produits de la nature physique et leur incorporer une valeur additionnelle par le travail qui les approprie sous mille formes nouvelles à mille besoins divers, tel est l'objet de l'industrie.

Elle ne crée pas la matière; elle la transforme.

Sa règle, c'est le besoin ou le goût de ceux qui usent des créations de la nature.

Que l'industrie mérite le second rang entre les nécessités sociales, qui en peut douter?

Hors les régions africaines, hors cette belle O-Tahity et autres îles fortunées de la mer du Sud, où la moindre culture fournit l'aliment, où le climat rend presque inutile à l'espèce humaine le soin de se loger et l'art de se vêtir, partout l'homme appelle à lui les arts qui façonnent et embellissent les productions naturelles : et l'O-Tahitien lui-même doit-il

moins que le brûlant et toutefois industrieux Indou, apprécier l'utilité des étoffes à substance légère, à formes élégantes, qui modifient le climat, servent la pudeur et maintiennent la santé? A défaut de logemens , n'y faut-il pas des temples quelconques? A défaut des besoins du corps, l'intelligence en se développant n'invoque-t-elle pas les arts qui lui appartiennent, l'imprimerie, l'astronomie, la navigation même?

L'industrie forme les villes, et il convient que les villes soient le second manoir des peuples quand elles se forment uniquement de la surabondance des campagnes.

Et certes, il vaut mieux que les villes s'établissent ou s'agrandissent pour donner asile à l'industrie, que pour offrir, comme autrefois, aux cultivateurs un refuge contre les dévastations des guerres.

Beaucoup de villes françaises ont dû à ce dernier motif leur première origine. Mais quelques-unes sont nées de l'industrie; et la plupart de celles qui ont acquis un grand volume l'ont dû aux ouvrages que l'industrie y a en quelque sorte naturalisés.

Entre ce dernières, comment ne pas citer Saint-Étienne en Forez? Un accroissement de quarante mille âmes dans l'intervalle de trente années manifeste une grande prospérité. Sans doute les trésors recélés dans le sein de la terre ont beaucoup favorisé un tel essor. Ces trésors ne sont ni de l'or ni des rubis. C'est du charbon. Privée du précieux combustible

que le temps a confié au sol, qu'aurait fait l'industrie? Mais sans l'industrie, à quelle importante destination le combustible aurait-il servi? Et n'est-ce pas un admirable spectacle que la main de l'homme usant de la plus grossière et de la plus triste matière, pour multiplier ce qu'il y a de plus délicat et de plus joli dans la parure des femmes, les rubans, et pour rendre avec des rubans le monde tributaire d'une industrie en apparence si frivole?

Et Lyon, qui peut n'être pas ébloui de ses œuvres? La soie, cette merveille de la nature, quelles formes, quelle pompe, quelle utilité n'a-t-elle pas reçues des mains de l'habile Lyonnais? Vit-on ailleurs et en aucun autre temps de si somptueux ouvrages où l'on ne sait qu'admirer le plus, du goût ou de la richesse?

Lyon, dont Saint-Étienne n'est, pour ainsi dire, qu'un immense faubourg, est devenu comme la métropole de l'industrie française. Elle et la contrée qu'elle vivifie, je les visitai naguère avant leurs derniers désastres. Le désir de connaître et d'observer ces ruches à miel m'attira, il y a deux ans, hors de ma retraite, de Châlons-sur-Saône à Marseille. Quel mouvement! quelle application des arts nouveaux! Châlons maintenant s'unit à Nantes par le canal du Berry; canal et union auxquels dans mon temps je ne fus point étranger. Inconnu néanmoins à cette ville, je la pris pour premier terme d'un voyage enchanté. Navigation à la vapeur; chemin

de fer, ponts suspendus, tous ces prodiges des temps modernes se déroulèrent à mes yeux; tous disposèrent mon esprit à honorer les découvertes récentes de l'industrie éclairée par la science et vivifiée par des capitaux.

Non-seulement j'honorai ses œuvres, mais je rendis hommage aux peuples qui s'y consacrent. L'aménité de Lyon me toucha surtout. Son active bourgeoisie a la politesse du Parisien sans en avoir l'artifice; elle a la franchise du Méridional sans en avoir la rudesse. Et qui ne sait comme en tout temps Lyon joignit l'héroïsme des vertus à l'activité du travail! Là, d'une part, sur un des coteaux, se voit encore le monceau d'ossemens qu'y laissèrent les milliers de ses martyrs, quand les persécuteurs des premiers chrétiens inondèrent la colline du sang lyonnais. D'autre part, dans ses plaines, gît au fond d'un caveau trop peu vénéré un autre monceau d'ossemens, imposant débris de la constance lyonnaise aux prises, en 1794, avec la tyrannie conventionnelle. Mes yeux s'arrêtèrent en contemplation devant ces funèbres monumens : au premier, commence l'histoire de Lyon; au second, hélas! n'ont pas fini ses malheurs.

Dirai-je qu'un pressentiment funeste mêla son amertume à l'admiration d'une industrie si vive et si habile? Je croyais être dans une ville peuplée de cent cinquante mille âmes; population déjà excessive. On m'assura qu'elle excédait deux cent mille; qu'elle as-

pirait à trois cent mille, qu'elle y atteindrait bientôt : et en effet, déjà ses faubourgs ont pris le titre de villes individualisées ; et déjà l'orient du Rhône blanchit de toutes parts sous les maisons qui s'y fondent, comme les déserts de l'Arabie blanchissent sous les tentes des tribus nouvelles. Y aura-t-il cette différence que les tribus de l'Arabe passent, que les maisons demeurent ? je ne sais : mais cette accumulation d'hommes laborieux, riches et pauvres confondus, m'apparut à travers un éclat trompeur, du haut de Fourvières, comme un foyer ardent où les passions contraires vont s'embraser d'alimens nouveaux, où le fabricant et l'ouvrier vont sans cesse être aux prises, tantôt le fabricant par la cupidité de trop faire et l'ouvrier par la cupidité de trop gagner, tantôt par l'exaspération d'une détresse commune alors que le fabricant redemande en vain ses capitaux de la veille et que l'ouvrier sollicite en vain le pain du jour ; alors que le propriétaire appauvri n'a plus de tribut à offrir au fabricant présomptueux ; alors que les magasins s'encombrent par l'effet d'une guerre, d'un traité, d'une douane ; alors surtout que les révolutions viennent se joindre à l'instabilité des besoins factices pour tarir les canaux d'une prospérité plus brillante que solide, sans laisser même au fabricant le droit de maudire ces révolutions que son intérêt aurait dû combattre et que sa vanité puérile a fomentées, attisées, enflammées jusqu'au sein de ses ateliers. Intéressante, mais imprudente et cou-

pable cité, où sont pour elle les gages d'une prospérité durable? O Lyon! ville de luxe, ville d'ordre et de paix, quelles affections politiques dominèrent parmi tes légions de fabricans et d'ouvriers, durant ces quinze années d'ordre paisible dont la foudre, allumée par tes torches, a signalé le terme!

La soie, au surplus, malgré l'éclat et la richesse que lui donne l'art exquis des Lyonnais, ne saurait occuper le premier rang dans l'industrie française. Il est quatre sortes de matières textiles dont l'Industrie compose ses utiles tissus : ce sont la laine, le fil extrait du chanvre ou du lin, la soie, le coton. C'est d'après leur analogie avec le sol cultivé qu'il convient de graduer leur importance respective. Suivant ce principe, qui m'est en quelque sorte sacré, la soie ne peut obtenir que le troisième rang.

A la laine appartient le premier; et sous ce rapport, n'est-ce pas une belle allégorie qu'a offerte la Grande-Bretagne en faisant siéger au Parlement son chancelier sur un sac de laine? Si, en effet, l'industrie ne tissait les laines, l'éducation des troupeaux n'aurait plus de proportion avec les frais qu'ils nécessitent. Ils disparaîtraient. Avec eux disparaîtrait aussi un des moyens les plus actifs de régénérer le sol, de le féconder, de lui arracher les céréales. Supposez qu'aux motifs déjà exposés, lesquels restreignent si cruellement en France la multiplication des bêtes à laines, on ajoutât la chute des fabriques de draps; et, au lieu de voir comme après Deucalion et

Pyrrha les pierres se transformer en hommes, vous verrez les hommes et leurs champs et tout le sol français se transformer, pour ainsi dire, en blocs de roche auxquels le Parisien demandera en vain le pain blanc qui lui paraît tomber tout fait chaque jour du haut des tours de Notre-Dame.

Ainsi le sol et la fabrique, si souvent et si mal à propos divisés, sont évidemment unis d'un intérêt commun. Sans fabriques de draps, peu ou point d'avantages à nourrir des troupeaux ; sans troupeaux, point de laines pour les fabricans de draps.

Les véritables intérêts du fabricant de draps, sont :

Que les troupeaux se multiplient afin que le marché voisin, intérieur, national, soit abondamment fourni de la matière qu'il veut mettre en œuvre ;

Que le prix des laines soit élevé, afin que le propriétaire ait la volonté constante de procréer cette abondance par la perspective de la richesse ;

Que la richesse, en effet, récompense les soins du propriétaire, afin que le fabricant, achetant beaucoup de laines, puisse vendre beaucoup de draps ; afin que ce marché voisin, intérieur, national, où les laines abonderont, abonde aussi en consommateurs qui veuillent et puissent, eux et leurs nombreux ouvriers, acquérir et améliorer leurs vêtemens ; afin, qu'en résultat, la propriété et l'industrie soient en action et réaction continuelles de demandes et de réponses, de recettes et de dépenses, de cause et d'effet pour le bien-être général : car, et il faut

sans cesse en reproduire l'image, quel marché pour l'industrie que celui de vingt-cinq millions de consommateurs!

Et si le fabricant de draps ouvre son esprit à cet aperçu, croira-t-il en atteindre la réalité en secondant, par ses vœux imprudens, la division indéfinie des propriétés, qui frappe à mort les troupeaux? l'aggravation de l'impôt foncier, qui ruine à la fois dans la propriété le producteur et le consommateur de sa denrée? l'affranchissement illimité qui, renversant les douanes pour opposer la laine étrangère à la laine du sol, coupe entre les mains du propriétaire le nerf de la reproduction ou de l'amélioration? C'est une grande surprise pour tout fabricant de ne pas voir couler chaque année le Pactole à pleins bords dans sa manufacture. Eh! pourquoi ne sait-il pas en voir ou veut-il en tarir les vraies sources?

Le sol français, dira-t-il, ne fournit pas aux fabricans assez de laines, ni fines, ni communes: c'est vrai. Poussez donc le sol français à la production de ce qui vous manque. Les laines fines! Louis XVI, unique auteur d'une des plus belles conquêtes de la culture et de l'industrie, introduisit les mérinos en France. Vous n'en conservez aucune gratitude à sa mémoire, et vous avez compromis la perpétuité d'un tel bienfait en cherchant à avilir le prix de la Toison-d'Or qu'il avait eu l'art de ravir à l'Espagne. Les laines communes! N'est-il pas assez prouvé déjà combien leur multiplication est incompatible avec

l'esprit fiscal et légal qui tend à diminuer les troupeaux? Aveugle esprit qui appauvrit l'agriculture, abuse la fabrique, et favorise l'étranger par l'effet certain de ces réactions commerciales dont la Russie méridionale profite sous de tels auspices pour accroître les races de ses troupeaux à laine fine ou commune!

Toujours le même cercle vicieux; toujours l'industrie voulant que le sol paye et ne voulant pas payer au sol; toujours aussi l'administration publique, voulant seconder l'industrie aux frais de la propriété, et se consumant à débrouiller l'écheveau qu'elle dévide au rebours!

L'industrie qui manufacture les laines a dû à d'autres causes qu'à ces travers d'immenses progrès. L'art nouveau des mécaniques lui a épargné les frais de main-d'œuvre; et l'on voit maintenant de toutes parts d'immenses machines qui filent, peignent, tondent, sans mobile vivant. L'eau en cascade ou en vapeur suffit à produire ces prodiges silencieux. Ils honorent le génie de l'homme en se passant de la main de l'homme.

Un décroissement remarquable dans les prix des tissus de laine semblait devoir suivre ces belles inventions. Par suite, l'usage du bon drap aurait dû descendre aux conditions inférieures. Par suite encore, les fabriques auraient multiplié leurs œuvres; et leurs œuvres auraient exigé plus de toisons. Des manufactures bien plus animées, des troupeaux

plus nombreux, un peuple mieux vêtu, tel eût dû être en définitive le résultat des machines économiques. Pourquoi ce résultat est-il encore insensible? Un établissement de mécaniques appelle en dehors la mise de forts capitaux, et le fabricant a hâte de revendiquer ses avances. Quand l'habile Colbert introduisit de Hollande en France l'art de tisser les beaux draps, il fut naturel qu'une industrie nouvelle obtint de ses ouvrages un prix élevé; et l'industrie actuelle aime à conserver les avantages de sa jeunesse. S'enrichir vite et jouir vite, tel est l'esprit du temps. Le fabricant s'étonne de l'absence de ses capitaux. Ils sont là sous ses yeux, en matières, en édifices, en machines; ce n'est pas assez : il veut les compter en espèces, c'est-à-dire il veut les doubler. Jouer sur le velours lui parait aussi juste que doux : il s'en fait un droit. De là le maintien des beaux draps à un tarif exorbitant.

Qu'il y ait excès dans le tarif actuel, je crois pouvoir l'affirmer hardiment. Il y a vingt-cinq ans que, pour ma propre instruction, j'obtins d'un fabricant la faveur de mettre lui-même en œuvre quelques laines fines en ses ateliers. Alors les nouvelles mécaniques n'avaient point pénétré dans le midi de la France; alors la guerre avait renchéri les matières colorantes. Le fabricant tint un compte exact de ses frais. Ces frais déduits, le surplus fut le bénéfice net de la fabrique. Or, le prix vénal de l'étoffe représenta en bénéfice précisément le triple du prix

originaire des laines employées. Pourquoi le double n'aurait-t-il pas suffi ?

L'ordre en rien ne se trouble impunément. Si de la disproportion de la valeur intrinsèque avec les prix courans, divers fabricans composent une fortune colossale, d'autres y succombent. Attirés par un tel appât, mais trop pauvres en capitaux, ils empruntent, ils bâtissent, ils mettent en jeu de savantes mécaniques. Or des accidens interrompent le cours des bénéfices. Attendre mieux n'est pas possible ; les prêteurs sont là qui interviennent, qui pressent. Des calculs, au fond justes, sont renversés ; et la ruine, le dépit, le désespoir, des petits viennent s'abattre aux pieds des heureux colosses.

Des bénéfices moindres, mais plus réguliers, plus assurés, seraient probablement plus utiles et aux faibles et aux forts; aux faibles, en stimulant moins leur témérité; aux forts, en les exposant moins à la concurrence des faibles aventureux.

Quand je dis bénéfices moindres, je veux dire de moindres tarifs. Le tarif des bons draps mis à la portée de la foule des consommateurs, accroîtrait la consommation ; et les bénéfices, bien plus souvent répétés, pourraient n'être pas moindres en somme totale; ils atteindraient vraisemblablement, par leur masse, une somme plus élevée.

Toujours est-il que l'ouvrage des nouvelles mécaniques a peu sensiblement contribué jusqu'aujourd'hui à diminuer le prix des bons vêtemens,

par conséquent à propager le bien-être au dedans, à animer le commerce au dehors.

Mais s'il n'y a pas eu surabondance dans l'emploi des laines et dans leurs produits, il y a eu perfectionnement des mêmes matières. On a façonné de plus beaux ouvrages : et l'art de tisser les laines s'est agrandi jusqu'à donner presque à la Savonnerie une rivale dans la fabrique d'Aubusson, jusqu'à donner à Cachemire des émules dans Paris.

La perfection serait qu'à la beauté des œuvres se joignît leur multiplication, et, si j'ose employer un terme nouveau, leur *accessibilité* aux modiques fortunes.

Le bonheur serait qu'aux développemens de l'industrie se joignit la sécurité de son triomphe.

Le premier point est entre les mains du fabricant ; je viens d'exprimer la pensée qu'il serait pour tous convenable, équitable, fructueux.

Le second point, la sécurité, nous l'examinerons tout à l'heure.

En observant au surplus le perfectionnement de certains tissus de laine, je dois observer aussi que l'agriculture n'en éprouve point une réaction salutaire. C'est à force de travail, à force d'art, que le prix originel de la livre de laine est centuplé; dans les magnifiques tissus qui l'ont mise en œuvre, la laine en a en quelque sorte disparu. Cela est beau, plaît à l'œil, réjouit le luxe : mais l'agriculture ne s'en émeut guère. Les tissus d'usage vulgaire sont

ceux qui la vivifient par l'extension des troupeaux; et, la prospérité des terres étant le type de la richesse, il convient d'attacher plus d'importance à la multiplicité qu'à la beauté des lainages.

En déduisant l'application de ce principe, j'ai placé après la laine et avant la soie les tissus que fournissent le lin et le chanvre. Ils émanent du sol; mais ils ne sont point ses bienfaiteurs comme les animaux à qui la nature a départi de riches toisons. Loin de lui restituer des sucs, ils en extraient; et ils laissent la terre plus appauvrie que restaurée de leur séjour. Néanmoins ils lient l'agriculture à l'industrie, en tirant leur existence de l'une, leur utilité de l'autre.

Jadis des provinces entières, et notamment la Flandre, la Bretagne, l'Agenois, le Béarn, florissaient par la culture de ces plantes filamenteuses. Le Béarn en formait ses tissus d'un usage vulgaire et d'un service presque impérissable. L'Agenois fournissait la marine de puissans cordages. La toile de Bretagne approvisionnait la plupart des ménages français; et, si modeste en apparence, elle voguait à pleins navires vers le Nouveau-Monde, y prévalait sur les métaux précieux, et était l'une des pompes qui attiraient les métaux en France. Avec quelle habileté la Flandre cultivait son lin et le tissait tantôt en linge somptueux, tantôt en ces dentelles renommées dont la beauté donnait à des fils si légers le poids de l'or!

Ces produits sont, les uns perdus, les autres atténués. La toile surtout ne soutient plus la concurrence avec les tissus de coton. Elle n'a pu trouver comme ceux-ci un actif auxiliaire dans les mécaniques. En vain Napoléon, et il est juste de lui en rendre grâces, attentif au déclin de cette branche d'industrie française, promit un prix énorme à l'inventeur du mécanisme applicable à la filature du lin. La tentation a dû être forte : mais (du moins en France) elle a été infructueuse ; et le lin, condamné à subir tous les frais de l'ouvrier, utile sous ce rapport à une population nombreuse, utile à la propriété foncière dont il soldait le revenu, utile à mille usages personnels et publics, n'a pu soutenir entre les produits de l'industrie le rang élevé qu'il occupa dans les temps antiques.

En même temps, les cordages d'Agen ont essuyé la concurrence des chanvres de Russie ; et les dentelles de Flandre ont souffert les vicissitudes désastreuses de la mode qui, adversaire non moins formidable que futile, maintenant peu propice à ces tissus délicats si précieux pour nos pères, les refuse aux hommes, les impose rarement aux femmes, les restreint presque aux rochets des évêques.

L'on peut donc établir que les tissus de chanvre et de lin sont plus en décadence qu'en progrès dans les produits de l'industrie française et dans les revenus de la propriété foncière.

La soie ne concourt aux revenus du sol que par

la culture de l'arbre d'où le ver à soie extrait sa pâture. A présent il est question d'ajouter aux moyens alimentaires du ver à soie un mûrier nain, à croissance rapide, d'une exploitation semblable à celle des fourrages. Lyon en célèbre déjà l'introduction. Qu'elle mérite effectivement les soins éclairés du propriétaire, qu'elle se propage au loin, que la terre y réponde avec usure; et la splendide matière qui se développe sur les métiers lyonnais se reproduira avec une abondance dont l'effet, si le fabricant est équitable, est modéré, est prévoyant, abaissera le prix de l'étoffe comme le prix de la matière première, multipliant par une féconde et continuelle alternative la consommation et les produits.

Mais, à ne considérer que l'état actuel de la production des soies, l'on peut dire que son influence sur le revenu territorial est bien circonscrite; influence d'ailleurs fort avantageuse aux lieux qui l'ont accueillie. Le mûrier n'exige pas un sol privilégié; sa culture n'est pas chère; la récolte de ses feuilles est facile. Les vers à soie ne demandent pour peu de temps qu'un logement sain et des soins assidus. En deux mois, ils naissent, ils croissent, ils meurent; et le tombeau qu'ils ont ourdi s'est décomposé en revenu lucratif pour le propriétaire, en matière disponible pour le fabricant. Le fabricant de soieries, plus heureux que le tisserand en lin, a obtenu le secours des puissances mécaniques. Jacquard est venu à son aide; et honneur à cet humble génie!

la métamorphose de la soie en étoffe a été presque aussi rapide que celle d'une feuille d'arbre en fil de soie. L'habileté de l'art a presque égalé la célérité de la nature. Tous ces avantages seraient d'un grand prix si, je le répète, ils n'étaient trop circonscrits en surface territoriale.

La culture de la soie peut s'étendre, et voilà l'espérance.

La fabrique de Lyon peut s'éteindre, et voilà le danger.

J'ai parlé de Lyon et de ses soieries. En arrivant au sujet de l'industrie, c'est l'objet qui m'a frappé d'abord et presque ébloui. Il m'a fallu quelque effort de raison pour remettre la soie au troisième rang de nos produits industriels et pour apercevoir les périls de l'industrie lyonnaise. Ces périls ne dérivent pas seulement des passions que j'ai signalées : ils s'accroissent d'autres incidens entre lesquels je vais bientôt désigner comme deux causes surtout imminentes, l'attitude militaire donnée à Lyon, et les conséquences de son dernier désastre.

L'industrie, qui a donné le coton pour matière à ses œuvres, n'est placée qu'au dernier rang dans la classification déterminée par les intérêts du sol producteur : et effectivement, d'où et comment vient le coton? Il vient des climats de l'équateur; il croît sur un arbre que le sol français ne connaît point. C'est dans des régions lointaines, la plupart étrangères (eh! où sont les colonies françaises?), la plu-

part même assujetties à une puissance éminemment rivale, envieuse, hostile, à l'Angleterre; c'est en traversant tant de chances, que la France va chercher l'admirable duvet dont la nature prodigue à ces contrées, refuse aux nôtres, la production féconde. A cet égard donc, l'industrie n'a point de réaction propice au sol français : elle est en quelque sorte exotique.

Non qu'à toute force l'administration française, éclairée de plus saines lumières sur l'efficacité de l'agriculture, n'eût pu, je crois, et dû, sans aucun doute, tenter la culture du cotonnier en ces portions d'un vaste royaume sur lesquelles le soleil épanche sans mesure ses brûlans rayons. Où l'olivier se maintient dans les plus âpres hivers, où surtout l'oranger peut établir ses racines, le cotonnier serait-il impossible? Tel abri, tel procédé n'y garantiraient-ils pas son salut? La science, aujourd'hui si superbe et parfois si habile, a-t-elle épuisé en vain pour lui les ressources de la physique? Le cotonnier serait-il notamment impossible sur le vaste littoral de l'île de Corse? Imbu à cet égard d'une idée contraire, je fus tenté, quand j'étais plus jeune et énergiquement fasciné d'un aveugle patriotisme, de solliciter à titre d'honneur la préfecture de Corse, uniquement dans l'espérance d'ajouter à ma patrie une province utile. Quelle voix auguste et touchante m'en dissuada! Aux yeux de la cour, la Corse était si loin! Aux yeux de futiles ministres, la Corse n'é-

tait qu'un exil ou qu'un noviciat! Il me semblait qu'on pouvait y trouver des terroirs dignes du soleil de l'équateur, et qu'une administration de dix ans, honorée et non pas exilée, pouvait y imprimer des traces permanentes. Le cotonnier participait à mes vues. J'aspirais aussi à l'arbre à thé; à cet arbre incompréhensiblement réservé à la Chine; à cet arbre dont les feuilles, soldées en or ou en argent, dédaignant tout autre objet d'échange, font définitivement ensevelir au fond de la Chine tous les trésors métalliques du nouveau monde qu'elles attirent en dépit de tous les efforts jaloux et qu'elles absorbent par tous les canaux de la navigation. Bien étonnante destinée! étrange circulation, qui attribue en dernier résultat toute la richesse métallique à un arbuste! Et ce merveilleux végétal croît néanmoins du 30e au 40e degré de latitude! Et pas un des ministres d'un royaume dont la Corse fait partie, et qui, par elle, atteint presque jusqu'au 40e degré, n'a songé qu'entre la gloire d'importer en France l'arbre à thé et la gloriole d'un superbe discours à la tribune, la naturalisation de l'arbuste auquel l'Angleterre surtout paie un si large tribut, pouvait avoir un peu plus de mérite réel, solide, permanent! Pas un des ministres qui ont le triste courage de débattre aujourd'hui la conservation ou l'abandon d'Alger, n'apercevra mieux que le territoire algérien touche au 35e degré, latitude chérie et du thé et du coton! Vous avez vu quel intérêt l'agriculture indi-

gène inspire aux gouvernemens que la fortune, en jouant de sa roue, prépose depuis trente ans à la France. Vous voyez comme aussi l'agriculture exotique exerce leur perspicacité, même en ces points éminens où elle serre de ses étreintes immédiates l'industrie manufacturière, la richesse métallique, la politique intérieure. Conquérir par l'agriculture est à leurs yeux, est en vérité presqu'à tous les yeux, chose si banale, si triviale! Et pourtant déjà l'arbre à café avait dû suffisamment les avertir des torts de l'insouciance. On sait comment, au siècle dernier, cet arbrisseau parvint dans les Antilles, transporté de l'Inde par un voyageur sans mission, sans salaire, sans autre mobile que l'intérêt public. Un plant unique restait; il était près de sécher enfin sous les tropiques; il ne se ranima, il ne se sauva, que par les gouttes d'eau dont le voyageur refusa d'étancher les ardeurs de sa propre soif: et le nom de ce voyageur est ignoré! je l'ai su : et il échappe à ma mémoire! et je ne sais où le reprendre! L'administration publique n'a su ni alors lui décerner des honneurs, ni depuis, et à son exemple, introduire sur le sol français l'arbre qui produit le thé, ni enfin acclimater en Corse, et peut-être ailleurs, cet autre arbre exotique dont les fruits livrent à la main qui les dépouille, leur enveloppe cotonneuse si abondante et si ductile.

Prenons les choses au point où elles sont. Le coton n'existe pour nous que par delà les mers. Alger,

il est vrai, si rapproché de nos côtes, peut rapidement apprendre à connaître et à nous fournir le cotonnier. Mais Alger n'est pas lui-même encore province française : et qui peut deviner son sort à venir ? En un mot, la production du coton est sans rapport immédiat avec notre agriculture.

C'est envers l'industrie manufacturière que le coton est devenu principe vivificateur. Eh, quel aliment ! quelle profusion d'élégans et d'utiles ouvrages ! La mécanique a si bien filé et si bien tissu tout ce duvet, qu'il semble inépuisable : nulle autre matière textile n'égale sa finesse ; nulle, son moelleux ; nulle, sa légèreté. Il périt vite, à la vérité ; mais il se répare si vite aussi ! et l'industrie qui le met en œuvre, plus habile et plus clairvoyante que le fabricant des étoffes de laine, a su compter parmi les heureux effets des mécaniques, la faculté de rendre les étoffes de coton accessibles à des prix en quelque sorte infimes qui invitent toutes les classes, pourvoient à tous les usages, répondent à tous les accidens ; en sorte que les manufactures de coton réalisent déjà tous les prodiges attachés à une circulation immense et incessamment reproduite.

Aussi quels trésors métalliques en Normandie, en Flandre, en Alsace, même aux approches de Lyon ! Qu'était Tarare, qu'était Mulhouse, jadis ? Et Rouen, qui fleurit à la fois et par les riches tributs que lève au dehors son agriculture, et par la multiplicité de ses fabriques de coton, combien n'a-t-il pas depuis

vingt ans accru sa population, exalté son opulence, enflé, il faut le dire, ses périlleuses vanités? L'extrême midi de la France a plutôt négligé qu'embrassé le rameau d'or de l'industrie française. C'est pour les laines et la soie que le Sud travaille; pour le coton, que le Nord fait mouvoir ses capitaux; et le Nord a choisi la moins patriotique, mais la plus opulente part.

De ce coup d'œil sur l'importance relative et absolue des matières textiles et de leur situation actuelle, il résulte que l'industrie française, naturalisée, quant à la soie, par Henri IV; quant aux laines et à mille autres objets, par Louis XIV; lentement développée sous Louis XV; rétrograde sous la république; stationnaire sous l'empire; subitement instruite dans l'art de tisser le coton; a pris, sous les quinze années de la Restauration, un cours impétueux et presqu'à pleins bords vers la prospérité.

Un grand, un merveilleux, moteur a été découvert : l'eau vaporisée! Que le Français soit l'auteur ou l'imitateur de cette découverte, je ne sais; mais il en profite : il a appris à fabriquer sans bras, à naviguer sans vent, à voiturer sans coursiers : et les travaux de son industrie se sont, en lieux divers, animés sous un levier aussi commode que puissant. L'application de la vapeur aux arts, c'est là, en fait d'ordre matériel, le chef-d'œuvre du XIXe siècle. Que la vapeur serve l'homme à parcourir les mers en dépit des tempêtes, on le voit;

qu'elle lui serve un jour aussi à parcourir les airs, pourquoi en désespérer? pourquoi en affirmerais-je l'impossibilité? Ce qui est impossible à l'espèce humaine, c'est de méconnaître impunément Dieu, sa révélation, sa morale, et les lois qu'il a prescrites aux sociétés.

Dans l'examen des œuvres de l'industrie, j'ai d'abord considéré les divers tissus, parce qu'ils sont, de tous les objets fabriqués par la main de l'homme, ceux qui me semblent toucher par plus de points aux intérêts du sol et aux usages universels de la vie domestique.

Il est deux autres objets qui, à un moindre degré, remplissent ces deux conditions, l'huile et le fer.

Marseille, illustre cité à qui l'industrie française dut autrefois tant de bons exemples, n'a pas désappris à appliquer aux arts l'huile que produit son sol ardent; et en outre l'invention des lampes à courant d'air, cette manière aussi élégante qu'actuellement générale de suppléer aux clartés du jour, favorise et étend la culture des plantes oléagineuses.

On a extrait des entrailles du sol français une plus grande masse de fer; on l'a mieux ouvré, mieux raffiné, métamorphosé en plus de formes. Les forces de la mécanique ont secondé ce développement; les propriétaires de combustibles ont profité de ses consommations. Mais ici encore l'industrie a trop prévalu sur l'agriculture aux yeux des gouvernemens.

Les blés étrangers ont été attirés; les fers étrangers ont été repoussés. De là, rupture d'équilibre pour la propriété foncière entre le blé ou le vin qu'elle produit et le fer qu'elle consomme. De là donc un impôt de plus sur la charrue, sur la faux, sur la herse, sur le rouleau, sur tous les instrumens formés de fer dont le bras de l'homme use pour déchirer le sein de la terre et en arracher des moissons.

D'ailleurs la fabrication des produits chimiques; le perfectionnement de l'horlogerie, des cristaux, des porcelaines, ouvrages qui, sous la double action de la fragilité et de l'utilité, vont se multipliant sans mesure; l'extension enfin de tant d'arts ou de métiers dont Paris est à la fois le plus grand consommateur et le plus habile producteur, signalent dans le monde social un esprit attentif à multiplier les aises de la vie et un progrès sensible vers ce but qui est bon et qui est digne de désirs, digne parfois d'admiration, mais (étrange enchaînement des choses humaines!) qui, par ses affinités morales, touche aux révolutions, montre l'abîme à côté du sommet, et fait de plus en plus luire aux yeux de ces sociétés exquises et insatiables, incessamment tendues vers le sommet du bien-être, cette épigraphe adressée au premier des maîtres du monde romain :

« Et monté jusqu'au faite, il aspire à descendre. »

Arrivons donc à l'examen d'un point sans lequel

rien n'est doux ni bon ni beau en ce monde, la sécurité. Voilà bien des fortunes élevées par l'industrie, bien des jouissances dues à ses succès : quelle en est la garantie? Sondons les précipices dont s'entoure le but où l'on s'empresse.

Des quatre tissus précieux qui donnent à l'industrie française le plus de mouvement, de vie et de richesses, la laine est atteinte par la diminution des troupeaux, le fil par l'inévitable découragement, la soie par la situation politique de Lyon, le coton par le divorce des colonies et par l'infériorité de notre marine.

L'administration publique a donné toutes ses faveurs à l'industrie : et l'industrie a élevé des colosses de richesses. Mais observez ces colosses à tête d'or et aux pieds d'argile. Il est pour eux des périls généraux : il en est de spéciaux.

Supposons que les fabriques de laine résistent aux règlemens légaux qui bouleversent, appauvrissent, dénaturent, la propriété foncière d'où elles s'alimentent; les voilà raffinant leurs œuvres, accumulant leurs draperies : qu'en feront-elles? Il leur faut un marché intérieur ou extérieur.

Le marché intérieur serait immense s'il était riche; et il sera pauvre : je l'ai expliqué.

Le marché extérieur va-t-il donc s'ouvrir à volonté? Mais où? sur les mers éloignées? L'Angleterre y domine; les navires américains du Nord y accourent. Sur les mers prochaines? Lesquelles? Est-ce la

Baltique? Oh! n'y songeons plus. Est-ce la mer Noire? c'est un lac russe. L'Adriatique? c'est un autre lac, autrichien du côté de Trieste, anglais du côté des Sept-Iles. Reste la Méditerranée : oui; autrefois celle-ci était presque un lac français. Toutes les fabriques du Languedoc et du Lyonnais y versaient leurs abondans produits; Marseille les embarquait sur ses nombreux vaisseaux. Ces vaisseaux, Malte les protégeait, sans rien demander au trésor de France; ces produits, l'Ottoman les accueillait avec la faveur exclusive dont il gratifiait son antique alliée, avec la confiance aveugle dont les règlemens de Colbert imposaient le maintien à la conscience des fabricans. Que les temps sont changés! Napoléon a commis la faute énorme de renverser l'État de Malte : le négoce français a commis la faute non moins énorme d'applaudir stupidement à la chute de la noblesse maltaise. Une dernière faute a laissé Malte aux mains des Anglais. De là ils règnent sur la Méditerranée par leurs flottes; de là ils envahissent, en concurrence pendant la paix, exclusivement pendant la guerre, l'empire ottoman par leurs fabriques. Qu'importe à l'Ottoman d'user aujourd'hui de draps anglais ou français! Ceux-ci ne sont plus plombés en gage de bonne foi : et le consommateur turc n'a pas plus de confiance aux fabriques françaises que le gouvernement turc n'en éprouve pour le cabinet français. La Méditerranée ressent encore le joug britannique par les Sept-Iles, l'influence moscovite par le Bosphore, le

concours autrichien par l'Adriatique, l'avénement de la Grèce par une foule de petits navires légaux ou pirates. A tant de rivaux subitement nés de ses révolutions, qu'opposera la France? Alger, conquête monarchique, et à ce titre maintenant réprouvée ou négligée par elle; Alger qui d'ailleurs peut être un point d'appui salutaire, mais non le supplément des avantages perdus, moins encore le gage d'une supériorité désormais acquise par la Russie.

Le marché extérieur où les manufactures s'épancheront se développera-t-il sur le continent? Mais où encore? La Belgique et la Suisse ont bien assez de leurs produits personnels. L'Allemagne s'occupe à dessiner autour du territoire français une vaste ligne de douanes, à l'abri de laquelle elle repoussera les produits de la France et multipliera ses propres fabriques. L'Italie du Nord, soit qu'elle obéisse au Piémont, soit à l'Autriche, agira dans la même sphère : répulsion contre la France; amélioration chez elle. Au sud de l'Italie, règnent et le Pape dont la faveur n'est pas le vœu éminemment vif du ministère français, et le monarque napolitain qu'on ruinera, sitôt qu'il y aura jour, par une révolution. On ruine ainsi l'Espagne et le Portugal qui accomplissent le cercle; l'Espagne, juste ciel! où la France infatuée de folie, aveuglée sur les voies d'où elle dérivait la richesse, ne sait plus faire couler que du sang et des larmes. Le Portugal prêt à s'échapper des fers britanniques, y est ra-

mené par la volonté du gouvernement français assez habile pour craindre de voir la désolée Lusitanie ouverte trop tôt aux fabriques françaises, trop tard aux fabrique anglaises.

Avec l'appauvrissement à l'intérieur, avec l'étrécissement au dehors, que ferez-vous de vos draperies, quand vous parviendriez à en accumuler des monceaux? Et encore vous entendez maintenir leur prix à un tarif élevé! Où pareillement s'ouvriront de nouveaux réservoirs pour les tissus de soie et de coton, multipliés sans mesure par d'imprévoyans et de téméraires industriels?

Je ne saurais oublier ce que le vénérable et affectueux roi Charles X me fit l'honneur de me dire à son retour de ce voyage en Alsace où, quoi qu'aient prôné de leur habile jeu les *comédiens de quinze ans*, les peuples accouraient si bénévolement sur les pas du premier roi de France qui, depuis la conquête, eût eu le bon sens de visiter en administrateur l'Alsace conquise et florissante. « Rien de plus « animé que leurs fabriques, me dit-il; je les ai ad- « mirées: mais là et en Flandre, j'ai bien déclaré « qu'il ne dépendait pas de moi d'en assurer le dé- « bit. » Prince judicieux, il vit du premier coup d'œil le fort et le faible de cette prospérité brillante et décevante. Son doux règne ne l'aurait pas assurée : son détrônement en sera-t-il un meilleur gage?

Le danger de la stagnation menace tous les tissus : les lainages n'y sont pas moins exposés; mais l'in-

dustrie qui s'attache à la soie ou au coton a bien d'autres chances funestes.

Que signifie cette contenance guerrière imposée à Lyon? Déjà c'était trop pour une ville si précieuse que la proximité des frontières. L'inconvénient jusqu'à nos jours était peu sensible. On n'avait point éprouvé les guerres d'invasion. La France était constamment plus exercée à faire qu'à redouter des conquêtes. Louis XIV avait assuré toutes les frontières. Sur le seul flanc qui fût resté vulnérable, veillait la Suisse, et l'on n'imaginait pas que passer à travers ce boulevard de fidélité et d'honneur fût l'affaire d'un coup de main. Le temps révèle de grands secrets; il a appris au sol français qu'il n'est pas inaccessible; à la Suisse, qu'elle n'était pas sacrée: et maintenant il apprend à la cité-mère de l'industrie, qu'elle est ville frontière dans toute la rigueur du mot, exposée conséquemment à être assiégée, bombardée, brûlée au besoin. De là suit la nécessité de subir les lois de la défense; de là une ceinture de forts qui, du haut de ses collines, puissent opposer le tonnerre au tonnerre de l'ennemi. Mais est-ce tout? non : l'expérience la plus récente lui révèle encore que ces mêmes hauteurs, fortifiées, ce semble, dans l'intérêt de sa défense, peuvent vomir sur sa propre enceinte des grêles de boulets non moins incendiaires, non moins dévastateurs, non moins meurtriers, que ceux du Germain ou du Russe.

Sera-ce là, sous ces feux croisés, que l'industrie ombrageuse déposera longtemps ses machines, ses capitaux, ses arts? Voyez déjà la dispersion de ces ouvriers. Qu'ils refluassent dans les campagnes circonvoisines ou vers Nîmes et les Cévennes, on pourrait ne pas s'en émouvoir; quoique de telles dislocations suffisent pour faire évaporer bien des capitaux. Mais ils échappent au royaume. Ils inondent la Suisse; ils pénètrent en Prusse; ils font déjà fleurir Vienne où j'ai rencontré de vieux chefs d'ateliers français qui transmettent à l'Orient leurs soieries désormais autrichiennes. Peu à peu, de toutes parts, leur industrie tombe dans le domaine, ou pour mieux dire, dans les filets de l'Angleterre. S'ils conservent sous d'autres climats le goût pur et la vive inspiration qui, sur le sol natal, décoraient leurs ouvrages, n'auront-ils pas bientôt transposé hors de France le privilége de ces brillans damas et de ces riches velours que, d'ailleurs, les bourses des propriétaires étrangers, moins pressurées par leur fisc que celles des Français, solderont sans doute à des prix plus propices aux industrieux ouvriers.

Et, à ce dernier égard, une observation se présente à ma plume. Les grands ouvrages de Lyon, qui les sollicitait? qui les soldait? Nos mœurs et nos fortunes n'en permettaient plus guère un grand usage. Le monarque, transformé en riche rentier, adressait chaque année quelque grosse commande, mais, d'ordinaire, sans besoin, par libéralité, par ré-

flexion. On sentait que la *liste civile* faisait effort; elle administrait plus qu'elle ne consommait; et l'industrie n'alimente pas ses vastes ateliers, ne récupère pas d'immenses capitaux, par des demandes mesurées, factices, passagères. Le vrai consommateur des étoffes de Lyon, c'est le culte divin. Qui donc, parmi les fougueux et aveugles industriels, savait apercevoir cette puissante analogie entre la prospérité de l'industrie lyonnaise et l'ornement du prêtre? Les adversaires du *parti-prêtre* y songeaient-ils? Non qu'il s'agisse en cette remarque d'enrichir le clergé précisément pour qu'il enrichisse l'industrie. Mais les rapports naturels s'établissent d'eux-mêmes, et l'Église appauvrie doit appauvrir Lyon.

En un mot, transformation de Lyon en ville de guerre, dispersion de ses ouvriers, appauvrissement de ses consommateurs, voilà, outre les causes morales que j'ai plus haut exposées, des motifs suffisans pour ne pas garantir aux ateliers où l'on tisse la soie, surtout aux beaux ateliers de Lyon, une durée invariable.

Un péril plus grave encore menace sans cesse les manufactures de coton: c'est la privation de la matière qu'elles ourdissent. Qu'une guerre maritime éclate: d'où leur viendra cette matière exotique? Souveraine aux Indes, maîtresse aux Antilles, l'Angleterre maintiendra aisément par une croisière l'inhibition imposée au continent sud-américain. Par une autre escadre stationnée à Malte, elle interceptera les cotons du Levant et de l'Égypte. Serré

de toutes ces entraves, par où s'échappera le duvet qui maintenant emplit et enrichit tant de magasins? Sans doute les puissances neutres, les États-Unis surtout, prompts à profiter des désastres de l'Europe, prêteront leurs navires à l'industrie française. Mais d'abord il faudra qu'elle leur paye un tribut; mais ensuite le droit public et inter-national s'est passablement élargi dans ces derniers temps au gré du plus fort. En rien ni pour rien, le droit ne tient plus contre la force, et la force a établi les blocus fictifs : et si la puissance de la marine anglaise ne périt point dans les crises intérieures des trois royaumes, ne saura-t-elle pas établir un blocus très-impératif sur les côtes de Normandie, de Bretagne, de Provence? Des navires échapperont certainement; le circuit du Rhin et de l'Elbe introduira aussi des parcelles de la denrée si impatiemment attendue, je l'imagine. Mais tant d'incidens renchériront la denrée première! Son prix, au contraire, sera moindre en Suisse, en Allemagne, en Hollande. De ces contrées pacifiques s'élèveront, sous de meilleurs auspices, de nouveaux ateliers qui grandiront pendant que les ateliers français se morfondront, dépériront dans le vide, s'écrouleront dans les faillites. L'industrie est voyageuse; les capitaux sont cosmopolites; et l'une et les autres s'arrêteront là où des habitudes de paix et d'ordre leur assureront les plus longs jours. Le Rhin ne coule plus en tout son cours sous les lois françaises. Aux mers du Nord et du

Sud aboutissent des fleuves maintenant dégagés. Dans le centre de l'Europe, le Danube se plie à une navigation régulière; et bientôt aidé de la vapeur, ce grand Danube unira d'un lien commode Vienne avec Constantinople. Ainsi, de toutes parts les consommateurs du continent aboutiront, par dehors la France, aux foyers nouveaux de l'industrie manufacturière.

Que si la France, tantôt dépourvue de matières, tantôt engorgée de produits, cherche à faciliter par la force l'arrivage ou le départ de ses navires, sauvera-t-elle mieux la prospérité de ses fabriques? Elle doit savoir qu'une armée de terre, maintenue à trois ou quatre cent mille hommes, n'est pas compatible avec une formidable marine. Son histoire lui a suffisamment montré et Louis XIV et Napoléon échouant tous deux, lorsqu'à force de soldats ils ont voulu simultanément enchaîner la victoire et sur l'un l'autre élément. A peine la terre a-t-elle pu leur demeurer fidèle. La mer devint la proie de l'ennemi; et le prudent cardinal de Fleury, quoiqu'en des circonstances moins désastreuses, ne fit qu'opter en laissant choir la marine. Pressée par les cris de détresse de l'industrie, la marine française, actuellement florissante, en sera d'abord peu touchée. Il n'en est pas en France ainsi qu'en Angleterre où la marine militaire est comme incorporée à la marine industrielle; où marins, fabricans, négocians, ne font qu'un corps, qu'un intérêt, qu'une volonté.

Moins attentive à des résultats positifs qui se pèsent au quintal ou se mesurent au mètre, la marine de France ne sera guère sensible qu'aux fumées de la gloire. Si l'État l'y appelle, elle engagera de généreux et sanglans combats : elle en gagnera par sa valeur; elle en perdra par son indiscipline. De tous les temps, tel fut son sort. Victorieuse ou vaincue, elle ne saurait obtenir de ses alternatives le résultat réel de débloquer nos ports et de dégager nos manufactures. Outre qu'au premier signal ou symptôme de guerre, l'Angleterre usant à sa manière de son nouveau droit public, recommençant les déloyales leçons de 1756 et de 1792, redisant au monde, sans plus de scrupule « qu'il est impossible à l'Angle- « terre, sous peine de la vie, d'être juste envers la « France », aurait déjà lancé tous ses pirates pour écumer les mers, saisir les vaisseaux du commerce français, et engloutir les capitaux de son industrie.

Il est donc fort à craindre que la prospérité actuelle de nos fabriques de coton ne soit qu'un édifice sans base. Point de coton, point de fabriques. Nous ne pourrions, dans l'état présent de nos armées de terre, obtenir le coton qu'avec l'assentiment des Anglais. Il faudra donc qu'entre la France et l'Angleterre règne une paix franche et longue. Or, entre elles la paix est l'exception. C'est la guerre qui est l'état normal; et les chances de la guerre maritime, tant que le continent sera debout tout armé, sont opposées à l'industrie française, sont mortelles

surtout pour tous ces florissans et confians ateliers qui se pourvoient de leur matière hors et loin du sol natal.

Avec la guerre continentale aussi, s'évanouiraient la plupart des bénéfices énormes que les arts élégans dont Paris est le grand maître, que même les colifichets de ses modes mobiles, vont arracher par un attrait irrésistible aux cités de l'Europe; objet peu grave en apparence, et pourtant appréciable en millions. Mais en ceci, les chances sont moins redoutables et le dommage moins irréparable.

Il est une autre sorte de périls qui, sortis des réservoirs de l'anarchie et déjà réveillés par elle, envelopperont, non-seulement l'industrie propre aux tissus, mais tous les métiers et professions auxquels s'appliquent un grand nombre d'ouvriers. En ce point comme en tant d'autres le matérialisme doit reconnaître l'ascendant de l'ordre moral. Voyez surgir au moindre vent républicain ces coalitions d'ouvriers qui, soit à tort soit à raison, prétendent ou élever le tarif de leurs salaires ou diminuer les heures de leur travail. D'une voix hautaine mêlée à des cris de désespoir, ils chantent tour à tour :

« La république nous appelle :
« Sachons vaincre, sachons mourir. »

Ou bien :

« Qu'un sang impur abreuve nos sillons. »

Ce furent les premiers hymnes de juillet. Tout

ouvrier de fabrique les sait par cœur; il les apprit de son maître et les lui répète aujourd'hui avec des exigences, avec des menaces, même avec des voies de fait, que le canon se lassera de combattre. Aux invocations des ouvriers, les maîtres industriels se récrient : « Si nous élevons les salaires », répondent-ils, « ou nous renchérirons nos ouvrages et nous vendrons moins; ou, ne renchérissant pas nos produits, nous gagnerons moins; et vous sentez quel dommage! — Et nous aussi », reprend l'ouvrier, « nous voulons gagner plus; du pain, du vin, même à bon prix; ce n'est pas assez : nous voulons être mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés ; et peu à peu capitaliser; et le plus tôt possible être comme vous, vos égaux d'abord, vos maîtres si nous pouvons : car pourquoi pas? »

Ici s'avancent avec un parallélisme digne d'admiration, la justice de Dieu et l'aveuglement de l'homme. Les chefs de l'industrie n'ont pas été satisfaits de beaucoup d'or; il leur a fallu beaucoup d'orgueil, et leur orgueil a exigé beaucoup de désordre. Épris de leur propre opulence, ils ont envoyé sur toutes les routes, dans toutes les cités, jusqu'au fond des vallées et au sommet des monts, sous le nom de commis-voyageurs, d'ardens missionnaires qui pendant quinze années ont préconisé violemment l'aversion pour l'ordre établi et pour les droits anciens. C'était pitié d'entendre dans les hôtelleries ou voitures publiques les jeunes débitans de draps et de cotons s'en

prendre à Dieu et au roi, aux prêtres et aux nobles. Leur voix était haute; leur geste, impératif; pendant que le défenseur de l'ordre, isolé d'ordinaire, poli jusqu'à la timidité, hasardait de loin quelques traits émoussés. Nul doute que les commis-voyageurs n'aient concouru efficacement, par l'activité de leur vie et par la multiplicité de leurs relations, à propager vers tous les rhumbs des vents du royaume les germes de la désaffection, le vœu des bouleversemens. Ils croissaient à l'ombre d'un arbre solide, et ils profitaient de cette ombre pour mettre la hache au pied de l'arbre. Mais en tombant, l'arbre a mis à nu tout le sol. L'ouvrier s'y presse; il mutile d'impuissantes racines; il saisit le débris; il aspire à se former un toit; son bras robuste cherche à maîtriser les dominateurs du terrain, pour y dominer à son tour, s'y abriter, s'y reposer. Toutes les fois que le vent se relève du côté de la république, l'ouvrier bien averti, bien instruit dans la nouvelle doctrine, ressent des accès de fermentation qui provoquent contre les maîtres de l'industrie les mêmes travers et les mêmes revers dont ces maîtres. imprudens et vains ont frappé l'ordre monarchique.

Ainsi l'Industrie aveugle a transformé sa mine d'or en abîme où elle périra de la main de ses propres ouvriers, si de doux et forts liens ne leur sont de nouveau imposés par les lois de l'ordre, aujourd'hui incessamment enfreintes.

Ainsi la justice divine a laissé le châtiment du mal rejaillir du mal même sur ses premiers auteurs. Telle est sa marche constante. Elle peut s'en départir pour quelques hommes, pour quelque temps; elle y persiste dans son action plus ou moins lente sur les masses. L'œil attentif qui la suit l'y voit en quelque sorte intervenir, menacer, frapper, terrasser; et non-seulement les empires, mais les professions diverses, les classes, les familles, toutes les fractions de l'état social, accomplissent inévitablement la volonté suprême de l'auteur de tout ordre.

Au terme de ces considérations sur l'industrie française, résumons-les en ces mots : elle a beaucoup acquis; elle est exposée à beaucoup perdre. Infidèle aux lois de l'ordre, elle a fort probablement altéré beaucoup ses moyens de lucre et accru beaucoup ses chances de ruine.

LIVRE IV.

DU COMMERCE.

L'Industrie reçoit de l'Agriculture ses principaux élémens. Elle les transforme; puis, elle les livre au Commerce: celui-ci les apporte à la Consommation. Telle est la longue ligne dont nous continuons à suivre les progrès ou le déclin.

Parvenus au point où le commerce s'en saisit, nous distinguerons le commerce par terre et le commerce maritime.

Dans l'un et l'autre, nous distinguerons encore le gros négociant, le marchand en détail, et le banquier qui, la bourse à la main, se présente comme intermédiaire entre tous, fabricans, négocians, consommateurs.

Mais une considération première doit se rapporter aux denrées de première nécessité, c'est-à-dire au blé et au vin, que l'agriculture, ou, pour mieux dire, la bienveillante nature, soustrait à l'industrie pour les livrer dans leur état primitif au commerce, et leur donner, dans la hiérarchie des développemens, un degré d'avance en faveur de la consommation.

CHAPITRE Ier.

DU COMMERCE DES CÉRÉALES ET DES VINS.

Que le commerce s'interpose comme médiateur direct entre le sol qui produit et la population qui demande, soit du pain, soit du vin, rien de plus avantageux pour l'un et pour l'autre : rien de plus apte aussi à développer les ressources du commerce.

Bien des centaines de millions ne solderaient point la quotité de blés et de produits vineux que le sol français livre ou peut livrer au commerce, et dont le commerce peut emplir ses canaux pour satisfaire aux besoins communs, soit en divers cantons de France, soit en divers pays étrangers. Quel mouvement, quant il est libre! Quelle activité, quand des règlemens mal conçus ne viennent pas l'enchevêtrer d'entraves ou la jeter dans des précipices! Imaginez pour la transposition de ces lourdes et immenses denrées, dont la valeur s'exprime en milliards, que d'hommes, que d'animaux ou de bateaux, que de bénéfices petits mais sûrs, lancés au travail dans une rapide circulation!

Mais aussi que d'entraves accumulées par le sys-

tème anti-agricole qui a infatué l'administration publique !

Le produit des vignes se débite principalement sous deux formes, le vin et l'eau-de-vie.

Le vin n'aura jamais, aux yeux du gouvernement, éprouvé trop de gênes. Un génie persécuteur semble incessamment s'attacher à sa piste. Pas un mouvement qui ne lui coûte un droit. J'ai dit qu'en règlement de compte ces *droits* (terme consacré du langage fiscal) tombaient sur le sol affecté aux vignes. Ils affectent cruellement aussi le commerce en rétrécissant le marché où les consommateurs viendraient se pourvoir d'une denrée si précieuse. Libre en ses mouvemens, à quel canton de France le commerce ne fournirait-il pas la boisson dont la nature a si copieusement doté la France? Quel Français serait assez indigent pour ne pas user du vin, non extraordinairement, mais dans les habitudes de la vie, avec cette aisance qui fortifie les hommes des pays vignobles et qui rend inconnu parmi eux le vice de l'ivresse? Jamais un Languedocien, un Provençal, un Espagnol, ne s'enivrent : remarquez, au contraire, l'abrutissement où tombe le paysan du Centre et du Nord, sitôt qu'un moment de distraction l'a fait succomber à un goût trop général pour n'être pas d'instinct naturel. Il n'en peut supporter l'atteinte inusitée. Ses sens se troublent; sa tête s'égare. Où était un homme, à peine reste une brute. J'ai vu dans l'ancienne province de la Marche, dite aujourd'hui

la Creuse, chaque dimanche les grands chemins çà et là jonchés comme un champ de bataille, de corps misérables, privés de sentiment et presque de vie par un usage fort modéré d'un insipide vin qui, pour les gosiers méridionaux, n'eût été qu'une eau limpide.

Comment? la liberté rendue à la consommation des vins influerait sur la morale du peuple! influerait sur sa vigueur en fortifiant ses organes! influerait sur son bonheur, en satisfaisant chaque jour à l'un de ses besoins instinctifs!

Oui : disons-le, fallût-il affronter la disgrâce des *Sociétés de Tempérance* que l'Amérique et l'Angleterre offrent à la France avec une générosité appétissante. La Tempérance! ce n'est rien encore. Le vrai mot, le vrai mérite, c'est *l'abstinence*. Sacrifier les colonies à la liberté des nègres fut bien; sacrifier aux colonies le sucre indigène, serait bien aussi; mais la perfection serait dans l'abstinence du vin. Jamais la France n'aurait pu s'intituler mieux : la grande nation : et la vertueuse Angleterre lui céderait pour ce touchant sacrifice le *prix de vertu*, au jugement même des docteurs d'Oxford et de Cambridge.

Anathème en ce cas à la doctrine fort opposée que j'émets ici! faciliter à tous les Français l'usage abondant et habituel des fruits de la vigne serait l'objet naturel d'une administration plus libérale que fiscale. En attendant mieux, et sans figurer néanmoins dans le *troupeau d'Épicure*, la totalité du peuple y

trouverait développement physique, adoucissement moral : il échapperait par l'effet de l'habitude à l'intempérance qui abrutit les buveurs du Nord ; et ces résultats philanthropiques réagiraient, d'une part, sur l'agriculture ; de l'autre, sur le vrai commerce ; et toute la machine sociale s'animerait du branle donné à l'un des plus communs et des plus beaux dons de la nature.

C'est une étonnante manie que cette contradiction perpétuelle entre les mots et les choses, entre les prestiges et les réalités. Prêtez l'oreille : entendez-vous de toutes parts y retentir trois mots : Nature! peuple! siècle des lumières? Maintenant comparez ces mots avec deux faits palpables. Le peuple français a besoin de vin et de sel. La Nature providentielle semble dire au quart du vaste territoire sur lequel ce peuple vit ou végète : « Ouvrez votre sein à la vigne ; elle ne donnera que trop de fécondité à vos plaines, et elle fera verdoyer vos coteaux les plus caillouteux : et en même temps je lui dispenserai, je lui mesurerai, la chaleur sur les points divers, si bien que là elle en aura assez pour mûrir, ici pas assez pour surabonder en *esprits*. Les vins français seront ou légers ou généreux, mais aussi diversifiés que salutaires. Ce n'est pas assez, continue l'organe de la Providence, la Nature. J'embrasserai deux côtés du territoire par des mers qui déposeront le sel sur leurs grèves ; et là encore, je mesurerai la chaleur de manière qu'il y ait dans l'air assez

de puissance évaporatrice et dans le sel pas trop de faculté corrosive. Le sel des rivages de France sera comme le vin de son sol, aussi salutaire qu'abondant ; et encore il ne suffira pas à mes libéralités. Loin des mers, dans les entrailles du terrain qui compose une province intérieure, je placerai un bloc de sel tout fait. Le transport de l'Océan à la Lorraine est long. Je veux obvier à cet obstacle : et la Lorraine pourra être un centre de distribution pour le Nord et l'Est, comme la Bretagne pour l'Ouest, comme le Languedoc pour le Sud! et la provision que je lui ai faite n'est pas une masse de quelques quintaux ; mes procédés ont plus de grandeur : sachez que j'ai donné au bloc de sel dont j'ai gratifié les souterrains de la Lorraine, plusieurs lieues d'étendue compacte.

Si le peuple entendait ce langage, il y répondrait par des acclamations joyeuses : Ah ! nous allons avoir du vin et du sel, en abondance, à bon marché!

Je crois bien qu'il en serait ainsi dans un siècle barbare. Mais les Phaétons du siècle des lumières répondent autrement. Du haut de l'Empyrée, ils enflamment l'air des mots de : *peuple, génie, progrès ;* et les voilà qui parviennent à si lumineusement disposer les choses en France, à si bien organiser l'impôt, à si bien combiner les dépenses et recettes de l'État, que dans l'abondance du sel et du vin, le peuple en progrès n'a ni vin ni sel.

Le fait est patent : on a restreint et comme annulé

les inépuisables salines de Moyenvic, et on met à l'amende le pêcheur qui cherche à saisir dans un verre d'eau de mer un peu de sel. Point de sel pour les bestiaux : ils pâtissent. Point ou peu de sel pour les salaisons du pauvre et pour ses provisions d'hiver : il s'en passe. Le peuple du Nord et du Centre se passe de vin aussi. Dans le Nord, il a la pomme, et en fait une drogue qu'on appelle cidre. Au Centre, il a des ruisseaux, et y puise de l'eau pure.

Et le commerçant, le vrai commerçant, celui qui se rend médiateur entre le produit et la consommation, celui qui aurait fait mouvoir ces masses énormes de sel et de vin, qui aurait mis en jeu tant de bateaux et tant de charrois, et qui aurait déposé ces abondans produits du sol français aux portes de cinq millions de ménages français, n'a pas lieu d'y songer. Il dort ou rêve de l'Amérique ; il rêve d'expéditions brillantes et hasardeuses dans l'Inde qui nous est close : tandis qu'à travers nos trente mille lieues carrées, il obtiendrait des bénéfices petits, mais multipliés, mais infinis, mais doublement utiles par ses deux bouts de départ et d'arrivage, par l'un au producteur, par l'autre au consommateur.

Le bien-être d'une nation : tel est, tout déduit, dans l'ordre matériel, l'objet des agrégations politiques : voilà l'idée simple. Elle comprend avant tout les matières de la vie commune. Ainsi ne l'entendent pas les gouverneurs français du XIXe siècle. Ravir à un peuple, en dépit de son sol, et le vin et le sel

et le sucre et le tabac en attendant que l'expansion du Code civil lui ravisse et viande et laitage, c'est là leur *économie politique*. Pour eux, eh! que dis-je? pour à peu près tous les observateurs, le but et la gloire de la société, c'est d'acquérir plus d'acajou et de châles; plus de chapiteaux ou de peintures; plus de ces harangues ou bulles-d'air fugitives qui s'en vont gonflées et diaprées s'évanouissant l'une contre l'autre dans le vague de l'oubli; de l'or surtout, de l'or en barre, en lingots, palpable au doigt et à l'œil: voilà le grand objet de l'administration nationale.

Et de là vient cette opposition constante entre les mots et les faits; de là cette méconnaissance envers la nature; cette oppression du peuple en ses premiers besoins; cette obscurité en de décevantes lumières.

Quand le cardinal de Richelieu disait, dans le XVIIe siècle, que l'impôt sur le sel était à la France ce qu'étaient les galions d'Amérique au roi d'Espagne, il entendait pourtant que le prix de cette denrée devait être modique et son débit rapide: et pourtant il ne connaissait pas les carrières de sel placées naturellement dans nos souterrains: de sorte que, par l'heureux concours des marais salans et des carrières de la Lorraine, on pourrait, en baissant beaucoup le tarif de l'impôt, décupler simultanément la denrée, le commerce, la consommation; et encore retrouver au terme, dans les filets du fisc, mieux que

les galions américains, par la multiplicité de tributs plus légers, mais réitérés, mais innombrables.

Ménagée de même en ses rapports financiers, la denrée du vin obtiendrait les mêmes résultats : peuple et fisc y profiteraient d'accord : chose rare!

Moins chargées d'entraves que les vins, les eaux-de-vie ont plus d'aise pour occuper le commerce, du moins à l'extérieur. Grâces à elles, la vigne a pu se jouer des intentions hostiles. Elle a conquis, elle conquiert chaque jour, le terrain que la France embrasse sur le littoral de la Méditerranée. Le Bas-Languedoc n'est plus qu'un riche vignoble; et là, florissante, opulente, sous la double influence de l'humidité marine qui nourrit son grain et d'un soleil ardent qui mûrit son alcool, elle a étouffé le froment. Le vin même n'est plus pour elle qu'un accessoire; elle en exprime l'esprit, et la distillation fait sa richesse. Cet art de distiller appartient moins au domaine de l'industrie qu'à celui de l'agriculture. Il s'exerce en une seule et simple opération : le distillateur est au fruit de la vigne, ce qu'est le charbonnier à la dépouille des forêts. Souvent le même propriétaire produit et distille. Mais le procédé accompli, aussitôt le commerçant se présente. Il trouve le produit de la vigne réduit au sixième, même au dixième de son poids: car plus le vignoble est d'ordre inférieur, plus la distillation enlève de poids au vin brut. Ainsi le commerce mobilise à peu de frais une denrée que tant de régions sollicitent. Des ports

de la Méditerranée et de l'Océan partent les navires qui sont assurés de leur débit dans le nord de l'Amérique, dans le nord de l'Europe, et même dans le nord de la France.

Voilà une mine d'or ouverte au Midi du royaume : le commerce a su l'exploiter ; l'administration a su ne pas la clore. Elle enrichit ses possesseurs, tandis que le vin, dans son état brut, appauvrit souvent les siens ; et cependant le vin brut doit être pour la France une richesse plus solide, plus utile, plus étendue.

Plus solide : car sitôt que les deux péninsules, qui séparent l'Europe de l'Afrique, s'occuperont à extraire l'alcool de leurs vins spiritueux, combien leur sol et leur climat abonderont en eau-de-vie! Le vin de Roussillon fournit, dit-on, en eau-de-vie, le tiers de son poids. Or, le revers méridional des Pyrénées n'est-il pas plus ardent que l'aspect septentrional ? Il ne faut donc à l'Espagne, au Portugal, à l'Italie, que la volonté pour dominer, par l'affluence sur les marchés du monde, les eaux-de-vie françaises. Les vins français paraissent défier cette concurrence : moins liquoreux, ils répondent moins à la distillation, mais mieux et beaucoup mieux à la consommation usuelle. Voyez l'Italie ; voyez Rome. A peine y trouve-t-on du vin communément potable : son esprit y est tantôt pas assez, tantôt trop, développé. Si donc il y a en qualités spiritueuses désavantage pour les vins français, il y a d'autre part, quant à l'usage commun,

avantage en leur faveur ; et avantage assuré, permanent, incommensurable, contre lequel ne sauraient lutter que les latitudes parallèles, la Hongrie, par exemple. Mais la Hongrie, à qui de jour en jour Trieste ouvre un débouché plus large (sous le bon plaisir des Anglais toutefois), la belle et féconde Hongrie, a-t-elle comme la France deux vastes mers à ses ordres?

En outre, les vins offrent une richesse plus utile; car ils sont bien plus salutaires à l'homme, composés par la nature, que réduits par l'art en pur alcool.

Enfin, ils ouvrent une source de richesses plus étendue; car le vin est préféré à l'eau-de-vie dans la double progression et de la latitude méridionale et de l'élévation des classes sociales. Pour peu que ces classes soient élevées au-dessus du vulgaire, la préférence, en fait de boissons, y est générale; et l'extension usuelle du vin n'y attend que la baisse des tarifs imposés aux goûts et aux besoins. Quant aux latitudes, la préférence donnée au vin naturel sur son brûlant extrait est sensible au Midi. Le Français du Centre aussi, réduit maintenant dans ses usages à l'eau potable, userait, libre en son choix, abondamment de vin, rarement d'eau-de-vie. Plus, il est vrai, vous avancez vers les régions boréales, plus la proportion entre les deux liquides se rapproche dans les goûts du consommateur. Peu à peu la liqueur forte est préférée à la liqueur naturelle. On peut dire que la torpeur croissante des

sens au sein des frimas, exige un stimulant plus actif. Mais on peut ajouter que là, au Nord, force est maintenant de suppléer dans l'usage des boissons spiritueuses à la quantité par la qualité, par la concentration, par la violence de l'art. Que la quantité des vins français afflue dans le nord de l'Europe, qu'en ces âpres et tristes climats l'homme puisse aisément redemander sa force et sa joie au fruit simple de la vigne; et aussitôt le vin, dominant son extrait dans toutes les classes, sera pour la France une source de richesses et pour les pays moins favorisés du ciel une source de santé.

Hélas! au contraire, le vin, dont le ciel gratifia la France en quelque sorte pour le répartir entre divers peuples, est, d'une part, dénié par la France aux Français et aux étrangers; est, d'autre part, repoussé par les étrangers eux-mêmes.

Son usage est dénié aux consommateurs nationaux par l'exorbitance des droits intérieurs qui entravent son cours.

Il est repoussé des étrangers par la concurrence d'autres droits français, combinés, ce semble, exprès pour nécessiter la répulsion. Les étrangers n'entendent pas recevoir, ni les Français faire, un don gratuit. Pour tous il s'agit de vendre. Vendre, c'est être payé. De quoi les septentrionaux peuvent-ils payer les vins de notre Midi? Avec de l'or? ils n'en ont point; avec leurs denrées? elles sont refoulées par nos droits rigoureux; et, à notre exem-

ple, ils doivent repousser les denrées de notre sol. Ils ne peuvent nous vendre; ils ne doivent pas nous acheter.

Le Suédois a du fer: on n'en veut pas; et dès lors son gouvernement a dû lui interdire, par ordonnance, l'usage du vin. Le voilà donc condamné à consumer dans ses étuves les longues nuits d'hiver, sans connaître ce ressort vivificateur que l'Écriture appelle: La réjouissance du cœur de l'homme; *lætificans cor hominis.*

L'Irlandais non plus, autre que l'habitant des ports, ne comprend pas de la Bible le passage où Noé planta la vigne. Et l'Anglais qui opprima l'Irlandais, maintenant à son tour enfoncé par légions dans les cavernes où il explore des filons de fer et des mines de houille, ne connaît-il pas moins encore ce don des cieux? Peuple de mineurs, immense et infortuné fragment d'une nation qui convoite le lucre à tout prix sans trop calculer le prix des hommes! des deux choses qui soutiennent la vie, l'air et le vin, aucune n'arrive à ce peuple enfoui vivant et qui croît sous terre, qui s'y multiplie sans mesure, à proportion que l'extension indéfinie de Londres et des cités fabricantes exige la houille démesurément. Dans sa végétation souterraine, il aspire vainement et à la clarté du jour et au fruit de la vigne. Le liquide régénérateur est encore plus que l'air supérieur dénié à ses labeurs monotones. Ce qu'un paysan de Languedoc obtient pour la valeur de

deux heures de son travail, un litre de vin généreux, l'ouvrier anglais, dans la terre ou hors la terre, ne l'obtiendra, s'il succombe à son penchant, que par le prix absorbant d'une de ses journées. Au midi de la France où les vins sont autrement toniques qu'à Blois ou à Surène, sans être excessifs comme en Portugal, les celliers regorgent; ils sont vides en Angleterre. Et pourquoi? ce n'est pas le moyen de payer qui manque à l'Anglais comme il manque au Suédois. Si la France refuse le fer et la houille extraits du sol anglais, elle ouvre les mains à l'or de l'Indostan. Mais l'Angleterre solder largement en or les produits du sol français! l'administration britannique n'y saurait consentir; elle y croirait la sûreté de l'État compromise. Ici encore se reproduit l'effet déjà remarqué d'une exubérance dont elle n'a su ou pu régler la mesure. Maîtresse de l'Inde et des stations qui y conduisent, ce n'est pas assez : seule elle doit régner; seule, être riche; seule, multiplier sur son territoire une population qu'elle ne peut ensuite contenir, occuper, consoler. Alors il faut qu'un prétexte de plus, aiguisant ses serres, proportionne ses invasions lointaines à ses besoins locaux; il faut que sa population indiscrètement progressive s'ensevelisse dans les creux de la terre, et que les contrées autres que la France, où la vigne prospère, deviennent par adresse ou par force ou ses tributaires ou sa conquête. Ressort en vérité trop tendu! plus de jalousie que de raison en raffine

le jeu périlleux; et en attendant l'explosion de ses effets, la plupart des hommes qui s'accumulent sur le territoire anglais languissent dénués et affamés d'un des premiers biens de la vie physique; et des deux peuples voisins, l'un a trop, l'autre trop peu, de la denrée vivifiante que la nature libre et non avare en ses dons, prodigue à la France, refuse à l'Angleterre, tout en sollicitant l'une et l'autre d'en faire un moyen de salubrité, un gage mutuel d'allégresse et de paix.

L'on se plaint des maux de l'humanité. O nations! vos passions font vos lois, et vos lois aggravent les misères de l'espèce humaine.

Qu'à cet égard on observe un instant la différence qui a dû exister dans le sort du peuple anglais, à l'époque où son roi régnait aussi sur l'Aquitaine. Alors Bordeaux communiquait sans entraves ses produits à Londres, et les deux peuples associés participaient ensemble aux bienfaits de la nature. Ni l'un ni l'autre n'y trouvaient du dommage. En récupérant l'Aquitaine, Charles VII ne fit que rejoindre à son royaume des provinces démembrées. En rompant ensuite tous les nœuds naturels, pourquoi l'administration anglaise a-t-elle fait perdre au peuple anglais plus que des provinces?

Que les barrières de la prohibition tombent ou s'abaissent en Angleterre : et le commerce, étalant ses innombrables voiles, rétablira l'équilibre entre les deux peuples, dont l'un jouira des fruits de son

sol, dont l'autre éprouvera aussi une jouissance générale par la cessation d'un jeûne perpétuel que ne peuvent compenser ni les vins ardens des pays situés au sud des Pyrénées ou des Alpes, ni les liqueurs de Madère, ni moins encore l'indigène et triste fermentation appelée bière ou cidre.

Mais, prenant les faits comme ils existent; résumant les observations qui précèdent, je me demande: Est-ce un grand objet de lucre pour le commerce français que le mouvement du produit des vignobles?

Sur terre, non : trop d'entraves surchargent la circulation et interceptent la consommation.

Sur mer, oui : le vin pénètre dans le nord des deux continens; et l'eau-de-vie afflue sur tous les lieux du monde. De là, bénéfice important pour le commerce français, mais bénéfice limité au temps où les pays plus méridionaux apprendront l'art de distiller les fruits encore plus liquoreux de leurs nombreux vignobles.

C'est donc une face avantageuse que présente à l'examen le commerce extérieur d'une des deux denrées premières du sol français, le produit de la vigne.

Pour l'autre produit majeur du territoire, les blés, il en va autrement. Ni à l'extérieur ni à l'intérieur, le commerce ne peut plus soulever avantageusement cette volumineuse et féconde denrée.

L'extérieur envoie au lieu de prendre, lève un tri-

but au lieu d'en payer un. Nous l'avons déjà expliqué. Restent seulement au dehors les contrées que la France doit nourrir par privilége; ce sont les débris de ses Antilles. Jadis Saint-Domingue, dans sa splendeur, suffisait à dégorger les fertiles rivages de l'Agenois, à occuper les belles minoteries de Moissac. Un vœu sot et atroce « périssent les colonies plutôt qu'un principe! » s'est accompli. Il a exterminé ou expulsé de Saint-Domingue la population blanche. L'ornement, l'orgueil, le trésor, du golfe du Mexique, a péri; et le *principe* n'a pas fructifié. Sous la vaine ombre de liberté, il se traîne, il végète, dans les faibles colonies qui nous restent. Quelle fatalité combina donc, pour briser ou détendre nos liens avec ces colonies, trois moyens également actifs, l'imprudence de Bonaparte, le charlatanisme de l'Angleterre, la prospérité de l'Union-Américaine?

Je ne sais trop ce qu'en France on nomme aujourd'hui *la gloire*. C'est apparemment quelque chose de bien substantiel, et de profondément lénitif aussi, puisque attachée au nom et aux faits de Napoléon Bonaparte, *la gloire* contre-pèse, adoucit, enveloppe, efface de la mémoire des contemporains, jusqu'aux plus épouvantables catastrophes. Jamais expédition ne fut plus mal menée et plus fatale que celle dont Napoléon assaillit en 1802 Saint-Domingue. Un nègre, Toussaint-Louverture, relevait de bonne foi les ruines accumulées par Robespierre et par Grégoire; il do-

minait les autres noirs; il expulsait les Anglais; il reconnaissait la suprématie de la France. Napoléon traite avec lui, mais pour le surprendre, l'enlever traîtreusement, le faire périr : et privé d'un tel appui, il tente seul son expédition. Ce fut le prélude de la campagne en Russie. Trente-cinq mille soldats, huit mille matelots, cinq mille officiers et employés, cent millions, les restes de la race blanche, s'y ensevelirent; et tant de *gloire* s'accomplit par la capitulation du général et de ses débris entre les mains des Anglais! La fin de l'Empire napoléonien fut plus dispendieuse encore. Elle absorba en quatre années deux millions d'hommes, deux milliards d'argent, l'opprobre et les ravages de deux invasions; n'importe : *la gloire* ineffable s'est maintenue au faîte de superbes colonnes; et seule elle survit dans l'admiration des Français! plus de désintéressement est impossible.

Moins heureux, Saint-Domingue et son tribut de six à sept cents millions soldés à la France ne purent survivre aux inepties, à la peste, à l'incendie, que Napoléon déchaîna contre la métropole des Antilles. Une île de quatre cents lieues de circuit, un royaume, échappa, dans le sang et dans les flammes, à notre domination renaissante; et sans doute elle y échappa sans retour; car ensuite est intervenue la négociation. Celle-ci a consommé, sans fruit, l'œuvre de la guerre. Comme la Louisiane, Saint-Domingue a été vendue à vil prix, ou, pour mieux dire, à prix nul.

Telle a été cette série d'actes funestes. Mais aux fautes des guerriers et des négociateurs, s'est assorti merveilleusement le charlatanisme anglais. Trafic d'esclaves! commerce de noirs! quelle horreur! Et cette philanthropie s'est reproduite amoureusement jusque dans le traité de Vienne où la France a subi, bon gré, malgré, la loi de renoncer à l'importation des noirs, c'est-à-dire à la jouissance des Antilles : tant il était urgent de secouer le joug de la servitude imposé aux noirs! Joug, de fait très-doux dans les colonies espagnoles, tempéré dans les colonies françaises, insupportable, dit-on, dans les colonies britanniques. De là donc, affaiblissement aux colonies des moyens de travail; puis, appauvrissement graduel; puis, indifférence des colons envers la Métropole; puis, tantôt insouciance, tantôt tyrannie, de la Métropole dont les tendres orateurs s'évertuaient librement à provoquer ou à maintenir les œuvres de la Pythie philanthropique, si bien inspirée ou trop bien soldée par les sensibles Anglais : et cependant, tout près des Antilles, s'élevait l'Union-Américaine, riche en fromens, en navires, en passions ambitieuses. N'est-ce pas à elle d'approvisionner en blés nos colonies défaillantes? Tout y conspire. Les colons y goûtent l'avantage du prix moindre; l'Union y ressent l'avantage d'un débouché de plus; et le commerce français, à qui profitait si bien autrefois l'exportation des farines vers le golfe du Mexique, n'a plus qu'à savourer l'avantage encore plus com-

mode de n'avoir à peu près plus d'affaires aux Antilles : saveur aussi enivrante que l'égalité politique.

Les blés n'ont pas moins cessé d'être un aliment pour le commerce français dans l'intérieur du royaume. Courir à sa ruine n'est pas l'objet que le commerçant se propose ; il s'aveugle parfois ; il spécule dans l'ombre ; il espère en des phénomènes. Mais à la longue il voit clair ; et quand il voit la carrière où il court, se clore ou s'ouvrir, s'entrecouper de mille sortes, sans règle, sans mesure, sans donner jour aux calculs de la prévoyance, il accorde enfin à la raison qui l'en écarte, la victoire absolue sur les raisons spécieuses qui l'y appellent. Tel est aujourd'hui le commerce intérieur des blés. La raison y pousse le commerce par deux motifs palpables. Il est de fait que telle province surabonde en grains, pendant que telle autre en a faute. Il est de fait encore qu'un laps de tel nombre d'ans renferme tant d'années abondantes et tant d'années stériles. Les registres du passé éclairent l'avenir. C'est au commerçant d'allumer à la lueur de l'expérience le flambeau qui le guide. En outre, c'est à lui d'observer quel était aux semailles l'état des terres et de l'atmosphère, quels sont le rapport du printemps avec la végétation, le rapport de l'été avec la fructification. Toutes ces données sont régulières. Elles renferment des chances, des hasards, mais chan-

ces que le jugement peut saisir et débattre. Sur de telles bases, le commerce des blés a pu et dû s'établir partout : partout, en tout temps, il a rendu d'éminens services; c'est, dans les années communes, en remplissant du propriétaire au boulanger l'office d'un médiateur spécial et utile à tous ; c'est, aux époques de surabondance, en conservant dans ses dépôts plus sûrs que les faux *magasins d'abondance* (ressource tout au plus bonne pour la république de Saint-Marin) une réserve assurée aux temps de disette. Armé du niveau par la science attentive, on le voyait niveler respectivement, tantôt les greniers de récolte et de consommation, tantôt les époques de superflu et de famine.

Trop long-temps on avait méconnu la nécessité d'un négoce si salutaire. Avant Louis XVI, des barrières entravaient l'exportation des blés d'une province à l'autre. Avant la Révolution, et naguère encore, une opinion déréglée flétrissait du nom de monopole le commerce des grains. Tout négociant en blé lui paraissait un accapareur. Elle confondait l'abus quelquefois causé par de frauduleuses rumeurs, avec la nature du service ; elle s'écriait ; elle calomniait ; et lorsqu'en effet le temps de disette était survenu, le peuple des villes, échauffé ou abusé par de sinistres préjugés, impatient de toute gêne, toujours ardent au pillage, dévastait les réserves et proscrivait, poursuivait, tuait, ses bienfaiteurs.

Malgré ces excès et ces dangers, l'opinion raisonnable avait prévalu, et le commerce des grains s'était amplifié.

Mais depuis la Restauration, et surtout depuis la Révolution ultérieure, quelle prise a pu conserver la raison du négociant sur le flux et reflux de lois, de règlemens, de passions, de volontés, tendant tous à déprimer le prix des blés français, à immoler les campagnes aux villes, les intérêts du propriétaire aux terreurs de l'émeute, la prévoyance de l'avenir à la sécurité passagère de la consommation ? Cet avenir, un combat naval le compromettra ; cette sécurité, cette aisance actuelles, l'ennemi peut les tenir à sa merci. Inutiles considérations ; on ne les voit pas ; on ne les sent pas : leur action est lointaine. Elles n'ont pas résisté à l'invasion du principe propice à l'importation du dehors : principe dominant et toujours âpre et hostile, toujours ou légalement ou clandestinement pratiqué. Cédant enfin aux volontés de l'imprudence, las d'en être le jouet, le négociant a dû délaisser les vastes magasins qui défiaient la famine. Il les a rapetissés, les a emplis et vidés au jour le jour. Son génie spéculatif s'est détourné ; ses grands capitaux ont pris un cours autre que l'intérêt des subsistances. Chacun n'a plus songé qu'au marché voisin : l'intérêt éventuel de la Province ou de l'État a été ajourné à la disette prochaine. C'est alors qu'il faudra voir, mais trop tard, le vide qui s'est

creusé dans le commerce des grains. On le fait pour les cités : les cités en répondront (1).

En suivant ainsi la marche des deux denrées principales du sol français, les grains et les vins, il est donc vrai qu'aujourd'hui le commerce de terre ne tire ni de l'une ni de l'autre le principe d'une grande activité. Je ne dis pas qu'elles le laissent immobile. Mais le mouvement qu'elles lui donnent est, à l'essor qu'il devrait prendre, ce qu'est le pesant vol des oiseaux domestiques aux nuées d'oiseaux aériens qui de toutes parts s'abattent sur un champ couvert d'épis mûrs.

Quant au commerce maritime, disons-nous, il s'anime assez vivement pour les eaux-de-vie, assez faiblement pour les vins; mais des grains il ne reçoit presque aucun autre mouvement que celui des arrivages de Bretagne en Provence. Comment d'ailleurs le négociant de Toulouse enverrait-il à Paris des blés par Bordeaux et le Havre, menacé qu'il est sans cesse dans l'intervalle par la chute de l'épée de Damoclès? Il faut que Paris vive de la Beauce et que la Beauce y suffise; sinon, si la Beauce est affa-

(1) La terreur dont le gouvernement français vient d'être saisi en 1839 et les mesures coercitives qu'il a prises, mesures soudaines, arbitraires, accablantes pour le commerce légal, ont dépassé l'opinion qu'en 1834 je m'étais formée des effets de l'émeute. A coup sûr le commerce des céréales n'en recevra pas une vive impulsion. Une seule maison de Bordeaux a subi pour sa part une faillite de trois millions, et ce contingent est une leçon rude à elle et à tous.

mée, tant pis pour Paris, tant pis pour le gouvernement, tant pis pour les finances : lesquelles alors, et vainement comme il advint en 1816, prodiguent les millions à la subsistance précaire d'une capitale qui se trouble, qui rugit, qui veut vivre à tout prix, sans calculer si les autres Français ont de quoi vivre ou payer : et il faut bien subir sa loi : car

« Ses longs rugissemens font trembler le rivage. »

CHAPITRE VII.

DES AUTRES OBJETS DU COMMERCE FRANÇAIS SUR TERRE ET SUR MER.

Hors les deux grands objets que l'agriculture doit fournir au commerce, quels seront les autres élémens de la navigation commerciale? Je me borne aux points principaux, et j'en distingue quatre : trois sont matière à importation, un seul à exportation.

Quelques navires du commerce français vont tenter sur les rivages orageux de Terre-Neuve des pêches hardies. Le lucre en est peu considérable : des huiles et des poissons salés. Mais là est l'école de l'audace, et la marine y trouve encore mieux son compte que le commerce.

D'autres navires, en petit nombre (car les navigateurs étrangers ne savent que trop bien suppléer à leur service), vont demander au nord des deux continens les objets qui garnissent les arsenaux maritimes, et notamment ces belles mâtures que la cognée fait si rapidement de jour en jour disparaître du sol français. A cet égard encore, le commerce sert mieux les besoins de la marine que ses propres intérêts. Ce qu'il reçoit d'une main, il le consomme de l'autre. Il construit, il radoube, il

s'approvisionne. Mais en pourvoyant à la sûreté de l'État et à sa propre durée, qu'ajoute-t-il aux jouissances communes ?

C'est des denrées coloniales, surtout du coton et du sucre, que le commerce maritime reçoit sa plus grande activité. Là sont encore la vie de nos défaillantes colonies et l'âme de notre navigation.

En ces trois points saillans du négoce maritime le commerce n'est qu'agent d'importation.

Le quatrième qui seul concerne l'exportation, c'est la correspondance du commerce français avec les Échelles du Levant. Tout affaiblie en elle-même, toute partagée, toute circonscrite que soit aujourd'hui cette correspondance autrefois si florissante et si lucrative, elle nous est si bien attribuée par la nature et par la politique, que sa prospérité est loin d'être tarie. A nous jadis la bienveillance exclusive des Ottomans ; à nos seules fabriques jadis, le soin de les vêtir ; et à notre seul commerce le privilége de ramener vers l'Ouest les trésors de l'Asie Mineure, de la Romélie et même de l'Égypte. Maintenant il y a scission dans l'héritage de l'ancienne France : une part est échue aux bataillons russes ; une autre aux escadres anglaises ; une autre encore au conquérant viager ou héréditaire de l'Égypte. La Révolution a fait ou laissé faire ces démembremens et bien d'autres. Mais encore il y a une voie assez large frayée, en temps de paix, du Levant à Marseille. Nos commerçans la savent ; nos navires

la sillonnent; et les trésors de l'Orient ne sont pas pour la France un fruit défendu.

Il est beaucoup d'autres matières dont la consommation met en jeu le commerce que j'appellerai *mixte*, parce qu'il les transporte et au dedans et au dehors, et par terre et par mer. Ce sont toutes les œuvres plus ou moins élaborées de l'industrie française. Ainsi le commerce prend à Paris mille objets de luxe ou d'utilité réelle, en orfévrerie, en modes, en porcelaines, en glaces, en meubles, en librairie, en fruits des Beaux-Arts. Un goût raffiné les lui livre; et il part pour les distribuer au nord et au sud de la France; par toute l'Europe; par tout le monde. En outre, de Lyon, de Saint-Étienne, de Rouen, de Mulhouse, des nombreuses fabriques de draps, il reçoit les tissus divers qu'il répand, par gouttes, soit en Italie, en Russie, en Allemagne, soit plus largement dans l'Union-Américaine. Qu'envoie-t-il à l'Indostan, à la Chine, au Pérou? Peu: ces régions lui sont comme étrangères. L'Indostan où il jeta un éclat si vif, il y a moins d'un siècle, a passé sous le joug de ses rivaux. Privé de port, il ne peut plus qu'y épier, pour lieu d'asile, quelque anse à Madagascar. Peu de ses navires aussi fréquentent les mers de la Chine et l'Océan du Sud. A peine quelques spéculateurs se dirigent, non sans succès, vers ces contrées lointaines; et d'autres à peine commencent à exploiter le nord de l'Afrique, hardis ou timides suivant que la conquête d'Alger

est ballottée par l'administration et par la politique dans le sens de la colonisation favorisée ou de l'abandon médité.

Exposer les chiffres de ces mouvemens serait un soin utile. A cet égard, mes connaissances personnelles sont insuffisantes; et dans la retraite où j'écris, les documens officiels, les renseignemens officieux, les conseillers spéciaux, ne peuvent guider ma plume. Mais exposer à grands traits les faits patens suffit à mon triste sujet. Car, vers quel but ai-je à diriger ma pensée? Ce n'est point l'inventaire de richesses momentanées et fugitives qui m'occupe ici: j'inventorie nos anxiétés raisonnées, permanentes, peut-être irrémédiables. Apprécier la puissance actuelle du commerce français n'est donc pas l'objet de mon examen: c'est sa durée; c'est son avenir; ce sont ses chances de ruine ou de prospérité que j'observe: c'est sa situation éventuelle, quand la génération ultérieure à qui je m'adresse recevra des mains de la *Jeune-France*, alors à son tour usée et déchue, les résultats heureux ou ruineux des événemens au spectacle desquels nous assistons encore.

Eh bien! et en me restreignant de nouveau aux quatre points principaux d'importation ou d'exportation que j'ai mentionnés, y a-t-il là plus de chances de gloire ou de lucre que de honte ou de dommage?

Nos ports septentrionaux ont recommencé leurs orageuses pêcheries dans l'Océan boréal. Mais ils ne sont que tolérés sur ces plages où nous régnâmes

d'abord. Un ordre de l'amirauté britannique ne suffirait-il pas à les en exclure?

Ils envoient des navires chercher au nord des deux continens les munitions navales. N'y sont-ils pas encore sous la dépendance du bon plaisir des autres puissances maritimes? Et la Baltique, déjà citée en exemple, la Baltique où d'ailleurs si peu de vaisseaux français disputent la lice à la marine des États du Nord, ne deviendrait-elle pas pour nous un étang glacé en été comme en hiver sur un simple accord de la Suède avec le Danemarck ou sur un simple signe de la Russie?

D'où le commerce apporte-t-il les denrées coloniales? d'outre-mer, et généralement d'outre l'Océan atlantique. Qui doit les lui fournir? nos colonies. Mais j'ai dit leur exiguïté; j'ai dit leur défaillance. Qui suppléera à leur insuffisance actuelle? L'Amérique du Nord est rivale; l'Amérique du Sud est bouleversée. Celle-ci, cette belle moitié du Nouveau-Monde, qui de toutes parts tendait ses mains pleines d'or ou d'objets plus précieux que l'or au commerce français, la voilà par les torts de Napoléon; la voilà surtout par vos principes et par vos démocratiques folies, entendez-vous, négocians de France? la voilà mise en lambeaux, ses villes en cendres, ses campagnes en déserts, ses plantations arrachées, sa population bien plus que décimée, son territoire en proie au glaive de guerriers mesquins qui s'y entre-tuent; et pour complément de vos intérêts, la

voilà, sur divers points, soumise de droit, ou de fait, à l'autorité directe ou indirecte de la Grande-Bretagne : tel Surinam, ravi ; tel l'Yucatan, surpris ; tels le Brésil et le Mexique asservis à des fantômes constitutionnels. Comment, dans sa désolation, l'Amérique du Sud vous prodiguera-t-elle les denrées propres à son sol et à nos besoins, et notamment le coton que l'industrie française absorbe par monceaux, et le sucre admis désormais au nombre des nécessités de la vie ? Que la Méditerranée apporte les cotons du Levant ; que l'extrait de la betterave, précieux don de la chimie moderne, heureux débris du blocus continental, heureux objet des malédictions britanniques, se convertisse en sucre ; ce seront deux supplémens, utiles mais insuffisans. Dans le nord du royaume, la betterave a satisfait les espérances ; au sud, sans les frustrer tout à fait, elle y répond faiblement, et des chimistes inclinent à croire que son suc s'y mûrit trop ou trop vite sous les rayons d'un soleil trop ardent. Il est bien entendu que l'administration parisienne, trop complice de l'Angleterre, s'est donné de garde de faire effort de volonté et le sacrifice d'une obole pour éclaircir un tel doute : tant la conquête du sucre indigène est chose indifférente ! tant un centième amendement à une millième loi a dû remplir de préférence la capacité de tant et tant de ministres ! Mais avec tous les talens possibles des ministres à venir et avec toutes les faveurs de la nature, il n'est

pas sûr que la racine indigène réponde aux besoins qu'a satisfaits jusqu'à ce jour le roseau d'outre-mer. Or cette canne aussi féconde que salutaire, desséchée à Saint-Domingue, frappée de langueur dans nos languissantes colonies, frappée de stérilité dans l'Amérique du Sud, où désormais sera longtemps son vaste réservoir? dans l'Indostan. La dextérité britannique tend à l'y concentrer : projet colossal! secret de la philanthropie anglaise en faveur des nègres qui cultivent les Antilles! spéculation admissible pour le vaste Indostan où le riz abonde; où le peuple, satisfait d'un peu de ce riz, est aussi laborieux que sobre; où conséquemment la main-d'œuvre est à vil prix; où le soleil des tropiques mûrit la plante aussi bien qu'aux Antilles, et, modifié par des causes locales, dévore moins les hommes; où d'ailleurs les capitaux affluent et fructifient sans cesse. On évalue à cinq millions de quintaux anciens la quantité du sucre que l'Europe consomme. Le sol de l'Indostan cultivé dans ce but la peut fournir, dit-on, sans préjudice du riz ni de l'opium. Le sucre indien aurait donc pu suffire à l'Europe entière : et c'est alors, qu'en laissant périr les Antilles britanniques avec le sang-froid qu'on met à dévaster les alentours de ses propres citadelles, le monopole du sucre au fond de l'Indostan eût été magnifique!

Que ce plan gigantesque s'accomplisse sans lacunes, qu'aucune autre région ne vienne à la traverse, et que l'Angleterre doive à ses combinaisons exclusives

d'être en temps de paix le suprême arbitre des consommations du sucre, il n'y a nulle apparence. A tel égard, ce n'est pas assez de s'être ouvert un chemin sous la Tamise; pas assez d'avoir creusé à Londres des ports distincts pour chaque partie du monde d'où reviennent et où vont des milliers de navires: phénomène d'ordre en ce mouvement perpétuel! non: ce n'est pas assez pour accomplir le dessein philanthropique de concentrer dans l'Inde Britannique les magasins de sucre. Outre l'anéantissement des colonies françaises, il faudrait simultanément asservir le Brésil, dépeupler les Antilles qui restent aux diverses nations, et perpétuer les calamités de l'Amérique du Sud, même arracher la Mauritanie à la France et mesurer l'Égypte aux Musulmans ainsi qu'on mesure aux libres Français les lieux où le tabac peut croître: ensemble de faits difficiles, déjà ébauchés et non consommés. Mais en temps de guerre, aidée de ses puissans vaisseaux, elle rendra l'acquisition du sucre fort âpre au commerce français. C'est aux navires anglais, à la tolérance de l'Angleterre et à chers deniers, que la France devra la douceur d'échapper à une rude abstinence, à moins que l'extension de la betterave en France et en Europe ne rétablisse l'équilibre.

Qui le croirait pourtant? ce n'est point ce genre de servitude et de ruine dont est frappée l'administration française. Entre les intentions de l'Angleterre et une ressource inespérée, elle hésite: et,

chose singulière assurément! elle est poussée par des marins français vers les desseins anglais.

Voici l'argumentation et, qui pis est, la conclusion, des défenseurs de notre marine :

« Sans les colonies, point de marine;

« Sans sucre, point de colonies;

« Sans la suppression des betteraves, point de sucre colonial.

« Ordonnez donc que le sol français ne produira plus de sucre, que les fabricans de sucre indigène démoliront leurs usines, que ces usines seront compensées par une indemnité de... SOIXANTE MILLIONS! »

Et ces raisonnemens impliquent aujourd'hui le gouvernement dans des perplexités sans issue!

Et les ports de mer, endoctrinés par cette logique, se désolent, se soulèvent, s'écrient, blasphèment la chimie! et les ouvriers du Havre font entendre ce cri qui serait plaisant et ridicule s'il n'avait pour côté sérieux un genre de délire : *Mort aux betteraves!*

A cet égard comme à tant d'autres, les idées s'obscurcissent par l'intérêt, s'éclairciraient par la raison.

« Sans les colonies, point de marine. » Ni la Russie ni l'Union-Américaine n'ont de colonies : elles ont une marine; et leur navigation s'alimente, aux État-Unis surtout, en puisant à la plus féconde et à la plus saine des sources commerciales dans les empires à vaste territoire : le marché intérieur. Les États-Unis ont-ils douze millions d'habitans? La

France en a près du triple. Ses produits sont divers; son industrie, encore active. Ici, ses produits naturels et industriels surabondent; là, ils manquent. La Baltique surtout, école des marins, lui demanderait, lui fournirait, des objets d'échange: eh! quoi? ainsi, sa marine serait dénuée de moteurs naturels!

« Sans sucre, point de colonies. » Oh! brisez le joug qui pèse sur vos colonies, sitôt que vous cessez de leur en payer le prix : rien de plus juste; autres circonstances, autre pacte. La Révolution vous contraint à boire jusqu'à la lie ce breuvage amer. Que la Métropole renonce donc au monopole : et les colonies ou débiteront leur sucre à leur libre arbitre ou varieront leurs cultures. Fleurir ou languir, vivre ou mourir, tel sera pour elles comme pour tout État le droit commun : tous le subissent. Mais la Métropole cessera de l'aggraver ou de l'altérer par des lois abusives que lui inspirent tour à tour son aversion ou sa prédilection pour les colonies, sa propre injustice pour ou contre elle-même : lois réciproquement oppressives.

Proposer au nom des Antilles l'inhibition du sucre au sol de la Métropole, c'est d'avance inhiber à l'Algérie la culture du coton et du café. Il y a plus : c'est exactement, rationnellement, autoriser l'extirpation des vignobles français, si l'on fondait sur les côtes du Chili ou du golfe Persique une colonie lointaine d'où la vigne pût alimenter la consommation

française. Combien plus nombreux en cette hypothèse seraient les navires marchands qui s'affaisseraient sous le poids des vins! quelle vie dans les ports! quelle profusion d'élémens pour la marine militaire! Et si l'on pouvait occuper une région de la Chine, quelle admirable spéculation que d'arracher sous la même perspective les mûriers de France assez mal avisés pour opposer leur soie à la colonie chinoise?.... A quels effets bizarres, mais rigoureusement déduits, n'est-on pas conduit par un principe faux?

On ajoute, il est vrai, qu'en indemnité aux usines du sucre indigène, on leur accorderait *soixante millions*. C'est généreux pour les donneurs; c'est consolant pour les industriels. — Vous avez employé ces millions : les voilà : le compte est juste. — Mais comme il faudra créer les soixante millions, où les prendre? apparemment que le budget grevé de treize à quatorze cents millions en subirait avec facilité soixante de plus!

Qui les payerait? le sol français. Ainsi le sol français payerait pour payer plus cher le sucre qu'il aurait pu fournir. Concevez-vous une telle battologie?

Et quand j'ai mis en question s'il existait en France une propriété foncière, en voyant l'aisance et la grâce qui en disposent, direz-vous que la question était impertinente?

Sous d'autres rapports, la guerre au sucre continental ne paraît pas une moindre absurdité. J'ai vu

naguère la betterave régnant d'Anvers à Valenciennes : n'y a-t-il pas trente lieues de longueur en ce royaume mi-parti? Je l'ai vue encore s'apprêtant à conquérir des propriétés en Bohême, en Souabe, etc. L'extirper du territoire français, c'est donc rechercher une occasion nouvelle d'offrir à l'étranger un tribut, à la contrebande un appât. Qu'y gagneraient les ouvriers des ports et des navires?

Nous parlons des temps de paix; admettez la guerre maritime. Voici l'Angleterre : sa marche est connue. Et d'abord, elle enlève vos navires qui apportent le sucre colonial; et puis, elle va droit à la source, attaque et saisit vos colonies; et puis, appliquant à tous vos rivages, allongeant à son gré ses lois de blocus, elle arrache aux neutres le droit d'apporter par mer leur sucre indigène; et enfin elle vend des licences pour vendre aux Français du sucre anglais; et alors l'Inde Anglaise devient le marché commun où la France achète à un prix décuple le produit substantiel dont elle a sevré son sol.

C'est en s'attachant aux principes fondamentaux qu'on arrive à d'autres idées ainsi qu'à d'autres résultats.

La France, c'est le sol continental.

Plus le sol est fécond, plus et mieux se développe le commerce intérieur.

De la surabondance du commerce intérieur, s'a-

niment le commerce extérieur, la navigation, la marine marchande et militaire.

Les colonies sont fondées par et pour la Métropole.

Les denrées proprement coloniales sont l'objet d'échanges réciproquement utiles.

Jusque-là tout est dans l'ordre naturel.

L'ordre est renversé, il devient artificiel, il est radicalement faux et ruineux, si d'une part la Métropole investit à ses dépens les colonies du droit exclusif de produire ce qu'elle peut produire, et si d'autre part les colonies sont obligées de vendre à perte à la Métropole.

Des deux parts, il n'y a plus échange utile; il y a double monopole.

Fonder sur cette base factice et nécessairement mobile, c'est répudier et non favoriser la marine.

Autrefois une intime connexion unissait la marine aux colonies, quand des mers du Canada aux mers de l'Indostan s'étendait le vaste réseau des colonies françaises. Mais lien bien relâché, importance bien atténuée, en face de nos faibles Antilles, aujourd'hui que tour à tour c'est tantôt la guerre qui les livre à l'étranger, tantôt la paix qui fait fumer sous elles le volcan où s'est englouti Saint-Domingue.

Voyons ce qui est : la philanthropie a vanté la liberté immédiate des nègres: nos révolutions l'ont proclamée; grâce à leur crédulité, l'Angleterre en a fait un point de droit public. Qu'en est-il advenu?

Les ports et les navires du commerce maritime ont mis leur enjeu sur la carte des révolutions. Ils ont perdu. Pourquoi jouaient-ils? Mais l'Angleterre s'étonne de perdre aussi. En fin de compte, elle a ébranlé ses Antilles; elle a désolé sa Jamaïque: elle pourtant qui calcule assez bien ses intérêts maritimes. Qui donc a frustré ses calculs? Philanthropie déduite, tendre humanité à part, qui lui inspire aujourd'hui l'exaspération dont le faible Portugal supporte les atteintes inouïes? Un objet d'abord imperceptible. Deux hommes l'ont fait grandir: Napoléon et Chaptal. Le plus modeste des légumes a validé le décret de Milan; d'une mesure d'irritation et d'aventure est jailli un résultat merveilleux. Par lui le sol français, du moins au nord, s'enrichit d'une culture que les Anciens ignorèrent. Sa consommation peut devenir immense; ses effets sur l'hygiène publique, inappréciables; et voici qu'au lieu de lui donner son libre cours, les financiers voient dans la progression de la richesse territoriale et naturelle l'appauvrissement du fisc; les économistes de bureau, dans le lucre du sol, l'abandon du froment; les commerçans, dans un produit recherché de tous sur tous les marchés, l'inertie de leurs capitaux; les marins, dans l'obstacle inopinément et merveilleusement mis au monopole anglais, la destruction de la marine.

Laissez à l'Angleterre le soin de maudire les inventeurs de la betterave. En temps de guerre, elle

n'aura que trop de moyens pour imposer l'abstinence à une consommation désormais admise entre les besoins de la vie humaine. Mais placez ailleurs les élémens et la force d'une marine qui pourrait encore, non s'approprier, mais contester, en s'étayant de ses vrais alliés, le trident de Neptune. Voyez-les dans votre commerce si languissant de port en port, de côte en côte; et alors vous comprendrez la connexion qui unit le progrès de la marine à celui de l'agriculture : car c'est au sol de fournir à la mer. Voyez-les dans l'emploi exclusif de vos riverains pour matelots. Voyez-les même dans l'exclusion donnée en temps de paix aux navires étrangers pour l'exportation des denrées françaises : et alors le sucre indigène occupera nos navires, multipliera vos hommes de mer, vivifiera vos ports, au lieu d'être un étrange objet d'insulte et de rebut, de taxe et de péculat. Voyez-les aussi dans la bonne foi du négociant qui vous rendra le commerce du Levant et des mers du Sud; ah! la bonne morale est bonne à tout, même au commerce : et pourquoi donc êtes-vous décrédités sous plusieurs rapports dans l'un et l'autre hémisphère? Enfin appuyez-la, votre marine, sur une confédération avec une puissance qui vous ouvre la Baltique et la mer Noire, qui puisse échanger contre les produits de vos arts et de votre luxe les denrées du pôle, qui en affermissant vos frontières de terre vous donne l'heureuse et décisive faculté de trans-

former vos millions et vos soldats en flottes et en matelots : et alors les débris de nos Antilles recueilleront seuls les fruits amers de la philanthropie, des révolutions, de la diplomatie britannique. Malheureuses colonies, sans doute ! que des lois sages pourraient soulager néanmoins, qui au contraire en appelant l'oppression sur leur malheureuse métropole, ne feraient que hâter ou leur ruine commune ou leur scission irrémédiable.

Eh ! que ne pouvez-vous, ainsi qu'aux sucres, suppléer aux cotons qui ont usurpé le premier rang entre les matières de votre industrie ! Cette autre denrée, votre sol ne l'admet pas ; vos colonies n'y sauraient suffire ; l'Amérique-sud vous a ôté ou vous contestera vos priviléges. Le commerce français ira donc demander le coton sur ses propres navires au Levant et à l'Égypte. Il l'y puise encore à l'abri de la paix. Qu'adviendra-t-il toutefois à l'écroulement, si tel est l'ordre des destins, de la puissance ottomane ? Des ports de l'Égypte, de la Syrie, de la Grèce, ne verra-t-on pas surgir des navires nombreux qui s'approprieront le mouvement des cotons ? et de nouveaux États n'apprendront-ils pas vite à s'y approprier aussi l'art de former des étoffes ?

En sorte que la navigation française perdrait simultanément par la concurrence sur la Méditerranée, autrefois mer française, le commerce d'importation des cotons du Levant en France, et le com-

merce d'exportation des produits de nos fabriques de France au Levant.

Mais tout ce commerce du Levant que j'ai signalé comme en quelque sorte dévolu jusqu'à cette heure à la France et par la nature et par la politique, dépend encore des guerres maritimes. Que le canon d'alarme soit tiré de Londres : voici Gibraltar, Corfou, Malte. Quelles stations aussitôt pour la marine anglaise dans la Méditerranée! A la vérité, nous la presserions aussi d'autre part entre Toulon et Alger. Mais dans un conflit si douteux, quel armateur français hasarderait des capitaux considérables! Les soieries et les draperies subiraient donc alors les mêmes chances à leur sortie, que les cotons bruts à leur entrée.

Il faudra donc que les uns et les autres aient recours aux navires étrangers. Ils se présenteront, soit de Constantinople, si la Russie y asseoit son empire; soit de la Grèce qui commence à se remontrer sur la mer autrefois théâtre de sa gloire; soit de l'Union-Américaine qui les blanchit toutes de ses voiles ambitieuses. Que ces États maintiennent leur paix avec la France, ils s'efforceront de préserver son industrie, soit en ses élémens, soit en ses produits, de l'anathème anglais : mais ils se feront solder les frais de sauvegarde, et la navigation française stationnera désarmée et appauvrie dans l'inertie de ses ports.

En un mot, d'après la situation respective de l'Angleterre et de la France en puissance maritime, il

n'est guère de chances en cas de guerre pour la navigation française.

Dira-t-on qu'on pourrait soutenir le commerce français contre la marine anglaise, soit par l'extension de la marine militaire en France, soit par la voie d'habiles représailles?

Déjà plus haut j'ai esquissé l'esprit général de notre marine militaire et observé l'impossibilité où est la France de faire marcher d'un front égal l'armée de terre et l'armée navale. Vous voyez maintenant la France aux abois par l'extension donnée à sa force de terre; elle a voulu menacer l'Allemagne; elle est menacée. Tout son système fédératif au Nord, à l'Est, au Sud, est bouleversé : les alliés naturels qu'elle eut, Suède, Pologne, Empire Ottoman, sont eux-mêmes scindés ou détruits. Il avait fallu aux rois de France des siècles pour organiser leurs alliances; il a fallu à la révolution bien peu d'années pour les dissoudre. Ces trames tendues au dehors, lentement ourdies, subitement rompues, peut-il donc être donné à la France d'en rejoindre à volonté les fils épars pour garantir par mer à son aise sa sécurité? Sur quoi s'appuierait un tel espoir? La bienveillance des puissances de terre ne prête pas à l'illusion : et cependant il est nécessaire au gouvernement français de respirer sans souci vers le continent, pour jouir de la liberté de ses mouvemens vers les mers.

Et là encore, dans l'hypothèse la plus propice, quel appui salutaire donnera-t-il au commerce? Là

comme ailleurs, il retrouvera le juste prix de ses fautes. Saisi d'un vertige qui est déjà demi-séculaire, il a travaillé à détruire ses colonies et à renverser ses alliés maritimes. Dénuée de ce double appui, la France ne saurait se flatter de disputer seule l'empire des mers à une puissance insulaire qui, en sens inverse, travaille à enlacer le globe entre ses serres déployées, et qui s'est fait réellement de l'Océan un patrimoine. Trop faible rivale, pourrait-elle aspirer à se faire en des cohésions fédératives quelques moyens de parité? Lors de l'indépendance des États-Unis, elle tenta la lutte; elle y eut pour auxiliaire la Hollande et l'Espagne; et les succès furent balancés. Maintenant la Hollande lui dispute la possession de la Belgique, et lui attribue la perte de ses colonies lointaines : en sorte qu'au lieu d'être alliée efficace, la Hollande, est sur terre hostile à la France, sur mer lui serait inutile : et l'Espagne, qu'en attendre? l'équité la rendrait hostile à tous, si elle pouvait l'être. L'impuissance du moins la condamnera à l'inutilité envers la France. Vainement aussi baignée des deux grandes mers d'Europe, vainement riche en ports sur tous les points du globe, l'Espagne n'a plus qu'à pleurer sur les ruines redoublées que le délire français accumule, dans les deux mondes, autour de son trône en débris.

N'est-ce pas un chef-d'œuvre de ce délire que la libre occupation du port du Passage par la marine anglaise sous les yeux de l'administration française?

Quoi? tout juste entre la France et l'Espagne, entre la Corogne et Bayonne, sur une longue côte où l'Angleterre ne trouvait que des écueils, elle se constitue un port superbe : l'Espagne se tait; la France admire; et telle est, dirai-je l'ignorance, l'ineptie, la léthargie? du Négoce français que pas une chambre de commerce n'a su élever la voix vers ses ministres ou vers la législature contre cette usurpation flagrante!

Espagne, Hollande, États-Unis d'Amérique, tout désormais manque à la marine militaire de France; la France se manque à elle-même; tandis que l'Angleterre n'omet rien pour redoubler la puissance de sa marine en approvisionnemens, en navires à vapeur, en bateaux sous-marins, en fusées incendiaires, en inventions diverses dont elle s'adjuge encore le périlleux secret.

La marine française, ainsi dénuée et de l'Espagne et de la Hollande, retrouverait peu de chances par la force dans une lutte nouvelle. Pendant la dernière guerre le commerce a perdu, assure-t-on, dix mille navires. Il en perdrait dix mille autres dans un autre conflit : si ce n'est qu'absolument dégagée de tout souci intérieur et extérieur sur le continent, la France voulût résolument tourner vers la mer toute sa puissance et qu'elle y combinât ses efforts avec la marine déjà nerveuse de la Confédération américaine : système tout à fait contraire à celui de Bonaparte, inhérent pour la France à la récupération de la limite du

Rhin, et, dans ce cas, si commode, si rassurant, si économique, pour les autres États continentaux. Mais qu'il y a loin de nos conjonctures à ces contingences!

A défaut de la force, la ruse offrirait-elle des garanties au commerce maritime des Français? En 1826 le comte Louis de Villeneuve, mon frère, capitaine de vaisseau, publia un écrit sur la question : « Si une guerre maritime ne serait pas plus funeste à l'Angleterre qu'à la France? » En résultat, d'après ses vues, la balance du mal pencherait vers l'Angleterre qui, plus riche sur les mers, y présente plus de points vulnérables. Nuls chocs d'escadres; seulement célérité et multiplicité de navires armés en course. Opérer par petites divisions, abonder en corsaires, distribuer les unes et les autres par espaces réguliers sur tous les rivages amis ou neutres, tel était son plan. Il a été goûté par des amiraux; je ne sais s'il suffirait à désoler le commerce anglais; mais je ne vois pas que les navires français en fussent moins exposés à être ou capturés par l'ennemi ou enchaînés dans leurs ports. Il y aurait vengeance, représailles, équilibre de mal, ruine commune de part et d'autre; il y aurait transmutation immense de capitaux. Toutefois la question ne se présente pas aux yeux de l'administrateur comme aux yeux du marin. Pendant ces destructions mutuelles, qu'arriverait-il du commerçant français? Ses capitaux seraient ou pris ou déplacés

ou inertes. L'inertie causerait la stagnation des fabriques; le déplacement nuirait par une concurrence superflue aux autres capitaux qu'engorgerait le reflux du commerce maritime; la capture enfin, serait une source ouverte de malheurs privés : et ces malheurs composeraient une calamité publique. Car loin de nous la pensée de mettre en balance la destruction des capitaux français avec les prises faites sur l'ennemi! C'est là sentir et raisonner à la manière des géomètres. Non; ne considérons pas du haut de l'empyrée la somme des biens et des maux! Une maison brûle, une autre se construit: y a-t-il compensation? Vus de loin, les édifices subsistent en nombre égal. Vus de près, on trouve en outre les ruines de l'un arrosées par les larmes d'une famille entière; et c'est ainsi que dans le balancement des maux produits par une guerre maritime, la France s'abuserait en cherchant dans la joie des capteurs un équivalent à la désolation de ses commerçans, à la destruction de leurs habitudes, à l'expérience éclairée qui inspirait et guidait les expéditions lointaines dont profitait la société entière.

... Apercevoir les chances fatales d'une guerre maritime ne suffit pas. Il importe aussi de ne pas omettre les effets commerciaux d'une guerre sur le continent. Ces produits nombreux de l'industrie qui sont l'objet du commerce *mixte* et qui vont lever des tributs sur les États orientaux ou septentrionaux de l'Europe, s'arrêteront au premier choc d'armées

belligérantes. L'on peut hardiment faire à la valeur et à l'habileté des troupes françaises les complimens les plus affectueux. Mais (en anticipant ici d'un coup d'œil l'examen des chances de guerre) où sont les avantages qui naguère ont donné aux armées de la France un ascendant irrésistible? Ils sont perdus ou nivelés. La supériorité dans le nombre, dans l'énergie des mobiles, dans le génie du chef, s'est évanouie. L'infériorité du territoire s'est accrue soit en dimensions, soit en fortifications. Sur divers points nos frontières sont nues; sur la plupart des points adverses, la frontière ennemie est hérissée de forteresses; et, chose inouïe! de forteresses en partie construites aux frais de la France. Sous le poids de ces différences, conclure à une égalité de succès ou revers, c'est atteindre les bornes de l'équité. Aux guerres d'invasions qui inondaient l'Europe succéderaient donc des guerres balancées qui interdiront au commerce français le passage de sa dernière limite, le Bas-Rhin. En arrière ou à proximité des armées étrangères, seront en outre les douanes prussiennes, encore moins indulgentes dans la guerre qu'en temps de paix; et en même temps, cette foule d'étrangers opulens qui viennent en France au-devant du commerce, qui vident ses dépôts et lui apportent leurs trésors, cessant de voir et de vouloir nos denrées, feront, par leur seule inertie, d'une époque de guerre continentale une époque de ruine pour le commerce français.

Voilà son avenir et sur terre et sur mer, et en temps de guerre et en temps de paix; le voilà, dis-je, suivant l'état présent des choses et au cas où il ne convienne pas à la Providence d'en intervertir le cours naturel.

Maintenant du corps ne séparons pas l'esprit, ni du commerce matériel l'esprit du commerçant. Y trouverons-nous la vie du principe conservateur?

J'ai distribué en trois classes les agens du commerce; ce sont les négocians, les marchands, les banquiers.

Dans l'ordre de l'importance, le premier rang est dû au négociant: dans l'ordre de l'opulence, il est usurpé par le banquier.

Le négociant, j'entends celui dont les opérations sont vastes et compliquées, sert à la société entière en dérivant de toutes parts, en tous lieux, les canaux de l'abondance vers les points que désolait la disette. Son intelligence veille aux besoins de tous. Les combinaisons qu'il embrasse exigent de la justesse, de la science, de la constance. Ces qualités ne sont point médiocres. Et les vertus que le commerce impose ont certes des droits à l'estime. Transactions sans fraude, ardeur sans cupidité, économie sans parcimonie, exactitude, prévoyance, quelquefois commisération; telles sont les vertus humaines qui surtout décorent la profession du négociant. Combien de négocians français atteignaient à ces belles mœurs, avant que la révolution n'eût déprimé tant

de vertus en prétendant exalter si haut les classes subordonnées dans la hiérarchie sociale ! Avec l'orgueil croissant ont décru simultanément et les vertus et les qualités. Non qu'encore les unes et les autres n'aient dans toutes nos cités de dignes et nombreux disciples. Mais vus en masse, les négocians ont trop souvent manqué de mesure dans leurs combinaisons commerciales et de retenue dans leurs prétentions sociales.

Au rang inférieur se classent les marchands, qui se subdivisent eux-mêmes par les dénominations de marchands en gros, en demi-gros, en détail. Superflu est de dire que leur propre estime se mesure à ces nuances : car où la vanité n'a-t-elle pas semé ses germes vagabonds ? Ici pourtant la vanité ne crée pas arbitrairement les classes. On s'élève, on s'abaisse, en raison des capitaux qu'on possède : c'est aussi en raison des capitaux que les services se ramifient des villes aux bourgs, des bourgs aux campagnes. Tous sont utiles. L'intelligence étendue et la vaste science n'y sont pas nécessaires. Mais l'ordre constant, mais la probité scrupuleuse, mais la modestie, toutes vertus qui sont l'âme de la société, doivent vivifier ces rameaux extrêmes du commerce français. Pourquoi faut-il que la subversion des doctrines ait fait à ces vertus tant de brèches ouvertes ? Que de fois le petit marchand n'échappe aux champs labourés par son père, que pour tenter rapidement les faveurs de la fortune à l'aide de la fraude pour tout

capital! Que de marchands en tous leurs degrés, et dans les villes plus encore que dans les bourgs, signalent leur profession par la méconnaissance absolue des égards sociaux, et par la tendance à un luxe disproportionné : deux effets qui, nés d'un orgueil irréfléchi, s'attaquent souvent à la probité, à l'économie, et qui trop souvent, par un châtiment juste, précipitent plus qu'elles n'élèvent ces naissantes fortunes!

Mais où la vanité et la cupidité ont-elles plus signalé leurs ravages, à Paris surtout, que dans la troisième classe, celles des banquiers? L'on excuse mal la hauteur de fortune et d'importance où elle est subitement parvenue. Comparé au négociant, qu'est effectivement le banquier? Le négociant apporte du blé, du vin, des étoffes, à qui les demande sous peine de la vie. Là, il est plus qu'utile : il est nécessaire. Honneur lui est dû en raison de ses services. Près de là, que fournit le banquier? il ne fait qu'échanger de l'or contre du papier ou du papier contre de l'or. Apprécier les signatures du papier qu'il prend, c'est sa principale combinaison. L'art de manier l'or et le papier, inventé dans le moyen âge par les Israélites, et longtemps concentré entre leurs mains, est sa grande affaire. De l'ordre sans génie lui suffit. A la vérité, il facilite infiniment les rapports variés et lointains du commerçant. Il est l'agent du commerce, comme le commerce est l'agent de l'industrie; et l'industrie, de l'agriculture.

Qui dit agent, dit subordonné. Le banquier, toutefois, domine aujourd'hui le négociant. Il est le point culminant du négoce. Ce n'est pas assez pour lui. Je l'ai montré baron en Autriche; on le voit duc en Italie. *Duc* en son étymologie, veut dire *guide, conducteur :* mais guide ou duc de quoi? duc d'écus! Qui a pu assortir ces mots hurlans? et pourquoi le banquier plane-t-il de cette hauteur sur le négociant? Pourquoi l'ordre interverti? par deux causes: toutes deux symptômes d'un grand désordre dans la société publique.

Une, c'est l'ascendant acquis par les métaux, signe de la richesse, sur la richesse elle-même. Nous l'avons déjà notée. La richesse vraie, naturelle, solide, c'est le produit des champs qui, sous des formes diverses, pourvoit aux besoins de la vie humaine. Sitôt que le métal, adopté pour représenter ces richesses et en faciliter la transmission, les étouffe, les efface, se substitue à elles et si complétement qu'avoir les richesses sans les métaux ce n'est rien, et les métaux sans les richesses c'est tout, alors tout ordre naturel est bouleversé. L'ordre social doit subir, même dans l'échelle du commerce, la même vicissitude. Ce n'est plus la banque qui attend la commission de commerce, le commerce qui obéit aux vœux du producteur. Producteur et négociant sont sous l'empire du banquier. Il a l'or : c'est sa chose, son métier; et il dit aux autres : « A moi la possession : car en ce petit volume est enfer-

mée la possession arbitraire de toute chose. Vos denrées n'en sont que le symbole : et heureuses elles sont quand elles peuvent se transformer en or. » En cette confusion actuelle, il peut avoir raison. Il peut donc s'enorgueillir du contraste où il prévaut. Mais quel ordre, ou pour mieux dire quel désordre que la situation subvertie où la faculté de nourrir, vêtir, loger soi et ses semblables, n'est plus la richesse!

L'autre cause de l'ascendant du banquier, c'est le développement incommensurable qu'a pris sous le nom de crédit public la manie publique et politique des emprunts. Donner *soixante* francs et se faire à ce prix reconnaître *cent* francs; pour les soixante francs remis, recevoir cinq francs de revenu annuel, c'est-à-dire un douzième du capital, ou huit et un quart pour cent : « l'affaire est passable, soit en intérêts, soit en capital : Nous l'acceptons », dirent les banquiers aux emprunteurs. « Arrivez, rois de France, d'Espagne, de Portugal; voilà notre or tout prêt. Prenez; et seulement, car la peine est grande, laissez-nous pour nos peines un droit de commission. » Et ces droits et ces intérêts et ces capitaux se multipliant à si bon compte, sous les auspices de Paris où les banquiers ont de chaleureux amis, et où le parfum de ces bons marchés attirait tous les emprunts de l'Europe, on a vu grandir des banquiers à fortune colossale. Près de leurs splendides comptoirs, se sont éclipsés tous les fruits du territoire, tous les produits

de l'industrie, toutes les œuvres du génie commercial : et encore ils donnaient le nom exclusif de commerce à des jeux aussi commodes que lucratifs. « Gardez-vous », disait l'un d'eux à un ministre, « d'admettre les capitalistes étrangers en concurrence avec le *commerce* français. » Étrange commerce que ce trafic de métaux, où la terre ni l'industrie, fécondées par l'homme, n'apportent aucune valeur, où l'on trouve pour résidu et pour substance la stérilité !

Il est vrai que la fortune est parfois rentrée dans le droit chemin, et a fait goûter l'amertume de ses revers à ses trop confians adeptes. Des banquiers ont succombé sous les coups de la Bourse; d'autres, sous les leviers de la politique. Tel est pourtant l'empire actuel des idées sur la supériorité des richesses métalliques, que le *commerce de l'argent* est encore l'objet préféré des spéculations commerciales.

Or, en ces idées fallacieuses, où interviendra l'esprit conservateur ? A laquelle de ces classes commerçantes que nous venons de parcourir, lui sera-t-il permis de s'attacher ? Dans le rang inférieur des marchands, rareté de capitaux et nécessité de faillites fréquentes; dans leur rang supérieur, envie, cupidité, luxe opposé à l'économie créatrice des capitaux ; chez le négociant, ces défauts ou fautes établis sur une grande échelle ; chez le banquier enfin, ardeur au jeu de l'or, ardeur dévorante qui, pour s'étan-

cher, se penche sans cesse au bord de l'abîme et finit par s'y précipiter (1).

L'esprit qui conserve, qui élève et fortifie, est donc bien énervé ou par des erreurs ou par des passions, chez le commerçant français, à quelque ordre de commerce qu'il applique son action.

Le commerce français est d'ailleurs, là, gêné par bien des entraves; ici, exposé à bien des périls.

Les entraves l'empêchent souvent d'atteindre aux deux objets qui donneraient à ses mouvemens la plus utile direction : savoir, aux céréales sur le marché intérieur, aux produits de la vigne sur ce marché encore et sur mer aussi.

Des périls le menacent dans ses exportations ou importations maritimes. Car tantôt les colonies ne peuvent lui en fournir les élémens; et tantôt la guerre de mer le livrera en proie à des pertes immenses que la marine française ne saurait prévenir, et que la marine anglaise pourrait tout au plus solder par masse en subissant des représailles qui seraient fatales au commerce anglais sans être utiles au commerçant français.

Dans l'hypothèse inévitable de ces guerres de mer, l'Océan lui serait interdit, la Méditerranée ne lui serait point assurée.

(1) Pendant qu'on écrivait cela, en 1834, le commerce de Paris était bien splendide. — Pendant qu'on le réimprime en 1839, le tribunal de commerce de Paris imprime aussi le résumé, par millions, des faillites dont il a été juge. — Comparez!

Ses issues vers l'est de l'Europe seraient closes par une guerre du continent.

Certes, il y a loin de cette position vacillante, aux temps qui suivirent la guerre américaine et qui précédèrent la révolution de 1789: ces temps de prospérité surabondante, où sur douze cents millions d'espèces métalliques, dont chaque année voyait s'accroître le numéraire européen, la France elle seule recueillait six cents millions (ainsi l'évaluait M. Necker); où une seule pompe du commerce maritime, appuyée sur Saint-Domingue, aspirait la plus forte quantité de ces trésors progressifs; où l'ordre de Malte s'unissait au pavillon blanc pour n'offrir à la Méditerranée que des productions françaises; où dans l'Indostan encore brillait ce pavillon français, d'abord accueilli et honoré dans son repos au cap alors hollandais, puis dominant dans le beau et unique port de l'île Maurice, alors Ile-de-France et île française; salué de loin par les courageux Marates, et tout resplendissant des noms des Labourdonnais, Dupleix et Suffren; ces temps où l'Angleterre n'était que rivale, la Hollande qu'auxiliaire, l'Espagne et son Amérique que tributaires, les États-Unis de l'Amérique Nord qu'un empire débutant dans l'univers politique, à peine investi de la robe virile, allié de la France et allié reconnaissant, modeste, respectueux.

Maintenant les yeux fixés sur ce contraste, le commerce français doit se dire: « Nous avons et

« nous aurons, en moins la richesse, en plus la ré-
« volution : c'est bien; car on ne peut tout avoir. »

Voilà prendre en grand son parti. Toutefois, il y a loin d'une opinion nourrie d'illusions à un bilan, monstre qu'il faut repaître de l'aliment le plus solide : les chiffres. Des fléaux nombreux qui ont frappé le commerce français parmi les bouleversemens survenus dans le monde commercial, il en est trois qui tiennent à l'ordre moral en politique. Ce sont les goûts ou mœurs de la profession commerçante; c'est le système administratif; c'est l'infériorité relative de la marine. Qui épurera les passions? Qui du sein de Paris et de ses discussions oiseuses, redressera les erreurs de gouvernement? Qui pourra et comment pourra-t-on replacer la marine militaire et marchande en équilibre avec les puissances rivales ou hostiles? La révolution ne résoudra pas ces problèmes qui n'assouvissent point le monstrueux bilan.

Et pourtant il est remarquable que si la révolution appelée et secondée par le commerce, lequel fut alors comme aujourd'hui replet de ses vanités, ne lui a porté ni de gros bénéfices ni une inaltérable sécurité, elle lui a rendu d'ailleurs d'assez grands hommages. La vile agriculture a été livrée à ses propres forces. Si des réunions agricoles se sont constituées en *sociétés d'agriculture*, ce fut l'œuvre exclusif des agriculteurs. L'État n'a pas donné à ces corps une puissance réelle, une juridiction repré-

sentative. Il a mieux traité le commerce. Des *chambres* de commerce et des *tribunaux* de commerce ont été institués pour débattre les doutes, propager des lumières, se défendre au dehors, terminer vite au dedans les discussions civiles. Tout ceci est sage, convenable, équitable. Le commerce aurait dû en recueillir gloire et profit. Mais la nature a des lois plus fortes que les velléités de la révolution; et voyez où d'anneau en anneau mène la subversion des rapports naturels. La propriété agricole dépérit de langueur : son marasme ne touche pas le commerce. Atteint bientôt du mal contagieux, le commerce invoque le gouvernement; et le gouvernement qui ne connaît rien des prodiges de l'agriculture et connaît peu les élémens du vrai commerce, envoie aux chambres de commerce des phrases dorées; leur construit des *bourses* superbes; leur fournit rentes, emprunts, enjolivures de tout genre; et le commerce vaniteux, s'enveloppant de ces fumées nouvelles, s'en va par soubresauts de perte et de gain, de fortunes inopinées et de faillites soudaines, à tâtons, par des routes inconnues et sombres où (il faut qu'il le sache bien) la révolution et ses principes et ses conséquences ne lui ouvriront enfin que des issues encombrées de ruines et de douleurs.

De l'examen des richesses ou des misères *privées*, passons à l'inspection des ressources qui constituent la fortune *publique*.

FIN DU PREMIER VOLUME

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

Pages

Introduction à la deuxième édition. 1

LIVRE PREMIER.

Chap. 1er. Exposition. 17

2. De l'organisation naturelle des peuples. 30

3. Des conditions sociales. 34

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE II. État des conditions MORALES nécessaires à la vie de la société. 36

Chap. 1er. De la religion en France. . . . . *Ib.*

2. De l'athéisme en France. 54

(Division du liv. II.) 3. De l'éducation en France 104

Éducation première. 108

Éducation spéciale et relative aux diverses professions 128

Éducation des femmes 159

4. De l'instruction en France. 171

Instruction technique. 175

— physique. 177

— libérale : beaux-arts. 181

— morale : belles-lettres. 192

De la presse périodique 218

DEUXIÈME PARTIE.

LIVRE III. Des conditions MATÉRIELLES qui peuvent prolonger l'existence de la nation française. 232

Chap. 1er. Des diverses natures de richesses. . *Ib.*

Pages.

Chap. 2. De la propriété foncière en France. 244
— Gaulois, Romains et Francs . . 247
— De la propriété en 1797, 1814, 1830 262
3. De l'état de l'Agriculture. 285
— Morcellement de la propriété. . 302
— Prix vénal des céréales. 311
— Viabilité rurale. 338
— Contributions et perceptions rurales. 350
— Prélèvemens du fisc 353
— Prélèvemens des hypothèques. 358
— Froment, type des valeurs. . . 367
(Divis. du liv. III.) 4. De l'Industrie. 384
— Tissus en laine. 387
— en lin et chanvre 396
— en soie. 397
— en coton. 399
— Marché intérieur et extérieur. 407
— Esprit des fabricans et des ouvriers. 417
5. Du Commerce 421
6. Du commerce des céréales et des vins. 422
7. Des autres objets du commerce français sur terre et sur mer. 447
— Sucre exotique et indigène. . 451
— Marine militaire et marchande. 462
— Classification et esprit des agens du grand et du petit commerce 468

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

HA 200479 L

Digitized by Google

Digitized by Google